



HAL
open science

La Riche, prieuré Saint-Cosme

Bruno Dufay

► **To cite this version:**

| Bruno Dufay. La Riche, prieuré Saint-Cosme. 2014. halshs-01092202

HAL Id: halshs-01092202

<https://shs.hal.science/halshs-01092202>

Preprint submitted on 8 Dec 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Rapport de diagnostics archéologiques

La Riche

Prieuré Saint-Cosme

Sous la direction de

BRUNO DUFAÏ

AVRIL 2014

avec

Matthieu GAULTIER (CG37 - SADIL)
Marie-Christine LACROIX (CG37 - SADIL)
Chhavy-Cyril TAN (CG37 - SADIL)

Diagnostics archéologiques réalisés du 17 au 21 juin, 1^{er} et 2 juillet, 25 au 28 novembre 2013,
et 14 et 15 avril 2014

Référence bibliographique

Dufaÿ et al. 2014 : DUFAYÏ (B.), GAULTIER (M.), LACROIX (M.-Ch.), TAN (C.-C.). - *La Riche. Prieuré Saint-Cosme*. Rapport de diagnostics archéologiques. Tours : Conseil général d'Indre-et-Loire ; Orléans : SRA Centre, 2014.

Le rapport d'opération archéologique est considéré comme un document administratif.

En vertu de l'article L. 523-11 / al. 4 du code du patrimoine, les règles de communication du rapport de fouille sont donc celles applicables aux documents administratifs.

L'utilisation des données du rapport de fouille est régie par les dispositions du code de la propriété intellectuelle concernant la propriété littéraire et artistique. Les prises de notes et les clichécopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L. 122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de clichégraphies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations, avec les références exactes et complètes de l'auteur de l'ouvrage.

Toute utilisation des données du rapport à des fins lucratives est interdite en vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 17 juillet 1978 relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.

Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, article 10 : « les documents administratifs sont communiqués sous réserve des droits de la propriété littéraire et artistique. L'exercice du droit à la documentation (...) exclut, pour des bénéficiaires ou des tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués ».

Imprimé par

Conseil général d'Indre-et-Loire - Direction de la logistique interne - Service de l'imprimerie
Zone du Papillon rue de l'Aviation
37210 Parçay Meslay

Copyright

© Conseil général d'Indre-et-Loire - Direction des archives et de l'archéologie - Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire

SOMMAIRE

DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES	3
FICHE SIGNALÉTIQUE	5
GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION	7
NOTICE SCIENTIFIQUE	9
LOCALISATION DE L'OPÉRATION	12
Diagnostic n° 13/0353 - ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION	15
Diagnostic n° 13/0353 - ARRÊTÉ D'ATTRIBUTION DE L'OPÉRATION	19
Diagnostic n° 13/0353 - PROJET D'INTERVENTION	20
Diagnostic n° 13/0353 - ACCUSÉ DE RÉCEPTION DU PROJET	27
Diagnostic n° 13/0353 - ARRÊTÉ DE DÉSIGNATION DU RESPONSABLE	28
Diagnostic n° 13/0667 - ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION	29
Diagnostic n° 13/0667 - ARRÊTÉ D'ATTRIBUTION DE L'OPÉRATION	33
Diagnostic n° 13/0667 - PROJET D'INTERVENTION	34
Diagnostic n° 13/0667 - ACCUSÉ DE RÉCEPTION DU PROJET	36
Diagnostic n° 13/0667 - ARRÊTÉ DE DÉSIGNATION DU RESPONSABLE	37
DESCRIPTION DE L'OPÉRATION ET DES RÉSULTATS	39
1. PRÉSENTATION	41
1.1. CIRCONSTANCES DES INTERVENTIONS	41
1.2. OBJECTIFS ET MÉTHODE	44
1.3. RAPPEL HISTORIOGRAPHIQUE	48
2. LES RÉSULTATS	55
2.1. À LA RECHERCHE DE L'ÎLE DE SAINT-COSME	55
2.1.1. Étude du transect carotté	55
2.1.2. Étude des sondages n°66 et 67 de 2013	58
2.1.3. Topographie de l'île de Saint-Cosme et de ses environs	60
2.2. L'AILE OUEST DU CLOÎTRE ET SES ABORDS	66
2.2.1. Description et interprétation du bâtiment : cellier et aile des convers ?	66
2.2.2. Les abords du bâtiment	81
2.3. DES BÂTIMENTS DES 18 ^e ET 19 ^e SIÈCLES AU NORD-OUEST DU RÉFECTOIRE	82
2.4. NOUVELLES DONNÉES SUR LE LOGIS DIT « DU PRIEUR »	85
2.4.1. Le sondage n°61, à l'angle sud-ouest du logis	90
2.4.2. Le sondage n°62, à l'angle nord-ouest du logis	92
3. CONCLUSION	98
3.1. L'ÎLE DE SAINT-COSME	98
3.2. NOUVELLES DONNÉES SUR LES BÂTIMENTS DU PRIEURÉ	99
BIBLIOGRAPHIE	100
Liste des illustrations	103
PLANCHES GRAPHIQUES	109

RAPPORTS D'ANALYSES**153**

Annexe 1 - Logs (J.-J. Macaire / Université F. Rabelais, Tours - Labo. de géologie)	155
Annexe 2 - Étude géomorphologique (E. Morin / UMR 7324 CITERES - LAT)	163
Annexe 3 - Étude palynologique (S. Save et C. Batchelor / <i>Amélie</i>)	213

INVENTAIRES**225**

Annexe 4 - Diag. n° 13/0353 : Inventaire des unités stratigraphiques	227
Annexe 5 - Diag. n° 13/0353 : Inventaire des faits	239
Annexe 6 - Diag. n° 13/0353 : Inventaire du mobilier	244
Annexe 7 - Diag. n° 13/0353 : Inventaire des photographies	247
Annexe 8 - Diag. n° 13/0667 : Inventaire des unités stratigraphiques	255
Annexe 9 - Diag. n° 13/0667 : Inventaire des faits	258
Annexe 10 - Diag. n° 13/0667 : Inventaire du mobilier	259
Annexe 11 - Diag. n° 13/0667 : Inventaire des photographies	260

I.

**DONNÉES ADMINISTRATIVES,
TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES**

Localisation

Région	Centre
Département	Indre-et-Loire
Commune	La Riche
Lieu-dit/Adresse	Le Prieuré Saint-Cosme

Code INSEE de la commune

37 195

Numéro de l'entité archéologique

N° de site

Coordonnées altimétriques et géographiques selon le système national de référence

	X	Y	Z
Lambert	472800,00	266900,00	46 à 48 m NGF

(syst. RGF 93 – CC47)

Références cadastrales

Commune	La Riche
Année	2011
Section	AM
Parcelle	002, 249p et 332p
Lieu-dit	

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Site partiellement classé Monument Historique

Propriétaire du terrain

Conseil général d'Indre-et-Loire

Nature et références de l'opération

Code Patriarche de l'opération	37 195 028 OP et 37 195 029 OP
Opération SRA (OA) n°	
Arrêté de prescription n°	13/0353 du 14 juin 2013 et 13/0667 du 25 octobre 2013
Surface de prescription	11 540 et 1 900 m ²
Arrêté de désignation du responsable scientifique n°	13/029 du 28 juin 2013 et non parvenu

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Conseil général d'Indre-et-Loire

Nature de l'aménagement

Réfection des jardins du prieuré et aménagements paysagers

Opérateur d'archéologie

Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL)

Responsable scientifique de l'opération

Bruno DUFAÏ (SADIL)

Dates d'intervention sur le terrain17 au 21 juin, 1^{er} et 2 juillet, 25 au 28 novembre 2013,
14 et 15 avril 2014

Mots clés du thésaurus « chronologie » et « interprétation » de la base de données nationale

Chronologie

<input type="checkbox"/>	Paléolithique	<input type="checkbox"/>	Antiquité romaine (gallo-romain)
<input type="checkbox"/>	inférieur	<input type="checkbox"/>	République romaine
<input type="checkbox"/>	moyen	<input type="checkbox"/>	Empire romain
<input type="checkbox"/>	supérieur	<input type="checkbox"/>	Haut-Empire (jusqu'en 284)
<input type="checkbox"/>	Mésolithique et Épipaléolithique	<input type="checkbox"/>	Bas-Empire (de 285 à 476)
<input type="checkbox"/>	Néolithique	<input checked="" type="checkbox"/>	Époque médiévale
<input type="checkbox"/>	ancien	<input type="checkbox"/>	Haut Moyen Âge
<input type="checkbox"/>	moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	Moyen Âge
<input type="checkbox"/>	récent	<input checked="" type="checkbox"/>	Bas Moyen Âge
<input type="checkbox"/>	Chalcolithique	<input checked="" type="checkbox"/>	Temps modernes
<input type="checkbox"/>	Protohistoire	<input checked="" type="checkbox"/>	Époque contemporaine
<input type="checkbox"/>	Âge du Bronze	<input type="checkbox"/>	Ère industrielle
<input type="checkbox"/>	ancien		
<input type="checkbox"/>	moyen		
<input type="checkbox"/>	récent		
<input type="checkbox"/>	Âge du Fer		
<input type="checkbox"/>	Hallstatt (premier Âge du Fer)		
<input type="checkbox"/>	La Tène (second Âge du fer)		

Sujets et thèmes

<input type="checkbox"/>	Édifice public	<input type="checkbox"/>	Abri	<i>Mobilier</i>	<input type="checkbox"/>	<i>Études annexes</i>	
<input checked="" type="checkbox"/>	Édifice religieux	<input type="checkbox"/>	Mégalithe	<input type="checkbox"/>	Indus. lithique	<input checked="" type="checkbox"/>	Géologie
<input type="checkbox"/>	Édifice militaire	<input type="checkbox"/>	Artisanat aliment	<input type="checkbox"/>	Indus. osseuse	<input type="checkbox"/>	Datation
<input type="checkbox"/>	Commerce	<input type="checkbox"/>	Argile : atelier	<input checked="" type="checkbox"/>	Céramique	<input type="checkbox"/>	Anthropologie
<input type="checkbox"/>	Struc. funéraire	<input type="checkbox"/>	Atelier métallurgie	<input type="checkbox"/>	Végétaux	<input type="checkbox"/>	Paléontologie
<input type="checkbox"/>	Voirie	<input type="checkbox"/>	Artisanat	<input checked="" type="checkbox"/>	Faune	<input type="checkbox"/>	Zoologie
<input type="checkbox"/>	Hydraulique	<input type="checkbox"/>	Puits	<input type="checkbox"/>	Flore	<input type="checkbox"/>	Botanique
<input type="checkbox"/>	Habitat rural	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre : paléo-environnement	<input type="checkbox"/>	Métal	<input checked="" type="checkbox"/>	Palynologie
<input type="checkbox"/>	Villa			<input type="checkbox"/>	Arme	<input type="checkbox"/>	Macrorestes
<input type="checkbox"/>	Bâtiment agricole			<input type="checkbox"/>	Outil	<input type="checkbox"/>	Céramique
<input type="checkbox"/>	Structure agraire			<input type="checkbox"/>	Parure	<input type="checkbox"/>	Métaux
<input type="checkbox"/>	Urbanisme			<input type="checkbox"/>	Habillement	<input type="checkbox"/>	Numismatique
<input type="checkbox"/>	Maison			<input type="checkbox"/>	Trésor	<input type="checkbox"/>	Conservation
<input type="checkbox"/>	Structure urbaine			<input type="checkbox"/>	Monnaie	<input type="checkbox"/>	Restauration
<input type="checkbox"/>	Foyer			<input type="checkbox"/>	Verre	<input type="checkbox"/>	Autre : scorie
<input type="checkbox"/>	Fosse			<input type="checkbox"/>	Mosaïque	<input type="checkbox"/>	Autre : lithique
<input type="checkbox"/>	Fossé			<input type="checkbox"/>	Peinture	<input type="checkbox"/>	Autre : verre
<input type="checkbox"/>	Trou de poteau			<input type="checkbox"/>	Sculpture	<input type="checkbox"/>	Autre : carpologie
<input type="checkbox"/>	Sépulture			<input type="checkbox"/>	Inscription	<input type="checkbox"/>	Autre : anthracologie
<input type="checkbox"/>	Grotte			<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>	Autre : chimie

Intervenants scientifiques

DRAC Centre, SRA	Laurent BOURGEAU	Conservateur régional de l'archéologie
	Aurélié SCHNEIDER	Conservatrice du patrimoine
CG37-SADIL / Université de Tours-UMR 7324 - LAT	Bruno DUFAÏ	Conservateur du patrimoine, responsable d'opération, chef de service
	Matthieu GAULTIER	Attaché de conservation, anthropologue

Intervenants techniques, administratifs et financiers de l'opération

DRAC Centre, SRA	Laurent BOURGEAU	Conservateur régional de l'archéologie
	Aurélié SCHNEIDER	Conservatrice du patrimoine
DRAC Centre, STAP	Adrienne BARTHELEMY	Architecte des Bâtiments de France
CG37-SADIL	Claudine DESSERRE	Chargée d'administration
CG37-Direction du patrimoine naturel et de l'environnement	Laurent CHAPPELLE	Directeur
	Nathalie DELCHAMBRE	Chef du service des espaces verts
CG37-Direction du patrimoine et de l'architecture	Thierry LARRIERE	Architecte du patrimoine, chef du service études et bâtiments
CG37-Direction de la Culture	Sophie COULON	Directrice
	Vincent GUIDAULT	Responsable du site du prieuré Saint-Cosme

Équipe de fouille

CG37-SADIL / Université de Tours-UMR 7324 - LAT	Bruno DUFAÏ	Responsable d'opération
	Matthieu GAULTIER	Adjoint du responsable d'opération, anthropologue
CG37-SADIL	Marie-Christine LACROIX	Responsable de secteur
	Grégory SILBERSTEIN	Technicien de fouille
	Chhavy-Cyril TAN	Technicien de fouille
	Murielle TROUBADY	Technicienne de fouille
	Camille VANHOVE	Anthropologue et technicienne de fouille
CG37-Direction des déplacements	Éric MONDY	Topographe
Université de Tours-UMR 7324 - LAT	Eymeric MORIN	Géomorphologue

Équipe de post-fouille

CG37-SADIL / Université de Tours-UMR 7324 - LAT	Bruno DUFAÏ	Responsable d'opération, analyse des données, DAO, rédaction du rapport
	Matthieu GAULTIER	Analyse des données, DAO, SIG, saisie

CG37-SADIL	Marie-Christine LACROIX	Analyse des données, DAO, étude de la céramique
	Chhavy-Cyril TAN	Analyse des données, DAO, SIG, saisie
	Murielle TROUBADY	Analyse des données, DAO, saisie, gestion des prélèvements et du mobilier
	Caroline KOHLMAYER	DAO, PAO
Université de Tours-UMR 7324 - LAT	Eymeric MORIN	Étude géomorphologique
Société Amélie	Sabrina SAVE et Christopher BATCHELOR	Étude palynologique

Moyens humains

		Jours/Hommes/Ha
Durée de la phase de préparation (J/H)	3 jours	2,2 J/H/Ha
Durée de la phase de terrain	13 jours	
Nombre de jours/homme terrain (J/H)	26 J/H	19,3 J/H/Ha
Surface réelle diagnostiquée	1060 m ²	
Pourcentage d'ouverture réalisée	7,9 %	
Durée de la phase de post-fouille	Juillet 2013 à avril 2014	
Nombre de jours/hommes post-fouille (J/H)	env. 60 J/H	env. 44 J/H/Ha
Total		env. 64 J/H/Ha

Ces deux diagnostics sont venus en complément, aux abords de la grande fouille du prieuré Saint-Cosme réalisée en 2009-2010 (Dufaÿ, Gaultier 2011). Ils avaient pour objectif de contrôler la présence de vestiges sur la périphérie du prieuré, en prévision de travaux liés à un projet de mise en valeur du site, dont le périmètre s'était élargi depuis la fouille (notamment une zone de verger à créer à l'ouest du carré claustral). Le phasage du projet a généré deux prescriptions différentes de diagnostic, réalisées à l'été et à l'automne 2013. Quatre zones ont été concernées :

- au sud du prieuré, dans un pré ayant servi autrefois de terrain de sport,
- à l'ouest du carré claustral, notamment sur l'emplacement de l'aile ouest, non fouillée auparavant,
- le long de la façade nord et au nord-est du réfectoire des moines (au nord du site),
- le long de la façade ouest du « logis du prieur », au sud-est du site.

Les résultats de ces quatre séries de sondages sont diversifiés mais peuvent se répartir en deux grandes catégories : de nouvelles données sur la genèse de l'île de Saint-Cosme, et des informations nouvelles sur des bâtiments du prieuré, dont certains étaient encore pratiquement inconnus.

L'île de Saint-Cosme

Le prieuré Saint-Cosme était bâti sur une île dans la Loire, dont l'existence était connue par les textes depuis 900. Il s'agissait de s'assurer de sa réalité et d'en comprendre la genèse. Dès la fouille de 2009, puis lors d'un diagnostic sur la ZAC immédiatement au sud du prieuré, des carottages géologiques avaient été réalisés qui avaient permis de vérifier cette existence et d'élaborer un premier scénario d'évolution. Celui-ci a été précisé lors du diagnostic de 2013, grâce à deux grandes tranchées prenant en écharpe la partie nord et la berge nord du paléo-chenal maintenant disparu. Elles sont venues compléter deux grandes tranchées réalisées lors du diagnostic de 2010, qui ont traité de la rive opposée.

Ces analyses ont montré que cette île s'était constituée vers 3000 avant J.-C. (datation OSL), et que le processus de comblement du paléo-chenal avait démarré pendant l'Antiquité, vers le 2^e siècle après J.-C. Ce comblement s'est accéléré aux 11-12^e siècles, pour s'achever au 17^e siècle. La présence d'îlots encombrant le chenal a aussi été mise en évidence, ce qui a permis de mieux comprendre la logique des franchissements de ce bras de Loire, qui ont utilisé ces îlots.

En effet, au-delà de l'évolution ponctuelle du paléo-chenal au droit du prieuré, il a pu être réalisé une étude de l'évolution de tout le secteur, dans une fenêtre de un par deux kilomètres. Grâce à des études géomorphologiques menées par ailleurs (Morin *et al.* 2013) et à l'examen des documents planimétriques anciens, on a pu mettre en évidence l'existence d'une autre île en amont de celle de Saint-Cosme, et restituer l'organisation et l'évolution du réseau viaire, dans ses rapports avec les itinéraires de grand parcours et les franchissements de la Loire. Ce travail a aidé à comprendre mieux les dispositions du prieuré, notamment l'évolution de ses systèmes d'accès.

Nouvelles données sur les bâtiments du prieuré

Trois secteurs ont livré des informations sur les bâtiments du prieuré.

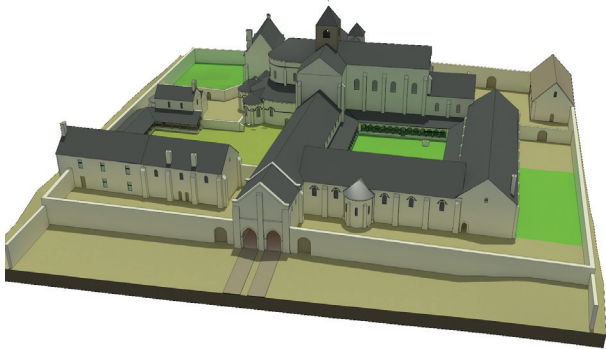
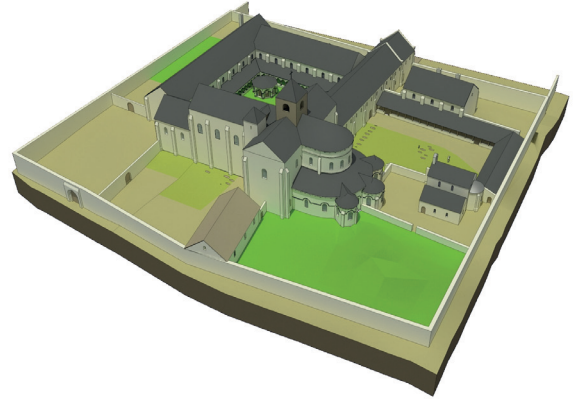
L'aile ouest du carré claustral n'était connue que par son mur gouttereau oriental, bordant le cloître, dégagé en 1968. Le diagnostic a permis de retrouver les trois autres côtés de ce grand bâtiment. Celui-ci n'a pas été fouillé, puisque l'objectif était précisément de le délimiter pour ne pas y faire de plantations. Mais nous avons pu faire des observations suffisantes pour le restituer

vues depuis le nord (côté Loire)

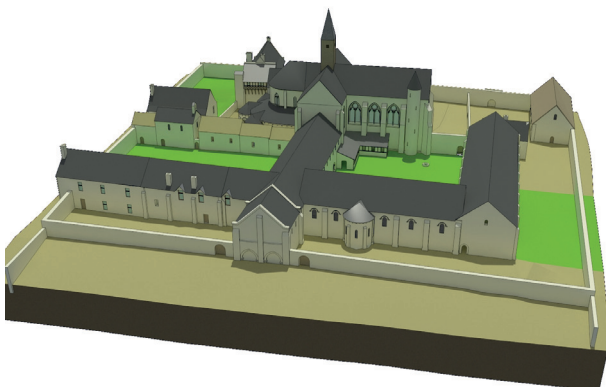
vues depuis le sud



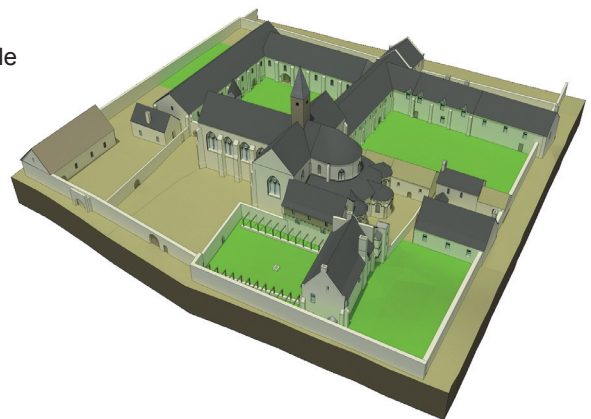
12^e siècle



14^e siècle



16^e siècle



Restitution 3D du prieuré Saint-Cosme (modélisation : Pascal Mora / ArchéoTransfert ; état provisoire de novembre 2013)

et mieux appréhender sa fonction : cellier au rez-de-chaussée, avec la cuisine au contact du réfectoire (la cuisine n'avait jusqu'ici pas été identifiée), et sans doute logis des convers à l'étage. Sa place dans l'évolution du chantier du monastère au 12^e siècle a pu être précisée.

Au nord-est du réfectoire, des maçonneries ont été découvertes, qui étaient attendues : elles figuraient sur les plans du 18^e siècle (les plus anciens que nous possédions). Mais nous ignorions leur datation et leurs dispositions précises. On a pu ainsi comprendre qu'il s'agissait de bâtiments récents, postérieurs à la désaffectation du prieuré en 1742, qui ont connu plusieurs phases. Ils ont servi, d'après les textes, de logement pour le jardinier et le gardien du domaine alors qu'il était loué comme résidence secondaire à l'archevêque de Tours, puis comme boulangerie dans la deuxième moitié du 19^e siècle, au moment où le prieuré Saint-Cosme avait été transformé en hameau rural, après sa vente par lots à la Révolution.

Enfin, de nouvelles données ont été acquises sur le logis du prieur, au sud-est du site. Ce bâtiment très intéressant, construit au milieu de 14^e siècle, avait fait l'objet d'une étude de bâti en 2009-2010 (Noblet 2011). Mais les murs du rez-de-chaussée, à l'intérieur, étaient couverts d'un enduit en ciment datant de la restauration du bâtiment en 1958. Cet enduit a été piqueté en 2013, et des sondages ont eu lieu dans le cadre du diagnostic préalablement à la réalisation d'une tranchée de drainage au pied de la façade occidentale. De surcroît, des relevés en photogrammétrie 3D et lasergrammétrie ont été réalisés. Les informations acquises ont permis de préciser certains points, comme la hauteur du sol d'origine, et de découvrir un nouveau four culinaire et deux portes murées, qui ont permis d'affiner le scénario d'évolution de l'usage du rez-de-chaussée. Parallèlement, un nouveau bâtiment, accolé au nord-ouest du logis, a pu être mis en évidence, en utilisant également les données de la fouille de 2009. Il s'agissait d'un corps de liaison entre le logis et l'église et d'un accès à l'étage, construit à la fin du 16^e siècle et détruit en 1660.

Ainsi, malgré leur disparate, ces deux diagnostics ont apporté des informations importantes sur le site du prieuré Saint-Cosme, dans le domaine du paléo-environnement comme dans celui de l'architecture monastique.

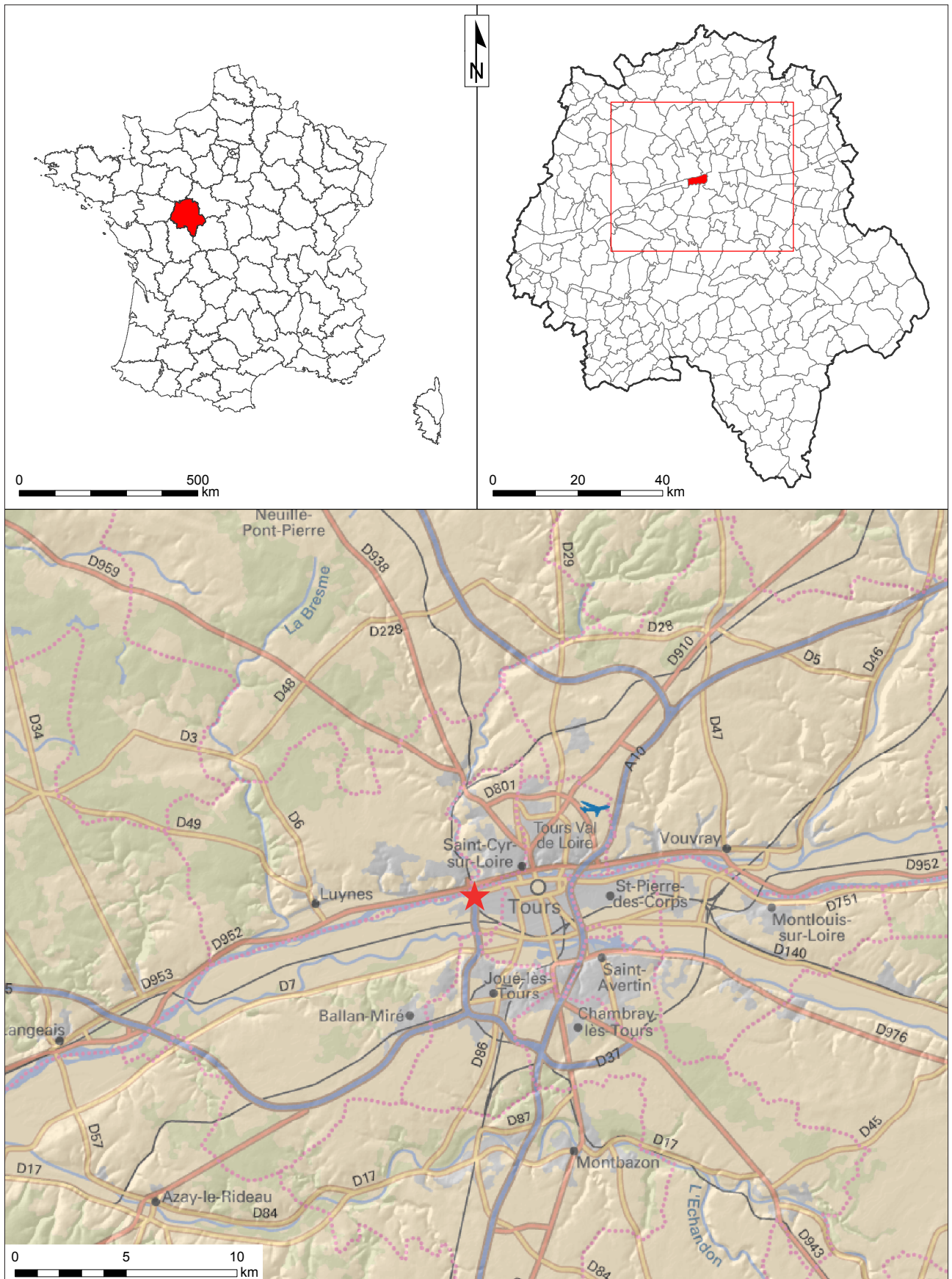


Fig. 1 : Localisation du site sur la carte topographique au 1 / 250 000° (© IGN France Raster)

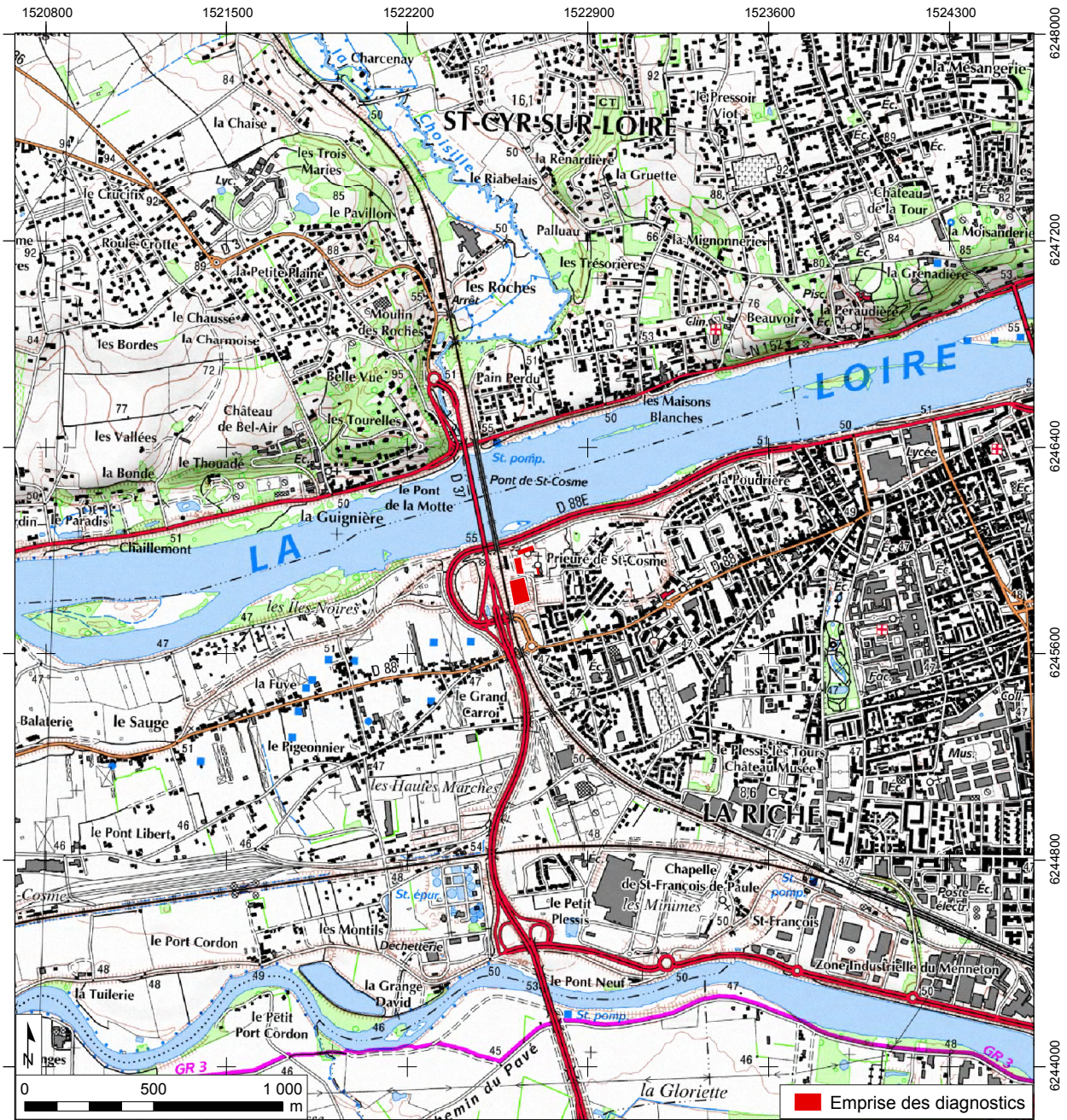


Fig. 2 : Localisation du site sur une carte IGN au 1 / 25 000^e
 (© IGN Paris - Scan 25, 2005 - Autorisation de reproduction n° 2006/CUDC/0186)

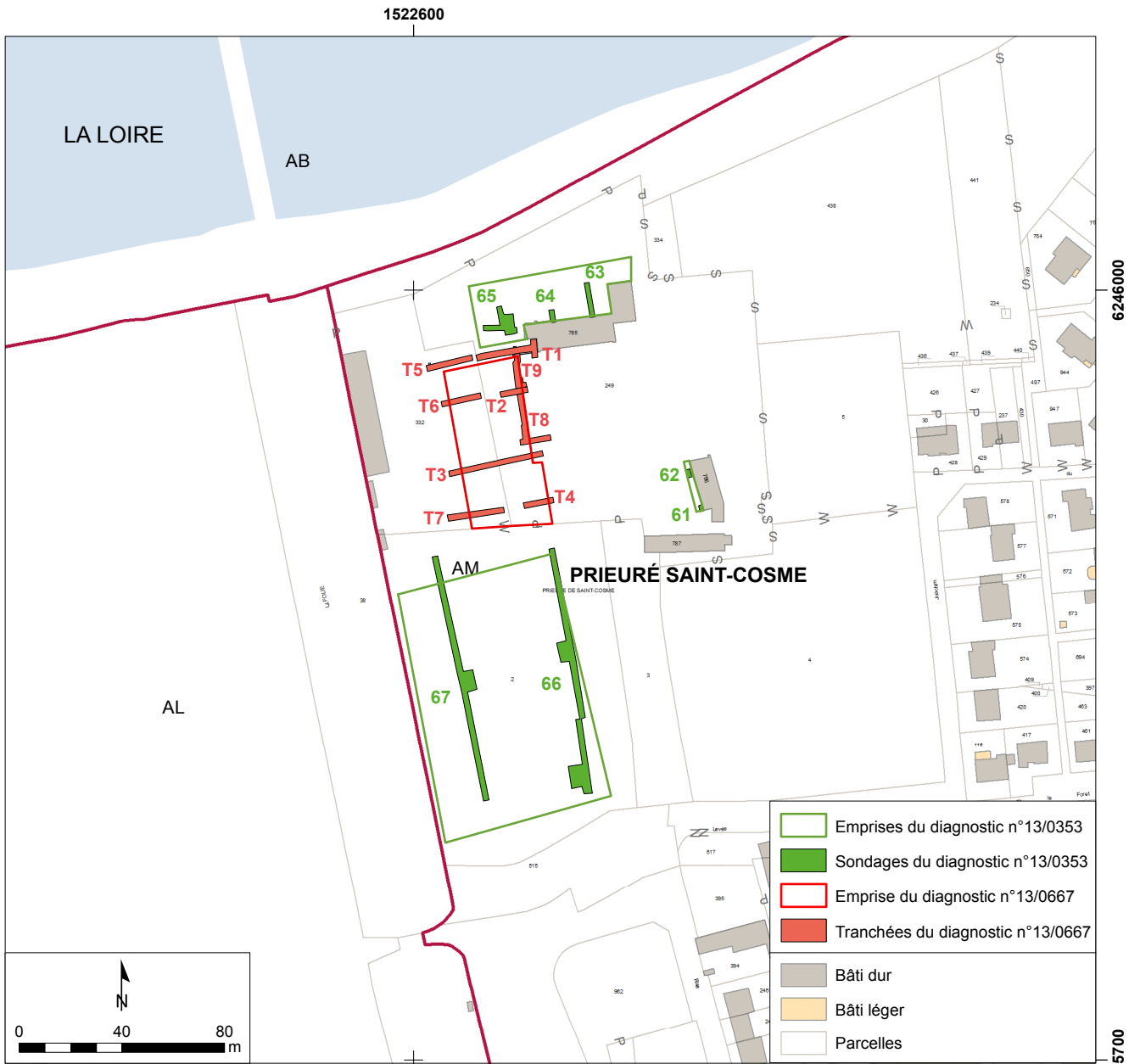


Fig. 3 : Emprise des diagnostics sur le fond cadastral, carroyage principal Lambert 93 CC47 (sources : Direction générale des Impôts)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION CENTRE

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

ARR-PRESC-DIAGNOSTIC
n° 13/0353 du 14 juin 2013

ARRÊTÉ
portant prescription de diagnostic archéologique
relative au projet de conception des jardins du Prieuré Saint-Cosme
à La Riche (Indre-et-Loire)

Le Préfet de la région Centre
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code du patrimoine (livre V - archéologie) ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté du 28 avril 2010 portant agrément en qualité d'opérateur d'archéologie préventive du service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL) ;

Vu l'arrêté n° 13-096 du 13 mai 2013 portant délégation de signature à Madame Christine Diacon, directrice régionale des affaires culturelles du Centre par intérim, notamment en matière d'administration générale ;

Vu le décret du 13 mars 1925 classant parmi les monuments historiques les restes de l'abside de l'église et la salle capitulaire, du prieuré de Saint-Cosme à La Riche (Indre-et-Loire) ;

Vu l'arrêté du 13 février 1951 classant parmi les monuments historiques le bâtiment du XIIe siècle, le croisillon sud du déambulatoire du prieuré de Saint-Cosme à La Riche (Indre-et-Loire) ;

Vu la demande de réalisation anticipée de diagnostic archéologique présentée par le Conseil général d'Indre-et-Loire, Place de la Préfecture, 37927 Tours Cedex 9 du 30 mai 2013, relative au projet de conception des jardins du Prieuré Saint-Cosme à La Riche (Indre-et-Loire), reçue à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre, Service régional de l'archéologie, le 31 mai 2013 et complétée les 7 et 11 juin 2013 ;

Vu le document complémentaire « aménagement de nouveaux jardins – interventions archéologiques préalables » présenté le 30 mai 2013 par Bruno Dufay, archéologue départemental, Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL), Conseil général d'Indre-et-Loire, Place de la Préfecture, 37927 Tours Cedex 9, reçu à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre, Service régional de l'archéologie, le 31 mai 2013 ;

Considérant l'intérêt patrimonial du prieuré médiéval de Saint-Cosme (XIe-XVIIIe s.) et les récents acquis sur l'histoire de l'établissement ecclésiastique obtenus dans le cadre d'opérations préventives réalisées au sein du monument et sur ses abords (2007 et 2009), les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Est prescrit un diagnostic archéologique préalable à la réalisation du projet de conception des jardins du Prieuré Saint-Cosme portant sur les terrains sis en :

Région : CENTRE

Département : Indre-et-Loire

Commune : LA RICHE

Localisation : Prieuré Saint-Cosme

- Zone 1 - (au sud) du plan annexé au document transmis par l'archéologue départemental
parcelle AM 002
emprise 10 300 m²
- Zone 2 – (au nord)
parcelle AM 249p
emprise 1 215 m²
- Zone 5 - (à l'ouest)
parcelle AM 249 p
emprise 25 m²

Le diagnostic comprendra, outre une phase d'exploration des terrains, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera exécuté sur la base des prescriptions suivantes :

Objectif :

L'objectif est la détection des vestiges de toutes natures et de toutes périodes et la caractérisation des différentes séquences, phases et périodes d'occupation.

Principes méthodologiques :

Avant le début sur le terrain de l'opération de diagnostic, le responsable scientifique prendra contact avec l'agent du service régional de l'archéologie chargé du suivi de cette opération, afin d'établir un premier bilan de la documentation existante sur l'environnement géologique, historique et archéologique.

Le diagnostic sera réalisé sous forme de tranchées à la pelle mécanique ou de tous sondages appropriés sous la direction du responsable scientifique et selon ses directives. La pelle mécanique, travaillant en rétro-action, sera munie d'un godet à lame lisse. Les tranchées seront réalisées de manière adaptée pour l'étude du paléochenal de la Loire dans la partie sud-ouest du site, pour l'évaluation de l'impact du projet de rattrapage du profil du terrain derrière le réfectoire des moines, ainsi que pour l'aménagement envisagé à l'emplacement de l'extrémité occidentale du narthex de l'église.

Lors de la mise au jour de vestiges archéologiques, le responsable scientifique effectuera les extensions de décapage nécessaires à leur compréhension. Il fera appel, en tant que de besoin, à la participation d'archéologues et spécialistes compétents selon la nature ou la période des vestiges concernés.

Les structures mises au jour devront être identifiées par tout moyen approprié (fouille partielle, etc.) afin de permettre leur caractérisation et leur datation. Elles devront faire l'objet de relevés graphiques et être localisées sur un plan. Leur cote d'apparition et l'épaisseur du décapage devront être indiquées. L'emprise du diagnostic ainsi que les limites des tranchées devront être géolocalisées précisément (en RGF93 ou Lambert 93) sur un fond cadastral à une échelle lisible.

Le responsable scientifique de l'opération informera régulièrement le Conservateur régional de l'archéologie de l'état d'avancement de l'opération. Il lui signalera immédiatement toute découverte de vestiges afin qu'un agent du Service régional de l'archéologie puisse si nécessaire se rendre sur place.

Le rapport de diagnostic comprendra tous les éléments prévus par l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic sera conservé par l'opérateur d'archéologie préventive le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic, avant d'être remis à l'Etat avec la documentation afférente à l'opération.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits, conformément à l'article L.523-14 du code du patrimoine.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au Conseil général d'Indre-et-Loire et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap).

Fait à Orléans, le 14 JUIN 2013

**Pour le Préfet de la région Centre,
et par délégation,
La Directrice régionale des affaires culturelles
du Centre
par intérim,**


Christine DIACON

Copie certifiée conforme
à l'original



Destinataires :
Conseil général d'Indre-et-Loire
Inrap



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE

Préfecture de la région Centre

Direction régionale des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

La Riche (Indre-et-Loire) Prieuré Saint-Cosme

Projet de conception des jardins du Prieuré Saint-Cosme

Plan annexé à l'arrêté de prescription
de diagnostic archéologique n° 13/0353

Prieuré Saint Cosme : projet de conception des jardins
Interventions archéologiques préalables

- Emprise des travaux archéologiques 2013 (tranchées, sondages)
- Zones potentiellement terrassées pour l'aménagement des jardins
- Emprise des opérations archéologiques antérieures à 2013 (diagnostic de 2006, fouille de 2009-2010, étude de bâti)
- Cadastre (bâti / parcelles)





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE

Direction régionale
des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie

AFFAIRE SUIVIE PAR : LAURENT BOURGEOU
TÉLÉPHONE : 02 38 78 85 50
COURRIEL : LAURETN.BOURGEOU@CULTURE.GOUV.FR
RÉFÉRENCE : 13/0353



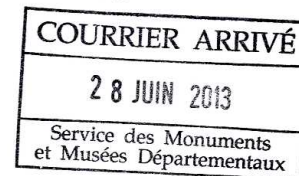
Monsieur le Président
Conseil général d'Indre-et-Loire
Direction générale adjointe vivre ensemble
Direction de la Culture
Hôtel du département
Place de la Préfecture
37927 TOURS CEDEX 9

ORLÉANS, LE

26 JUIN 2013

OBJET : attribution d'un diagnostic archéologique.

REF. : demande anticipée de prescription
Commune : LA RICHE
Localisation : Prieuré Saint-Cosme
Projet : conception des jardins du Prieuré
Arrêté : n° 13/0353 du 14 juin 2013



Monsieur le Président,

Conformément à l'article R.523-29 du code du patrimoine, je vous informe que le diagnostic relatif à l'opération rappelée ci-dessus en référence, sera confié au service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL), Hôtel du département, Place de la Préfecture, 37927 Tours cedex 9, le conseil général d'Indre-et-Loire ayant souhaité réaliser cette opération.

Cette décision peut être contestée devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la réception de la présente lettre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

Pour le Préfet de région et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie,

Laurent BOURGEOU

**PRIEURE SAINT-COSME (LA RICHE – 37)
AMENAGEMENT DE NOUVEAUX JARDINS
INTERVENTIONS ARCHEOLOGIQUES PREALABLES**

PROJET SCIENTIFIQUE D'INTERVENTION

*Bruno Dufaÿ
Conservateur du Patrimoine
Service de l'archéologie du Département d'Indre-et-Loire
29 mai 2013*

L'aménagement de nouveaux jardins au prieuré Saint-Cosme est en phase de préparation de l'avant-projet. Il a fait l'objet de deux premières phases d'étude : le diagnostic et l'esquisse. Elles permettent de préciser l'impact archéologique de ce projet et les informations manquantes pour le finaliser, que seule l'archéologie est à même d'apporter.

Cinq opérations ont été distinguées, présentées ci-dessous.

1- A LA RECHERCHE DU PALÉOCHENAL DE LA LOIRE

1.1 Objectifs

Les fouilles de 2009-2010 et les sondages géologiques associés ont mis en évidence que le prieuré était bâti sur une île du cours de la Loire. Le projet de jardin vise à restituer au public cette perception du paysage ancien. Pour cela, il est prévu de créer une zone humide avec une végétation évoquant les bords de Loire, à l'emplacement du paléochenal, dans la partie sud-ouest du site (ancien terrain de football de l'institution Notre-Dame-La-Riche). Une fois celui-ci localisé, une zone à définir plus précisément sera terrassée au niveau de la surface des sédiments de la fin du Moyen-Âge, dans l'idée de laisser repousser les semences piégées dans ces niveaux, comme base de la végétalisation de cette partie du site.

L'opération archéologique envisagée poursuit donc deux objectifs :

- poursuivre la mise en évidence et la caractérisation du paléochenal
- donner aux concepteurs du projet les éléments de calage stratigraphique pour fixer le niveau et l'ampleur du décapage ultérieur.

1.2 Méthodologie

À ces fins, deux tranchées réalisées à la pelle mécanique sont envisagées.

L'une à l'est du terrain sera alignée sur la tranchée est du diagnostic de la ZAC des Artisans, réalisé immédiatement au sud par le Sadil en 2010, et qui avait fourni d'importants éléments sur ce paléochenal. Elle sera également calée sur des carottages géologiques faits dans cette zone, qui étaient eux-mêmes alignés sur le diagnostic de 2010. L'autre sera réalisée plus à l'ouest, afin d'acquérir deux profils distincts.

Leur profondeur sera de 2 à 3 mètres, en tant que de besoin pour appréhender ces profils de façon pertinente, à l'instar de celles du diagnostic de 2010. Leur extension vers le nord se base sur l'emprise présumée du paléochenal, déduite des documents planimétriques anciens qui en ont gardé le souvenir par des traces parcellaires, et de l'analyse des coupes restituées de son

évolution grâce aux carottages de 2010. Ces documents figurent dans l'étude de diagnostic du jardin.

Des prélèvements à fin d'étude palynologique seront réalisés dans les unités stratigraphiques qui apparaîtront comme pertinentes. Ils concerneront toute la séquence chronologique de l'existence du chenal (en place vers 3000 avant J.-C.). Ils seront doublés par des prélèvements pour effectuer des datations OSL, dont il a été vérifié qu'elles étaient pertinentes dans ce contexte lors du diagnostic de 2010, et/ou radiocarbone si les sédiments s'y prêtent.

Une expertise géomorphologique sera effectuée par un géomorphologue (Inrap et/ou université de Tours).

1.3 Aspect administratif

Cette zone n'a fait jusqu'à maintenant l'objet d'aucune prescription d'opération archéologique. Elle fait donc l'objet d'une demande volontaire de diagnostic.

2- RATTRAPAGE DU PROFIL DU TERRAIN DERRIÈRE LE RÉFECTOIRE DES MOINES

2.1 Objectifs

A l'heure actuelle, l'aile nord du prieuré (du réfectoire à l'infirmerie) est bordée par un fossé ouvert servant au drainage en pied de mur, d'une profondeur d'environ un mètre. Le projet de jardin prévoit de reprofiler le terrain dans cette zone, de manière à supprimer ce fossé en créant une pente douce à la place.

A ces faibles profondeurs, l'impact archéologique de ce terrassement devrait être insignifiant. En effet, toutes les observations montrent que le remblai qui constitue le jardin à cet endroit est, au plus ancien, celui du 15^e siècle qui a recouvert tout le site, et qui se perçoit notamment par le fait que les grandes portes du cellier qui donnent vers le nord sont remblayées jusqu'au niveau des tailleurs de leurs arcs. Il n'y a pas eu d'occupation par la suite, autre que des espaces vides ou de jardin.

Par ailleurs, cette zone de reprofilage, qui n'est pas entièrement définie, pourrait toucher vers l'ouest les fondations de bâtiments très peu connus, attestés par un plan du 18^e siècle et matérialisés sur le terrain par leur angle sud-est qui affleure encore. Il s'agit probablement des cuisines du prieuré.

2.2 Méthodologie

Pour s'assurer de la validité de l'hypothèse d'un remblaiement tardif derrière le réfectoire, il est proposé une tranchée perpendiculaire à ce bâtiment, réalisé à la pelle mécanique. La cote de fond de tranchée sera celle du fond du fossé qui longe le bâtiment (environ 1 mètre).

Pour vérifier l'existence et l'état de conservation des bâtiments à l'ouest du réfectoire, il est proposé une tranchée à la pelle mécanique, à l'extrémité ouest de la zone potentiellement à terrasser. Elle n'excédera pas un mètre de profondeur.

Les résultats de cette tranchée permettront de caler définitivement le terrassement, et, a priori, de l'abandonner dans cette zone si des vestiges étaient révélés.

2.3 Aspect administratif

Cette zone n'a fait jusqu'à maintenant l'objet d'aucune prescription d'opération archéologique. Elle fait donc l'objet d'une demande volontaire de diagnostic.

3- TROUVER LE NIVEAU DE SOL DE LA CAVE SITUÉE CONTRE LE CHŒUR DE L'ÉGLISE

3.1 Objectif

Il est prévu dans le projet de jardin la réinstallation de la collection ostéologique complète issue des fouilles, dans le double objectif de respecter la volonté des personnes qui étaient inhumées à Saint-Cosme et l'intérêt de la recherche, en laissant accessible cette collection.

Parmi les diverses options envisagées pour ce stockage, figure celle de la réutilisation d'une cave médiévale située le long du chœur de l'église, au sud. Dans cette optique, elle serait assainie et étanchéifiée. Il serait souhaitable, pour gagner un peu de place, de retrouver son niveau de sol d'origine, qui est sans doute au moins une marche plus bas.

3.2 Méthodologie

À cette fin, il est envisagé la réalisation d'une tranchée manuelle dans le grand axe de la cave (est-ouest), afin de retrouver ce niveau de sol, et d'en prévoir la fouille au cas où cela se révélerait nécessaire.

3.3 Aspect administratif

La zone de la cave était incluse dans la prescription de la fouille de 2009 (n°09/0113 du 1^{er} avril 2009), il n'y a donc pas lieu d'une prescription nouvelle. Les résultats du sondage seront inclus dans le rapport d'opération en cours de rédaction concernant cette prescription.

4. SONDAGES AU PIED DE LA FAÇADE OUEST DU LOGIS DU PRIEUR

4.1 Objectifs

Le Conseil général va également refaire la muséographie du site. En particulier, le logis du prieur va être dédié à la vie et l'œuvre du poète Ronsard. Avant d'envisager cette muséographie et pour garantir la conservation des collections, il convient d'assainir le bâtiment et de lui redonner par endroit une physionomie moins « restaurée » héritée des travaux des années 1950.

La façade principale (ouest) du logis présente des signes d'humidité qui doivent être traités par un drainage en pied de mur. Il convient au préalable d'expertiser le terrain pour connaître l'impact archéologique d'un tel dispositif.

En outre, le sol du jardin du prieur, en avant du logis, va être rabaissé de 40 à 60 cm pour retrouver le niveau du 15^e siècle déterminé lors des tranchées du diagnostic archéologique de 2006. Il convient dans cette optique de compléter les observations de ce diagnostic, qui n'avait pas été jusqu'au pied du mur. Il faut également vérifier si l'escalier extérieur qui se dresse au nord de la façade descend ou non sous le niveau du sol actuel, afin d'en prévoir éventuellement le raccord avec le nouveau niveau du sol.

Il est par ailleurs prévu le décrouantage complet de l'enduit de ciment moderne sur les murs à l'intérieur du rez-de-chaussée, pour le remplacer par un enduit à la chaux plus esthétique et meilleur pour la conservation de la maçonnerie.

4.2 Méthodologie

Deux sondages à la mini-pelle sont prévus en pied de mur.

Profitant du décrouantage du rez-de-chaussée, il sera effectué un complément à l'étude de bâti déjà réalisée et publiée (Julien Noblet, Bulletin Monumental n°162, 2011, pp. 48-53).

4.3 Aspect administratif

Le logis était dans l'emprise de la prescription de diagnostic de 2006 (n°06/0581 du 10 août 2006). Il s'agit en fait d'un complément de ce diagnostic, il n'y a donc pas lieu d'une prescription nouvelle.

5. DÉCOUVRIR L'EXTRÉMITÉ OCCIDENTALE DU NARTHEX DE L'ÉGLISE

5.1 Objectifs

Lors de la fouille de 2009-2010, la façade occidentale du narthex a été ponctuellement repérée, mais non dégagée. En effet, elle se trouve sous un mur de clôture du 20^e siècle, auquel il ne fallait pas toucher. Dans le nouveau projet, ce mur va être détruit afin de ménager aux visiteurs la vue sur l'église depuis l'ouest.

Il convient donc de fouiller ce secteur, qui comprend aussi une banquette de sécurité de un à deux mètres qui avait été laissée pour ne pas déstabiliser le mur. Elle contient certainement quelques sépultures, puisque le narthex était un lieu privilégié d'inhumations.

D'autre part, le projet de jardin prévoit la matérialisation du bâtiment de l'aile ouest du cloître, sous une forme encore à définir (mais qui exclut la remise au jour des murs nord, ouest et sud, sachant que le mur est qui borde le cloître est visible). Il est probable que sa largeur soit similaire à celle de l'aile est (salle capitulaire), mais il serait bon de s'en assurer.

5.2 Méthodologie

Après un décapage à la (petite) pelle mécanique et l'ouverture d'une tranchée pour atteindre le sommet du pignon de ce bâtiment, fouille manuelle de la banquette et de la tranchée. Un anthropologue de terrain fera partie de l'équipe.

La fouille de la tranchée destinée à vérifier la largeur de l'aile ouest du cloître ne sera pas poursuivie au-delà de l'acquisition de cette information.

5.3 Aspect administratif

L'extrémité occidentale du narthex était comprise dans la prescription de la fouille de 2009. Il n'y a donc pas lieu d'une prescription nouvelle. Les résultats seront intégrés au rapport de fouille en cours sur cette opération.

En revanche, la tranchée sur l'aile ouest du cloître n'est dans l'emprise d'aucune prescription et fait donc l'objet d'une demande volontaire de diagnostic.

6. MOYENS ET DÉLAIS

Il est prévu d'affecter à ces opérations une équipe de deux à quatre personnes, dont un anthropologue pour la fouille du narthex et un géomorphologue (en prestation) pour les tranchées sur le paléochenal.

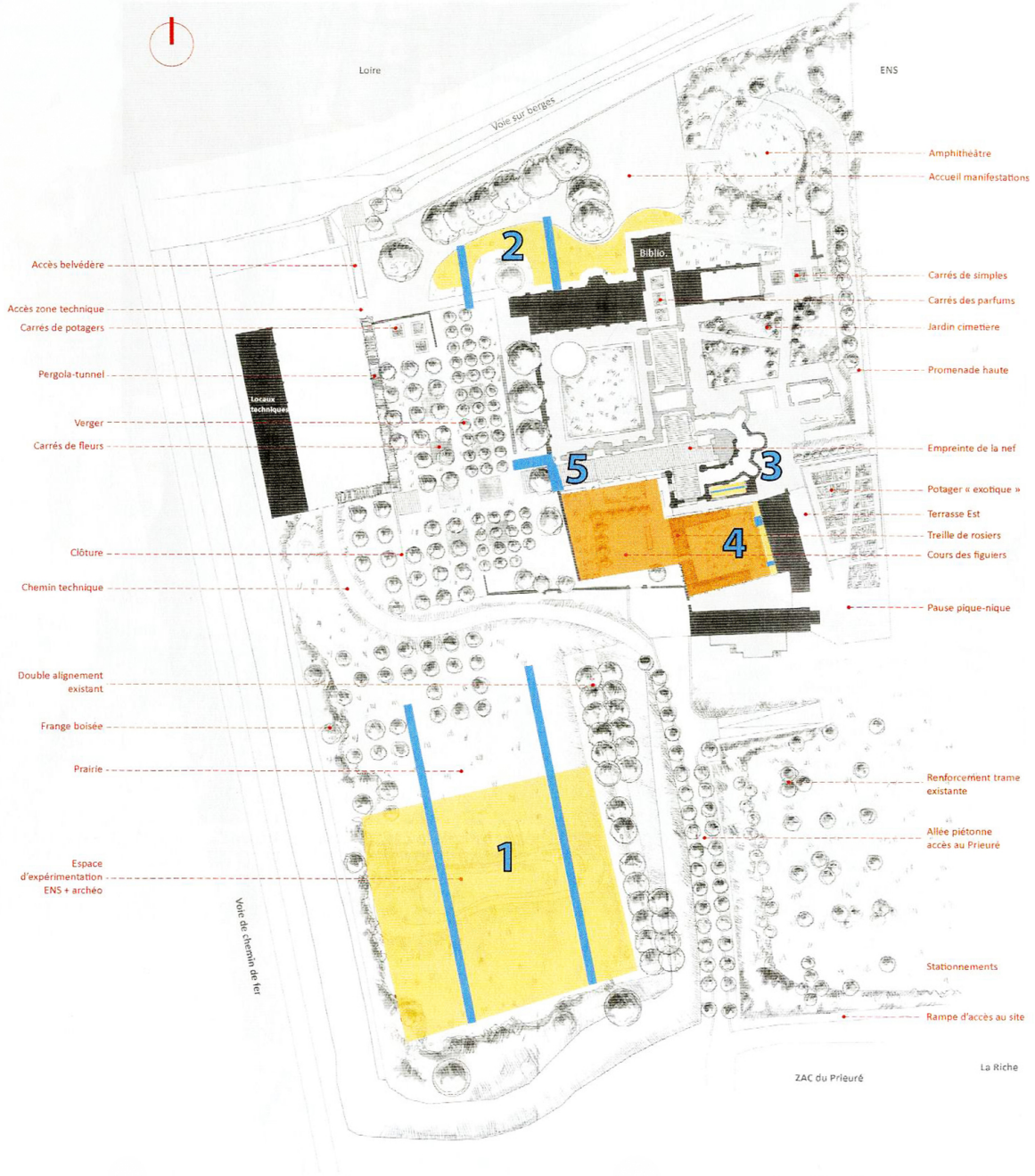
La pelleuse sera classiquement équipée d'un godet lisse. Les tranchées et sondages seront rebouchés dès l'achèvement de leur expertise.

Le Conseil général souhaite pouvoir tenir le planning suivant :

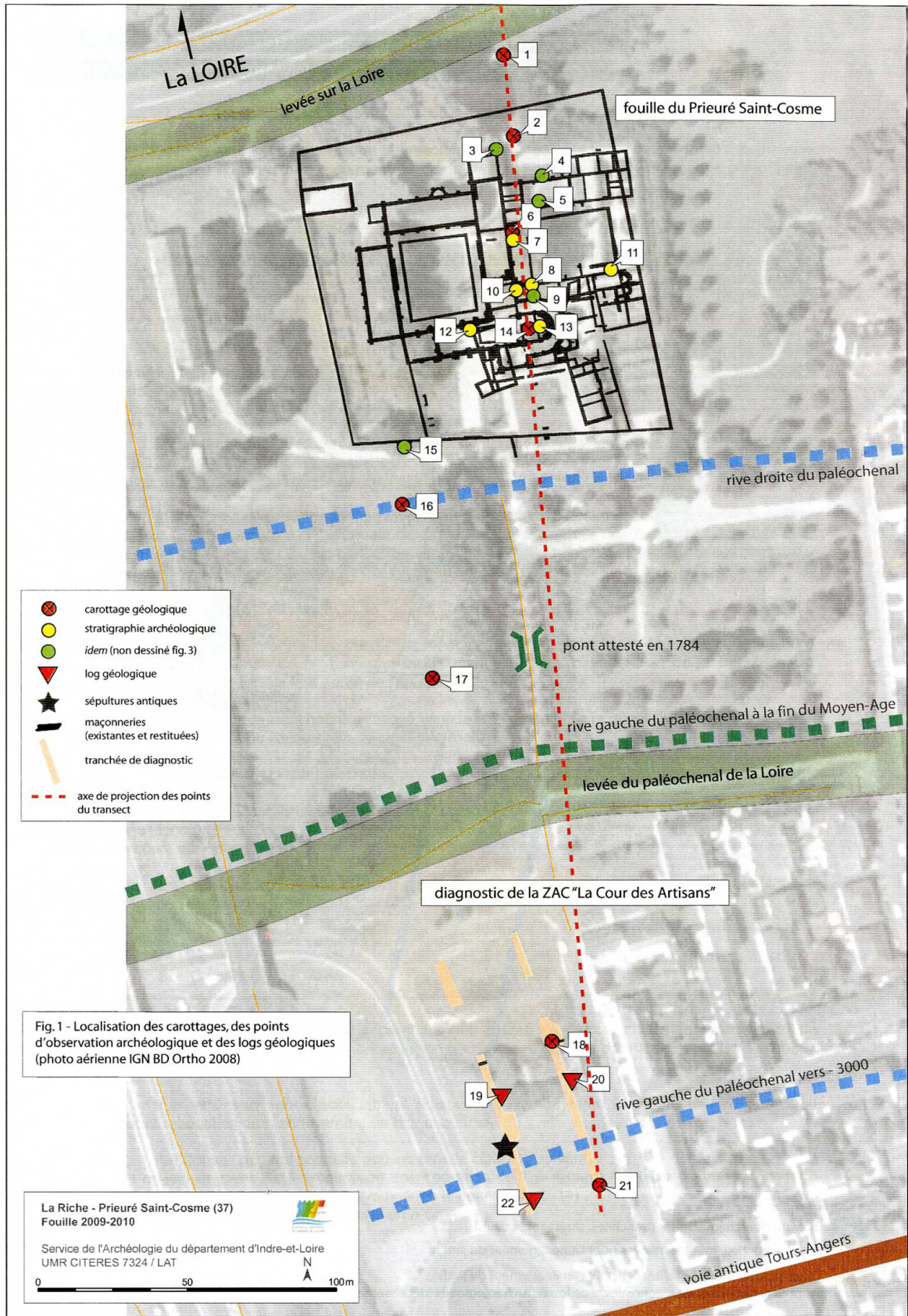
- mi-juin et juillet 2013 : réalisation des opérations n°1 à 4 (sauf l'analyse du bâti du logis du prieur, qui aura lieu lors des travaux dans le courant de 2014) ;
- mars 2014 : réalisation de l'opération n°5.

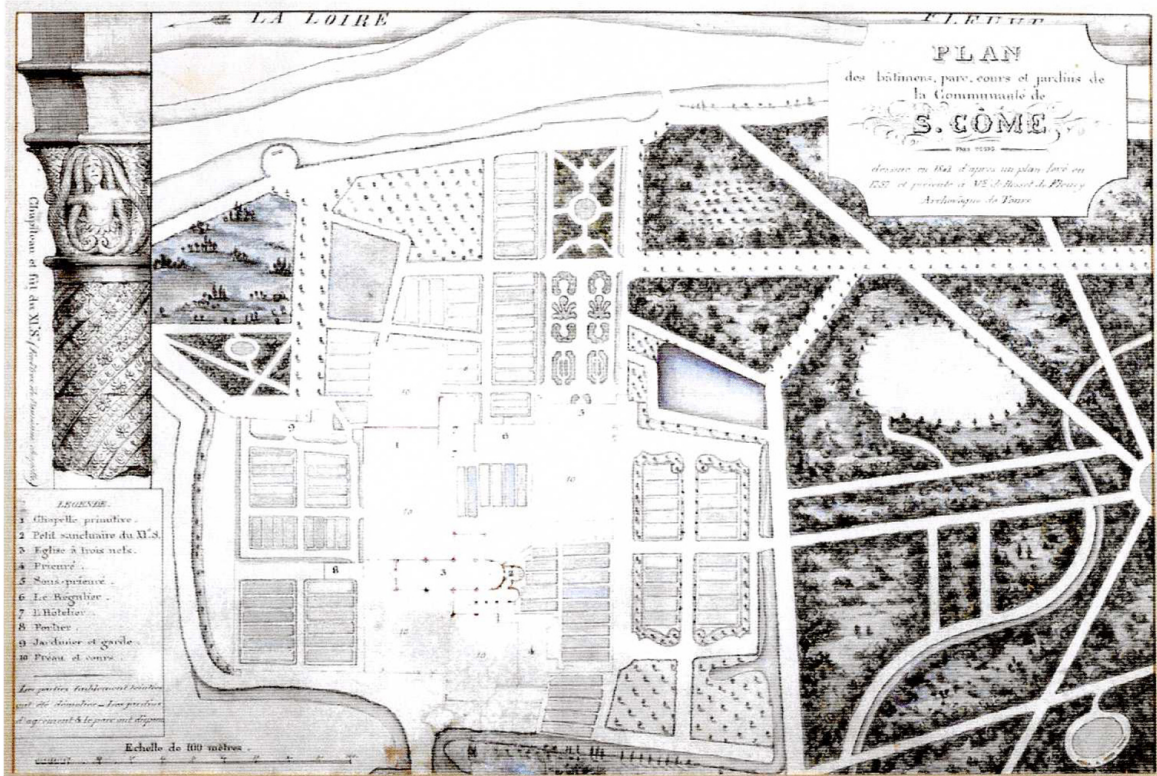


Prieuré Saint-Cosme / Projet de conception des jardins / Phase Esquisse / Mai 2013
Interventions archéologiques préalables



- Opérations archéologiques (tranchées, sondages, fouilles)
- Zones potentiellement terrassées pour l'aménagement du jardin
- Zones potentiellement terrassées pour l'aménagement du jardin, ayant déjà fait l'objet de diagnostic ou de fouille archéologiques (décaissement de 40 à 60 cm)







PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE

Orléans, le 29/04/2014

Direction régionale
des affaires culturelles



Service Archéologique
Département d'Indre-et-Loire
(sadi) - Hôtel du département
Place de la Préfecture
37 927 Tours cedex 9

Service régional de l'archéologie

Téléphone : 02.38.78.85.41
Télécopie : 02.38.78.12.95
14/AS/NB0325

ACCUSE DE RECEPTION

Comme suite à l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 13/0353 du 14/06/2013, j'accuse réception à la date du 31/05/2013 de votre projet de diagnostic archéologique n° - concernant le dossier :

Département : Indre-et-Loire

Commune : LA RICHE

Lieu-dit / Adresse : Jardins du Prieuré Saint-Cosme

Je vous indique que ce projet est conforme à mes prescriptions et que j'ai pris bonne note des moyens proposés.

Pour le Préfet de région, et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie,


Laurent BOURGÉAU.



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE

Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté portant désignation du responsable
scientifique d'une opération d'archéologie préventive
prescrite par arrêté n° 13/0353 du 14 juin 2013

LE PRÉFET DE LA REGION CENTRE
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le Code du Patrimoine, notamment son livre V ;
VU l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 13/0353 en date du 14 juin 2013

Service régional de l'archéologie
ARR-DESIG-RESP
N° DIAG - 13/0429
NB

ARRETE

Article 1er

Monsieur Bruno DUFAY, Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire (SADIL), Hôtel du département, Place de la Préfecture, à Tours cedex 9, est désigné comme responsable scientifique de l'opération de diagnostic archéologique,

concernant en région Centre

Département : Indre-et-Loire

Commune : **LA RICHE**

Localisation : Prieuré Saint-Cosme

Parcelles : AM 002 et 249p

N° Site : 37 195 028 OP

Programme : 23 - Etablissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité :

Organisme de rattachement : Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL)

Article 2 - prescriptions générales

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier.

En vue de la publication du bilan scientifique régional, le responsable scientifique transmettra au Service régional de l'archéologie un résumé (12000 signes au maximum avec illustration éventuelle) de présentation des principaux résultats de l'opération.

Article 3 -

Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et à l'opérateur.

Destinataires : Intéressé, opérateur

Fait à Orléans, le 28 juin 2013

Pour le Préfet de la région Centre
et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie,


Laurent BOURGÉAU



PREFET DE LA REGION CENTRE

Direction régionale
des affaires culturelles

ARR-PRESC-DIAGNOSTIC
n° 13/0667 du 25 octobre 2013

Service régional de l'archéologie

ARRÊTÉ
portant prescription de diagnostic archéologique
relative au projet d'aménagement d'un verger au Prieuré Saint-Cosme
à La Riche (Indre-et-Loire)

Le Préfet de la région Centre
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code du patrimoine (livre V - archéologie) ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté du 28 avril 2010 portant agrément en qualité d'opérateur d'archéologie préventive du service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL) ;

Vu l'arrêté n° 13-130 du 24 juin 2013 portant délégation de signature à Mme Sylvie Le Clech, Directrice régionale des affaires culturelles du Centre, notamment en matière d'administration générale ;

Vu l'arrêté n°13-156 du 5 juillet 2013 portant subdélégation de signature à M. Laurent Bourgeau conservateur régional de l'archéologie, notamment en ce qui concerne les actes mentionnés à l'article 4 de l'arrêté susvisé ;

Vu le décret du 13 mars 1925 classant parmi les monuments historiques les restes de l'abside de l'église et la salle capitulaire, du prieuré de Saint-Cosme à La Riche (Indre-et-Loire) ;

Vu l'arrêté du 13 février 1951 classant parmi les monuments historiques le bâtiment du XIIe siècle, le croisillon sud du déambulatoire du prieuré de Saint-Cosme à La Riche (Indre-et-Loire) ;

Vu la demande de réalisation anticipée de diagnostic archéologique présentée par le Conseil général d'Indre-et-Loire, Place de la Préfecture, 37927 Tours Cedex 9 du 7 octobre 2013, relative au projet d'aménagement d'un verger au Prieuré Saint-Cosme à La Riche (Indre-et-Loire), reçue à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre, Service régional de l'archéologie, le 14 octobre 2013 ;

Considérant l'intérêt patrimonial du prieuré médiéval de Saint-Cosme (XIe-XVIIIe s.) et les récents acquis sur l'histoire de l'établissement ecclésiastique obtenus dans le cadre d'opérations préventives réalisées au sein du monument et sur ses abords (2007 et 2009), les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Est prescrit un diagnostic archéologique préalable à la réalisation du projet d'aménagement d'un verger au Prieuré Saint-Cosme portant sur les terrains sis en :

Région : CENTRE
Département : Indre-et-Loire
Commune : LA RICHE
Localisation : Prieuré Saint-Cosme
Cadastre : AM 332p et AM 249p
Emprise : 1 900 m²

Le diagnostic comprendra, outre une phase d'exploration des terrains, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera exécuté sur la base des prescriptions suivantes :

Objectif :

L'objectif est la détection des vestiges de toutes natures et de toutes périodes et la caractérisation des différentes séquences, phases et périodes d'occupation.

Principes méthodologiques :

Préalablement au démarrage sur le terrain de l'opération de diagnostic, le responsable scientifique prendra contact avec l'agent du Service régional de l'archéologie chargé du suivi de cette opération, afin d'établir un premier bilan de la documentation existante sur l'environnement géologique, historique et archéologique.

Le diagnostic sera réalisé sous forme de tranchées à la pelle mécanique ou de tous sondages appropriés sous la direction du responsable scientifique et selon ses directives. La pelle mécanique, travaillant en rétro-action, sera munie d'un godet à lame lisse d'une largeur de 2 m. Les tranchées devront représenter au moins 10 % de la surface du terrain à évaluer.

Lors de la mise au jour de vestiges archéologiques, le responsable scientifique effectuera les extensions de décapage nécessaires à leur compréhension. Il fera appel, en tant que de besoin, à la participation d'archéologues et spécialistes compétents selon la nature ou la période des vestiges concernés.

Les structures mises au jour devront être identifiées par tout moyen approprié (fouille partielle, etc.) afin de permettre leur caractérisation et leur datation. Elles devront faire l'objet de relevés graphiques et être localisées sur un plan. Leur cote d'apparition et l'épaisseur du décapage devront être indiquées. L'emprise du diagnostic ainsi que les limites des tranchées devront être géolocalisées précisément (en RGF93 ou Lambert 93) sur un fond cadastral à une échelle lisible.

Le responsable scientifique de l'opération informera régulièrement le Conservateur régional de l'archéologie de l'état d'avancement de l'opération. Il lui signalera immédiatement toute découverte de vestiges afin qu'un agent du Service régional de l'archéologie puisse si nécessaire se rendre sur place.

Le rapport de diagnostic comprendra tous les éléments prévus par l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic sera conservé par l'opérateur d'archéologie préventive le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic, avant d'être remis à l'Etat avec la documentation afférente à l'opération.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits, conformément à l'article L.523-14 du code du patrimoine.

Article 4 : La directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au Conseil général d'Indre-et-Loire et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap).

Fait à Orléans, le 25 OCT. 2013

Pour le préfet de région et par subdélégation,
le conservateur régional de l'archéologie

Copie certifiée conforme
à l'original



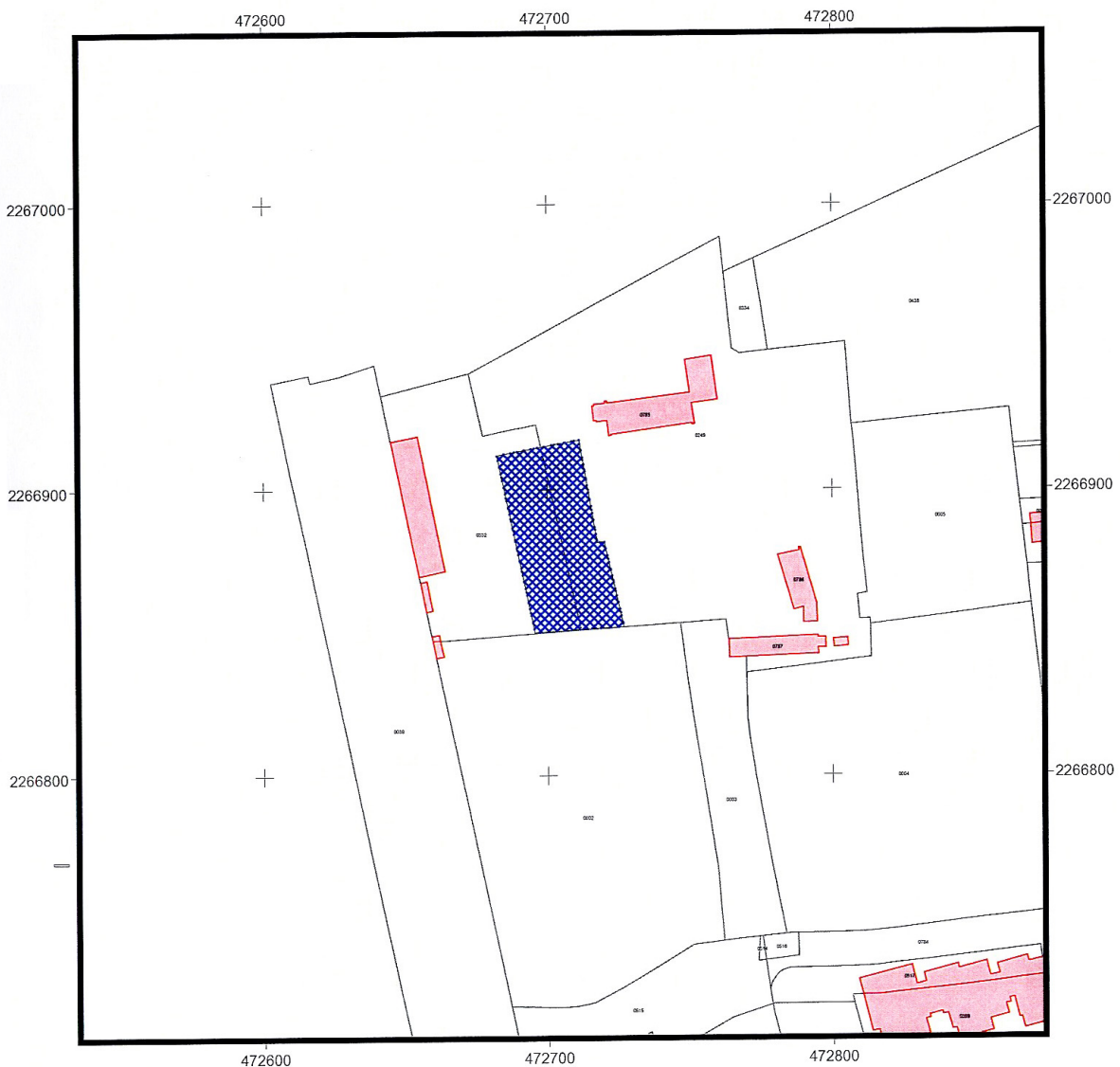
Laurent BOURGEAU

Destinataires :
Conseil général d'Indre-et-Loire
Inrap



Préfecture de la région
Centre
Direction régionale
des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie

LA RICHE (Indre-et-Loire) Projet d'aménagement d'un verger au Prieuré Saint-Cosme Plan annexé à l'arrêté n°13/0667 du 25 octobre 2013 portant prescription de diagnostic archéologique



1:2000

 Emprise objet de la prescription

OA n°0610392

Sources graphiques : cadastre.gouv.fr
©2012 Ministère du budget, des comptes
publics et de la fonction publique
"reproduction interdite"

D.R.A.C. / S.R.A. / V. Aubourg / édition de octobre 2013



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE

Direction régionale
des affaires culturelles



Service régional de l'archéologie

AFFAIRE SUIVIE PAR : AURÉLIE SCHNEIDER
TÉLÉPHONE : 02 38 78 85 34
COURRIEL : AURELIE.SCHNEIDER@CULTURE.GOUV.FR
RÉFÉRENCE : 13/AS/VC/577



Monsieur le Président
Conseil général d'Indre-et-Loire
Direction générale adjointe vivre ensemble
Direction de la Culture
Hôtel du département
Place de la Préfecture
37927 TOURS CEDEX 9

Orléans, le

21 NOV. 2013

OBJET : attribution d'un diagnostic archéologique.

REF. : demande anticipée de prescription

Département : Indre-et-Loire

Commune : LA RICHE

Localisation : Prieuré Saint-Cosme

Projet : aménagement d'un verger

Arrêté : n° 13/0667 du 25 octobre 2013

Monsieur le Président,

Conformément à l'article R.523-29 du code du patrimoine, je vous informe que le diagnostic relatif à l'opération rappelée ci-dessus en référence, sera confié au service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL), Hôtel du département, Place de la Préfecture, 37927 Tours cedex 9, le conseil général d'Indre-et-Loire ayant souhaité réaliser cette opération.

Cette décision peut être contestée devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la réception de la présente lettre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

Pour le préfet de région et par subdélégation,
le conservateur régional de l'archéologie

Laurent BOURGEAU

**PRIURE SAINT-COSME (LA RICHE – 37)
AMENAGEMENT DE NOUVEAUX JARDINS
INTERVENTION ARCHEOLOGIQUE PREALABLE
A LA REALISATION DU VERGER**

prescription de diagnostic n°13/0667

PROJET SCIENTIFIQUE D'INTERVENTION

*Bruno Dufaÿ
Conservateur du Patrimoine
Service de l'archéologie du Département d'Indre-et-Loire
04 octobre 2013*

Le projet d'aménagement de nouveaux jardins au prieuré Saint-Cosme est maintenant stabilisé. Le plan de l'aménagement projeté permet d'évaluer plus finement que l'esquisse ou l'avant-projet son impact archéologique.

Un diagnostic archéologique complémentaire à la fouille archéologique de 2009-2010 a été mené récemment (prescription 13/0353 du 14 juin 2013). Depuis, le projet d'aménagement a été précisé et il a été décidé d'implanter un verger à l'ouest de l'église et du cloître, au-delà de la limite du bâtiment fermant le cloître à l'ouest.

Le projet de verger prévoit l'implantation de 80 arbres dans des fosses d'un mètre cube régulièrement espacées sur une surface avoisinant 1900 m² (cf. plans joints). Le verger est situé à cheval sur les parcelles cadastrales AM 332 et AM 249.

Préalablement à cet aménagement, il convient de mettre en évidence et caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents sur la surface concernée par l'aménagement afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet.

Modalités d'exécution

Il est proposé d'ouvrir trois tranchées orientées est/ouest dans l'emprise du verger. Elles seront réalisées à l'aide d'une pelle mécanique 20T équipée d'un godet lisse. Compte tenu du calendrier de l'aménagement, il est prévu d'intervenir à la fin du mois de novembre 2013.

La tranchée centrale sera implantée dans l'axe de l'église, une autre sera réalisée au nord, la troisième au sud du verger.

L'orientation des tranchées selon un axe est / ouest répond à plusieurs objectifs :

- Vérifier la largeur du bâtiment fermant le cloître à l'ouest
- Évaluer la configuration du relief de l'île de Saint-Cosme vers l'ouest
- Compléter la coupe générale du site dans l'axe de l'église

Les tranchées permettront également d'évaluer le mode d'occupation du sol dans ce secteur de l'île avant et après la création du prieuré.

Enfin, la tranchée méridionale permettra peut-être d'observer la configuration de la berge du paléochenal de la Loire au sud de l'île.

En fonction des découvertes et selon les nécessités, des extensions aux tranchées pourront être pratiquées.

Moyens humains et techniques

L'équipe sera composée de 2 archéologues dont 1 anthropologue
Nombre de jours de pelle mécanique : 2 à 4 en fonction des besoins
Nombre de jours de géomètre topographe : 2 à 3 journées

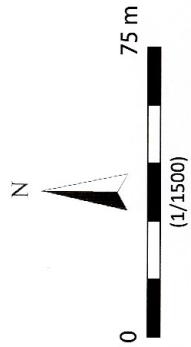
Prieuré Saint Cosme : projet de conception des jardins
Intervention archéologique préalable au niveau du verger

Emprise de la prescription de diagnostic n° 13/0353 du 14 juin 2013

Emprise de l'aménagement du verger

Emprise des opérations archéologiques antérieures à 2013
(diagnostic de 2006, fouille de 2009-2010, étude de bâti)

Cadastre (bâti / parcelles)





PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE

Orléans, le 29/04/2014

Direction régionale
des affaires culturelles

Service Archéologique
Département d'Indre-et-Loire
(sadi) - Hôtel du département
Place de la Préfecture
37 927 Tours cedex 9



Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par Aurélie
Schneider
Téléphone : 02.38.78.85.41
Télécopie : 02.38.78.12.95
14/AS/NB0323

ACCUSE DE RECEPTION

Comme suite à l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 13/0667 du 25/10/2013, j'accuse réception à la date du 21/10/2013 de votre projet de diagnostic archéologique n° - concernant le dossier :

Département : Indre-et-Loire

Commune : LA RICHE

Lieu-dit / Adresse : Prieuré Saint-Cosme

Je vous indique que ce projet est conforme à mes prescriptions et que j'ai pris bonne note des moyens proposés.

Pour le Préfet de région, et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie,

Laurent BOURGEAU.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE

Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté portant désignation du responsable scientifique
d'une opération d'archéologie préventive prescrite par
arrêté n° 13/0667 du 25 octobre 2013

LE PREFET DE LA REGION CENTRE
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

VU le Code du Patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 13/0667 en date du 25 octobre 2013

Service régional de l'archéologie

ARR-DESIG-RESP

N° DIAG - 14/0222

NB

ARRETE

Article 1er

Monsieur Bruno DUFAY, Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire (SADIL), Hôtel du département, Place de la Préfecture, à Tours cedex 9, est désigné comme responsable scientifique de l'opération de diagnostic archéologique,

concernant en région Centre

Département : Indre-et-Loire

Commune : **LA RICHE**

Localisation : Prieuré Saint-Cosme

Parcelles : AM 332p et AM 249p

N° Site : 37 195 029 op

Programme : 23 - Etablissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité :

Organisme de rattachement : Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL)

Article 2 - prescriptions générales

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier.

En vue de la publication du bilan scientifique régional, le responsable scientifique transmettra au Service régional de l'archéologie un résumé (12000 signes au maximum avec illustration éventuelle) de présentation des principaux résultats de l'opération.

Article 3 -

Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et à l'opérateur.

Destinataires : Intéressé, opérateur

Fait à Orléans,

29 AVR. 2014

Pour le Préfet de région, et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie,

Laurent BOURGÉAU

Direction régionale des affaires culturelles - 6 Rue de la Manufacture 45043 ORLEANS Cedex
Téléphone : 02 38 78 85 00 - Télécopie : 02 38 78 85 99
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Centre>

II.



DESCRIPTION DE L'OPÉRATION
ET DES RÉSULTATS

1. PRÉSENTATION

1.1. CIRCONSTANCES DES INTERVENTIONS

Le prieuré Saint-Cosme (La Riche), propriété du Conseil général d'Indre-et-Loire, fait l'objet d'un vaste programme de restructuration du site et de réfection des jardins. Cet ensemble est aujourd'hui très ruiné (**photo 1** et **planche 2 - les planches de format A3 se trouvent en fin de section à partir de la p. 111 et suiv.**), et le parti de présentation qui en est fait ne donne pas au visiteur la perception claire du fait qu'il se trouve dans un ancien monastère médiéval. En effet, le prieuré doit sa renommée touristique au fait que le poète Pierre de Ronsard en a été le prieur commendataire depuis 1565,

après son frère Charles, qu'il y est décédé en 1585 et qu'il est enterré dans l'église. C'est donc plutôt comme une « maison d'écrivain » que le site est appréhendé, et un jardin de roses. La mise en scène paysagère des ruines, qui date des années 1970, consiste en effet pour l'essentiel en massifs plantés de roses, chères à Ronsard. Leur géométrie ne tient que partiellement compte des anciens bâtiments, notamment au niveau de l'église dont il ne reste qu'une portion du chevet et le transept sud. En outre, d'importants remblais sont venus obérer les niveaux de circulation anciens.



Photo 1 : vue du prieuré avant les fouilles (2004). À gauche, le réfectoire, à droite, les ruines de l'église

Par ailleurs, cet ensemble n'a jamais fait l'objet d'études historiques et archéologiques approfondies. La relative modestie des ruines n'a pas attiré de nombreux commentateurs, plutôt intéressés par l'église qui conserve quelques morceaux de sculpture romane (Ranjard 1948 et 1955, Lelong 1977, Duret-Molines 2003).

Cette constatation, ainsi que la volonté du Conseil général d'Indre-et-Loire de réaliser un nouveau jardin qui mette en valeur toute l'épaisseur de l'histoire du site a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique en 2006, afin de vérifier si les vestiges des bâtiments enfouis sous le jardin étaient suffisamment bien conservés pour justifier une telle option. Les résultats se sont avérés très concluants, amenant même la découverte de bâtiments inédits (dont une église du tout début du 11^e siècle) (Dufaÿ *et al.* 2007).

Sur prescription du Service régional de l'Archéologie, le Conseil général d'Indre-et-Loire a réalisé des fouilles sur l'ensemble du prieuré. Elles ont été réalisées de juin 2009 à février 2010 sous la

direction de Bruno Dufaÿ (Dufaÿ, Gaultier, 2011 et en cours) ([photo 2](#)).

En 2012, un groupe de projet fut constitué pour la restructuration du site, piloté par Nathalie Delchambre, paysagiste, responsable du service des Espaces Verts au Conseil général d'Indre-et-Loire, et Bruno Marmiroli, architecte-paysagiste à l'Agence départementale d'Aide aux Collectivités locales (ADAC 37). Le travail de ce groupe conclut à la nécessaire extension du projet au-delà des limites de la prescription de fouille de 2009, afin de mieux insérer le prieuré *stricto sensu* dans son site ([figure 4](#)).

En particulier, toute la zone s'étendant à l'ouest du prieuré, entre les bâtiments claustraux et la voie de chemin de fer, fut alors concernée. Les deux principaux aménagements envisagés furent la création d'un verger au droit du cloître, et l'évocation d'un paléo-chenal de la Loire au sud-ouest du site (dans une prairie ayant servi de terrain de sport dans les dernières décennies du 20^e siècle). En effet, on le verra, un des apports importants des fouilles



Photo 2 : vue générale de la fouille de 2009-2010 (photo Cyb'Air Vision)

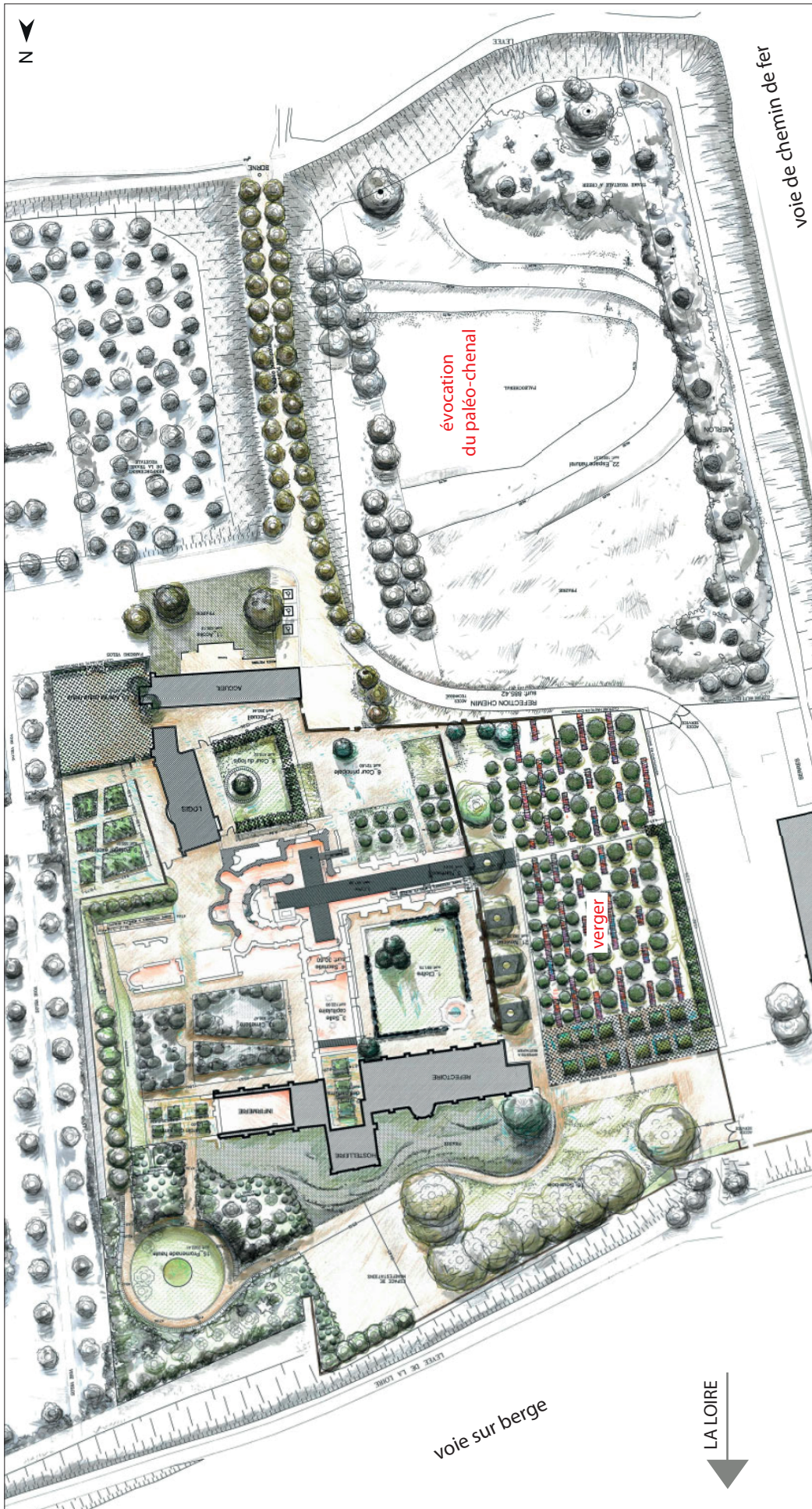


Fig. 4 : le projet d'aménagement de nouveaux jardins à Saint-Cosme (esquisse de Bruno Marmiroli, architecte-paysagiste, Agence départementale d'Aide aux Collectivités locales pour le Conseil général d'Indre-et-Loire)

de 2009-2010, d'un diagnostic au sud du prieuré en 2010 (ZAC de la « Cour des Artisans » ; Dufaÿ *et al.* 2010) et des diagnostics de 2013, fut la mise en évidence que le prieuré était, au Moyen-Âge, bâti sur une île de la Loire. Par ailleurs, des travaux de terrassement superficiels étaient décidés au nord du site, pour lesquels il fallait se prémunir de toute surprise archéologique.

Parallèlement aux travaux des jardins étaient décidée la restauration intérieure du logis du prieur, pour y installer une nouvelle muséographie dédiée à Ronsard. Un drainage périphérique extérieur (à l'ouest) et intérieur, ainsi que le décroûtage des murs, en étaient les impacts principaux.

Suivant l'avancement de l'élaboration du projet, le Service régional fut amené à prescrire deux opérations de diagnostic archéologique. La première (n°13/0353 du 14 juin 2013), concernait la zone nord du site et l'ancien terrain de sport, ainsi que la tranchée d'assainissement au pied de la façade ouest du logis du prieur. La seconde (n°13/0667 du 25 octobre 2013) concernait la zone de verger prévue à l'ouest du carré claustral. Le présent rapport rend compte de ces deux opérations (**figure 3 voir p. 14**).

1.2. OBJECTIFS ET MÉTHODE

L'opération correspondant à la prescription n°13/0353 s'est déroulée en deux tranches (**figure 3**). La première s'est déroulée du 17 au 21 juin 2013, dans l'enceinte du prieuré, avec l'ouverture de deux sondages au pied de la façade du logis du prieur, la façade ouest devant recevoir un nouveau système de caniveau et de drain des eaux de pluies (sondages n°61 et 62 ; **photos 3-4**). Ils ont été implantés dans les angles sud-ouest et nord-ouest du logis. Le pied de la façade, qui avait été en partie remblayé, a pu ainsi être observé, et les résultats ont complété l'étude du bâti menée pendant la fouille de 2009 par Julien Noblet (Noblet 2011).

Il est à noter qu'il intervient avant l'achèvement du rapport de la fouille de 2009-2010. En effet, faute de disponibilité du responsable d'opération (Bruno Dufaÿ), celui-ci a pris du retard. Toutefois, le travail a bien avancé et un certain nombre de résultats sont acquis, qui renouvellent ou complètent les observations du diagnostic de 2006. Le lecteur trouvera donc dans le présent rapport des éléments d'information et des illustrations issus de la fouille de 2009-2010, mais qui ne seront pas forcément argumentés dans le détail (par exemple pour les plans généraux phasés du site ou des reconstitutions en 3D). Il voudra donc bien nous pardonner ces lacunes, se rapporter à un premier bilan rapide publié (Dufaÿ, Gaultier 2011) et surtout s'en remettre au prochain rapport de fouille. L'exception est constituée par l'étude géomorphologique. En effet, on a regroupé dans le présent rapport (§ 2.1) l'ensemble des données concernant cette problématique, puisque l'essentiel des observations dans l'ancien terrain de sport concerne le paléo-chenal ; on n'y reviendra donc pas dans le rapport de fouille.



Photo 3 : le sondage n°61 à l'angle sud-ouest du logis du prieur



Photo 4 : la tranchée pour l'installation des réseaux et du drain devant la façade ouest du logis du prieur, après la réalisation des sondages n°61 et 62 (la maçonnerie apparente le long de la façade est un drain de la seconde moitié du 20^e siècle)

Puis deux sondages ont été ouverts au nord du réfectoire, sous forme de tranchées orientées nord-sud à partir du gouttereau nord, afin de vérifier la nature des remblais, présumés récents dans ce secteur (sondages n°63 et 64 ; **photos 5-6-7**).

Le sondage n°65, implanté au nord-ouest du réfectoire, avait pour but de confirmer ou d'infirmer la présence et la succession de bâtiments présents sur des plans anciens (**photos 8 et 30**).

La deuxième tranche a été effectuée les 1^{er} et 2 juillet 2013 avec l'ouverture de deux tranchées au sud-est du prieuré dans le but de mieux appréhender le paléo-chenal observé lors des opérations précédentes (sondages n°66 et 67).

Les sondages n°66 et 67 furent implantés dans l'ancien terrain de sport au sud-ouest du prieuré (**photo 9**). Ils ont permis des observations complémentaires sur le paléo-chenal de la Loire, grâce notamment à une étude confiée à Eymeric Morin¹, couplée avec une analyse palynologique réalisée par Sabrina Save et Christopher Batchelor².

¹ Prestation commandée à l'UMR 7324 CITERES - LAT, étude réalisée en collaboration avec le GeHCO de l'université de Tours (rapport joint en annexe). Merci également à Philippe Gardère (Inrap) et Jean-Baptiste Rigot (UMR 7324 CITERES – LAT) d'être passés sur le site et de nous avoir fait bénéficier de leurs observations.

² Société Amélie, rapport joint en annexe.

Photo 5 : les sondages le long de la façade nord du réfectoire ; au premier plan, le sondage n°64





Photo 6 : le sondage n°63 devant la façade nord du réfectoire



Photo 7 : le reprofilage du terrain devant la façade nord du réfectoire permet maintenant d'en apprécier toute l'ampleur (mars 2014)



Photo 8 : : le sondage n°65 au nord-ouest du réfectoire, à l'issue du décapage. L'édicule moderne disgracieux le long du pignon ouest du réfectoire a été détruit dans le cadre de la réfection des jardins



Photo 9 : ouverture de la tranchée du sondage n°66, dans le terrain de sport au sud-ouest du prieuré

L'opération correspondant à la prescription n°13/0667 a été réalisée du 25 au 28 novembre 2013, avec un complément le long du pignon ouest du réfectoire des moines réalisé les 14 et 15 avril 2014. Elle a consisté en l'ouverture de sept tranchées perpendiculaires à l'aile ouest du cloître (bâtiment dit « du noviciat » (T1 à T7 ; [photos 10 et 11](#)). Elles ont été complétées par le décapage superficiel de l'arase du gouttereau ouest du noviciat, avec un retour sur le pignon sud. Cela a permis d'établir définitivement le plan de ce bâtiment, dont le mur ouest n'était situé que par référence à un moignon de maçonnerie dépassant du sol. On a vérifié définitivement qu'il constituait bien l'angle nord-ouest du bâtiment.

L'ensemble des coupes et les élévations pertinentes a été relevé à l'échelle du 1/20^e et l'enregistrement des données (unités stratigraphiques, faits archéologiques, inventaire des photographies et de plans) a été reporté dans la base de données du Service de l'Archéologie du département d'Indre-et-Loire (voir section III). L'emprise des faits archéologiques et les plans ont été géoréférencés dans le S.I.G. du Conseil général d'Indre-et-Loire.



Photo 10 : : la tranchée T8 a découvert le sommet du mur gouttereau ouest de l'aile occidentale du carré claustral



Photo 11 : : les tranchées T3 (au premier plan) et T7 (en cours d'ouverture), à l'ouest de l'aile occidentale du carré claustral

1.3. RAPPEL HISTORIOGRAPHIQUE

Ce rappel sera ici succinct, et plus développé dans le rapport de fouille. Le lecteur pourra se reporter pour plus de détail à l'article de 2011 (Dufaÿ, Gaultier 2011), notamment pour les références

bibliographiques et aux sources écrites. Les paragraphes ci-dessous en constituent une version abrégée, où l'on a inclus quelques informations nouvelles tirées de la fouille de 2009-2010.

Les textes attestent la construction d'un monastère entre 1001 et 1022, par un chanoine de Saint-Martin, le trésorier Hervé de Buzançais. À cette époque, Saint-Cosme est le nom d'une île de la Loire, située en bordure de la rive gauche, à une demi-heure de marche en aval de la collégiale tourangelle (figure 5). À l'heure actuelle, le site de Saint-Cosme n'est plus une île. Il l'était encore du temps de Ronsard, qui l'évoque dans un poème de 1560, mais elle avait disparu dès la vue cavalière de Siette, datant de 1619³ ; elle n'est plus perceptible dans les documents planimétriques du 18^e siècle, les plus anciens qui nous soient conservés, même si des zones humides subsistent au sud du prieuré (figures 6-7-8). On le verra, ces mentions d'île correspondent à une réalité géographique, comme l'ont montré les études géomorphologiques.

Le toponyme est connu dès l'an 900. Dans un acte du 14 septembre, l'île est exclue de territoires que le chapitre de Saint-Martin concède à la *villa* de Martigny (à deux kilomètres de Saint-Cosme en aval sur la rive droite du fleuve). En effet, elle demeure sous gestion du cellérier de la collégiale, parce qu'il y a une pêcherie⁴. Il est improbable qu'il y ait eu un monastère à cette époque : on ne voit pas la collégiale Saint-Martin concéder l'un de ses prieurés à l'un de ses domaines, d'ailleurs parmi les plus petits.

Les fouilles de 2009-2010 ont permis de montrer que l'occupation de l'île, simple trace de fréquentation dans l'Antiquité, commence vraiment au 7^e siècle. Jusqu'au début du 11^e siècle, une occupation rurale est bien attestée, avec des fossés parcellaires, une multitude de trous de poteau et de probables fonds de cabane. Une tombe d'enfant, ainsi que deux adultes dans une réduction dans la première église du site, ont été découverts en 2009. L'enfant est daté par C14 de 690-780 cal AD (fourchette étroite à 68 % de probabilités) et les

ossements de la réduction de 910-970 (fourchette étroite à 68 %).

Le monastère d'Hervé de Buzançais était totalement inconnu avant les opérations de 2006 et 2009-2010. Bien que la fouille ait eu pour objectif principal de rechercher les niveaux du 12^e siècle, correspondant au bâti demeurant en élévation, pour caler les niveaux de circulation du futur jardin, des observations ont permis de préciser ses dispositions (planches 1 et 2). Le vestige le mieux connu maintenant est une petite église à une nef et abside semi-circulaire. Située à une vingtaine de mètres au sud-ouest, elle est distincte de l'église romane qui lui succède. À cette église étaient associés quelques bâtiments bien construits, en petit appareil, s'articulant sur une cour. Il est possible que la fondation de cet établissement soit due au chantier de reconstruction de la collégiale Saint-Martin à Tours, suite à un vaste incendie survenu en 994 ou 997, qui ravagea la ville de Tours. Dans ce cadre, on sait qu'un monastère de femmes jouxtant la collégiale fut déplacé.

Concédé par la suite au monastère de Marmoutier, à l'est de Tours, il fut repris en main par la collégiale Saint-Martin en 1092, qui le transforma en un prieuré en bonne et due forme. Il en découla la construction du monastère au plan canonique centré sur un carré claustral dont on peut voir les vestiges aujourd'hui. Un premier apogée a été atteint dans la deuxième moitié du 12^e siècle. Il apparaît dans les sources au travers de bulles papales de confirmation des privilèges du chapitre de Saint-Martin ou de mentions de bienfaiteurs. On note ainsi une « salve » de confirmations : Honorius II en 1129, Innocent II en 1131, Luce II en 1144, Alexandre III en 1170, qui reprend les précédentes.

L'église romane actuellement visible peut être attribuée au 12^e siècle sur la foi de critères stylistiques, qui n'ont pas été infirmés par la fouille. Les fouilles et les études de bâti réalisées ces dernières années ont permis de mieux cerner les phases de son évolution (planche 1). Dans un premier temps, une église à une nef fut édifiée. Puis une église à déambulatoire, chapelles rayonnantes et transept fut bâtie, englobant le chœur de cette église. C'est dans un troisième temps seulement

³ « Carte particulière de Tours » de R. Siette (Source BMT, fond ancien, C. p. a 208 [original BNF, Ge DD 2937 (1192)])

⁴ « *insula quae dicitur ad sanctum Cosmam* ». Actes de Robert Ier, n° 43. Robert a été abbé laïc de Saint-Martin de 888 à 922, date à laquelle il devint roi de France. C'est sous son abbatiat que l'acte a été passé. Voir Noizet 2003 : 222 et 231-232.

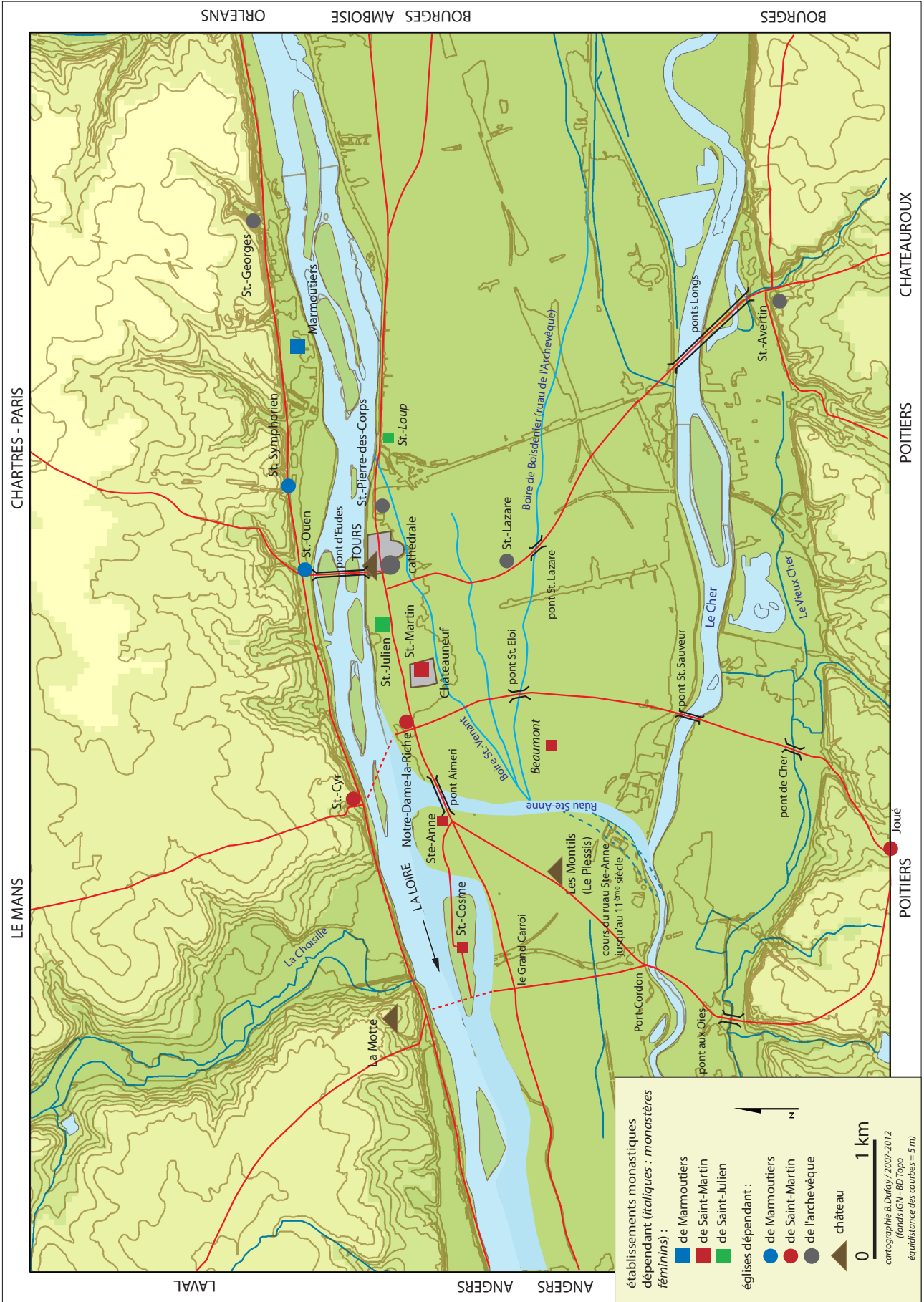


Fig. 5 : Tours et ses environs au 12^e siècle (carte B. Dufaÿ sur fond IGN)

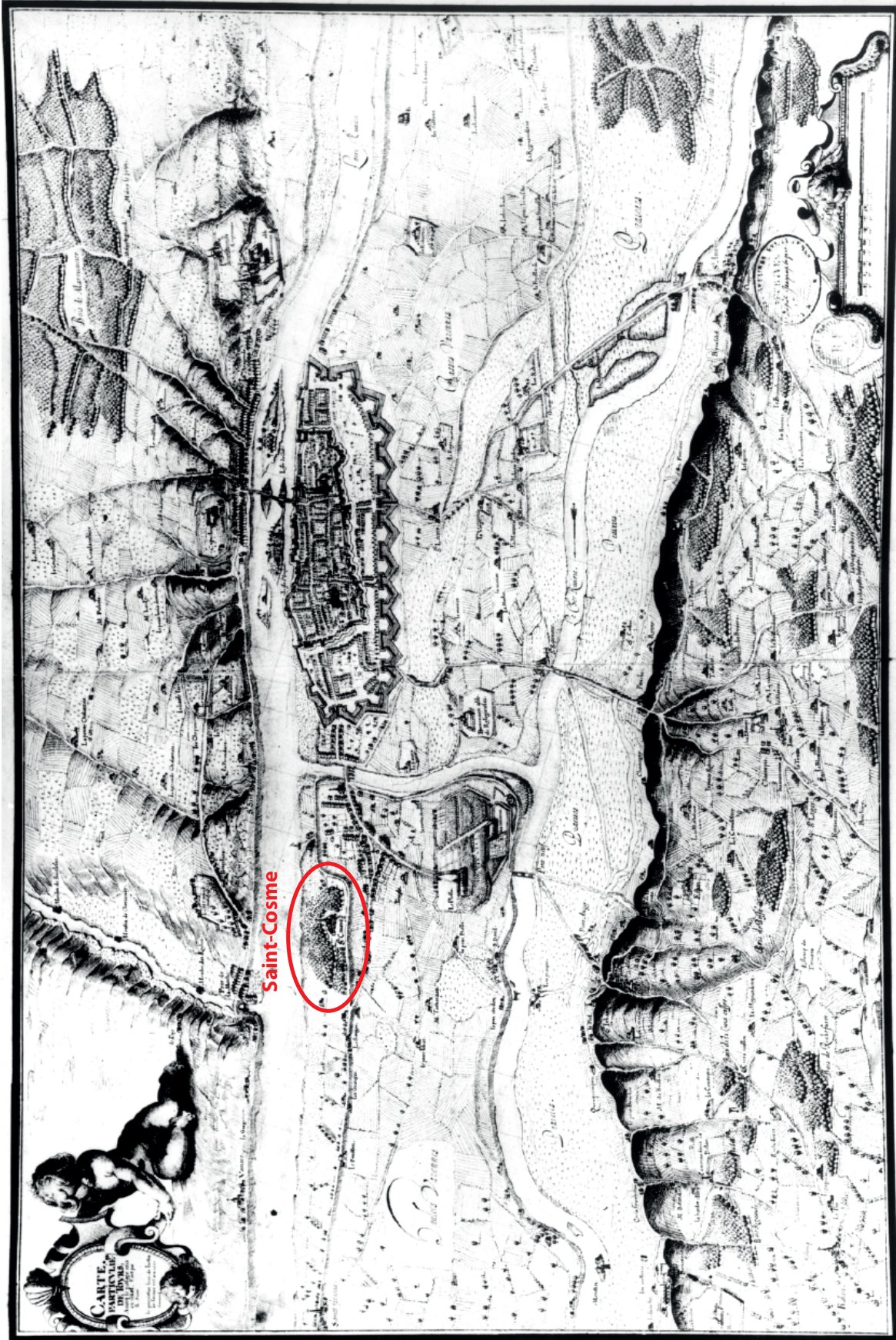


Fig. 6 : vue cavalière de Tours par R. Siette en 1619 (BMT, fond ancien, C. p. a 208 [original BNF, Ge DD 2937 (1192)])

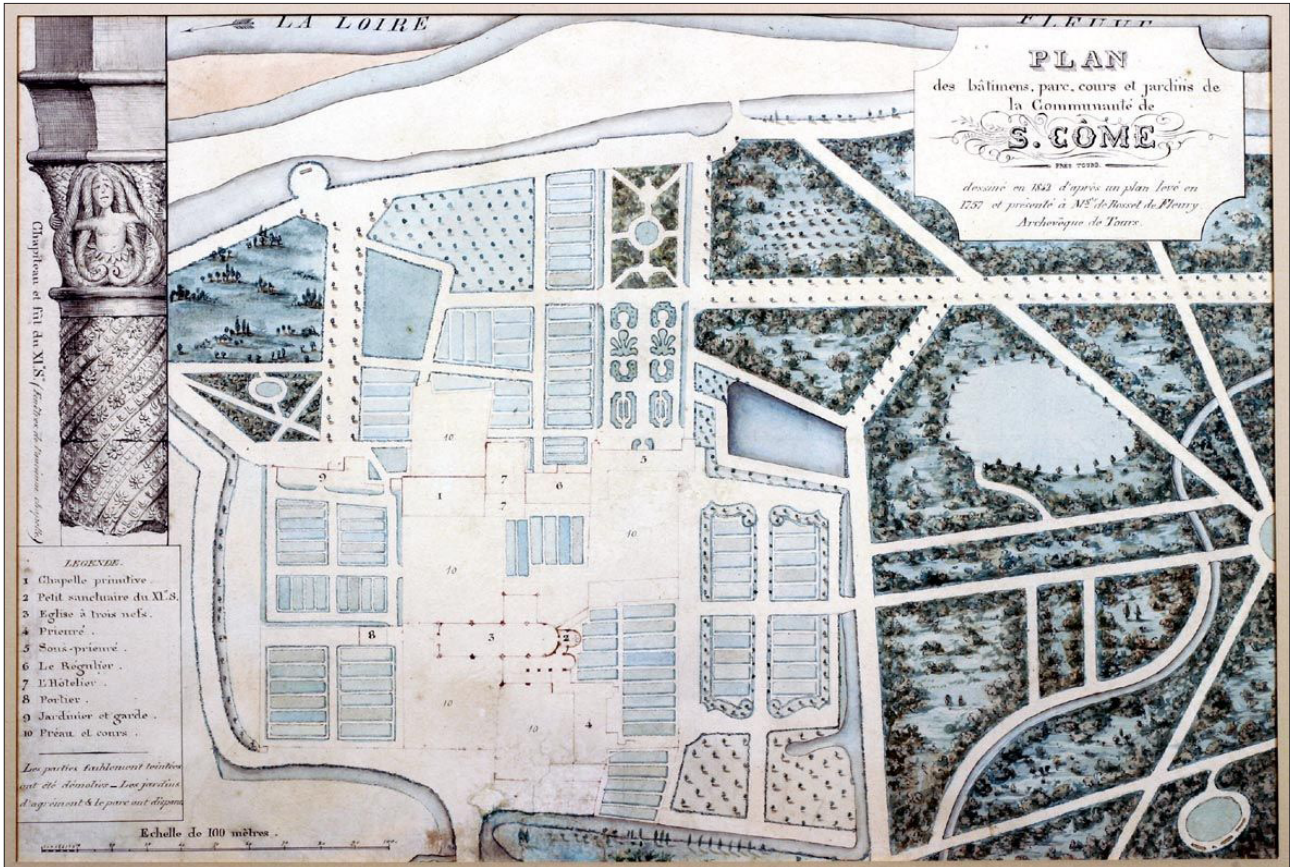


Fig. 7 : plan du domaine de Saint-Cosme en 1757 (copie du 19^e siècle conservée au prieuré Saint-Cosme)



Fig. 8 : plan du domaine de Saint-Cosme en 1784 (ADIL G. 524, partie centrale). La Loire et le Nord sont en haut

que le rond-point du chœur fut refait, tel que nous le voyons, avec son rythme de baies et ses chapiteaux sculptés, en même temps que la nef fut précédée d'un narthex. Le carré claustral fut achevé par la construction d'une aile occidentale, le voûtement de la salle capitulaire et la construction d'une galerie de cloître. Cette grande phase de travaux est peut-être à porter à l'initiative d'Henri. Ce très haut personnage (fils du roi Louis VI et frère du roi Louis VII) fut trésorier de la collégiale Saint-Martin de 1139 à 1149, ce qui correspond bien à la fourchette de datation attribuée aux chapiteaux (Duret-Molines 2003 : 338).

Nous ne sommes guère renseignés sur l'évolution du prieuré par la suite, et il faut attendre les 16-17^e siècles pour avoir des sources écrites un peu abondantes. Des mentions de bienfaiteur sont concentrées dans la deuxième moitié du 13^e siècle : est-ce un effet de source, ou cela correspond-il à une nouvelle expansion du monastère ? L'Obituaire de Saint-Cosme mentionne ainsi plusieurs donateurs, hauts personnages de l'entourage royal ou ecclésiastique de Tours : Richard, vicomte de Beaumont, Philippe III, fils de saint Louis, Jean de Preuilly, chanoine de la cathédrale, Geoffroy de la Bussière, archidiacre de Tours ou Étienne de la Haie, chantre de la collégiale Saint-Martin. Une seule mention est antérieure, celle de Barthélémy de Vendôme, qui fut doyen puis archevêque de Tours ; il mourut en 1206. Cette sollicitude ne semble pas s'être traduite par des constructions dans le prieuré.

L'archéologie montre plutôt une expansion nouvelle à partir du milieu du 14^e siècle, avec en particulier la construction d'un logis pour le prieur (où habita Ronsard par la suite), daté par dendrochronologie des années 1349-1352 (Noblet 2011 : 148-149), ainsi que l'extension de l'hôtellerie (doublement de sa superficie).

Enfin, on connaît une mention plus tardive : en 1449, Agnès Sorel a légué par testament cinquante livres au prieuré. Une tradition qui remonte au 17^e siècle attribue à Louis XI le financement de la reconstruction de l'église à la fin des années 1470, à l'époque où il avait fait du Plessis-lès-Tours, tout proche de Saint-Cosme, son séjour favori. Mais nous n'avons aucune preuve de la réalité de ce

financement. Ce qui est certain, c'est que l'église fut largement reconstruite à la fin du 15^e siècle dans le style gothique de l'époque.

Après avoir été saccagé par les Huguenots en 1563, le prieuré fut relevé par Pierre de Ronsard et « fortifié » : les murs de clôture furent renforcés, et un pont-levis édifié devant la porte d'entrée au sud de l'établissement. Il est encore florissant jusque dans les dernières décennies du 17^e siècle, sous les priorats successifs de deux Joachim de la Chétardie, entre les années 1635 et 1696. Il s'agissait de l'oncle et du neveu, acteurs influents de la Contre-Réforme catholique⁵.

Des travaux non négligeables furent réalisés : construction d'un nouveau logis au goût du jour avec des jardins à la française s'étendant jusqu'à la Loire (« sous-prieuré »), réaménagement de l'infirmerie et du logis du prieur dans les années 1660 ; dans l'église, jubé en 1617, puis en 1673 retable par le sculpteur Charpentier ; aménagement des bois alentours.

Puis, comme de très nombreux établissements monastiques, il périclita à l'époque moderne, victime tant de la crise des vocations contemplatives que de l'affaiblissement de la rente foncière. Au 18^e siècle, il était très appauvri et les bâtiments étaient en mauvais état, les jardins et les bois endommagés par des inondations sévères. La communauté fut obligée de vendre les coupes de futaie, et les bois sont de plus en plus grignotés par des parcelles cultivées et louées à des fermiers. En 1742, le prieuré fut supprimé et les moines regroupés à Saint-Martin. L'église et le cloître furent largement démolis, et les matériaux affectés à la construction du grand séminaire de Tours.

⁵ Joachim de la Chétardie, l'oncle, est né en 1604 ; il a été prieur avant 1639 jusqu'à sa mort vers 1690 ; il était simplement écuyer et frère, donc non ordonné prêtre. À sa mort, il lègue le bénéfice de Saint-Cosme à son neveu et filleul, prénommé aussi Joachim (né en 1636). Ce dernier, qui était prêtre, devint curé de Saint-Sulpice, à Paris, en 1696. Il échange alors le bénéfice de Saint-Cosme avec le curé qu'il remplace, l'abbé Baudrand. Il meurt en 1714, après avoir été notamment le confesseur de Madame de Maintenon (Baudet 1968). Ces deux Joachim ont été confondus en un seul dans les publications antérieures sur Saint-Cosme, y compris les nôtres.

Les bâtiments et jardins de Saint-Cosme furent saisis à la Révolution et vendus en 1792. La propriété fut par la suite morcelée en exploitations agricoles, qui subsistèrent pour certaines jusqu'aux bombardements alliés de 1944. Ceux-ci, qui visaient le pont de chemin de fer tout proche sur la Loire, ont sonné le glas définitif de l'occupation du site. Le département le récupéra en 1951 et, depuis, en a fait un lieu culturel dédié à l'art, la musique et la poésie, en souvenir de Ronsard.

La dimension funéraire des fouilles de 2009-2010 fut également importante : plus de 400 tombes furent fouillées, réparties en deux cimetières extérieurs et dans les bâtiments (**planche 2**). On a pu noter une évolution dans les pratiques funéraires. Aux 12-14^e siècles, les inhumations se font à l'extérieur des bâtiments, sauf dans le narthex de l'église. Le cimetière des moines est au nord de l'église, symétrique du carré claustral par

rapport à la salle capitulaire. Au sud de l'église se trouve un autre cimetière, dont le recrutement plus varié indique qu'il était davantage ouvert à l'extérieur. Au 15^e siècle, après condamnation des cimetières extérieurs par un remblai d'un mètre qui recouvre l'ensemble du site (pour se prémunir des inondations), les inhumations se poursuivent dans l'église, la salle capitulaire et le cloître. Des architectures funéraires diverses et des pots à encens ont été trouvés, et l'étude anthropologique en cours (Matthieu Gaultier) permettra d'acquérir des informations très intéressantes sur ce *corpus*. Il constituera une série de référence, car c'est pratiquement la totalité des inhumations du site qui aura été fouillée. Les opérations de diagnostic dont il va être question ci-dessous n'ont, en revanche, apporté aucune donnée funéraire nouvelle, ce qui confirme que la géographie des cimetières ne s'étendait pas au-delà de l'enclos monastique.

2. LES RÉSULTATS

2.1. À LA RECHERCHE DE L'ÎLE DE SAINT-COSME

Les paragraphes qui suivent récapitulent les résultats des diverses opérations qui, depuis 2009, ont permis de documenter l'existence et l'évolution du paléochenal de la Loire qui s'étendait au sud du site du prieuré Saint-Cosme, faisant de celui-ci une île.

La première mention de Saint-Cosme, en 900, décrit en effet les lieux comme une île, on l'a vu. Cette île est encore mentionnée par Ronsard en 1560, mais elle a disparu des plans postérieurs, dès la vue cavalière de Siette, datant de 1619. S'agissait-il d'une réalité, d'un *topos* littéraire ou hagiographique, d'une habitude de langage⁶, ou d'une approximation géographique ?

⁶ Ainsi, alors qu'elle avait certainement disparu, un texte de 1782 indique que « l'an 1742 Monseigneur Louis de Rastignac (...) a fait démolir une des plus belles et anciennes églises [de Tours], appelée Saint-Cosme et située dans son île » (*Journal d'un habitant de Tours au XVIIIe siècle*, BSAT 10, 1895 : 154).

Pour répondre à cette question, un programme de carottages à fin d'analyses géomorphologiques a été mis en place, avec un co-financement du LAT (UMR 7324 CITERES). Il a été confié à Jean-Jacques Macaire (Laboratoire GÉHCO de l'université de Tours). Ces carottages ont été réalisés non seulement dans l'emprise du prieuré, mais aussi plus au sud, lors d'un diagnostic archéologique sur la future ZAC « La Cour des Artisans » (Dufaÿ *et al.* 2010). Ces données ont été synthétisées avec les données archéologiques (Riou 2011). Elles l'ont aussi été, dans un cadre géographique plus large, lors d'un mémoire de Master 2 de l'université de Tours (Choplin 2011) et d'un article récent sur la plaine alluviale de Tours (Morin *et al.* 2013). Enfin, elles ont été largement complétées par l'analyse par Eymeric Morin des deux sondages n°66 et 67 réalisés en juillet 2013, dans le cadre d'une commande passée par le Sadil au LAT (reproduit en [annexe 2](#)).

2.1.1. Étude du transect carotté

Le transect concerné par les carottages part de la levée sur la Loire, au nord du site, jusque 380 mètres plus au sud ([planches 3-4 et 5](#), [photo 12](#) et [annexe 1](#)). Il est perpendiculaire au fleuve et devait prendre en écharpe l'île présumée. Six logs ont été réalisés dans l'enceinte du prieuré, et deux au fond des tranchées du diagnostic de la « Cour des Artisans ». Les informations lithologiques fournies par ces carottages ont été combinées à trois datations OSL et à des observations archéologiques, ce qui a permis d'affiner la restitution. Ce sont en tout vingt-deux points qui ont ainsi été retenus. Ces points ne sont pas tous alignés, mais leur position

a été rabattue sur un axe de projection, indiqué en pointillés rouges sur la [planche 3](#), afin d'obtenir des coupes cohérentes.

D'une profondeur de six à huit mètres, les carottages ont atteint le substrat dans la partie centrale du transect (calcaire sableux du Turonien supérieur ou du Sénonien), à des altitudes diverses entre 39 et 41,30 m NGF (logs PSC 2, 6, 7 et 8, correspondant respectivement aux points n°14, 18, 16 et 17) (en vert sur les [planches 4-5-6](#)).

Au-dessus se trouve un épais dépôt sablo-graveleux, qui correspond à une accrétion de matériaux mobilisés par une haute énergie sur



Photo 12 : carottage dans une des tranchées de la ZAC « La Cour des Artisans » en 2010, par l'équipe de Jean-Jacques Macaire (GÉHCO, université de Tours)

la surface irrégulière du substrat (phase 1, en jaune sur les **planches 4-5-6**). Cette accumulation témoigne d'un cours d'eau à style en tresse. Une datation OSL, réalisée dans la partie supérieure de cette unité stratigraphique (log PSC5 = point n°21), a montré que ce processus s'était achevé peu après 3 200 avant J.-C. (5,16 BP ± 0,28 ka). Puis, le régime hydrologique ayant changé, la Loire a incisé dans le dépôt sablo-graveleux un chenal profond, pratiquement jusqu'au substrat⁷. Parallèlement, elle a déposé des sédiments sableux peu épais dans sa plaine alluviale (phase 2, en orange sur les **planches 4-5-6**). À partir d'une barre sédimentaire, sans doute un peu plus résistante et développée que d'autres, s'est créée une île, en lien avec une végétalisation. L'existence de cette île s'est vue aussi confirmée par les analyses du toit des alluvions de la plaine de la Loire par Eymeric Morin (Morin *et al.* 2013 ; cf. **figure 9**).

⁷ Dans son rapport, Eymeric Morin (p. 15), met en doute cette incision, proposée par Jean-Jacques Macaire. Toutefois, on ne voit pas quel autre processus pourrait expliquer la présence des sédiments des accrétions n°1 et 2 dans le carottage PSC 8 (= point n°17) jusqu'à la cote profonde de 39,50 m NGF.

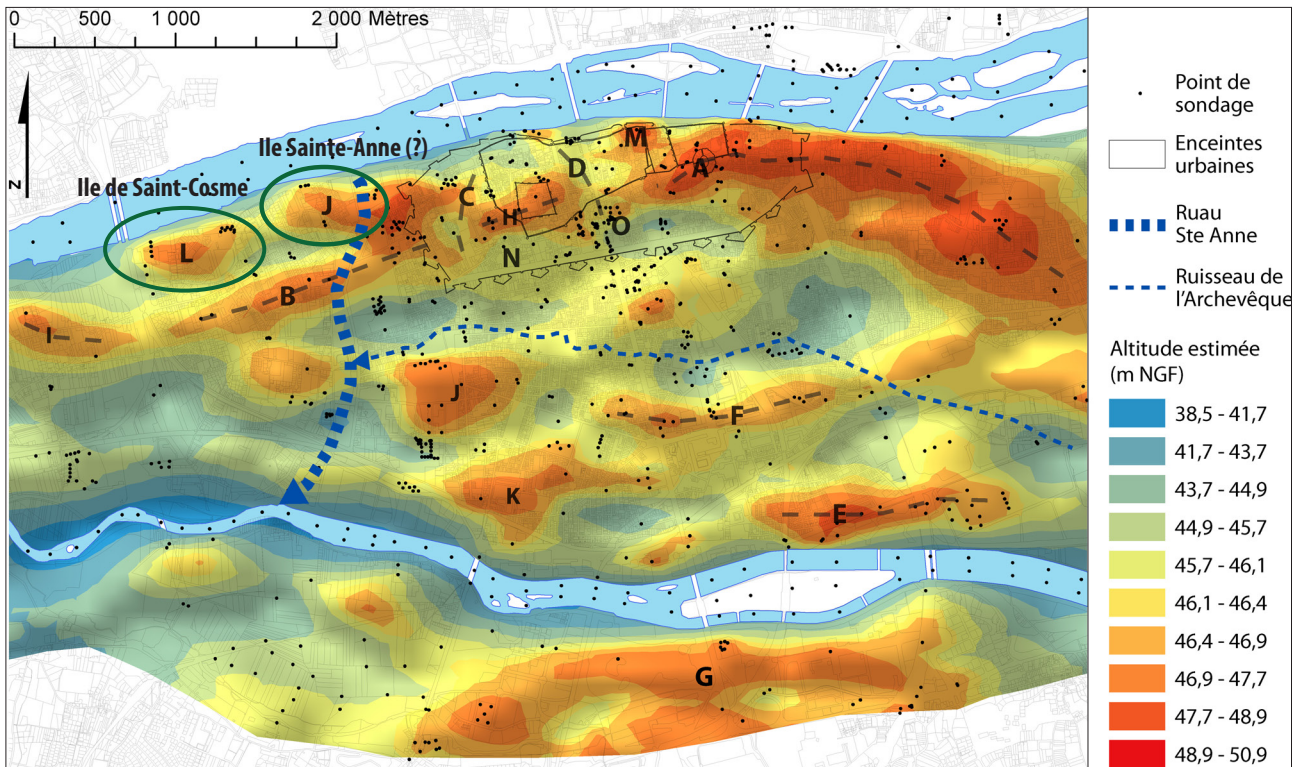


Fig. 9 : modèle géostatistique d'altitude du toit des alluvions de la plaine alluviale de Tours. (R^2 : 0,72 ; erreur moyenne : 0,010 ; moyenne des écarts entre les valeurs d'altitude mesurées et estimées : 0,92 m) (source : Morin *et al.* 2013 : fig. 6). L'île de Saint-Cosme apparaît en L, et la probable île Sainte-Anne en J

Le processus de comblement de ce chenal profond démarre dans l'Antiquité, au plus tôt dans le courant du 2^e siècle après J.-C. (phase 2). En effet, des limons bruns de débordement, correspondant à ceux qui engorgent le chenal, sont venus recouvrir deux sépultures à incinération antiques découvertes lors du diagnostic de la « Cour des Artisans » (accrétion n°1, phase 3, cf. point n°22). La typologie des urnes en verre contenant les restes des crémations permet de les attribuer aux environs de 100-125 (Gaultier, Laforest 2013). Le démarrage de ce processus d'alluvionnement aux 1-2^e siècles a été observé aussi sur la berge du chenal principal de la Loire, qui se décale vers le nord, au site des « Dames Blanches », situé sur la même rive à 1,4 km en amont (Gardère *in* Fouillet 2011 : vol. 3, 63-64).

Une datation OSL dans la partie supérieure de cette séquence sédimentaire (accrétion n°2, phase 4, cf. PSC6 = point n°18) indique le milieu du 12^e siècle (0,80 BP ± 0,04 ka). À cette date, le chenal paraît largement sédimenté. C'est le résultat d'une accélération de l'accrétion depuis l'Antiquité (accrétions n°1 et 2) : éléments de plus haute énergie présents de plus en plus dans les sables et limons, séquences alternées de sables et de limons renvoyant à des crues, dépôt final d'1,15 mètres de limon en une trentaine d'années, de 1120 à 1150 environ (à ± 40 ans) (accrétion n°2, phase 4).

Le monastère de Saint-Cosme a été construit au début du 11^e siècle sur le sommet d'une première grande phase de cette accrétion sédimentaire d'époque historique, qui devait être hors d'eau (accrétion n°1, phase 3, en brun sur les **planches 4-5-6**). Comme on vient de le dire, les apports s'amplifièrent jusqu'au 15^e siècle. Dans un premier temps, ils ne semblent pas avoir touché l'intérieur du monastère, car aucune figure d'inondation n'a été retrouvée dans les stratigraphies de ces époques. Un seul point d'observation, juste au nord du bâtiment qui s'avance le plus au nord (le « garage à bateaux », PSC3 = point n°2) a montré que les limons de crue avaient dû parfois lécher les constructions.

Toutefois, la menace grandissant, les moines remblayèrent dans le courant du 15^e siècle l'ensemble du monastère d'environ un mètre, dans

les parties les plus menacées, du côté de la Loire principalement (accrétion n°3, phase 5, en rose et en noir sur les **planches 4-5-6**). Cette mesure fut efficace, car nous n'avons pas non plus retrouvé trace d'une stratigraphie évoquant des inondations à l'intérieur du monastère. Cet épisode doit être mis en relation avec les fortes crues du 15^e siècle dans le secteur (Dion 1961, Boisseuil 1992), ainsi qu'avec la construction d'une digue sur la rive sud du chenal, afin de protéger le village de La Riche⁸.

Aux 17^e-18^e siècles, le chenal latéral a disparu (**planches 4-5-6**, accrétion n°4, phase 6), seules subsistent au sud du prieuré des zones humides, drainées par un fossé qui enserré la propriété et alimente une pisciculture ; un pont sur le chemin d'accès au prieuré figure sur un plan de 1784 (**figure 8**). De l'autre côté, depuis au moins le 11^e siècle (**planche 6**, phase 3), la rive de la Loire a reculé vers le nord, ce qui permit d'installer un jardin à la française devant le bâtiment dit du « sous-prieuré », au début du 17^e siècle. Cette « tendance générale du système de la Loire à rejoindre le nord de la plaine alluviale » a été reconnue également à Tours lors d'une fouille à l'emplacement de la clinique des Dames Blanches, où elle débute entre le 4^e et le 9^e siècle (Gardère *in* Fouillet 2011 : vol. 3, 65). Ce déplacement vers le nord a aussi été noté lors d'une étude archéologique récente sur les ponts de Tours (Hirn 2013 : 28).

⁸ La digue de La Riche est attribuée par la tradition à Louis XI (ou le fait qu'il aurait fait rehausser une levée existante, cf. Couderc 1987 : 649). Cela peut se concevoir dans la mesure où il résida très souvent au château du Plessis, à moins de 500 mètres de là au sud-est (château attesté en 1143, reconstruit par le roi). Elle est mentionnée en 1568 sous le nom de « *levée du bois de Saint-Cosme* » (ADIL G519 ; Guilbaud 2004 : 10). Des travaux récents sur cette digue en auraient permis une expertise, mais elle n'a pas été possible car les dossiers n'ont pas pu être suivis par le Service régional de l'Archéologie (remodelage de la digue en 2005 au niveau du prieuré, destruction pure et simple d'une partie pour réaliser un parking près de la poste centrale en 2010) ; il en reste actuellement fort peu (cf. **figure 9**).

2.1.2. Étude des sondages n°66 et 67 de 2013

Les observations présentées ci-dessus ont été complétées par l'observation des coupes des sondages n°66 et 67, réalisés en juillet 2013 (**planche 7**). Ces tranchées mesuraient environ 1,40 m de profondeur, avec quelques sondages à 2,50 ou 3 m. La tranchée composant le sondage n°66 a été implantée dans l'axe des carottages PSC7 (= point n°16) et PSC8 (= point n°17), afin de pouvoir corréliser les deux jeux de données (**planche 3**). Par chance, cette partie du terrain était moins perturbée que dans la tranchée n°67. Couplées avec l'étude palynologique, les observations ont permis de découvrir la rive droite du paléo-chenal et de retracer plus finement l'histoire de son comblement tardif.

Quinze fenêtres d'observation sur les séquences sédimentaires ont été retenues, situées à des altitudes comprises entre 43,20 m et 47 m NGF (**planches 8 et 10**). Il s'agit de sections des bords des tranchées, donc perpendiculaires au paléo-chenal. Deux coupes ont été observées à la faveur de bermes disposées selon une orientation est-ouest, dans l'axe général du tracé du paléo-chenal. Vingt échantillons ont été prélevés : dix-sept dans les alluvions, trois dans les dépôts anthropiques. Ils seront datés par OSL (en attente). En parallèle, des analyses granulométriques (tamisage en voie humide et sèche) ont été réalisées sur ces mêmes échantillons au Laboratoire GeHCO, Université de Tours, afin de préciser le contexte hydrodynamique de mise en place des dépôts et de faciliter leur classification.

En partant de la surface, un à deux mètres de la stratigraphie, selon les secteurs, sont des niveaux anthropiques postérieurs au 17^e siècle, à en juger par le mobilier qu'ils contiennent (en marron sur les **planches 7-8-10**). Sous les niveaux de terre végétale et de remblai du 20^e siècle (aménagement du terrain de sport, étalement des déblais de la fouille de 2009-2010), l'ensemble du secteur est perturbé par des terrassements et un grand nombre de larges fosses à fond généralement plat. Il est probable qu'il s'agisse de fosses d'extraction de sable, liées aux constructions du hameau s'installant dans les

ruines du prieuré, mais aussi à la construction de la voie de chemin de fer qui borde la parcelle. On ne peut exclure enfin que quelques-unes de ces fosses soient des trous de bombe liés au bombardement de juin 1944⁹. Dans la partie sud du sondage n°67, une importante décharge sauvage a été découverte, contenant notamment des traces d'hydrocarbures ; elle vient détruire toute la stratigraphie observable.

Les couches sous-jacentes sont des dépôts naturels liés au paléo-chenal (en jaune sur la **planche 7** et en beige et ocre sur les **planches 8 et 10**). La confrontation des données de terrain et des données analytiques indique la présence de deux ensembles morpho-sédimentaires distincts : un ensemble sablo-graveleux relativement homogène sous-jacent (surtout atteint dans la tranchée n°66 ; cf. § 4.1.1 du rapport d'Eymeric Morin) et un ensemble sableux à sablo-argileux présentant lui-même deux types de faciès (*ibid.* § 4.2.2) (**planches 8 et 10**). L'un est composé de sables propres moyens à grossiers (FS1), et l'autre de sables fins à moyens, souvent entrecoupés de lits stulto-argileux brunâtres à grisâtres (FS2). S'ils sont parfois entremêlés, on note tout de même que, plus les comblements sont proches de la surface, plus leur granulométrie est fine et plus ils sont argileux. Cela signale donc une hydrodynamique qui va diminuant au cours des âges, ce qui est dans la logique d'un processus de comblement par des crues successives.

Dans le détail, ce comblement fut bien sûr irrégulier, et l'examen des coupes permet de déceler des mouvements de bancs de sable, des déblaiements partiels. L'observation du pendage des sédiments permet de détecter des micro-chenaux dans l'accrétion n°3, la dernière à avoir connu un certain hydrodynamisme ; il pourrait s'agir de la trace de boires temporaires pendant des périodes de crues (**planches 8 à 10**).

⁹ Ce bombardement visait le pont de chemin de fer sur la Loire qui passe juste à l'ouest du prieuré, un peu en amont du pont antique évoqué plus haut. Il fut le fait des Alliés qui souhaitaient couper les voies de retraites aux Allemands présents dans le sud-ouest du pays.

On peut toutefois synthétiser cette évolution en proposant que le paléo-chenal s'encombre peu à peu de bancs de sables, qui peuvent se transformer en îlots, comme nous en avons déjà eu l'intuition lors du diagnostic de 2010 sur la ZAC de « La Cour des Artisans » (Dufaÿ *et al.* 2010 : 17-18). Sur le transect étudié, une émergence de ce type apparaît dès le 12^e ou le 13^e siècle (phase 4, accrétion n°2), divisant le paléo-chenal en deux bras inégaux, le plus petit et le plus dynamique se trouvant le plus près du monastère. Avec l'endiguement du 15^e siècle et l'ensablement progressif (phase 5, accrétion n°3), ces deux bras finirent par devenir équivalents (au moins en largeur), puis se comblèrent progressivement. Il est loisible d'imaginer que ce processus ne fut pas unique et que d'autres bancs ou îlots ont parsemé le paléo-chenal.

Cette morphologie est très proche de celle observée dans les larges chenaux secondaires actuels en Loire moyenne : le chenal est entièrement en eau durant les crues, tandis que, durant les périodes d'étiages, ne subsistent que quelques thalwegs aux écoulements pérennes sillonnant entre des barres sédimentaires émergées. Les observations réalisées dans les tranchées ne traduisent pas le colmatage d'un chenal abandonné par des matériaux fins et/ou organiques. On peut supposer qu'il s'agit plutôt d'un remplissage alluvial mis en place dans des conditions hydrodynamiques contrastées (moyenne-faible à haute énergie), mais légèrement décroissantes aux périodes les plus récentes (moyenne à faible énergie).

L'anthropisation des couches ne commence vraiment qu'à partir de la toute fin de l'accrétion n°3 (phase 5), et surtout pendant l'accrétion n°4 (phase 6), c'est-à-dire le comblement ultime du paléo-chenal (couches hachurées sur les [planches 8 et 10](#)). Cette anthropisation se manifeste par des éléments grossiers siliceux ou calcaires principalement, et quelques charbons de bois. Des traces de pénétration par des racines épaisses (arbres ou arbustes) ont été fréquemment observées dans ces couches, ce qui correspond bien à des terrains exondés fréquemment ou définitivement. On est alors dans la fourchette chronologique des 15^e-17^e siècles.

L'analyse palynologique n'a apporté des données que sur cette phase récente. Elle s'est avérée en effet décevante. Il était prévisible que, dans les couches sableuses du chenal, peu propices à la conservation des pollens, le résultat serait médiocre. De fait, sur quatorze prélèvements envoyés en laboratoire, six seulement contenaient suffisamment de pollens.

Parmi ceux-ci, les assemblages des prélèvements 4, 9 (sondage n°67, US 220 et 198) et 19 (sondage n°66, US 238) étaient fortement dominés par *Pinus* (pin) et/ou *Lactuceae* (famille des pissenlits), deux *taxa* bien connus pour leur grande résistance aux processus de décomposition. Ces assemblages semblaient donc nettement biaisés, d'autant que les grains de pollen non identifiables y étaient nombreux. Ces prélèvements appartiennent tous à la phase de terrassements des 18^e-20^e siècles, et ne nous renseignent de toute façon pas sur la végétation des abords du paléo-chenal, comblé à cette époque.

En définitive, trois prélèvements (8, 39 et 40) seulement ont pu faire l'objet de comptages tant soit peu pertinent (mais tout de même partiels). Le prélèvement n°8 (tranchée 67, US 204) appartient au même contexte stratigraphique récent que les trois prélèvements évoqués ci-dessus. Les deux autres proviennent du comblement terminal du bras nord du paléo-chenal, donc à un moment où il n'était plus guère en eau, mais pouvait constituer une zone résiduelle humide, à partir du 17^e siècle (phase 6, accrétion n°4, tranchée n°66, US 270 et 271). Leur assemblage s'est révélé très similaire.

Dans un paysage ouvert, les arbres dominants sont le hêtre, le chêne, le noyer et le pin. Les arbustes sont représentés par le noisetier et la callune commune (grande bruyère). Le spectre des herbacées renvoie à la présence proche de cultures céréalières (avec leur cortège d'adventices) et de terrains anthropisés. Cela montre bien que, à cette époque, le « bois de Saint-Cosme » devait être résiduel.

Sur la vue de Siette en 1619, il semble couvrir encore peu ou prou la totalité de la surface ancienne de l'île ([figure 6](#)). En juin 1639, le prieur Joachim de la Chétardie se lamente du fait que le « *domaine dudit prieuré de Saint-Cosme qui souloit contenir*

cinquante arpents ou environ en terre et bois à présent ne peut contenir environ que trente arpents, attendu que la rivière de Loire a ruiné comme elle le fait de jour à autre les terres dudit domaine » ; encore en 1692, il dit que son bois est détruit par la Loire, « qui le mine et le diminue tous les ans notablement » (AD37, G 506 ; Guilbaud 2004 : 9-10). Au 18^e siècle, il n'apparaît plus que comme une « réserve » dans les textes, zone qui est plutôt un parc forestier avec de grandes allées, située à l'est du prieuré, tandis qu'à l'ouest il a disparu avant 1730,

remplacé par des labours ; il disparaît totalement en 1786 au profit de cultures maraîchères, qui sont toujours la spécialité du secteur (Guilbaud 2004 : 15, 18 – AD37, G 158, G 501).

Les *taxa* de milieux humides sont minoritaires mais bien présents, contrairement à ceux des milieux proprement aquatiques, totalement absents. Ils sont matérialisés par le bouleau et l'aulne, les laïches (sortes de petits roseaux) et les renoncules. Le paléo-chenal ne se survit plus que comme une zone humide plus ou moins inondable.

2.1.3. Topographie de l'île de Saint-Cosme et de ses environs

Confirmation est donc faite qu'en 900, il y avait bien une île à cet endroit, même si son processus de rattachement à la berge par comblement du chenal latéral était commencé depuis plusieurs siècles. Du temps de Ronsard, ce comblement était en voie d'achèvement, mais le chenal était toujours perceptible, au moins en eau lors des hautes eaux. Il était du reste encore suffisamment actif un siècle plus tôt pour qu'une digue fût jugée nécessaire et construite sur sa rive sud.

Les contours de l'île à la fin du Moyen-Âge sont assez faciles à déterminer par l'examen du cadastre « napoléonien ». En effet, la digue y est parfaitement représentée même si, en revanche, le chenal dont elle garantissait des débordements n'existe plus, ni le ruau Saint-Anne, asséché en 1774 ([figure 10](#)). On admettra que cette levée suivait la rive gauche de ce bras de Loire, maintenant disparu. Elle présente un parcours à peu près régulier, sauf par deux fois au sud de l'île, où elle accuse des courbes marquées. La courbe la plus à l'est correspond à l'emplacement de l'îlot détecté dans le paléo-chenal lors des transects du terrain de sport (sondages n°66 et 67) ([planche 3](#)). Cela permet de dessiner un bras qui diverge vers le sud en enveloppant l'îlot. On peut donc interpréter le deuxième coude, plus à l'ouest, comme la trace de la présence d'un autre îlot. Il correspondrait au passage de l'axe de circulation nord-sud hérité du pont antique sur la Loire (*cf.* ci-dessous), en permettant l'établissement de gués. Pour situer la rive droite, on a admis que, à part la zone des îlots, la largeur du paléo-chenal était à peu

près constante. La fossilisation de certaines rives peut être indiquée par des portions de parcellaire particulièrement contournées (en bleu sur la [figure 10](#)).

La rive nord de l'île a été dessinée plus rectiligne que celle qui est visible depuis le 19^e siècle : la partie de terre curviligne qui s'avance dans le fleuve, juste au droit du monastère, est sans doute un gain de rive limité acquis au cours des âges, comme cela fut le cas à Tours en face de Saint-Martin. Actuellement, ce gain de rive est traversé par la voie sur berge ([figures 10-11-12](#)).

À partir de là, l'analyse régressive, appuyée sur les observations faites sur le transect, permet de remonter jusqu'à l'Antiquité ([figure 13](#)). On a maintenu le principe d'une largeur globalement constante du chenal sur toute sa longueur, et considéré que la forme générale de l'île n'avait pas substantiellement changé. On a d'autre part ajouté une autre île, en amont, au débouché du ruau Saint-Anne (appelée donc « île Sainte-Anne » par commodité, car elle n'est mentionnée dans aucune source). Cette île probable se lit dans le parcellaire de la confluence entre le ruau et la Loire, côté aval, avec un chemin courbe qui pourrait bien être un ancien chemin de berge. Son existence est confirmée par la modélisation de l'altitude du toit des alluvions par Eymeric Morin (Morin *et al.* 2013 : 378-379) ([figure 9](#)). Elle dut se rattacher à la rive dans le courant du Moyen-Âge, sans doute avant le développement du village de Sainte-Anne et de son prieuré dépendant de Saint-Cosme, qui s'étendirent

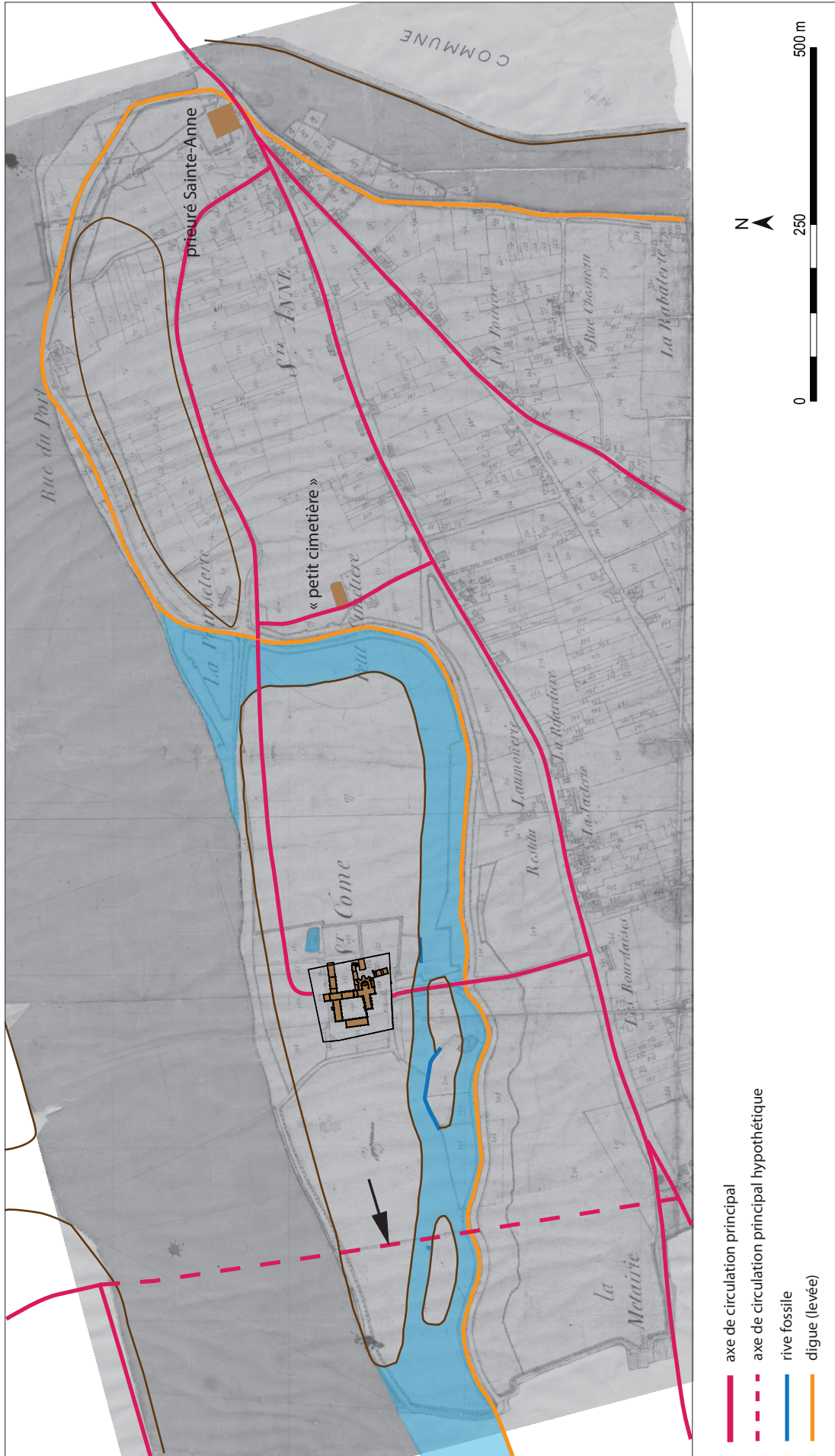


Fig. 10 : sur le cadastre « napoléonien » se lit parfaitement la digue présumée du 15^e siècle (en orange). Quelques limites parcellaires indiquent des rives fossiles au sud de l'île (en bleu). La flèche indique la limite parcellaire, en bout d'île, qui pourrait être un souvenir de la route menant au pont antique



Grâce à des forages, on connaît l'histoire sédimentaire de l'île de Saint-Cosme. La coupe stratigraphique montre les différentes phases de comblement de la Loire et de son chenal latéral sud depuis 3 000 ans (marrons et violet). L'échelle horizontale est la même que celle de la photographie aérienne au-dessus, par contre, l'échelle des altitudes a été beaucoup exagérée.

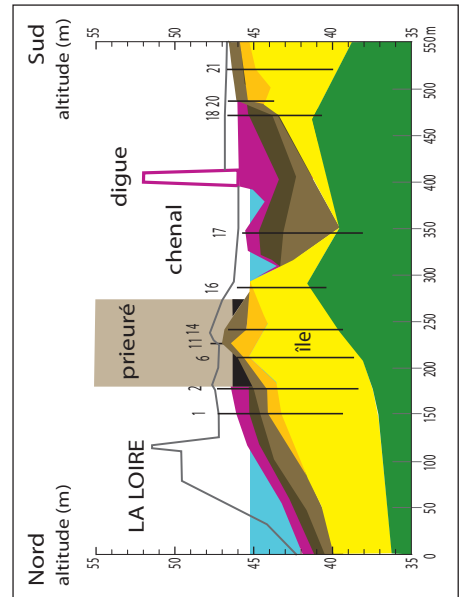


Fig. 11 : l'île de Saint-Cosme dans le paysage actuel

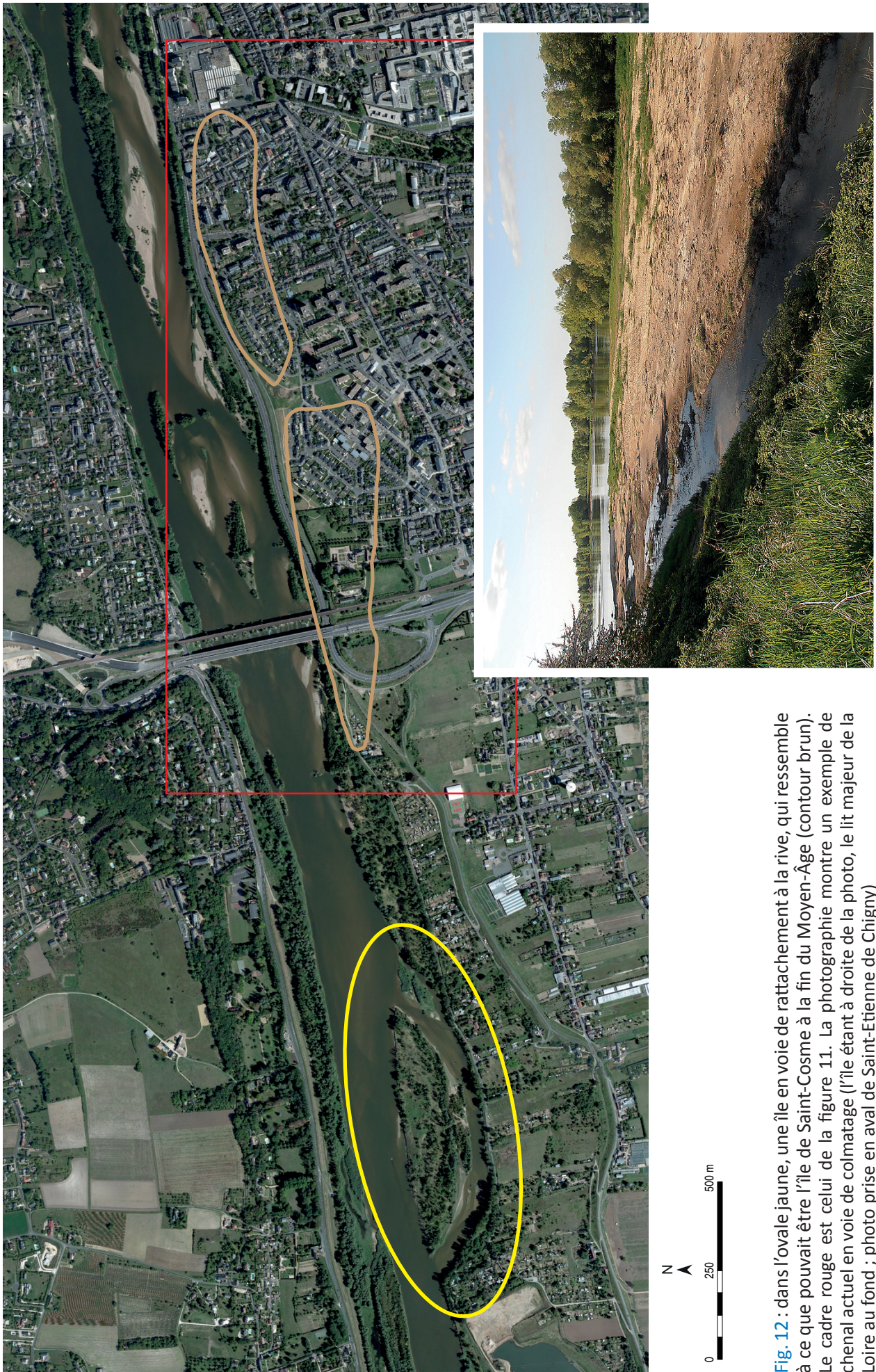


Fig. 12 : dans l'ovale jaune, une île en voie de rattachement à la rive, qui ressemble à ce que pouvait être l'île de Saint-Cosme à la fin du Moyen-Âge (contour brun). Le cadre rouge est celui de la figure 11. La photographie montre un exemple de chenal actuel en voie de colmatage (l'île étant à droite de la photo, le lit majeur de la Loire au fond ; photo prise en aval de Saint-Etienne de Chigny)

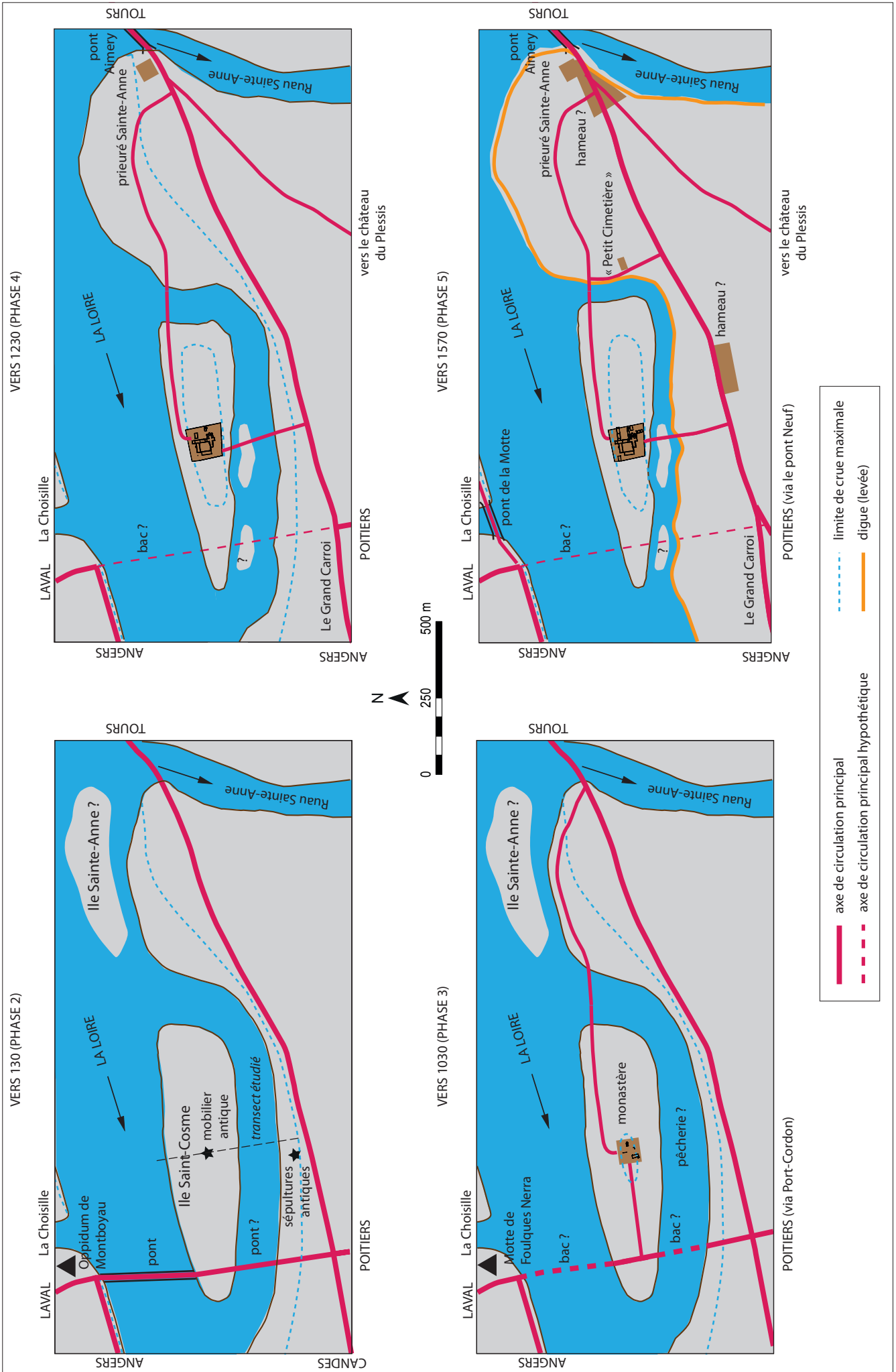


Fig. 13 : évolution de l'île de Saint-Cosme dans son environnement topographique

sur ce gain de rive. La chapelle actuelle est datable du 16^e siècle, mais remonte sans doute plus haut, au 12^e siècle selon J.-M. Couderc, qui ne cite pas ses sources (Couderc 1987 : 651 ; Ranjard 1948 : 552).

On peut ainsi dérouler un scénario depuis le début de notre ère (les périodes antérieures ne sont pas documentées d'un point de vue archéologique, puisque notre zone d'étude était alors dans le lit majeur d'un grand fleuve au régime en tresse ; phases 0 et 1, [planche 6](#)).

À l'époque romaine, les recherches récentes ont montré l'existence d'un pont, dit « de Fondettes », qui franchissait la Loire juste à l'extrémité ouest de l'île Saint-Cosme. Il assurait la continuité d'un axe important, entre Poitiers et Laval ou le Mans. Une partie des pieux de bois qui le constituaient sont encore visibles lors des basses eaux, et ils ont permis des datations dendrochronologiques entre 106 et 125 après J.-C. (Neury, Seigne 2007). L'existence et les limites d'une île à cet endroit n'étant pas alors connues, elle n'est pas représentée sur les restitutions de la topographie de l'époque (*ibid.* : 232).

On peut donc maintenant la préciser : logiquement, les constructeurs du pont ont mis à profit un rétrécissement du chenal principal de la Loire et l'existence d'une île pour servir de relais, comme ils l'avaient fait à Tours. En berge du chenal sud courait une route est-ouest qui venait de Tours, non loin de laquelle se situait une petite zone funéraire (attestée à la sortie de la ville ; Fouillet 2011 : 39). Cette route se prolongeait jusqu'à la confluence Loire / Cher, à Candes-Saint-Martin, où il y avait un pont, de haute époque également (bilan récent par Lecompte, Philippon : 2012). L'île était alors sans doute totalement inondable et n'abritait pas d'occupation pérenne (phase 2, [planche 6](#)). Mais un « bruit de fond » de céramique antique témoigne pour le moins d'un passage régulier (lié au passage du pont, pêcheries ?).

On ne connaît pas la date de disparition de ce pont, mais elle dut être antérieure à Grégoire de Tours (fin du 6^e siècle), au temps duquel il semble qu'il n'y avait plus un seul pont en usage sur la Loire à Tours (Neury, Seigne 2007 : 238 ; Hirn 2013).

Pour autant, un passage (bac sans doute) dut demeurer, qui pouvait être organisé par les chanoines de Saint-Martin. C'était le cas à Tours au 12^e siècle et ils en percevaient les bénéfices. Par l'intermédiaire de sa *villa* de Martigny, la collégiale de Tours était d'ailleurs implantée sur la rive droite du fleuve. Sur cette même rive, elle contrôlait aussi le port de Saint-Cyr, avec un bac depuis Notre-Dame-La-Riche (Noizet *et al.* 2004 : 10).

Cette implantation est confirmée du temps de Ronsard, qui intervint en tant que prieur dans une affaire de « galerie » construite au-dessus de la Choisille¹⁰ et, surtout, intenta un procès à un teinturier nommé Fortin, qui voulut s'installer au bord de la Choisille dans un terrain qui appartenait au prieuré (Dugied 2001 : 228-229). Le prieuré possédait aussi une maison au hameau de La Guignière, à environ 500 m en aval de l'embouchure de la Choisille¹¹. Le trajet semble avoir encore été fort fréquenté au 17^e siècle : en 1670, le prieur de Saint-Cosme commence une procédure pour que « *deffenses fussent faites aux fermiers de Saint Cir de passer et repasser dans leurs batteaux aucunes personnes à pied ou à cheval, bestiaux ny autre chose pour les faire aborder dans, ny le long du bois du prieuré de Saint-Cosme* » (ADIL G518 ; Guilbaud 2004 : 11). On peut voir une trace de ce chemin dans une limite parcellaire du 19^e siècle à l'extrémité de l'ancien territoire de l'île, qui ne s'étend pas au-delà de la levée ([figures 10 et 13](#)).

Peut-on dire alors que le prieuré Saint-Cosme a été créé pour contrôler ce passage sur la Loire ? On a proposé plus haut (§ 1.3) que la fondation du prieuré ait été principalement dictée par la difficulté que certains chanoines (dont le trésorier) avaient à mener une vie conventuelle à cause des grands travaux de reconstruction de la collégiale. Il n'en reste pas moins que la construction du prieuré marque aussi la reprise en main de l'île. En effet, celle-ci, qui était au début du 10^e siècle propriété

¹⁰ BSAT 12, 1899-1900 : 103 (simple mention de l'acte conservé à cette époque dans les archives d'un notaire de Tours).

¹¹ Du moins au début du 18^e siècle, selon l'inventaire des biens du prieuré lors de sa suppression en 1742 (étude inédite de J.-M. Ferrandon).

du chapitre, avait depuis été usurpée par le comte de Blois, qui l'avait concédée à un de ses fidèles chevaliers, Guelduin de Saumur (Noizet 2003 : 361). Mais, au tournant des 10^e et 11^e siècles, le comte de Blois, Eudes, s'était engagé dans un mouvement de rétrocession, les abbés de Saint-Martin s'appuyant sur le comte d'Anjou pour « contrebalancer l'influence du comte de Blois à Tours » (Noizet 2003 : 314-315). De fait, c'est l'angevin Foulques Nerra qui éleva vers 1015-1020 une motte à la confluence de la Loire et de la Choisille, sur la rive droite en face de Saint-Cosme ; Eudes l'assiégea en vain (Couderc 1987 : 412).

Il est probable que, sans doute jusqu'au milieu du 12^e siècle, le monastère ait été directement relié par un chemin à cet axe de circulation (**figure 13**). Il devait déboucher dans l'axe de l'église : les tombes de cette époque se répartissent de chaque côté d'un passage laissé libre devant le portail de l'église. Celui-ci sera ensuite condamné par la création d'un narthex qui, lui, n'aura pas d'accès vers l'extérieur, mais seulement une porte vers le cloître (**planche 1**, phase 9 bis). Il dut y avoir à ce moment un basculement vers le sud, le franchissement du paléo-chenal devant sans doute devenir plus facile à cause des îlots qui s'étaient développés. Par ailleurs, l'axe nord-sud tombait sans doute plus ou moins en désuétude, concurrencé par le nouveau pont de pierre que le comte Eudes fit construire à Tours vers 1040, à l'angle nord-ouest du *castrum*, devant le château comtal. Depuis Tours, l'accès principal du monastère devait se faire par le nord, par un chemin de berge divergeant de la route Tours-Angers juste après le franchissement du ruau Sainte-Anne (**figure 13 et planche 1**).

La topographie générale ne changea guère par la suite ; le chenal continua de s'envaser jusqu'à sa disparition complète. À la suite des remaniements liés à la mise en défense du site lors des guerres de Religion, à la fin du 16^e siècle, l'accès fut fortifié et muni d'un pont-levis sur la douve, qui était ce qui restait du chenal. Il constitua alors le seul accès principal, comme aujourd'hui, l'entrée nord étant condamnée pour faciliter le contrôle. Cette porte sud était plus à l'est que celle du 12^e siècle, et le chemin d'accès vers la route Tours-Angers en subit une légère inflexion, toujours perceptible au niveau de la digue (**figure 13**).

Au 17^e siècle, des inondations ravagèrent périodiquement les terres de l'île, notamment les bois qui entouraient le prieuré (*cf.* ci-dessus § 2.1.2 les lamentations du prieur de la Chétardie). La grande inondation de 1857 n'épargna pas le prieuré, qui était alors devenu un hameau rural, après sa vente comme bien du clergé et son démantèlement : plus de deux mètres d'eau recouvrirent l'église (Couderc 1987 : 650). La levée actuelle sur la Loire fut construite ensuite pour prévenir de tels événements : la perspective vers le fleuve fut alors perdue¹², et si Saint-Cosme reste une île, c'est comme havre de paix entre la voie sur berge, le boulevard périphérique, la voie de chemin de fer et les lotissements...

¹² Une « petite levée qui est le long de la Loire » existait cependant auparavant, mentionnée en 1630 (AD37, G 519, liasse II, charte 14 ; *cf.* Guilbaud 2004 : 10). Elle constituait une promenade, visible sur les plans du 18^e siècle (**figures 7 et 8**).

2.2. L'AILE OUEST DU CLOÎTRE ET SES ABORDS

2.2.1. Description et interprétation du bâtiment : cellier et aile des convers ?

L'aile ouest du carré claustral n'avait pas été touchée par les fouilles de 2009-2010. En effet, le projet initial de jardin ne devait pas s'étendre à l'ouest du cloître, alors qu'un verger doit maintenant s'étendre dans ce secteur (**figure 4**) ; l'emplacement de l'aile l'ouest est occupé par une rangée de

platanes vénérables qui ne seront pas enlevés. Seule la base de son mur gouttereau oriental était visible, dégagée en 1968 avec l'ensemble du cloître. Il a subi d'importantes restaurations (**photo 13**). Pour le reste, seul l'angle nord-ouest était encore visible, en saillie dans un parterre de gazon (**photo 14**). Ce



Photo 13 : l'extrémité nord du gouttereau oriental de l'aile des convers, très restauré au 20^e siècle



Photo 14 : l'angle nord-ouest de l'aile des convers, un moignon de maçonnerie dépassant du sol du jardin (vue vers le nord)

moignon de maçonnerie assez informe était difficile à interpréter avec certitude. Identifié comme l'angle nord-ouest du bâtiment claustral lors du diagnostic de 2006, ce qui permettait d'estimer sa largeur, il figurait comme tel sur les plans généraux du prieuré restitués (par exemple Dufaÿ *et al.* 2007 : fig. 19 et 32). En revanche, il avait plutôt été interprété comme l'angle sud-est d'un bâtiment qui s'étendait à l'ouest du réfectoire, lors du travail sur la modélisation du site consécutive aux fouilles de 2009-2010 (Dufaÿ, Gaultier 2011 : 91, et fig. 9-10 et 13-14). On verra que c'est la première de ces deux hypothèses qui s'est avérée la bonne.

Le diagnostic n°13/0667 a en effet permis d'acquérir des données nouvelles sur ce bâtiment, qui permettent d'en assurer le plan définitif,



Photo 15 : la tranchée T1, partie est



Photo 16 : la tranchée T1, partie est (au fond, le pignon ouest du réfectoire des moines)



Fig. 14 : emplacement des tranchées et sondages concernant l'aile des convers



Photo 17 : la tranchée T1, partie ouest (au fond, mur moderne qui sera abattu dans le cadre du projet de jardin)



Photo 18 : le mur gouttereau M502 et l'angle sud-ouest de l'aile des convers dans les tranchées T8 et T9 (vue vers le nord)

aux lacunes archéologiques près. Elles avaient été précédées, pour l'angle nord-ouest, par des observations réalisées lors du diagnostic n°13/0353 (sondage n°65). L'ensemble est synthétisé ci-après (figure 14).

Deux tranchées est-ouest (T1 et T2) ont concerné le bâtiment (photos 15-16-17 ; figure 15). De plus, nous avons décapé les arases du gouttereau ouest (M502 ; T9) et du pignon sud (M501) (T8 et T9), pour être certains du plan (et éviter la plantation d'arbres sur le mur en question). Ces murs sont bien conservés, à faible profondeur sous la surface (photos 18 à 21). Toutefois, le mur ouest M502 a été récupéré dans sa partie nord, en même temps qu'un mur est-ouest situé dans l'alignement du mur sud du réfectoire. Il n'y a aucun mur de refend. Le mur M502 est large de 1,18 m, parements compris. Il est conservé sur une longueur de 25,60 m et sa construction est homogène, avec un mortier gris-rosé assez fin. Le parement interne en calcaire blanc

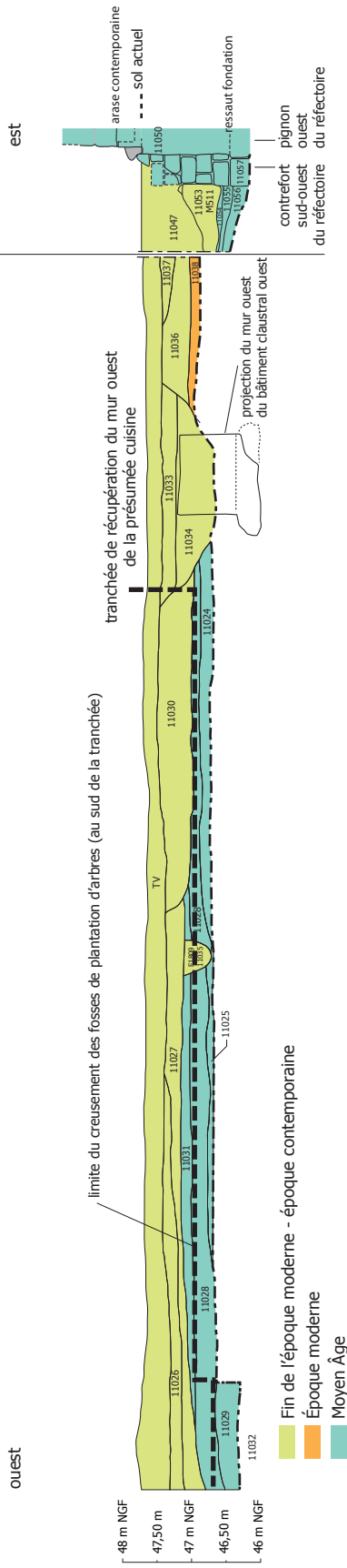


Photo 19 : le pignon sud M501 de l'aile des convers dans la tranchée T8 (vue vers le nord)

présente des traces de layage très nettes et des joints beurrés. Le blocage est constitué de blocs de calcaires et de rognons de silex. La coupe du mur montre qu'il est fondé sur un niveau de déchets de taille, sans doute en espace ouvert plutôt qu'en tranchée. Aucune porte n'y a été observée.

coupe n°1 (pour la localisation des coupes, se reporter à la figure 14)

M.-Ch. Lacroix (SADIL)



coupe n°2

M. Gauthier (SADIL)

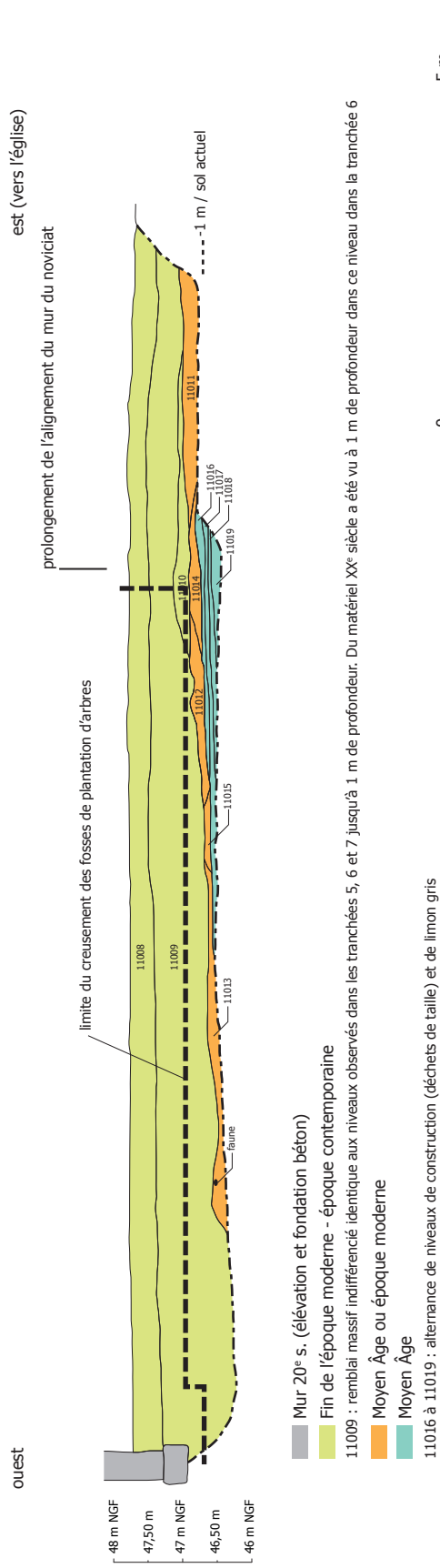


Fig. 15 : coupes stratigraphiques des tranchées n°1 (en haut), et n°2 (en bas) (coupes n°1 et 2 de la figure 14)



Photo 20 : le pignon sud M501 de l'aile des convers dans la tranchée T8, dans l'alignement du gouttereau nord de l'église (vue vers l'est)



Photo 21 : le mur gouttereau M502 de l'aile des convers dans la tranchée T8 (vue vers le sud)

Ce mur M502 est pourvu extérieurement de contreforts rectangulaires, espacés en moyenne de 4,75 m. Ils ne sont pas en face des contreforts du mur oriental M261, bien que ces derniers possèdent le même rythme. Cela est dû au fait que la première travée de ce mur oriental, vers le sud, est nettement plus grande (5,90 m), peut-être pour y loger une porte (mais la porte symétrique, au nord, n'a pas engendré d'élargissement de la travée). Sur sa face interne, M502 est pourvu de pilastres peu saillants (une vingtaine de centimètres). On ne sait pas si le mur opposé possède de tels pilastres, car il n'a pas été dégagé, mais cela est probable.

Le bâtiment ainsi défini mesurait environ 8,50 m dans œuvre pour 10,85 m hors-œuvre (36 pieds ?). Sa longueur totale avoisinait les 44,50 m.

Dans la tranchée n°9 (T9), des niveaux s'appuyant sur le parement interne ont pu être observés, en calcaire concassé et mortier (**figure 16**), qui sont plutôt des radiers pour un carrelage ou un dallage.

Il est probable qu'on ait la trace de deux réfections successives (vers 46,50 et 46,90 m NGF). Le niveau le plus bas (US 11045) forme un radier de mortier blanc et de calcaire concassé, probablement directement issu de la construction du bâtiment. Aménagé par-dessus une recharge de terre battue (US 11042 et 11043)¹³, le radier le plus haut est l'US 11041. Il est composé d'un mortier de chaux jaune à gros graviers, a livré un tesson, médiéval sans plus de précision, ainsi que trois petit os de faune pris dans le mortier. Un autre fragment de sol, composé d'un niveau de mortier de chaux jaune, a été observé à 47,20 m NGF dans le sondage n°65, dans l'angle nord-ouest du bâtiment (US 318) (*cf.* **planche 13**).

¹³ L'US 11044, prise entre 11042 et 11043, a été observée par lambeaux. Elle est constituée de mortier et de calcaire concassé. Il est probable qu'elle renvoie davantage à une phase de travaux qu'à un niveau de sol intermédiaire (**figure 16**).



Photo 22 : l'angle nord-ouest de l'aile des convers dans le sondage n°65 (vue vers le nord)



Photo 23 : l'angle nord-ouest de l'aile des convers dans le sondage n°65 (vue vers l'est)

Juste au nord de la tranchée n°2, des traces de rubéfaction (US 11040) affectent le parement de M502 sur deux à trois centimètres de profondeur, entre deux pilastres, signalant la présence d'un foyer (**photo 24** et localisation **figure 14**). Aucun élément spécifique de cheminée n'a toutefois été vu (pas de piédroit ou de contrecœur), mais nous ne sommes pas descendus jusqu'au sol du bâtiment à cet endroit.

Le pignon sud (M501) est bâti de la même manière, avec des contreforts d'angle et un contrefort central, doublé à l'intérieur d'un pilastre.



Photo 24 : traces de rubéfaction sur le parement interne du mur M502 de l'aile des convers, signalant un possible foyer culinaire

Ce pignon ne possédait pas de porte (**photos 19 et 20**).

Le pignon nord (M262) a été observé dans le sondage n°65, localisé à partir du moignon de maçonnerie visible, présumé être l'angle nord-ouest de l'aile et/ou l'angle sud-est d'un bâtiment s'étendant au nord-ouest du réfectoire. Un tel bâtiment existe effectivement, mais nettement postérieur à cet angle de maçonnerie ; on y reviendra plus tard (§ 2.3). Le sondage a montré de façon indubitable que cet angle était bien celui de l'aile ouest du carré claustral, avec deux contreforts d'angle dont la base saillante est chanfreinée (**photos 22 et 23, planche 13**). Le pignon, monté sur une large fondation, a été suivi sur 2,50 m de long (M262). Partant de l'angle nord-ouest du réfectoire, il est encore conservé en élévation partielle sur quatre mètres de long (M276), percé d'une petite porte (EA 1194, **figure 17**). Il en manque une portion médiane qui n'a pas permis de vérifier la présence ou l'absence d'un contrefort et d'un pilastre centraux.

La découverte principale de ce secteur nord de l'aile ouest est celle de la tranchée de récupération (F1802) d'un mur est-ouest, dont il ne reste qu'un moignon de fondation (et peut-être un faible vestige de la première assise), accolé au contrefort sud-ouest du réfectoire (M511, **photo 25 et figure 15**). Cette tranchée est commune avec sa perpendiculaire (F1803 vers le nord et F1801 vers le sud), et date

coupe n°3 (pour la localisation de la coupe, se reporter à la figure 14)

M. Gaultier, G. Silberstein (SADIL)

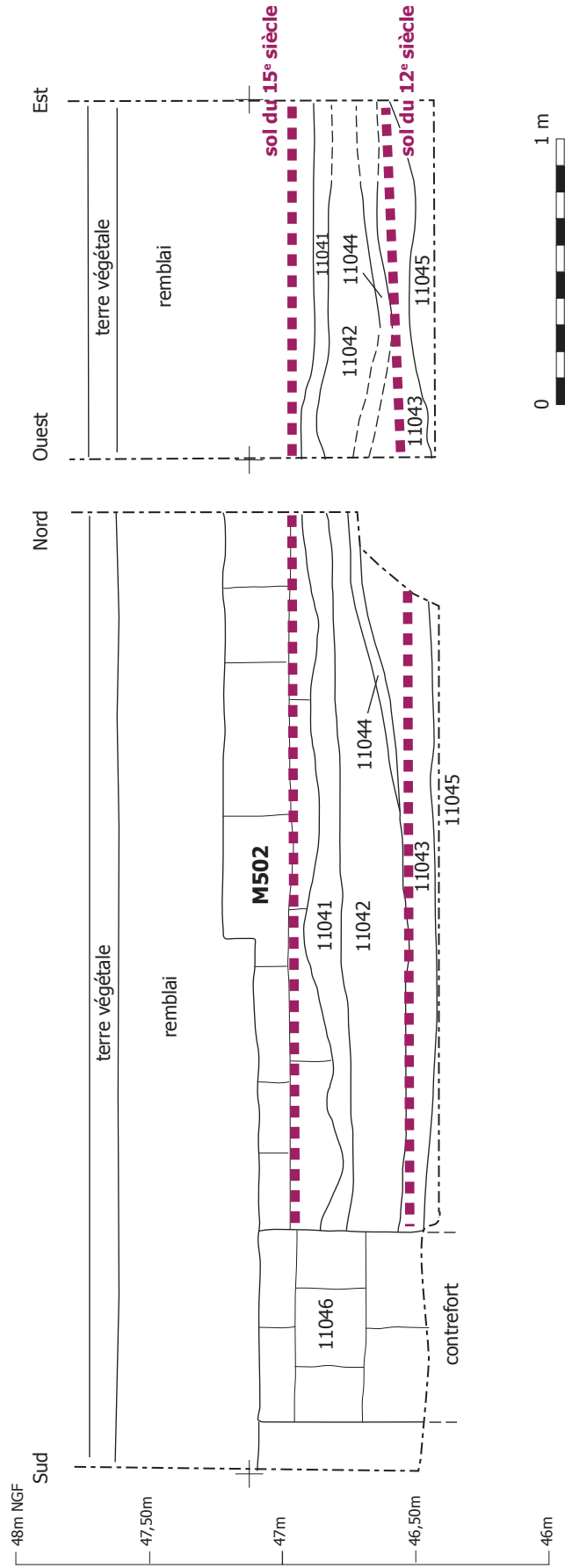
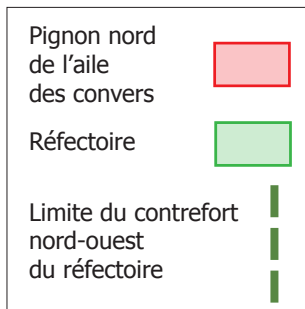


Fig. 16 : face interne du mur M502 et coupe sur les niveaux de sol de l'aile des convers dans la tranchée n°9 (coupe n°3 de la figure 14)



Intérieur
(parement sud)



Extérieur
(parement nord)



Fig. 17 : mise en évidence du pignon nord de l'aile des convers accolé à l'angle nord-ouest du réfectoire, subsistant dans une maçonnerie plus récente (photo prise en novembre 2013, pendant la démolition de l'appentis contemporain flanquant le pignon ouest du réfectoire)



Photo 25 : angle sud-ouest du réfectoire. On voit la base du contrefort sud-ouest du réfectoire, et, devant, la fondation du pignon de l'aile des convers (M511). On note aussi la continuité du mur gouttereau oriental de cette aile avec le pignon du réfectoire, signe que ce mur est antérieur au bâtiment, qui s'est greffé dessus

de l'époque moderne, si l'on en juge par le mobilier céramique que contient son remblai (faïence). Cette destruction ne nous permet pas d'attribuer avec certitude une fonction à ce mur disparu : s'agissait-il d'un mur de refend définissant une petite pièce au nord de l'aile, ou bien du pignon primitif de cette aile, avant son extension vers le nord ?

Cette seconde hypothèse est privilégiée, à partir des indices suivants :

- le mur récupéré par F1802 était aussi épais que M501 et M502 ; cela fait très épais pour un simple mur de refend ;
- en revanche, les murs de la partie nord (M260 et M262) sont plus minces (80 à

90 cm au lieu d'1,20 m, sans doute trois pieds au lieu de quatre) ;

- les murs de la partie nord sont montés avec un mortier de chaux jaune (bien visible dans le sondage n°65), alors que ceux de la partie sud le sont avec un mortier gris-rosé ;
- le niveau du sol de la partie nord est un peu plus haut, à 47,20 m NGF. Un seul niveau de sol a été détecté dans cette partie nord (sondage n°65), alors que deux niveaux ont été repérés au sud. Le sol correspondant dans cette partie sud pouvait être le sol n°2, au radier de mortier jaune repéré vers 46,90 m NGF) (**figure 16**). Il devait donc y avoir une ou deux marches pour passer d'un

espace à l'autre (si du moins ces espaces communiquaient entre eux, ce qui est probable mais ne peut être vérifié puisque le mur mitoyen a été récupéré).

Il est donc probable que cette partie nord du bâtiment soit une adjonction, et que le mur est-ouest dans le prolongement du gouttereau sud du réfectoire soit le pignon primitif du bâtiment et non un mur de refend. Cette succession éventuelle serait assez ramassée dans le temps. En effet, l'appareil de la maçonnerie, moyen et bien réglé, les contreforts rectangulaires avec base chanfreinée, d'aspect similaire à ceux des autres bâtiments romans du carré claustral, invite à placer ce bâtiment dans la seconde moitié du 12^e siècle. Cela correspond du reste aux couches d'occupation extérieures associées (cf. ci-dessous § 2.2.2).

Cette aile a été la dernière construite dans le cadre du programme du carré claustral (**planche 1**). Au nord, le pignon du réfectoire présente des contreforts (aux angles et au centre), ce qui indique qu'au départ, il devait être visible et non contrebuté par un bâtiment accolé (nous avons vérifié que ces contreforts n'étaient pas une invention de la restauration de l'ACMH Bernard Vitry en 1958). Le mur M511 récupéré par F1802 est clairement postérieur au contrefort sud-ouest, sur lequel il s'appuie. On a pu observer également la continuité entre le mur gouttereau oriental du bâtiment (M261) et le pignon ouest du réfectoire (**photo 25 et figure 15**). Côté sud, le pignon M501 n'est pas chaîné au mur gouttereau (M261) ni au mur (M29) qui venait fermer le cloître au sud-ouest, avant la construction du narthex, alors que ces deux derniers sont liés. M29 est postérieur à l'église, à l'angle de

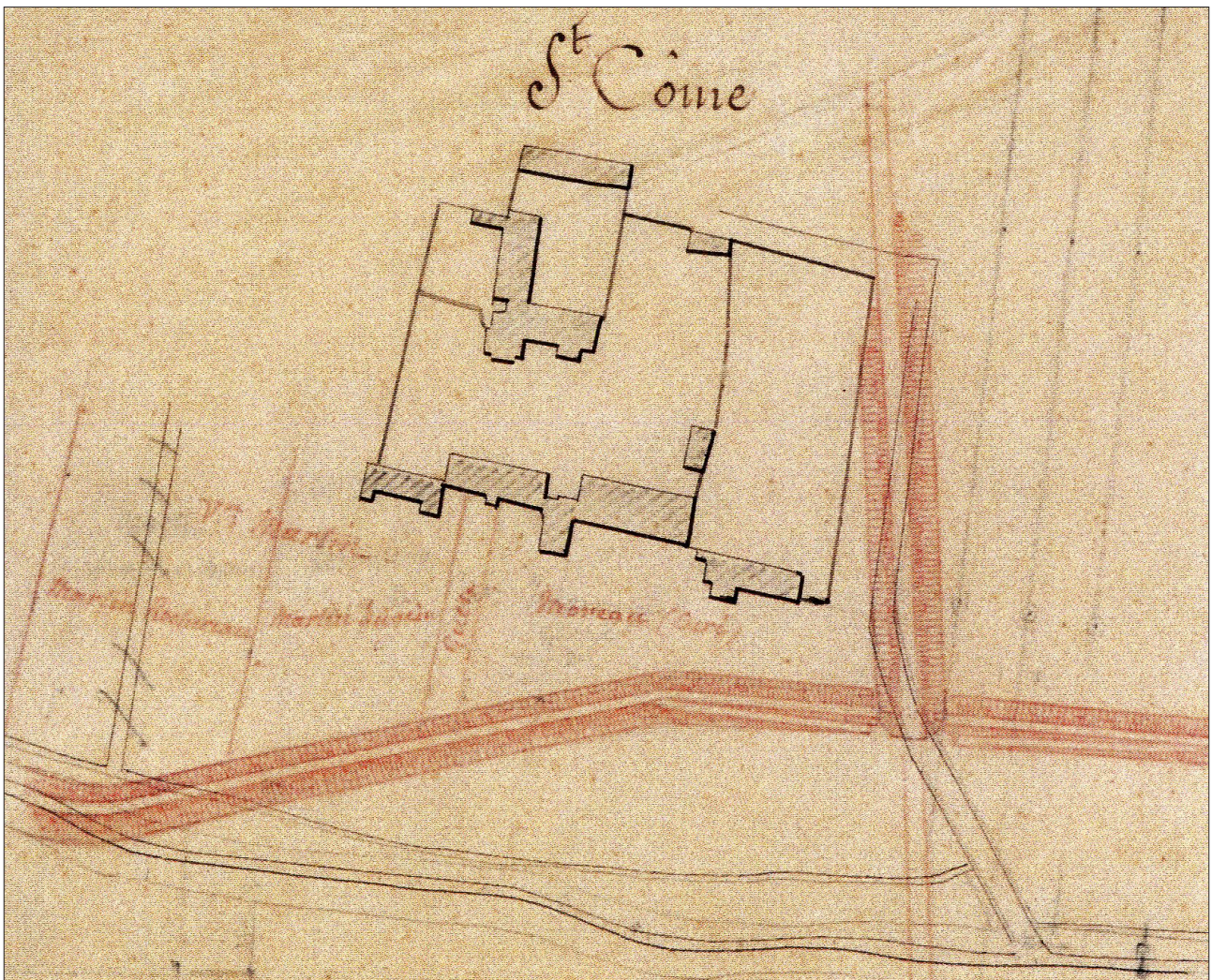


Fig. 18 : plan du prieuré vers 1856 (projet de digue en fascinage, AD37, S 595). Le Nord est vers le bas

laquelle il vient s'accoler. On a donc eu dans un premier temps la fermeture du cloître à l'ouest, puis la construction du bâtiment lui-même (**planche 1**, phases 9 et 9 bis).

S'il a été le dernier construit, il a aussi été le premier démolé. Le prieuré fut désaffecté en 1748, et, en 1756, un descriptif précis des lieux ne mentionne pas cette aile, alors que les autres bâtiments sont décrits¹⁴. Il ne figure pas non plus sur les documents planimétriques du 18^e siècle (de 1757 et 1784), où les lieux sont aménagés en jardin (**figures 7 et 8**). L'archéologie ne nous permet pas de préciser davantage, notamment de savoir si cette aile avait éventuellement été détruite avant même la désaffectation du prieuré (un examen plus poussé des quelques tessons de faïence retrouvés dans le remblai de la tranchée de récupération pourra cependant peut-être apporter cette précision).

Par la suite, dans le courant du 19^e siècle, une nouvelle aile fut construite dans ce secteur, un peu décalée vers l'est : le gouttereau ouest du nouveau bâtiment devait se fonder sur le gouttereau est de l'ancien, comme on le voit sur des plans de 1856¹⁵ (**figure 18**) et de 1866 (Ferrandon 2007 : fig. 1 ; **figure 19**). Les fouilles et les restaurations de la deuxième moitié du 20^e siècle n'ont pas permis de retrouver de traces de ce bâtiment. Il est postérieur

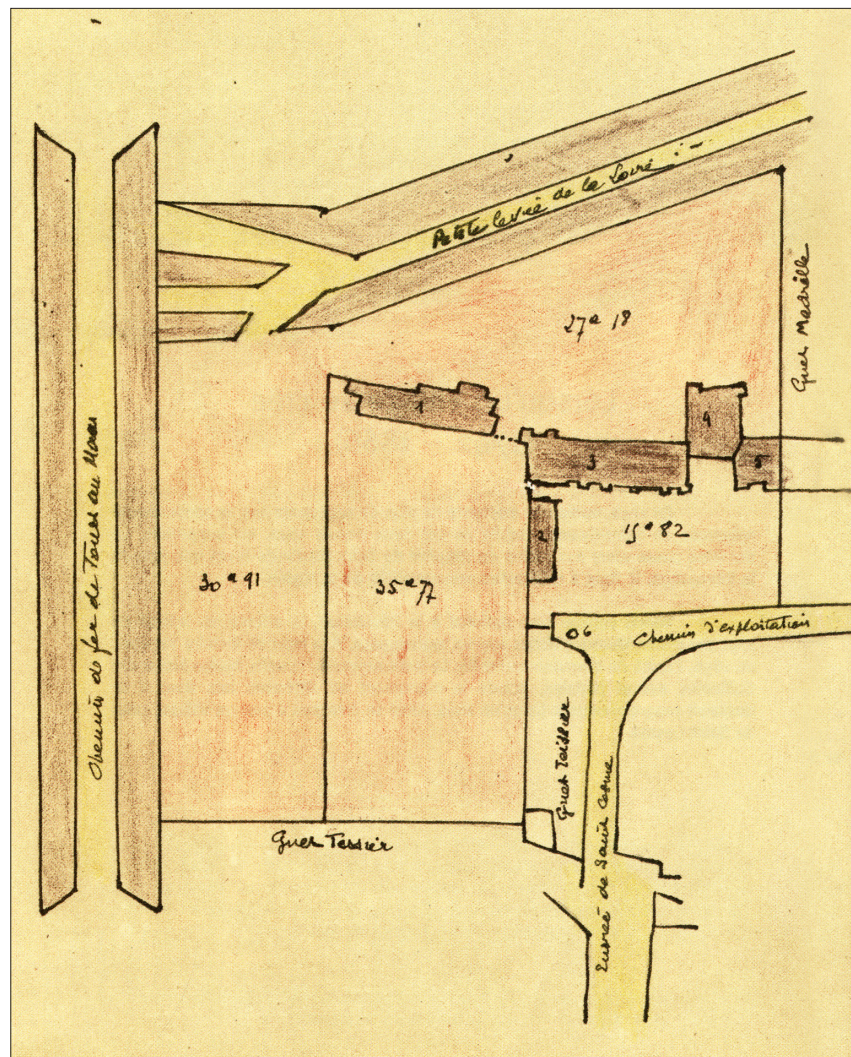


Fig. 19 : plan du prieuré décrivant la donation de M. Guillemain à la fabrique de Notre-Dame-La-Riche en 1866 (coll. particulière, cf. Ferrandon 2007 : fig. 1). Le Nord est vers le haut

au cadastre « napoléonien » sur lequel il ne figure pas, et a été détruit avant (ou pendant ?) les bombardements de 1944, car il ne figure plus sur les photos de l'époque. On le connaît par plusieurs photographies, prises en 1891 (extrémité nord, **photo 26**), 1907 (Ferrandon 2007 : fig. 7), 1908 (**photo 27**) et vers 1910 (Ferrandon 2007 : fig. 2 et 3) ; il figure encore sur un plan de 1925¹⁶ (**figure 20**). Il servait au patronage (« Œuvre Saint-Joseph »),

¹⁴ État des lieux du 23 août 1756 joint au bail consenti à l'archevêque de Tours Rosset de Fleury, qui souhaitait louer le prieuré comme résidence secondaire pour l'archevêché (AD37, 3 E 4/451). Ce document ne mentionne pas non plus la salle capitulaire, sans doute également détruite.

¹⁵ « Projet de digue en fascinage », vers 1856, AD37, S 595 (Guilbaud 2004 : planche np).

¹⁶ Plan accompagnant l'avis de classement parmi les Monuments Historiques, 21 mars 1925 (AD37, T 1418).



Photo 26 : le réfectoire du prieuré transformé en grange au 19^e siècle. A gauche, on voit l'extrémité nord de la nouvelle aile ouest remplaçant l'aile des convers (photo Boutineau, avril 1891, bibliothèque municipale de Tours, Ic 872)



Photo 27 : la nouvelle aile ouest remplaçant l'aile des convers en 1908 (carte postale de l'Oeuvre Saint-Joseph, AD37)

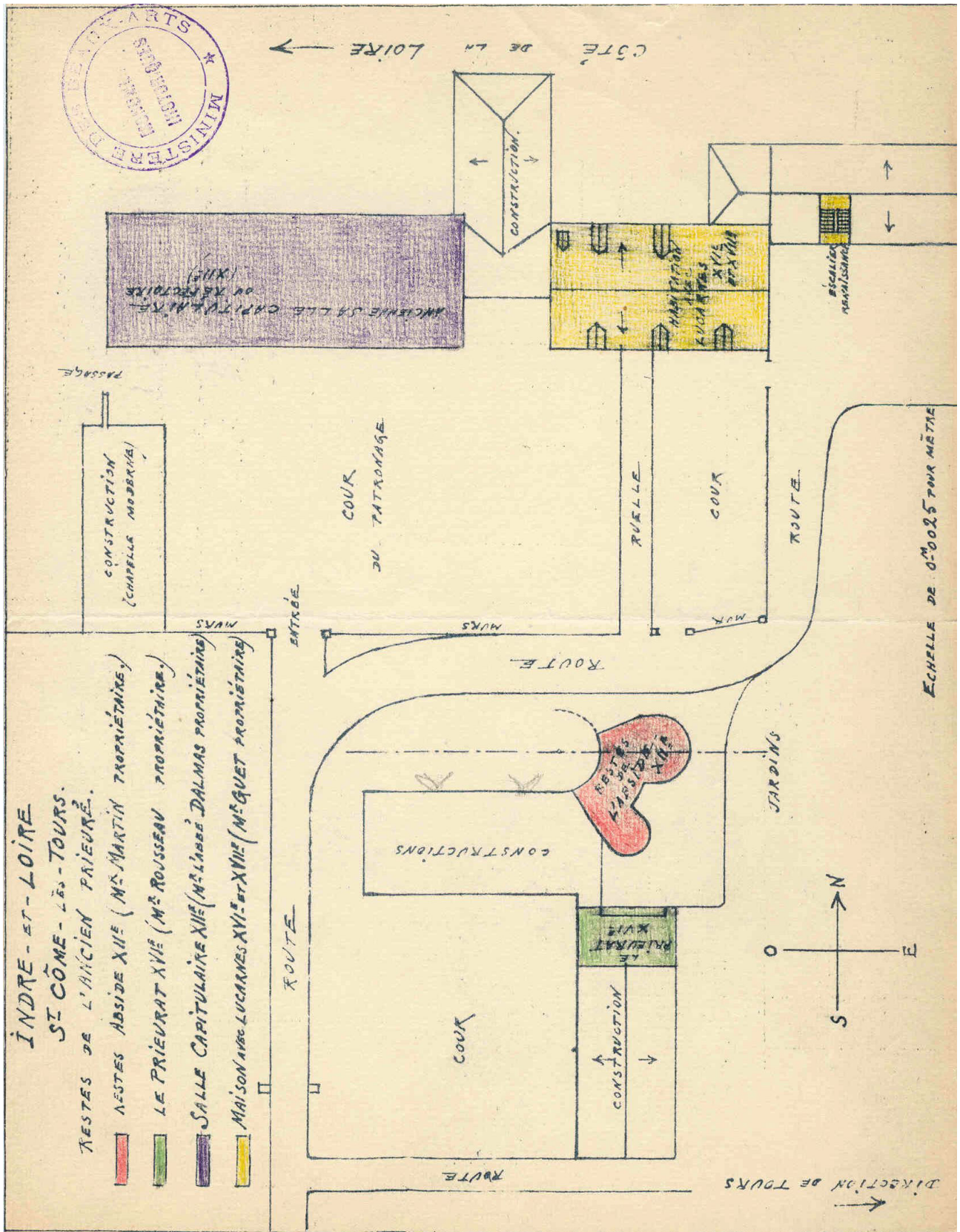


Fig. 20 : plan du prieuré accompagnant l'avis de classement parmi les Monuments Historiques, 21 mars 1925 (AD37, T 1418)

d'écurie, et était flanqué d'une petite chapelle à son extrémité nord (Ferrandon 2007 : 6-8 ; 12).

Au Moyen-Âge, quelle était la fonction de ce grand bâtiment, venant fermer le cloître à l'ouest ? Étant donné que les deux autres ailes ont des fonctions claires (salle capitulaire à l'est et réfectoire au nord), il doit s'agir d'une aile plus utilitaire, conformément aux schémas habituels des monastères. Elle pourrait avoir servi de cellier au rez-de-chaussée, et d'habitation pour les convers à l'étage. Sa partie nord a pu servir de cuisine, comme en témoigneraient les traces de foyer et de rejets culinaires trouvés juste à l'extérieur (cf. ci-dessous § 2.2.2). Après disparition de cette fonction, le sol a dû être rehaussé (sol n° 2). La présence d'un pilastre interne au centre du pignon sud (et sans doute du pignon nord) implique la présence d'une file de supports dans l'axe du bâtiment, déterminant deux nefs. Il est possible que ce rez-de-chaussée ait été voûté d'arêtes, toutefois, les pilastres sont de petite taille et pourraient avoir simplement supporté les solives d'un plancher. Quoi qu'il en soit, une telle structure renvoie à une typologie classique de cellier monastique.

Dans cette perspective, il fallait que le bâtiment fut accessible depuis l'extérieur par une porte charretière, alors que seules sont connues deux petites portes, donnant sur la galerie du cloître. Comme cette porte n'a pu exister dans les parties de mur retrouvées, il faut en déduire qu'elle se situait dans la partie détruite, au nord, sans doute dans le mur gouttereau (si elle avait été ouverte dans le pignon, elle aurait été condamnée par la construction de l'adjonction nord). Cette localisation est confirmée par la présence au-devant, vers l'extérieur, de couches d'occupation identifiées comme des rejets culinaires, qui auraient été évacués par la porte (tranchée n°1). Également, une zone humide, un peu plus vers l'ouest, pourrait correspondre à la trace d'un chemin bourbeux, défoncé par les charrettes et où l'eau stagnait volontiers (cf. ci-dessous § 2.2.2).

Il est proposé que l'adjonction nord ait été la véritable cuisine du prieuré (qui n'avait pas encore été identifiée), après une phase provisoire ayant vu



Photo 28 : le réfectoire en cours de restauration par l'ACMH Bernard Vitry vers 1951 (archives du STAP). On voit la reconstruction de deux niches-placard dans le pignon ouest. Dans celle du nord (à droite), subsiste un jour qui pourrait être la trace de l'ancien passe-plat communiquant avec la cuisine adjacente

l'usage à cette fin de la partie nord du cellier. Elle était reliée au réfectoire par un passe-plat, dont les traces dans le mur ouest de ce dernier sont encore visibles avant la restauration de Bernard Vitry (**photo 28**). Avant l'extension du bâtiment, son extrémité nord, la plus proche du réfectoire, aurait pu servir de cuisine, comme en témoigneraient les traces de foyer (US 11040) retrouvées le long du gouttereau ouest et les couches d'occupation contenant des rejets culinaires. Ce foyer aurait eu une durée de fonctionnement courte, à la mesure de cette affectation provisoire de l'extrémité du bâtiment, ce qui expliquerait son caractère non construit.

2.2.2. Les abords du bâtiment

Les tranchées de diagnostic ont permis de se faire une idée des abords du bâtiment.

La tranchée n°1, orientée est/ouest, dans l'alignement du gouttereau sud du réfectoire, a livré une bonne séquence d'occupation. Sa coupe nord (coupe n°1) a été relevée ([figure 15](#)).

Les niveaux les plus anciens sont situés dans les deux tiers ouest de la tranchée, à une soixantaine de centimètres de profondeur (aux alentours de 47,10 m NGF). Ils se caractérisent par une succession de sols en calcaire concassé (US 11031 et 11028), qui peuvent être des niveaux de cour. Ils surmontent des niveaux d'occupation plus sombres (mobilier écrasé à plat). Ces derniers (US 11024-11025-11029) ont livré une centaine de tessons datables en première estimation des 12^e - début 13^e siècles (cols en bandeau étroit, pichets glaçurés). Il y a aussi un lot de faune avec traces de découpe et deux objets métalliques indéterminés. Ce mobilier pourrait indiquer une zone de rejets liée à la cuisine ([figure 14](#)).

À l'extrémité ouest de la tranchée, on note la présence de traces d'hydromorphisme vertes dans l'US 11029. Sans doute synchrones des US d'occupation identifiées comme rejets de cuisine, il pouvait s'agir d'un secteur où l'eau avait tendance à stagner, peut-être la trace du chemin qui permettait l'accès au cellier (dessiné [planche 1](#)).

La limite de ces niveaux est à peu près fixée à l'ouest (ils n'apparaissent pas dans la tranchée n°5) et au nord (ils n'ont pas été vus dans les sondages de juillet 2013). Au sud, ils n'apparaissent pas dans la tranchée de sondage n°2 ([figure 15](#)), distante de 13,50 m (mais qui est perturbée par un probable trou de bombe de la dernière guerre, F1805). Vers l'est, ils sont recoupés par la tranchée de récupération (F1803) correspondant à l'extension de l'aile interprétée comme étant la cuisine. Cette localisation et cette antériorité stratigraphique confortent l'interprétation comme niveaux liés à l'usage de cuisine de l'extrémité du bâtiment avant

son extension, et à l'accès au cellier (*cf.* ci-dessus § 2.2.1).

Dans la moitié est de la tranchée n°3 et dans la tranchée n°4, on observe, à partir de 46,95 m NGF, les premiers niveaux de remblais médiévaux. Il s'agit d'une alternance de niveaux de remblais avec de nombreux fragments de calcaire concassé et de niveaux limoneux gris empilés. Ce « mille-feuille » est particulièrement visible dans la tranchée n°3 (US 11016 à 11019). Ces niveaux de remblais adoptent un léger pendage de 3 % depuis le narthex vers l'ouest et vers le sud. Il pourrait s'agir de niveaux de cour, comparables à ceux observés dans la tranchée n°1.

Ces séquences médiévales sont directement surmontées de remblais modernes et contemporains, liés au fonctionnement du site comme village rural, aux bombardements de la seconde guerre mondiale et aux aménagements de jardins de la deuxième moitié du 20^e siècle. Ils sont très semblables à ceux observés dans les tranchées faites dans le terrain de sport (diagnostic n°13/0353, *cf.* ci-dessus § 2.1.2).

Lors de la surveillance, le 12 février 2014, des fosses de plantation d'arbre du projet de verger, un mur est apparu à 40 cm de profondeur sous le sol actuel, soit à 46,80 m NGF (M506). Orienté nord-sud, large de 40 cm, il dépasse les limites de la fosse de plantation, mais n'a été revu dans aucune de ses voisines. Il n'en subsiste qu'une assise de blocs calcaires épaisse de huit à dix centimètres, posés sur quelques ardoises mises à plat. Ce mur apparaît dans des niveaux contemporains, des fragments de carreaux de terre cuite liés au béton viennent s'appuyer contre lui.

Aucune sépulture, ni même aucun ossement humain erratique, n'ont été découverts dans les tranchées. Ceci confirme que la zone funéraire observée au sud du narthex et à l'intérieur de celui-ci ne s'étendait pas au-delà de cette limite structurante du site (le pignon ouest du narthex et le gouttereau est du bâtiment dit des convers).

2.3. DES BÂTIMENTS DES 18^e ET 19^e SIÈCLES AU NORD-OUEST DU RÉFECTOIRE

Les sondages n°63 à 65 ont concerné la zone au nord et au nord-ouest du réfectoire. Ce secteur, en effet, devait être reprofilé dans cadre du nouveau jardin, afin de mieux mettre en valeur l'architecture de ce front nord du prieuré (**photo 7**). Ces terrassements visaient à supprimer le « saut de loup », profond d'environ 1,50 m, qui courait devant la façade, en créant une pente douce depuis le pied du mur. Les deux tranchées faites au droit du réfectoire n'ont livré que deux séquences de remblais récents, assez perturbés, sans mobilier (US 287 et 288 dans le sondage n°63 et US 289 et 290 dans le sondage n°64) (**planche 12**).

En revanche, le sondage n°65 a été très positif, puisqu'il a permis notamment la découverte d'un grand nombre de maçonneries (**photos 8 et 29, planches 13 à 15**).

La couche la plus ancienne observée est un limon brun sableux, visible au sud-est du sondage (US 172). Cette couche est scellée par un niveau d'occupation à 47 m NGF, avec de la faune et du mobilier céramique « à plat » (US 173). Ce mobilier

est daté des 9-11^e siècles. À cela pourrait s'ajouter la fosse F1614 à l'Ouest du sondage. Elle a été découverte dans un surcreusement du sondage à l'extrémité ouest, et n'a été que partiellement dégagée, car engagée sous le mur F1613. Son profil est donc incomplet. Son comblement est un limon sableux brun avec de nombreux éclats de calcaire (< 5cm) (**planche 14**). Nous sommes donc ici dans des niveaux antérieurs au monastère, ou à la rigueur contemporains de la première fondation. Ces niveaux limono-sableux ont été observés, pour cette période, sur toute l'étendue de la fouille de 2009-2010.

La phase suivante correspond à la construction et à l'occupation de l'extrémité nord de l'aile ouest du cloître, décrites ci-dessus (§ 2.2.1).

Avec la phase encore suivante, nous faisons un saut jusqu'à l'époque moderne. Plusieurs murs ont été découverts, dont les relations stratigraphiques entre eux ne sont pas toujours faciles à définir (**figure 21, photo 29**). Trois murs ont été considérés comme synchrones, parce qu'ils possèdent une



Photo 29 : vue générale du sondage n°65 (vue vers le sud)

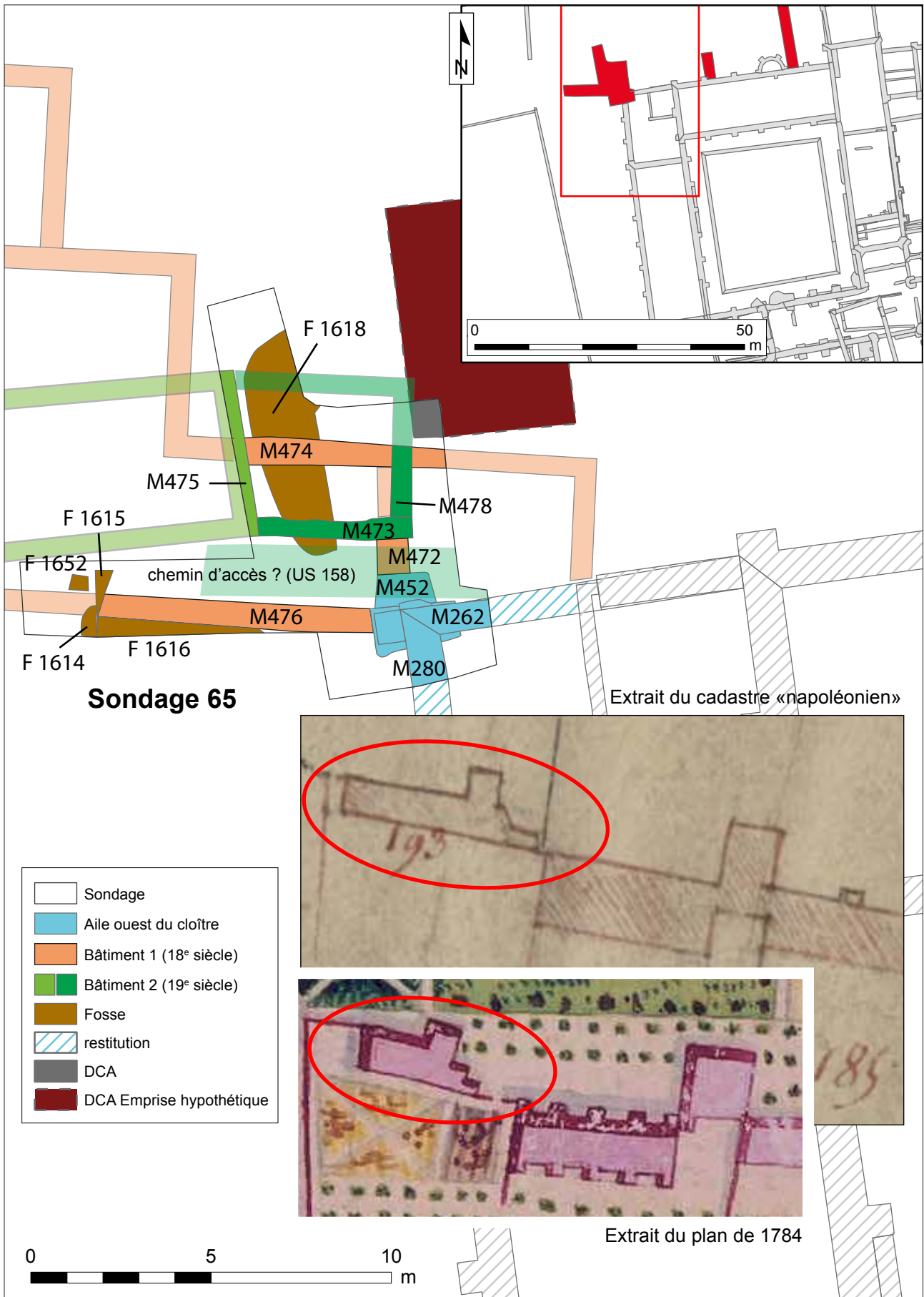


Fig. 21 : plan phasé des maçonneries retrouvées dans le sondage n°65

orientation commune et peuvent avoir appartenu au même bâtiment (bâtiment 1) : M474 au nord, M472 à l'est, venant s'accrocher à l'angle de l'aile ouest du cloître, et M476 au sud, venant également s'abouter à ce même angle ; ce dernier mur est coupé, à l'ouest, par une fosse probablement liée aux aménagements ou dégâts causés lors de la seconde guerre mondiale (F1615).

Cette partie de bâtiment pourrait correspondre à celui qui est figuré sur les deux plans de 1757 et 1784, au nord-est du réfectoire. Il est identifié comme le logement du « *jardinier et garde* » sur le plan de 1784. Il figure toujours sur le cadastre « napoléonien », sur le plan de 1856 déjà cité ([figure 18](#)) et sur celui de 1866, où il est dit contenir une « *boulangerie, 2 chambres, 2 cabinets, 1 cellier* » (Ferrandon 2007 : 6-7, [figure 19](#)). On l'aperçoit encore sans doute sur la photographie de 1891 ([photo 26](#)), à l'arrière-plan entre le réfectoire et l'aile qui lui est perpendiculaire.

Les éléments de datation disponibles confirment cette hypothèse. M474 est fondé dans le remblai de la fosse F1618, qui contient le fond fragmenté d'une bouteille en verre datable des 18^e-19^e siècles (US 170, [planche 15](#), coupe S-A). M472 l'est dans un remblai daté des 16^e-17^e siècles par quatre fragments de céramique (US 141). Enfin, M476 est construit en partie avec des éléments de couvercle en bâtière de tombes en coffrage médiévaux récupérés quelque part dans les cimetières du prieuré ([photo 30](#)). Il est probable que cette récupération ait eu lieu au moment de la désaffectation du monastère en 1742. On sait en effet que les moines ont, à ce moment, ouvert un certain nombre de tombes (notamment pour chercher celle de Bérenger), et qu'ils ont rassemblé les ossements dans un ou deux ossuaires (Nobileau 1878 ; les traces archéologiques de cette opération ont été repérées lors de la fouille de 2009-2010). Ces trois murs mesurent de 70 à 80 cm d'épaisseur, et sont de facture assez médiocre, liés avec un mortier de chaux blanc-jaunâtre.

À une date indéterminée mais antérieure au bombardement de 1944, ce bâtiment fut remplacé par une construction beaucoup plus petite et plus légère (bâtiment 2, [figure 21](#)), qui connut un agrandissement. Du premier état nous connaissons,



Photo 30 : le mur M476 (vue vers l'ouest). Devant l'ardoise, on remarque cinq morceaux de couvercle en bâtière provenant de tombes médiévales

vu en bordure du sondage n°65, le mur M475. Orienté nord-sud, il est observable sur toute sa longueur, soit un peu plus de quatre mètres. Son parement oriental a été emporté par la pelle mécanique à l'ouverture du sondage. Ce mur met en évidence le pendage du terrain. En effet, le creusement de sa tranchée de fondation (US 159) est visible à son extrémité sud, dans des remblais (US 157, US 158, US 141 et US 295) ; en revanche l'extrémité nord, à la même altitude, présente un angle de bâtiment en élévation ([planche 15](#), coupe Q-R). Cette différence s'explique par l'adaptation à la pente vers la Loire, qui dépassait alors 10 % dans ce secteur, alors que le sol est maintenant horizontal (sans doute depuis la construction de la levée sur la Loire). Une extension a été ensuite construite à l'est, dont deux murs nous sont connus (M473 au sud et M478 à l'est, ce dernier uniquement par sa tranchée de récupération F1653). Ce petit bâtiment a pu constituer une annexe agricole, poulailler ou

autre..., du temps où Saint-Cosme était occupé par des fermiers ou par le patronage Saint-Joseph.

Enfin, signalons divers creusements, tous postérieurs à l'ensemble de ces maçonneries. Seule exception, la grande fosse ovoïde F1618, peut-être relativement profonde (mais le fond n'a pas été atteint), qui est antérieure au mur M474, mais n'est pas autrement datée ([planche 15](#), coupe S-A) ; sa destination est inconnue (extraction, fosse d'arbre ?). Le faible creusement US 317 et son comblement US 158 (limon mêlé de cailloux) pourrait représenter un aménagement organisé, peut-être une zone gravillonnée long du mur M476.

Il est postérieur à ce dernier, qui était peut-être conservé comme clôture ; il pourrait s'agir d'un accès devant le bâtiment 2. Les fosses F1615 et F1616, qui contiennent de nombreux éléments de démolition, doivent renvoyer à des dégâts occasionnés au 20^e siècle, par la deuxième guerre mondiale, ou par des aménagements postérieurs. Enfin, dans l'angle nord-est du sondage, on a mis au jour l'angle sud-ouest d'une plateforme en béton armé qui correspondrait au socle d'une batterie de tir installée durant la guerre, d'après des témoignages oraux. Vu son emplacement, la tranchée de récupération F1654 du mur M478 pourrait dater de cette période.

2.4. NOUVELLES DONNÉES SUR LE LOGIS DIT « DU PRIEUR »

Le logis dit « du prieur », au sud de l'église ([photos 31 et 32](#)), n'était pas inclus dans la prescription de fouille de 2009-2010, car il ne devait pas être touché. Toutefois, dans le cadre de cette

fouille, il a fait l'objet d'une étude de bâti, déjà publiée (Noblet 2011 ; [figure 22](#)). Puis, le nouveau projet de réhabilitation du site prévoit de restaurer cet édifice pour y installer une nouvelle muséographie,



Photo 31 : façade ouest du logis du prieur, avec les ruines du logis du sacristain et le chœur de l'église (à gauche). État en mars 2014

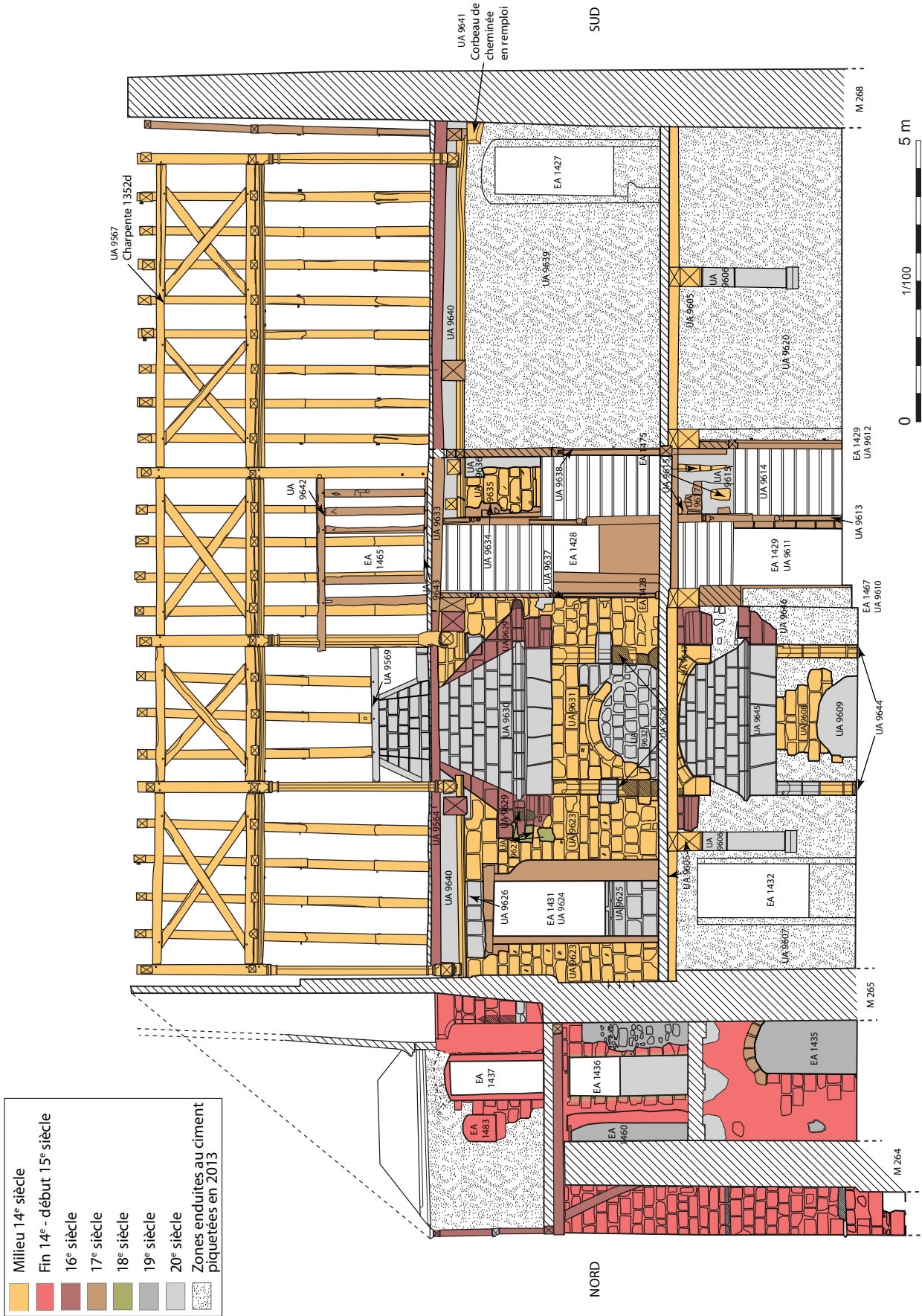


Fig. 22 : extrait de l'étude de bâti du logis du prieur : coupe-élévation de la face intérieure du mur gouttereau oriental (relevé et DAO Julien Noblet) (cf. Noblet 2011 : fig. 2 p.150)

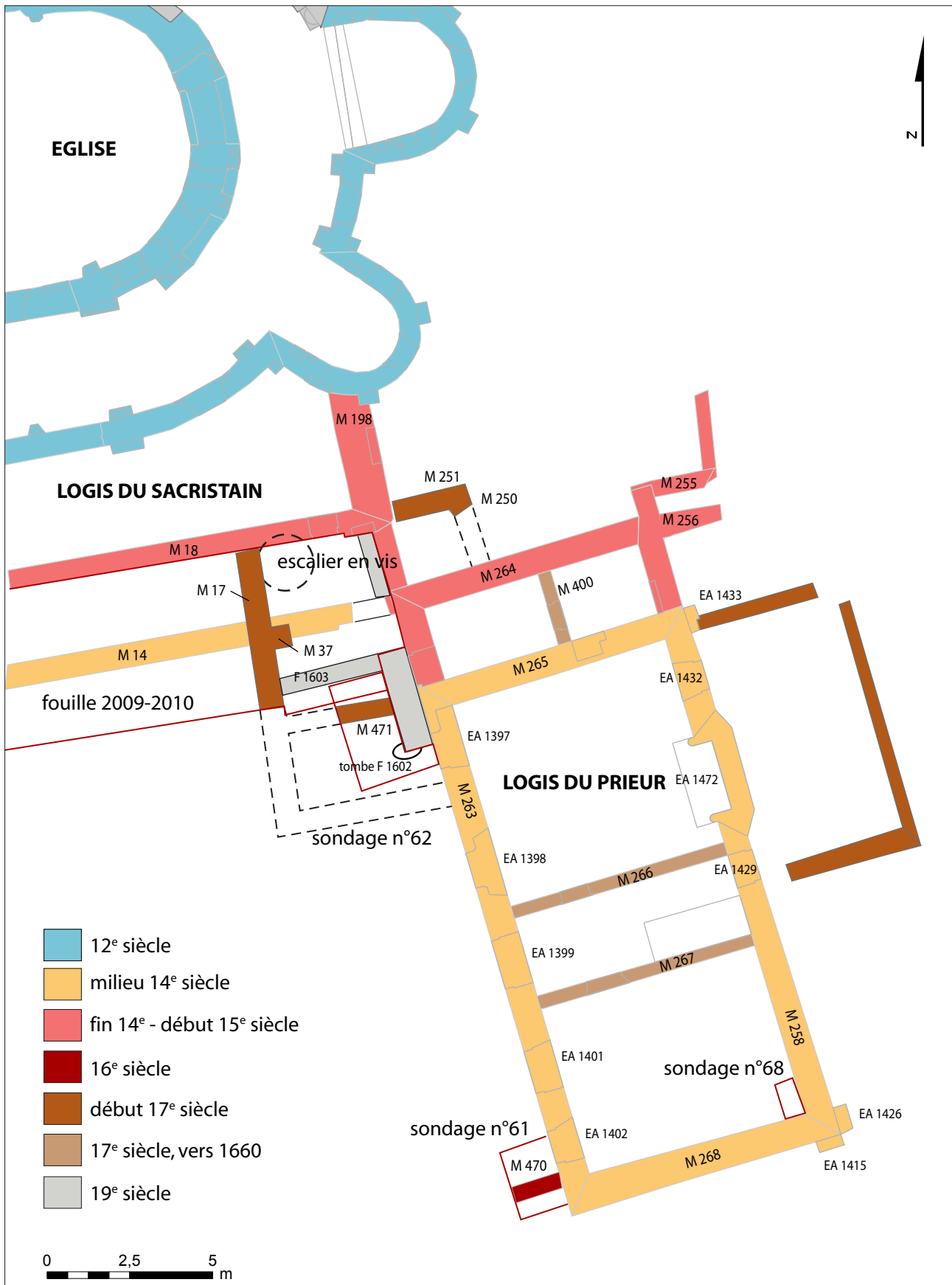


Fig. 23 : plan général du logis du prieur et des maçonneries retrouvées dans les sondages n°61 et 62 (relevé Julien Noblet, Murielle Troubaday, Camille Vanhove et Chhavy-Cyril Tan)

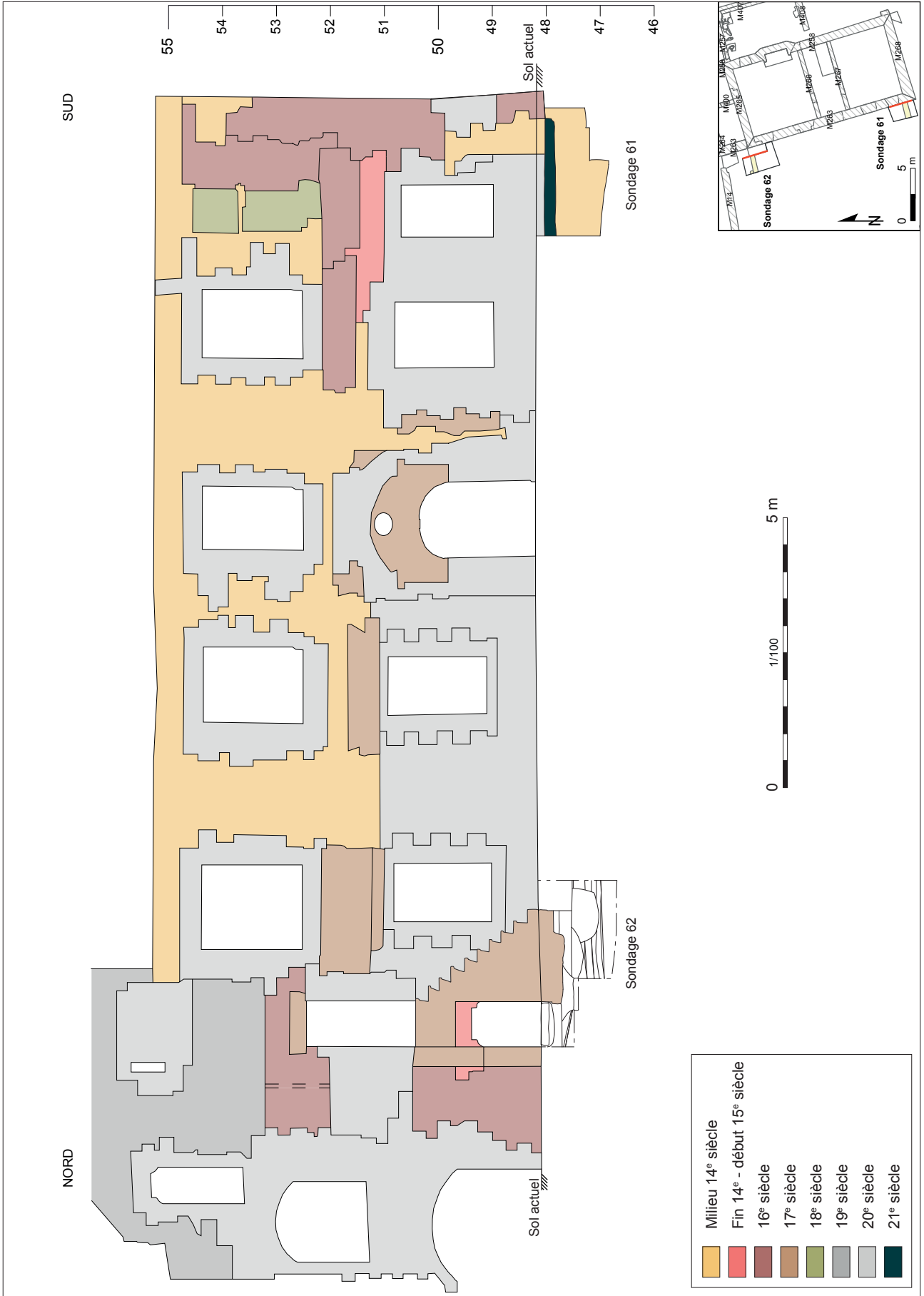


Fig. 24 : report des sondages n°61 et 62 sur l'élévation phasée de la façade ouest du logis du prieur (relevé et analyse de la façade : Julien Noblet ; DAO des sondages : Chhavy-Cyril Tan)

en 2014, consacrée à Pierre de Ronsard (qui habita ce lieu). Une tranchée de drainage devait être creusée devant la façade ouest, qui occasionna préalablement la réalisation de deux sondages (sondages n°61 et 62, dans le cadre du diagnostic n°13/0353) (photos 3 et 4, figures 23 et 24, planches 16 et 17). À l'intérieur, afin d'assainir les murs, une tranchée périphérique fut réalisée dans la dalle en béton qui avait été posée dans les années 1950, et un sondage pratiqué dans l'angle sud-est (sondage n°68 ; photo 33). Enfin, les enduits modernes ont été piquetés. Il a été profité de tous ces travaux pour réaliser, en février-mars 2014, un relevé en photogrammétrie 3D et en lasergrammétrie, de l'intérieur et de l'extérieur du bâtiment (Matthieu Gaultier ; photos 34 et 35 ; figure 25)¹⁷. Tout ceci a permis de nouvelles observations.

L'étude de Julien Noblet a montré que le bâtiment originel était plus court que maintenant. Construit vers 1349-1352¹⁸, il a été flanqué d'une extension au nord, sans doute au 15^e siècle, dotée d'une tour de latrines à l'arrière. Simultanément, et communiquant avec cette extension, un logis (dit du sacristain) était accolé au chevet de l'église, en retour d'équerre avec le logis du prieur. Pour le 16^e siècle, des aménagements de confort ont été repérés, concernant les cheminées et les ouvertures, notamment. Surtout, l'extension nord fut rehaussée et complétée à l'étage par une pièce en encorbellement. Le style du pan de bois autorise à dater cet aménagement des années 1520-1550.



Photo 32 : façade est du logis du prieur (photo redressée Julien Noblet, Sadil, 2009)



Photo 33 : le sondage n°68, dans l'angle sud-est du logis du prieur (rez-de-chaussée (vue vers le sud))

¹⁷ Avec le scanner laser 3D de la MSH Val-de-Loire, via le Laboratoire Archéologie et Territoire (Université François-Rabelais de Tours, UMR 7324 CITERES). Merci à Xavier Rodier pour le prêt de cet appareil. Les résultats de ce travail seront présentés ultérieurement.

¹⁸ Datation dendrochronologique : 1349d pour le plafond du rez-de-chaussée et 1352d pour la charpente du toit (analyse du laboratoire *Dendrotech*, 2010).



Photo 34 : Matthieu Gaultier en train de paramétrer le scanner laser au rez-de-chaussée du logis du prieur

Cette pièce, selon la tradition, a servi de cabinet de travail à Ronsard (donc entre 1565 et 1585). Enfin, l'ensemble a été restauré et restructuré au 17^e siècle (cf. § 1.3).



Photo 35 : restitution de la façade ouest du logis par photogrammétrie 3D (Matthieu Gaultier, Sadil, 2014)

2.4.1. Le sondage n°61, à l'angle sud-ouest du logis

Ce sondage, profond d'1,20 m, a été ouvert à l'angle sud-ouest du logis, devant la façade (**figures 23 et 24** et **planche 16**). Il a été réalisé les 1^{er} et 2 juillet 2013 à l'aide d'une mini-pelle, puis manuellement. Outre des observations stratigraphiques générales, il visait à retrouver le niveau du sol du 14^e siècle, puisqu'il existe dans cet angle les restes d'une porte au linteau sur coussinet (EA1660), dont le seuil est plus bas que le niveau actuel.

On a donc pu observer la partie basse de l'élévation du mur de façade (M263), recouverte lors du remblaiement du secteur (**planches 16 et 17**). Le terrain naturel n'a pas été atteint ; les niveaux les plus anciens découverts sont trois remblais successifs, qui s'appuient contre la façade du logis (US 126, US 127 et US 128). De nature clairement anthropique, ils n'ont malheureusement livré aucun mobilier datant. Les remblais US 126 et US 127 sont composés de limons plus ou moins argileux avec de nombreux fragments de calcaire et d'ardoise ; ce sont certainement des niveaux de rehaussement et/ou de nivellement. Le plus ancien niveau (US 128) correspond à un niveau de calcaire pulvérulent

damé, formant vraisemblablement un niveau de chantier lié à des travaux sur la façade du logis.

L'observation de la partie basse de l'élévation (F1656) du mur de façade (M263) a permis de mettre au jour la limite basse de la porte bouchée EA 1660 (**planche 16**). La pierre de seuil a été récupérée. Son niveau correspond à un reste de dallage retrouvé dans le sondage n°68 (**photo 33**). Cette porte constituait l'accès d'origine à cette partie du rez-de-chaussée, au 14^e siècle. Elle a ensuite été bouchée, au 15^e siècle, au profit d'une nouvelle porte percée dans le pignon (M268), plus haute pour s'adapter au remblaiement général du site à cette époque (**figure 25**). Cette nouvelle porte a été vue grâce au piquetage de l'enduit intérieur du rez-de-chaussée (l'extérieur est caché par l'aménagement des toilettes modernes). Elle correspond sans doute à la transformation de cette extrémité du logis en cuisine, au moment de la construction de l'extension nord. En effet, celle-ci est venue détruire le four culinaire qui saillait sur ce pignon (il en reste l'arc d'ouverture ; Noblet 2011 : 151). Il a été remplacé par un autre four, un peu plus petit, qui s'ouvrait dans le pignon opposé ; **figure 25**). La porte a pu

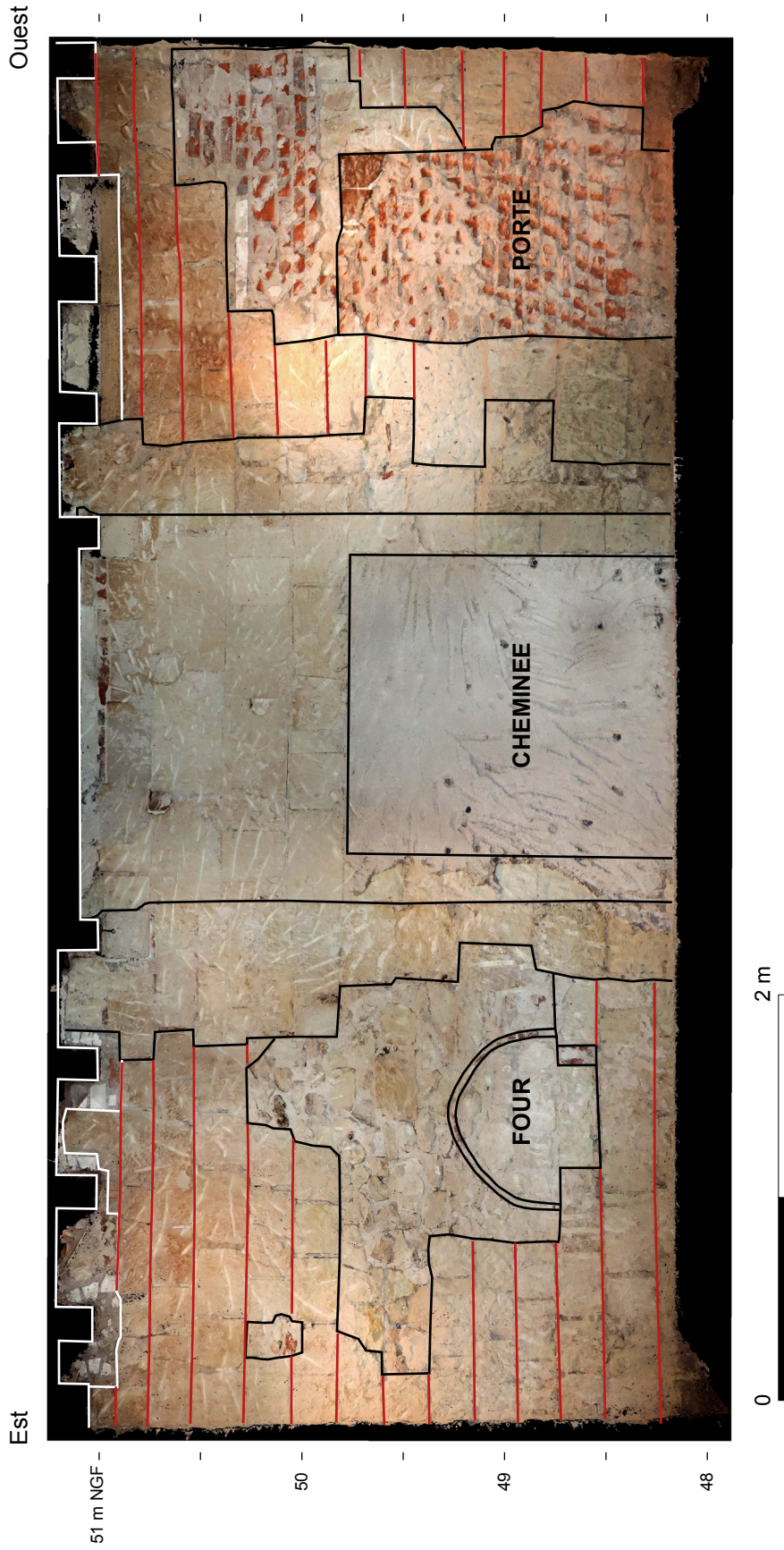


Fig. 25 : ortho-photographie de la face interne du gouttereau sud du logis du prieur (rez-de-chaussée). En rouge, les assises de la maçonnerie du 14^e siècle. Puis ont été encadrés le four et la porte. La cheminée date sans doute de la reconstruction du 17^e siècle car elle est postérieure au bouchage du four. Le premier état du plafond a été daté de 1349, grâce aux prélèvements pour dendrochronologie effectués sur les quatre poutres maîtresses de ce plafond. Mais le solivage a été refait à une date récente (contours blancs) (ortho-photographie Matthieu Gaultier, analyse archéologique Bruno Dufay)

être refaite à ce moment, supprimée de la façade principale pour être reléguée sur le côté.

Outre les observations liées au logis, le sondage a permis de découvrir le prolongement d'un mur déjà détecté lors du diagnostic de 2006 (tranchée n°2, M21 ; Dufaÿ *et al.* 2007 : 37 et fig. 20 ; **planche 18**). Il s'agit du mur M470, mis au jour dans la partie centrale du sondage 61 (**planche 17**, coupe E-F et photos). Orienté est-ouest, il vient s'appuyer contre la façade du logis (M263). Il n'en reste que la fondation (US 135) ainsi que la tranchée qui lui est associée (US 129 et US 130). Le mur s'installe dans les remblais US 126 et US 127. Nous n'avons pas observé de tranchée de récupération, notamment à cause d'une tranchée de réseau électrique qui est venue s'appuyer sur l'arase du mur (**planche 17**, coupe C-D). La fondation est constituée de blocs de tuffeau blanc (0,08 x 0,10 x 0,16 m) liés au mortier de chaux jaune à sable grossier ; elle présente deux niveaux, plus ou moins bien assisés pour préparer la pose de l'élévation. Cette maçonnerie a livré un tesson attribuable à la période moderne (16^e-17^e siècles).

La tranchée du diagnostic de 2006 (**planche 18**) avait montré que ce mur M470 = M21 avait un parallèle au nord, dans la même position stratigraphique : M19. Ces murs sont à peu près parallèles eux-mêmes à des murs situés de part et d'autre (M14 au nord de M19, M22 au sud de M21). Début 2014, lors de travaux de terrassement superficiels liés à l'aménagement du futur jardin, ce mur a été dégagé dans sa continuité (**photo 36**). Ces murs forment le clos du prieur devant son logis (**planche 1**, phase 11).

Entre ces murs de clôture (M14 et M22) et les murs parallèles (M19 et M21 = M470) se trouvent des couches qui font penser à des allées (**planche 18**) : au nord, l'US 1260 est une fine couche de calcaire compacté, posée sur une couche de terre battue (limon brun) ; au sud, l'US 1269 est



Photo 36 : le mur sud du clos du prieur (M22), apparu lors des travaux de terrassement pour le nouveau jardin. Entre la terre végétale et la grave se trouve l'emplacement de la future pergola, inspirée de la réalité archéologique. Elle est légèrement décalée vers le sud pour éviter qu'elle ne soit fondée sur les vestiges (février 2014)

une couche similaire, plus épaisse et chargée en limon, de surface un peu chahutée (peut-être ne s'agit-il que de la couche supportant l'allée, et non pas directement de celle-ci). Entre ces deux allées s'étend une couche de limon hétérogène, qui peut avoir constitué une cour ou un jardin (US 1265). Nous en avons conclu que ce système de murs parallèles, qui encadrent une cour ou un jardin devant le logis du prieur, pouvaient être les vestiges de tonnelles ou pergolas fleuries, pouvant remonter à la fin du 16^e siècle (**planche 1**, phase 13). Elles feront l'objet d'une évocation dans le futur jardin.

2.4.2. Le sondage n°62, à l'angle nord-ouest du logis

L'autre sondage réalisé dans le cadre de la prescription n°13/0353 a été implanté à l'autre

extrémité de la façade, au contact de la zone de fouille de 2009-2010 (**figures 23 et 24, planches 19**



Photo 37 : le sondage n°62, au pied de l'escalier F1396 situé à l'angle nord-ouest du logis du prieur (vue vers l'est)

et 20, photos 37 à 39). Comme le sondage n°61, le sondage n°62 a été ouvert les 1^{er} et 2 juillet 2013 à l'aide d'une mini-pelle, puis manuellement. Une des problématiques était d'analyser le départ de l'escalier très raide qui dessert le premier étage de l'extension du logis (à quelle profondeur descendait-il sous le sol actuel ?), et de le dater. On a découvert par ailleurs que la dernière fenêtre du rez-de-chaussée vers le nord était en fait une porte, ultérieurement transformée en fenêtre. Enfin, on a pu mettre en évidence l'existence d'un petit corps de bâtiment à l'angle du logis du prieur et celui du sacristain, qui n'avait pas été identifié.



Photo 38 : l'escalier F1396 vu du sud, perché au sommet de la stratigraphie. À gauche, au niveau de la flèche de nord, le mur M471. Au premier plan, l'ardoise provenant d'une couverture de tombe d'enfant

Le terrain naturel n'a pas été atteint, et les couches les plus anciennes constituent une série de remblais de construction. Il s'agit d'une alternance de niveaux de déchets de taille et de poussière de tuffeau (US 120, 119, 117, 115), et de couches de limon (US 118 et 116). Le niveau le plus récent mélange les deux, et contient aussi des fragments de briques et de carreaux en terre cuite (US 114). Ce dernier niveau a livré aussi quatre tessons glaçurés d'un même objet, daté de la période moderne



Photo 39 : le sondage n°62 vu du haut de l'escalier F1396. À peu près au centre, le mur M471 (le nord est à droite)

(15^e-16^e siècles). Ces remblais viennent s'appuyer contre le mur du logis du 14^e siècle et doivent donc correspondre à une phase de travaux postérieure, peut-être celle des années 1520-1550. Cette séquence comporte aussi un petit fossé parallèle à la façade, à environ deux mètres de celle-ci (F1605, [planche 20](#), coupes E-F et G-H). Il est conservé sur 0,30 m de profondeur et sa largeur observable est également de 0,30 m. Son profil est concave et régulier, et on décèle une légère pente vers le sud (US 122). Son comblement est composé d'un limon brun argileux avec quelques éclats de calcaire ; il n'a livré aucun mobilier datant. Il s'agit probablement d'un fossé provisoire lié au chantier (peut-être un drain, si l'on en juge par la pente de son fond, ou un creusement pour une palissade ?).

Au sommet de cette séquence se trouve un mur orienté est-ouest (M471), conservé sur trente centimètres d'épaisseur (EA1647, [planche 20](#), coupe G-H), dont la tranchée de construction vient percer les US 114, 115 et 116. Il est probable qu'il s'agisse en fait de deux phases du même chantier. Il est perpendiculaire à la façade, mais ne la joint pas, laissant un espace d'1,30 m qui pourrait constituer une porte. Peu après, ce passage fut bouché (par l'EA1603), mais il semble qu'un seuil fut ménagé à l'ancien emplacement du passage. Un sol (US 123) de tomettes carrées, en terre cuite (17 cm de côté), y est associé et couvre toute la surface du sondage, de part et d'autre de M471. Il est à la même altitude que le sol du rez-de-chaussée de l'extension nord du logis.

Une fosse ovoïde d'une longueur de 0,98 m a été creusée dans ce sol (F1602). Orientée à peu près est-ouest, elle a des parois à peu près verticales et un fond plat, à une profondeur de 50 cm. Elle est couverte d'une plaque de schiste ovoïde de 0,80 m x 0,40 m, du type de celles qui ont été retrouvées ailleurs comme plate-tombe dans les cimetières du prieuré pour les 12^e-13^e siècles (mais au format « adulte »). Cette fosse fait donc penser à une tombe d'enfant, mais qui aurait été vidée, car son comblement est un simple remblai de petits blocs de tuffeau mêlés à du limon argileux brun, sans mobilier ([planche 19](#)) ; en revanche, le remblai immédiatement au-dessus contient des épingles

en alliage cuivreux, qui pourraient avoir été des épingles de linceul. Puis, la plaque aurait ensuite été simplement reposée. Ceci put avoir lieu au moment de la destruction partielle de ce bâtiment, vers 1660 (*cf.* ci-dessous).

Ces maçonneries peuvent en effet s'interpréter comme constitutives d'un nouveau corps de liaison entre le logis du prieur et celui du sacristain. On peut mettre M471 en rapport avec des maçonneries observées lors du diagnostic de 2006 et les fouilles de 2009-2010 ([photo 40](#)). Le mur M17 lui est perpendiculaire et pourrait avoir constitué le gouttereau de ce petit bâtiment. Il semble que l'extrémité est du mur M14 ait pu constituer un refend, à moins que le petit massif M37 ne soit le départ d'un tel refend ([figure 23](#)) ; en tous cas, l'espace entre M14 et M471 est dallé de terre cuite (US 6523, [photo 41](#)). M471 pourrait aussi être un refend, car l'emprise de ce bâtiment le dépasse vers le sud, hors du sondage, comme en témoigne l'extension du carrelage. On obtient ainsi



Photo 40 : le secteur du sondage n°62 lors des fouilles de 2009 (vue vers l'est)



Photo 41 : la pièce carrelée à l'angle nord-ouest du logis du prieur, au nord de l'escalier F1396, lors des fouilles de 2009

un bâtiment rectangulaire de 9 m x 4,40 m environ, divisé en trois pièces. Dans l'angle nord-ouest de la pièce nord, il y avait un escalier en vis, en bois¹⁹. Par le biais d'un étage, il devait permettre de desservir le logis du prieur et celui du sacristain. Sur le mur gouttereau de ce dernier, on voit encore le négatif de cet escalier, et l'arrachement du mur M17 (photos 42 et 43).

La fonction de ce bâtiment n'est pas certaine. Il pourrait avoir servi de conciergerie pour le logis du prieur, ce qui pourrait expliquer sa division en trois pièces (ce n'est pas un simple lieu de passage). Il pourrait avoir remplacé l'ancien escalier d'accès au logis au premier étage, par l'extérieur. L'existence de ce dernier a été déduite de l'analyse de bâti, par la présence d'une porte donnant sur l'extérieur, au premier étage ; c'est d'ailleurs un dispositif classique pour le 14^e siècle. Mais cet escalier n'a pas été retrouvé dans l'emprise du sondage, sans doute détruit par la construction du nouveau bâtiment. L'objectif a dû être d'abriter l'accès, un « grand degré » de tradition médiévale étant passé de mode.

Ce dispositif est postérieur à la pergola nord qu'il vient raccourcir légèrement (le mur M17 enjambe le mur M14, l'observation n'a pu être faite par rapport



Photo 42 : la trace de l'escalier en vis dans le mur du logis du sacristain, et le mur M17 dans la tranchée n°1 du diagnostic de 2006 (au premier plan) (vue vers le nord)

au mur M19). Celle-ci, on l'a vu, date sans doute de la fin du 16^e siècle. Par ailleurs, ce bâtiment a dû être raccourci lors de la restructuration des années 1660, où fut créé un grand escalier intérieur rendant inutile l'escalier en vis (cf. ci-dessous). Sa construction date donc sans doute des premières décennies du 17^e siècle (peut-être de la même campagne que celle de la création du jubé de l'église, en 1617). Il appartient sans doute aussi à la même campagne de construction qu'un bâtiment au toit en appentis collé sur la façade arrière du logis, également carrelé, vu dans les fouilles de 2009-2010, et lui aussi détruit lors des travaux des années 1660. En effet, à ce moment, une porte donnant par l'arrière sur la nouvelle cage d'escalier du logis fut percée dans l'axe du mur sud de cet appentis, ce qui indique qu'il était détruit.

Le sol carrelé du bâtiment, dans l'emprise du sondage, est recouvert par une couche de remblai d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur (US 112),

¹⁹ C'est sans doute celui qui est mentionné dans un devis de 1756 (AD37, 3^e 451, fol°7 v°) : « Article 64, L'escalier pour ledit appartement construit sur poteaux en bois avec un poullain et sollier de plancher » (recherche Julien Noblet).



Photo 43 : vue générale de l'angle entre le logis du prieur et l'église (mars 2014)

constituée de limon brun avec des fragments d'ardoise et des éclats de taille de tuffeau). Elle est datée du 17^e siècle grâce à trois fragments de verre, et contenait en outre de la céramique, des épingles en alliage cuivreux et de la faune.

Une étroite allée pavée sommairement (trois rangées de blocs de calcaire) a été aménagée dans l'US 112, affleurant à sa surface (F1648) (**planche 20**, coupe D-E, **photo 44**). Elle est parallèle à la façade du logis du prieur et se situe dans l'axe du bâtiment de la phase précédente, aux restes duquel il devait donner accès. En effet, ce dernier fut amputé de la pièce sud, mais le mur M471 ne sera démonté que dans un second temps : sa tranchée de récupération F1604 est visible dans l'US 112 (**planche 19**). C'est peut-être à ce moment que la pièce renfermant l'escalier en vis fut agrandie à l'est par l'adjonction d'un petit espace carré (M250 et 251, vus lors de la fouille de 2009-2010).

Puis un nouveau remblai fut étalé sur l'US 112 et la récupération de M471 (US 113). Le seuil d'une porte dans la façade du logis a été découvert à une altitude correspondant à la surface de ce remblai (US 306, **planche 20**, coupe CD). Il s'agit sans



Photo 44 : vue de la petite allée pavée F1648, en coupe (sondage n°62)

doute du rehaussement de la porte déjà existante, car, sous ce seuil, un remaniement du parement pourrait correspondre à un bouchage et une reprise en sous-œuvre (US 307). Cette porte a, ensuite, été transformée en fenêtre lors des travaux des années 1660. Située sous le « grand degré » présumé du 14^e siècle, elle permettait de desservir la pièce nord du rez-de-chaussée, symétriquement à une autre qui donnait dans la pièce sud, évoquée dans le § 2.4.1.

Enfin, un escalier très raide de dix marches (F1396) a été construit le long de la façade du logis, pour desservir le premier étage de l'extension nord, où une porte a été percée (**planche 19, photos 38 et 43**). Cet aménagement n'est pas daté, mais il n'est peut-être pas antérieur au 19^e siècle. Il est en tous cas postérieur à la séquence de remblais US 112 et 113, dans lesquels il est fondé.

3. CONCLUSION

Ces deux diagnostics sont venus en complément, aux abords de la grande fouille du prieuré Saint-Cosme réalisée en 2009-2010 (Dufaÿ, Gaultier 2011). Ils avaient pour objectif de contrôler la présence de vestiges sur la périphérie du prieuré, en prévision de travaux liés à un projet de mise en valeur du site, dont le périmètre s'était élargi depuis la fouille (notamment une zone de verger à créer à l'ouest du carré claustral). Le phasage du projet a généré deux prescriptions différentes de diagnostic, réalisées à l'été et à l'automne 2013. Quatre zones ont été concernées :

- au sud du prieuré, dans un pré ayant servi autrefois de terrain de sport,

- à l'ouest du carré claustral, notamment sur l'emplacement de l'aile ouest, non fouillée auparavant,
- le long de la façade nord et au nord-est du réfectoire des moines (au nord du site),
- le long de la façade ouest du « logis du prieur », au sud-est du site.

Les résultats de ces quatre séries de sondages sont diversifiés mais peuvent se répartir en deux grandes catégories : de nouvelles données sur la genèse de l'île de Saint-Cosme, et des informations nouvelles sur des bâtiments du prieuré, dont certains étaient encore pratiquement inconnus.

3.1. L'ÎLE DE SAINT-COSME

Le prieuré Saint-Cosme était bâti sur une île dans la Loire, dont l'existence était connue par les textes depuis 900. Il s'agissait de s'assurer de sa réalité et d'en comprendre la genèse. Dès la fouille de 2009, puis lors d'un diagnostic sur la ZAC immédiatement au sud du prieuré, des carottages géologiques avaient été réalisés qui avaient permis de vérifier cette existence et d'élaborer un premier scénario d'évolution. Celui-ci a été précisé lors du diagnostic de 2013, grâce à deux grandes tranchées prenant en écharpe la partie nord et la berge nord du paléo-chenal maintenant disparu. Elles sont venues compléter deux grandes tranchées réalisées lors du diagnostic de 2010, qui ont traité de la rive opposée.

Ces analyses ont montré que cette île s'était constituée vers 3000 avant J.-C. (datation OSL), et que le processus de comblement du paléo-chenal avait démarré pendant l'Antiquité, vers le 2^e siècle après J.-C. Ce comblement s'est accéléré aux 11-

12^e siècles, pour s'achever au 17^e siècle. La présence d'îlots encombrant le chenal a aussi été mise en évidence, ce qui a permis de mieux comprendre la logique des franchissements de ce bras de Loire, qui ont utilisé ces îlots.

En effet, au-delà de l'évolution ponctuelle du paléo-chenal au droit du prieuré, il a pu être réalisé une étude de l'évolution de tout le secteur, dans une fenêtre de un par deux kilomètres. Grâce à des études géomorphologiques menées par ailleurs (Morin *et al.* 2013) et à l'examen des documents planimétriques anciens, on a pu mettre en évidence l'existence d'une autre île en amont de celle de Saint-Cosme, et restituer l'organisation et l'évolution du réseau viaire, dans ses rapports avec les itinéraires de grand parcours et les franchissements de la Loire. Ce travail a aidé à comprendre mieux les dispositions du prieuré, notamment l'évolution de ses systèmes d'accès.

3.2. NOUVELLES DONNÉES SUR LES BÂTIMENTS DU PRIEURÉ

Trois secteurs ont livré des informations sur les bâtiments du prieuré.

L'aile ouest du carré claustral n'était connue que par son mur gouttereau oriental, bordant le cloître, dégagé en 1968. Le diagnostic a permis de retrouver les trois autres côtés de ce grand bâtiment. Celui-ci n'a pas été fouillé, puisque l'objectif était précisément de le délimiter pour ne pas y faire de plantations. Mais nous avons pu faire des observations suffisantes pour le restituer et mieux appréhender sa fonction : cellier au rez-de-chaussée, avec la cuisine au contact du réfectoire (la cuisine n'avait jusqu'ici pas été identifiée), et sans doute logis des convers à l'étage. Sa place dans l'évolution du chantier du monastère au 12^e siècle a pu être précisée.

Au nord-est du réfectoire, des maçonneries ont été découvertes, qui étaient attendues : elles figuraient sur les plans du 18^e siècle (les plus anciens que nous possédions). Mais nous ignorions leur datation et leurs dispositions précises. On a pu ainsi comprendre qu'il s'agissait de bâtiments récents, postérieurs à la désaffectation du prieuré en 1742, qui ont connu plusieurs phases. Ils ont servi, d'après les textes, de logement pour le jardinier et le gardien du domaine alors qu'il était loué comme résidence secondaire à l'archevêque de Tours, puis comme boulangerie dans la deuxième moitié du 19^e siècle, au moment où le prieuré Saint-Cosme avait été transformé en hameau rural, après sa vente par lots à la Révolution.

Enfin, de nouvelles données ont été acquises sur le logis du prieur, au sud-est du site. Ce bâtiment très intéressant, construit au milieu de 14^e siècle, avait fait l'objet d'une étude de bâti en 2009-2010 (Noblet 2011). Mais les murs du rez-de-chaussée, à l'intérieur, étaient couverts d'un enduit en ciment datant de la restauration du bâtiment en 1958. Cet enduit a été piqueté en 2013, et des sondages ont eu lieu dans le cadre du diagnostic préalablement à la réalisation d'une tranchée de drainage au pied de la façade occidentale. De surcroît, des relevés en photogrammétrie 3D et lasergrammétrie ont été réalisés. Les informations acquises ont permis de préciser certains points, comme la hauteur du sol d'origine, et de découvrir un nouveau four culinaire et deux portes murées, qui ont permis d'affiner le scénario d'évolution de l'usage du rez-de-chaussée. Parallèlement, un nouveau bâtiment, accolé au nord-ouest du logis, a pu être mis en évidence, en utilisant également les données de la fouille de 2009. Il s'agissait d'un corps de liaison entre le logis et l'église et d'un accès à l'étage, construit à la fin du 16^e siècle et détruit en 1660.

Ainsi, malgré leur disparate, ces deux diagnostics ont apporté des informations importantes sur le site du prieuré Saint-Cosme, dans le domaine du paléo-environnement comme dans celui de l'architecture monastique.

BIBLIOGRAPHIE

- Baudet 1968** : BAUDET (J.) – « Joachim de la Chétardie (1636-1714), curé de Saint-Sulpice ». *Bulletins et Mémoire de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, janvier-février-mars 1968, pp. 1-26 (http://poetes.charentais.free.fr/pdf/exideuil_joachim_chetardie01.pdf)
- Boisseuil 1992** : BOISSEUIL (D.) – *Le Pont sur la Loire à la fin du Moyen Âge*, Tours, Laboratoire d'archéologie urbaine de Tours, 96 p. (Recherches sur Tours, 6. Supplément à la RACF n°6)
- Choplin 2011** : CHOPLIN (H.) – *Marmoutier, Saint-Cosme et la Loire, XI^e - XVIII^e siècle : dynamique des berges et des îles*, Master d'archéologie sous la direction d'Elisabeth Lorans, Université François Rabelais, Tours, 2 vol.
- Couderc 1987** : COUDERC (J.-M.) – *Dictionnaire des communes de Touraine*, Chambray-lès-Tours, CLD, 967 p.
- Dion 1961** : DION (R.) – *Histoire des levées de la Loire*, Paris, R. Dion, 312 p.
- Dufaÿ et al. 2007** : DUFAYÿ (B.), CAPRON (F.), et LAURENS-BERGE (M.) – *Prieuré Saint-Cosme à La Riche (37)*, rapport de diagnostic archéologique, Conseil général d'Indre-et-Loire / SADIL, Tours, 2 vol.
- Dufaÿ et al. 2010** : DUFAYÿ (B.), GAULTIER (M.), et HIRN (V.) – *La « Cour des Artisans », La Riche (37)*, Conseil général d'Indre-et-Loire / SADIL, Tours, 34 p.
- Dufaÿ, Gaultier 2011** : DUFAYÿ (B.) et GAULTIER (M.) – « Premier bilan des fouilles archéologiques du prieuré de Saint-Cosme à La Riche près de Tours », *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, 57 : pp. 83-104
- Dugied 2001** : DUGIED (J.) – « Ronsard en douce Touraine ». In : Collectif (Amis du pays natal de Ronsard) - *Éclats de vers, éclats de voix : Ronsard en ses provinces*, Vendôme, Cherche-lune : Amis du pays natal de Ronsard, pp. 223-232
- Duret-Molines 2003** : DURET-MOLINES (P.) – *L'ancienne église prieurale de Saint-Cosme (commune de La Riche)*. Congrès archéologique de France de 1997. Paris : 2003, pp. 333-340
- Ferrandon 2007** : FERRANDON (J.-M.) – *Quand Saint-Cosme était un village*. Fascicule édité à l'occasion de l'exposition, Conseil général d'Indre-et-Loire, 42 p.
- Fouillet 2011** : FOUILLET (N.), GARDÈRE (P.), DAVID (S.), MOTTEAU (J.), BARRET (M.), YVERNAULT (F.), et LUSSON (D.) – *Tours (37). 33 à 39 rue de Courteline et 1 à 15 rue de la Madeleine : la fouille de la clinique des Dames Blanches : rapport de fouille archéologique réalisée du 01 au 19 fév. puis du 03 mai au 23 juillet 2010*, INRAP SRA Centre, Tours Orléans
- Gaultier, Laforest 2013** : GAULTIER (M.) et LAFOREST (C.) – « Découverte d'une tombe à crémation antique à La Riche au lieu-dit « La Cour des Artisans » (Indre-et-Loire) ». In FERDIÈRE (A.), dir. - *Ensembles funéraires gallo-romains de la région Centre*, Tours, FÉRACF, pp. 69-84 (Supplément à la RACF n°44)
- Guilbaud 2004** : GUILBAUD (R.-Ch.). – *Le prieuré Saint-Cosme, étude historique*. Tours : Conseil général d'Indre-et-Loire, 2004, 46 p. + pl. (multicopié)
- Hirn 2013** : HIRN (V.) – *Tours (37). Étude archéologique des ponts dits de Eude et de l'île Aucard*, rapport de sondage archéologique, Conseil général d'Indre-et-Loire / SADIL, Tours, multicopié
- Lecompte, Philippon 2012** : LECOMPTE (J.-P.) et PHILIPPON (S.) – « Candes-Saint-Martin, importante agglomération secondaire antique ». In : BOUCHER (T.) et MICHAUX (G.), dir. - *Les Gallo-Romains entre Loire et Vienne : 40 ans de découvertes archéologiques*. Catalogue de l'exposition présentée à l'Écomusée du Véron du 14 avril 2012 à novembre 2013, Savigny-en-Véron, Écomusée du Véron, Savigny-en-Véron : Écomusée du Véron, pp. 74-79

- Morin et al. 2013** : MORIN (E.), RODIER (X.), LAURENT-DEHECQ (A.) et MACAIRE (J.-J.) – « Évolution morphologique et sédimentaire de la plaine alluviale d'un espace urbanisé (Tours, Indre-et-Loire, France) », *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 52 | 2013, mis en ligne le 31 décembre 2013. URL : <http://racf.revues.org/1985>
- Neury, Seigne 2003** : NEURY (P.), SEIGNE (J.) – « Le pont antique de Fondettes (37) ». *Revue Archéologique du Centre de la France*, 42, 2003, pp. 235-244
- Nobileau 1878** : NOBILEAU (P.) – « L'archidiacre Bérenger et le prieuré de Saint-Come-lez-Tours », *BSAT*, 4, 1878, p. 275-285
- Noblet 2011** : NOBLET (J.) – « La Riche (Indre-et-Loire). Le « Logis » du prieuré de Saint-Cosme, une construction inédite du milieu du XIV^e siècle », *Bulletin Monumental*, 162 : pp. 48-53
- Noizet 2003** : NOIZET (H.) – *Pratiques spatiales, représentations de la ville, et fabrique urbaine de Tours du 9^{ème} au 13^{ème} siècle : chanoines, moines et laïcs à Saint-Martin et Saint-Julien*. Tours : université de Tours, 2003, 597 p. + annexes (thèse de doctorat sous la direction d'Henri Galinié)
- Noizet et al. 2004** : NOIZET (H.), CARCAUD (N.), et GARCIN (M.) – *Rive droite rive gauche : la Loire et Tours (12^{ème}-15^{ème} siècles)*, Actes du colloque d'Aix-en-Provence, 2002, Fleuves et marais, une histoire au croisement de la nature et de la culture, Paris, CTHS, pp. 137-156
- Ranjard 1948** : RANJARD (R.) – *Le prieuré de Saint-Cosme*. Congrès Archéologique de France, 1948, pp. 258-272
- Riou 2011** : RIOU (S.) – *Évolution morpho-sédimentaire du site du Prieuré Saint-Cosme*, Rapport intermédiaire, Conseil général d'Indre-et-Loire / SADIL, Tours

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Figures

Fig. 1 : Localisation du site sur la carte topographique au 1 / 250 000 ^e (© IGN France Raster)	12
Fig. 2 : Localisation du site sur une carte IGN au 1 / 25 000 ^e (© IGN Paris - Scan 25, 2005 - Autorisation de reproduction n° 2006/CUDC/0186)	13
Fig. 3 : Emprise des diagnostics sur le fond cadastral, carroyage principal Lambert 93 CC47 (sources : Direction générale des Impôts)	14
Fig. 4 : le projet d'aménagement de nouveaux jardins à Saint-Cosme (esquisse de Bruno Marmioli, architecte-paysagiste, Agence départementale d'Aide aux Collectivités locales pour le Conseil général d'Indre-et-Loire)	43
Fig. 5 : Tours et ses environs au 12 ^e siècle (carte B. Dufaÿ sur fond IGN)	50
Fig. 6 : vue cavalière de Tours par R. Siette en 1619 (BMT, fond ancien, C. p. a 208 [original BNF, Ge DD 2937 (1192)])	51
Fig. 7 : plan du domaine de Saint-Cosme en 1757 (copie du 19 ^e siècle conservée au prieuré Saint-Cosme)	52
Fig. 8 : plan du domaine de Saint-Cosme en 1784 (ADIL G. 524, partie centrale). La Loire et le Nord sont en haut	52
Fig. 9 : modèle géostatistique d'altitude du toit des alluvions de la plaine alluviale de Tours. (R^2 : 0,72 ; erreur moyenne : 0,010 ; moyenne des écarts entre les valeurs d'altitude mesurées et estimées : 0,92 m) (source : Morin <i>et al.</i> 2013 : fig. 6). L'île de Saint-Cosme apparaît en L, et la probable île Sainte-Anne en J	56
Fig. 10 : sur le cadastre «napoléonien » se lit parfaitement la digue présumée du 15 ^e siècle (en orange). Quelques limites parcellaires indiquent des rives fossiles au sud de l'île (en bleu). La flèche indique la limite parcellaire, en bout d'île, qui pourrait être un souvenir de la route menant au pont antique	61
Fig. 11 : l'île de Saint-Cosme dans le paysage actuel	62
Fig. 12 : dans l'ovale jaune, une île en voie de rattachement à la rive, qui ressemble à ce que pouvait être l'île de Saint-Cosme à la fin du Moyen-Âge (contour brun). Le cadre rouge est celui de la figure 11. La photographie montre un exemple de chenal actuel en voie de colmatage (l'île étant à droite de la photo, le lit majeur de la Loire au fond ; photo prise en aval de Saint-Etienne de Chigny)	63
Fig. 13 : évolution de l'île de Saint-Cosme dans son environnement topographique	64
Fig. 14 : emplacement des tranchées et sondages concernant l'aile des convers	68
Fig. 15 : coupes stratigraphiques des tranchées n°1 (en haut), et n°2 (en bas) (coupes n°1 et 2 de la figure 14)	70
Fig. 16 : face interne du mur M502 et coupe sur les niveaux de sol de l'aile des convers dans la tranchée n°9 (coupe n°3 de la figure 14)	73
Fig. 17 : mise en évidence du pignon nord de l'aile des convers accolé à l'angle nord-ouest du réfectoire, subsistant dans une maçonnerie plus récente (photo prise en novembre 2013, pendant la démolition de l'appentis contemporain flanquant le pignon ouest du réfectoire)	74
Fig. 18 : plan du prieuré vers 1856 (projet de digue en fascinage, AD37, S 595). Le Nord est vers le bas	76

Fig. 19 : plan du prieuré décrivant la donation de M. Guillemain à la fabrique de Notre-Dame-La-Riche en 1866 (coll. particulière, cf. Ferrandon 2007 : fig. 1). Le Nord est vers le haut	77
Fig. 20 : plan du prieuré accompagnant l'avis de classement parmi les Monuments Historiques, 21 mars 1925 (AD37, T 1418)	79
Fig. 21 : plan phasé des maçonneries retrouvées dans le sondage n°65	83
Fig. 22 : extrait de l'étude de bâti du logis du prieur : coupe-élévation de la face intérieure du mur gouttereau oriental (relevé et DAO Julien Noblet) (cf. Noblet 2011 : fig. 2 p.150)	86
Fig. 23 : plan général du logis du prieur et des maçonneries retrouvées dans les sondages n°61 et 62 (relevé Julien Noblet, Murielle Troubaday, Camille Vanhove et Chhavy-Cyril Tan)	87
Fig. 24 : report des sondages n°61 et 62 sur l'élévation phasée de la façade ouest du logis du prieur (relevé et analyse de la façade : Julien Noblet ; DAO des sondages : Chhavy-Cyril Tan)	88
Fig. 25 : ortho-photographie de la face interne du gouttereau sud du logis du prieur (rez-de-chaussée). En rouge, les assises de la maçonnerie du 14 ^e siècle. Puis ont été encastrés le four et la porte. La cheminée date sans doute de la restructuration du 17 ^e siècle car elle est postérieure au bouchage du four. Le premier état du plafond a été daté de 1349, grâce aux prélèvements pour dendrochronologie effectués sur les quatre poutres maîtresses de ce plafond. Mais le solivage a été refait à une date récente (contours blancs) (ortho-photographie Matthieu Gaultier, analyse archéologique Bruno Dufaÿ)	91

Photographies

Photo 1 : vue du prieuré avant les fouilles (2004). À gauche, le réfectoire, à droite, les ruines de l'église	41
Photo 2 : vue générale de la fouille de 2009-2010 (photo Cyb'Air Vision)	42
Photo 3 : le sondage n°61 à l'angle sud-ouest du logis du prieur	44
Photo 4 : la tranchée pour l'installation des réseaux et du drain devant la façade ouest du logis du prieur, après la réalisation des sondages n°61 et 62 (la maçonnerie apparente le long de la façade est un drain de la seconde moitié du 20 ^e siècle)	45
Photo 5 : les sondages le long de la façade nord du réfectoire ; au premier plan, le sondage n°64	45
Photo 6 : le sondage n°63 devant la façade nord du réfectoire	46
Photo 7 : le reprofilage du terrain devant la façade nord du réfectoire permet maintenant d'en apprécier toute l'ampleur (mars 2014)	46
Photo 8 : le sondage n°65 au nord-ouest du réfectoire, à l'issue du décapage. L'édicule moderne disgracieux le long du pignon ouest du réfectoire a été détruit dans le cadre de la réfection des jardins	47
Photo 9 : ouverture de la tranchée du sondage n°66, dans le terrain de sport au sud-ouest du prieuré	47
Photo 10 : la tranchée T8 a découvert le sommet du mur gouttereau ouest de l'aile occidentale du carré claustral	48
Photo 11 : les tranchées T3 (au premier plan) et T7 (en cours d'ouverture), à l'ouest de l'aile occidentale du carré claustral	48
Photo 12 : carottage dans une des tranchées de la ZAC « La Cour des Artisans » en 2010, par l'équipe de Jean-Jacques Macaire (GÉHCO, université de Tours)	56
Photo 13 : l'extrémité nord du gouttereau oriental de l'aile des convers, très restauré au 20 ^e siècle	67

Photo 14 : l'angle nord-ouest de l'aile des convers, un moignon de maçonnerie dépassant du sol du jardin (vue vers le nord)	67
Photo 15 : la tranchée T1, partie est	67
Photo 16 : la tranchée T1, partie est (au fond, le pignon ouest du réfectoire des moines)	67
Photo 17 : la tranchée T1, partie ouest (au fond, mur moderne qui sera abattu dans le cadre du projet de jardin)	69
Photo 18 : le mur gouttereau M502 et l'angle sud-ouest de l'aile des convers dans les tranchées T8 et T9 (vue vers le nord)	69
Photo 19 : le pignon sud M501 de l'aile des convers dans la tranchée T8 (vue vers le nord)	69
Photo 20 : le pignon sud M501 de l'aile des convers dans la tranchée T8, dans l'alignement du gouttereau nord de l'église (vue vers l'est)	71
Photo 21 : le mur gouttereau M502 de l'aile des convers dans la tranchée T8 (vue vers le sud)	71
Photo 22 : l'angle nord-ouest de l'aile des convers dans le sondage n°65 (vue vers le nord)	72
Photo 23 : l'angle nord-ouest de l'aile des convers dans le sondage n°65 (vue vers l'est)	72
Photo 24 : traces de rubéfaction sur le parement interne du mur M502 de l'aile des convers, signalant un possible foyer culinaire	72
Photo 25 : angle sud-ouest du réfectoire. On voit la base du contrefort sud-ouest du réfectoire, et, devant, la fondation du pignon de l'aile des convers (M511). On note aussi la continuité du mur gouttereau oriental de cette aile avec le pignon du réfectoire, signe que ce mur est antérieur au bâtiment, qui s'est greffé dessus	75
Photo 26 : le réfectoire du prieuré transformé en grange au 19 ^e siècle. A gauche, on voit l'extrémité nord de la nouvelle aile ouest remplaçant l'aile des convers (photo Boutineau, avril 1891, bibliothèque municipale de Tours, Ic 872)	78
Photo 27 : la nouvelle aile ouest remplaçant l'aile des convers en 1908 (carte postale de l'Oeuvre Saint-Joseph, AD37)	78
Photo 28 : le réfectoire en cours de restauration par l'ACMH Bernard Vitry vers 1951 (archives du STAP). On voit la reconstruction de deux niches-placard dans le pignon ouest. Dans celle du nord (à droite), subsiste un jour qui pourrait être la trace de l'ancien passe-plat communiquant avec la cuisine adjacente	80
Photo 29 : vue générale du sondage n°65 (vue vers le sud)	82
Photo 30 : le mur M476 (vue vers l'ouest). Devant l'ardoise, on remarque cinq morceaux de couvercle en bâtière provenant de tombes médiévales	84
Photo 31 : façade ouest du logis du prieur, avec les ruines du logis du sacristain et le chœur de l'église (à gauche). État en mars 2014	85
Photo 32 : façade est du logis du prieur (photo redressée Julien Noblet, Sadil, 2009)	89
Photo 33 : le sondage n°68, dans l'angle sud-est du logis du prieur (rez-de-chaussée (vue vers le sud)	89
Photo 34 : Matthieu Gaultier en train de paramétrer le scanner laser au rez-de-chaussée du logis du prieur	90
Photo 35 : restitution de la façade ouest du logis par photogrammétrie 3D (Matthieu Gaultier, Sadil, 2014)	90

Photo 36 : le mur sud du clos du prieur (M22), apparu lors des travaux de terrassement pour le nouveau jardin. Entre la terre végétale et la grave se trouve l'emplacement de la future pergola, inspirée de la réalité archéologique. Elle est légèrement décalée vers le sud pour éviter qu'elle ne soit fondée sur les vestiges (février 2014)	92
Photo 37 : le sondage n°62, au pied de l'escalier F1396 situé à l'angle nord-ouest du logis du prieur (vue vers l'est)	93
Photo 38 : l'escalier F1396 vu du sud, perché au sommet de la stratigraphie. À gauche, au niveau de la flèche de nord, le mur M471. Au premier plan, l'ardoise provenant d'une couverture de tombe d'enfant	93
Photo 39 : le sondage n°62 vu du haut de l'escalier F1396. À peu près au centre, le mur M471 (le nord est à droite)	93
Photo 40 : le secteur du sondage n°62 lors des fouilles de 2009 (vue vers l'est)	94
Photo 41 : la pièce carrelée à l'angle nord-ouest du logis du prieur, au nord de l'escalier F1396, lors des fouilles de 2009	95
Photo 42 : la trace de l'escalier en vis dans le mur du logis du sacristain, et le mur M17 dans la tranchée n°1 du diagnostic de 2006 (au premier plan) (vue vers le nord)	95
Photo 43 : vue générale de l'angle entre le logis du prieur et l'église (mars 2014)	96
Photo 44 : vue de la petite allée pavée F1648, en coupe (sondage n°62)	96

Planches graphiques (format A3)

Planche 1 : évolution du prieuré Saint-Cosme (Bruno Dufaÿ)	111
Planche 2 : plan général du site avec les sépultures fouillées en 2009-2010 (Sadil)	113
Planche 3 : localisation des carottages, des tranchées et des logs géologiques, avec restitution du paléochenal (restitution et DAO : Bruno Dufaÿ)	115
Planche 4 : analyse des carottages réalisés au prieuré Saint-Cosme et à la ZAC de « La Cour des Artisans »	117
Planche 5 : agrégation des informations provenant des points retenus pour la compréhension de la stratigraphie du transect carotté sur l'île de Saint-Cosme (analyse Samuel Riou et Bruno Dufaÿ)	119
Planche 6 : reconstitution de l'évolution morphologique de l'île de Saint-Cosme (Jean-Jacques Macaire et Bruno Dufaÿ)	121
Planche 7 : analyse des sondages n°66 et 67 par grands corps stratigraphiques (relevé Murielle Troubady et Chhavy-Cyril Tan)	123
Planche 8 : analyse stratigraphique du sondage n°66 (relevé Murielle Troubady et Chhavy-Cyril Tan, analyse Eymeric Morin et Bruno Dufaÿ)	125
Planche 9 : phasage de l'évolution du paléochenal dans le sondage n°66 (relevé Murielle Troubady et Chhavy-Cyril Tan, analyse Bruno Dufaÿ)	127
Planche 10 : analyse stratigraphique du sondage n°67 (relevé Murielle Troubady et Chhavy-Cyril Tan, analyse Eymeric Morin et Bruno Dufaÿ)	129
Planche 11 : phasage de l'évolution du paléochenal dans le sondage n°67 (relevé Murielle Troubady et Chhavy-Cyril Tan, analyse Bruno Dufaÿ)	131

Planche 12 : les sondages n°63 et 64 au nord du réfectoire des moines (relevés et DAO Murielle Troubady et Chhavy-Cyril Tan)	133
Planche 13 : le sondage n°65, coupes H-I, J-K et L-M (relevés et DAO Murielle Troubady et Chhavy-Cyril Tan)	135
Planche 14 : le sondage n°65, coupes A-B, C-D, E-F et F-G (relevés et DAO Murielle Troubady et Chhavy-Cyril Tan)	137
Planche 15 : le sondage n°65, coupes N-O, P-Q, Q-R et S-A (relevés et DAO Murielle Troubady et Chhavy-Cyril Tan)	139
Planche 16 : le sondage n°61, élévation partielle de la façade du logis (relevé Camille Vanhove et Chhavy-Cyril Tan, DAO Chhavy-Cyril Tan)	141
Planche 17 : le sondage n°61, relevé des coupes (relevés Camille Vanhove et Chhavy-Cyril Tan, DAO Chhavy-Cyril Tan)	143
Planche 18 : analyse archéologique de la tranchée n°2 du diagnostic de 2006, montrant les allées et les pergolas de la cour du prieur (reprise de Dufay <i>et al.</i> 2007 : fig. 20)	145
Planche 19 : le sondage n°62, relevé de la coupe-élévation AB (relevé Camille Vanhove et Chhavy-Cyril Tan, DAO Chhavy-Cyril Tan)	147
Planche 20 : le sondage n°62, relevé des coupes (relevé Camille Vanhove et Chhavy-Cyril Tan, DAO Chhavy-Cyril Tan)	149

PLANCHES GRAPHIQUES

DOCUMENT PROVISOIRE (avril 2014)

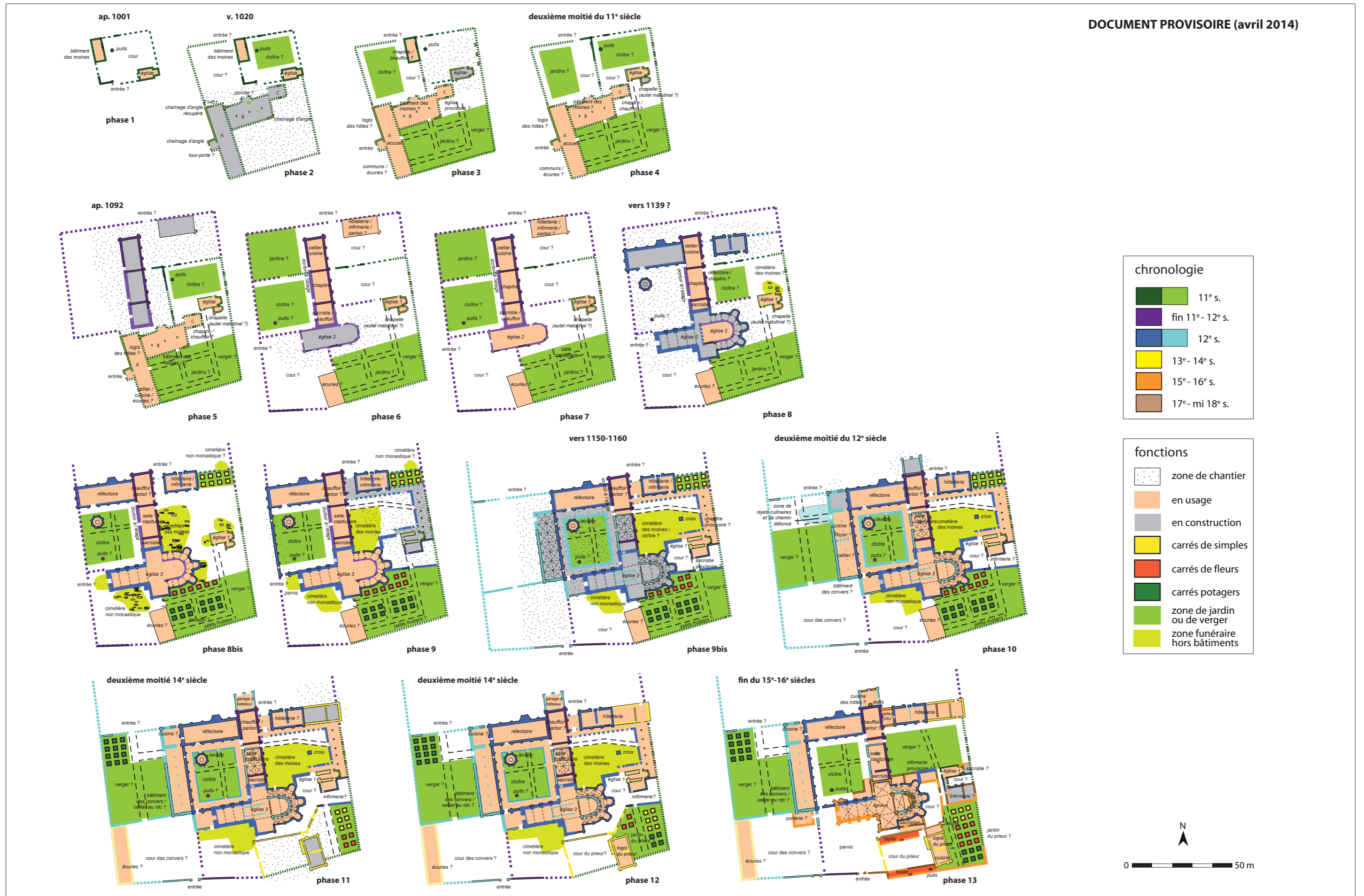


Planche 1 : évolution du prieuré Saint-Cosme (Bruno Dufaÿ)



Planche 2 : plan général du site avec les sépultures fouillées en 2009-2010 (Sadil)

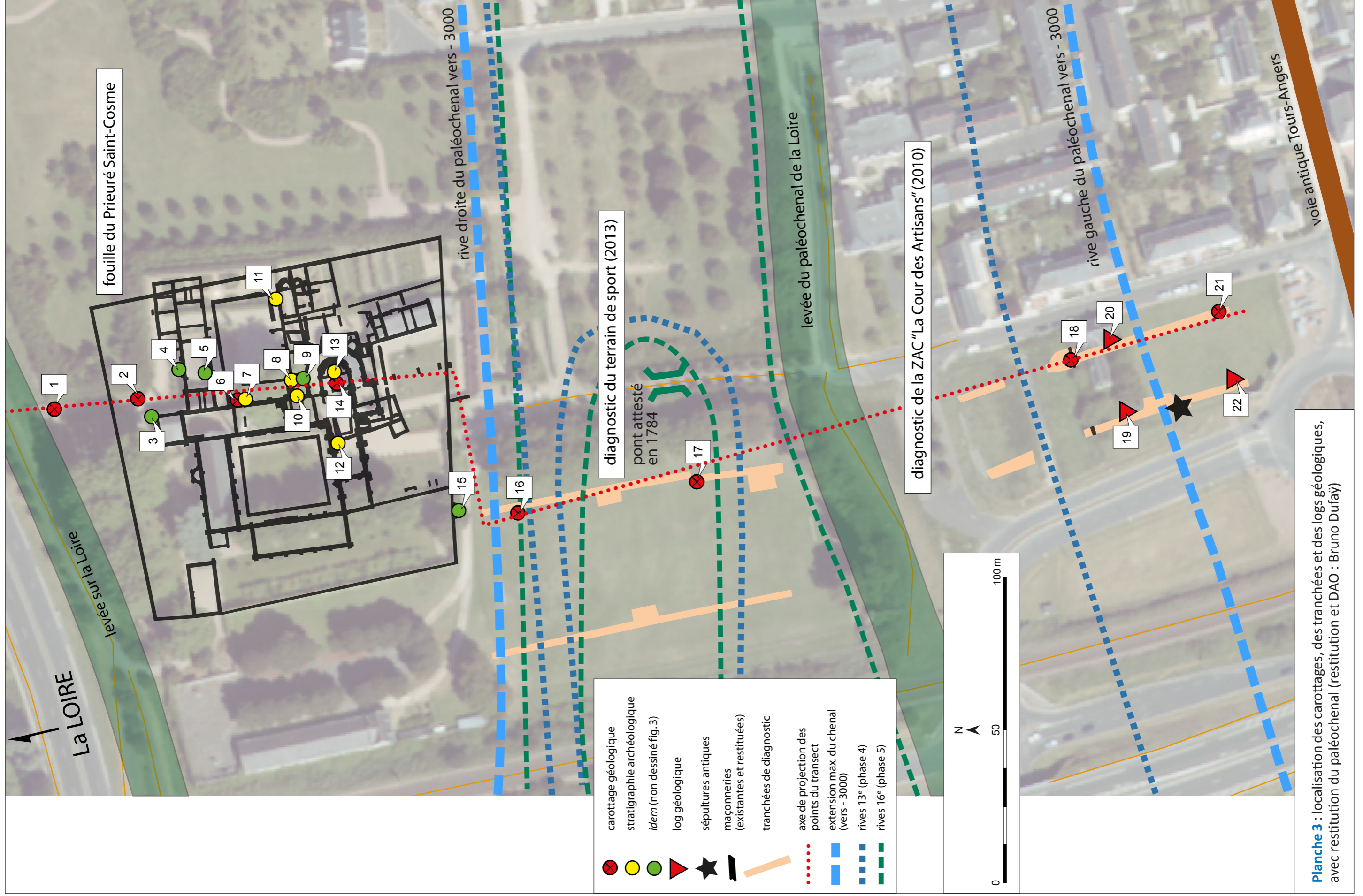


Planche 3 : localisation des carottages, des tranchées et des logs géologiques, avec restitution du paléochenal (restitution et DAO : Bruno Dufay)

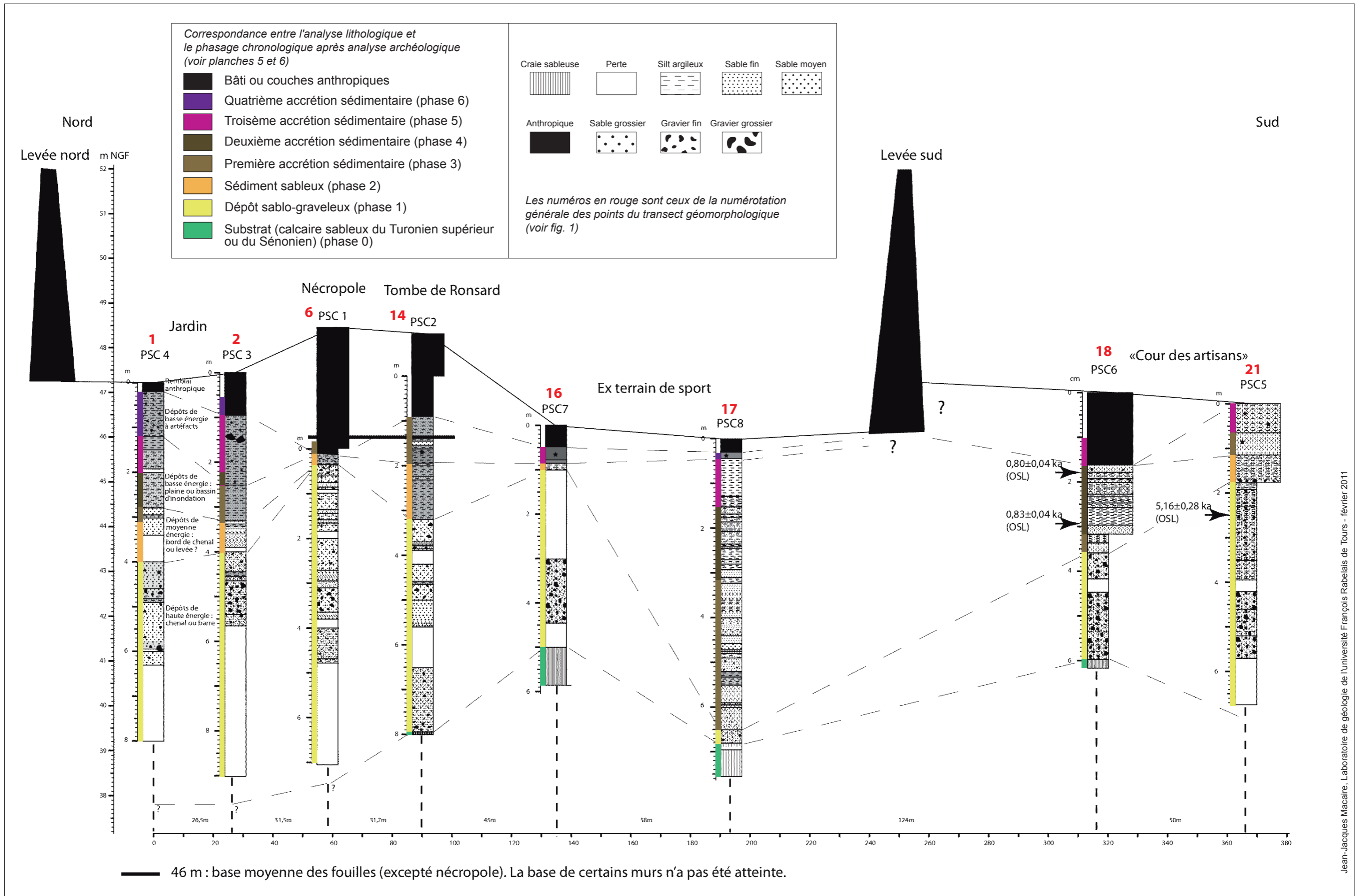


Planche 4 : analyse des carottages réalisés au prieuré Saint-Cosme et à la ZAC de « La Cour des Artisans »

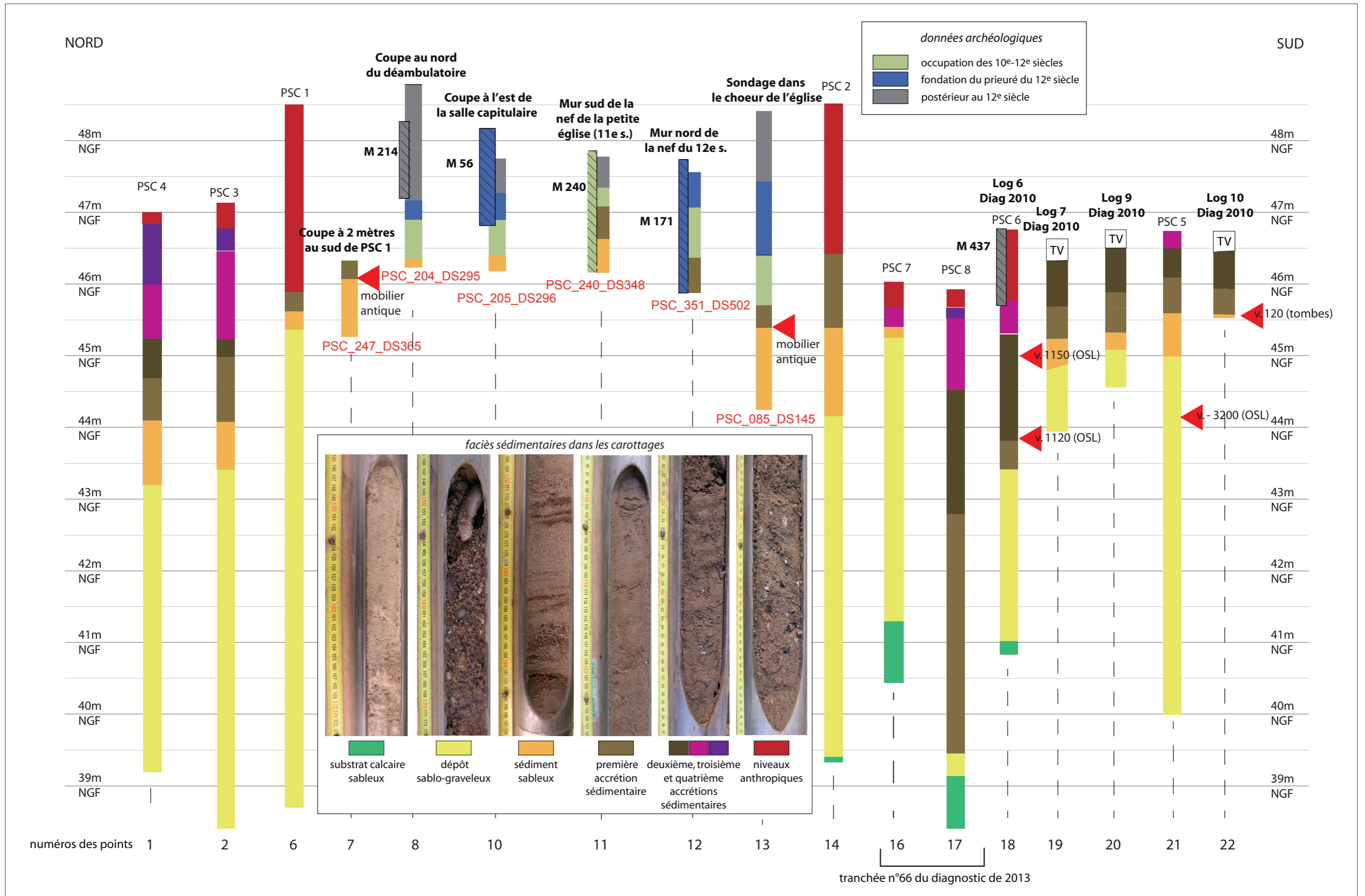


Planche 5 : agrégation des informations provenant des points retenus pour la compréhension de la stratigraphie du transect carotté sur l'île de Saint-Cosme (analyse Samuel Riou et Bruno Dufay)

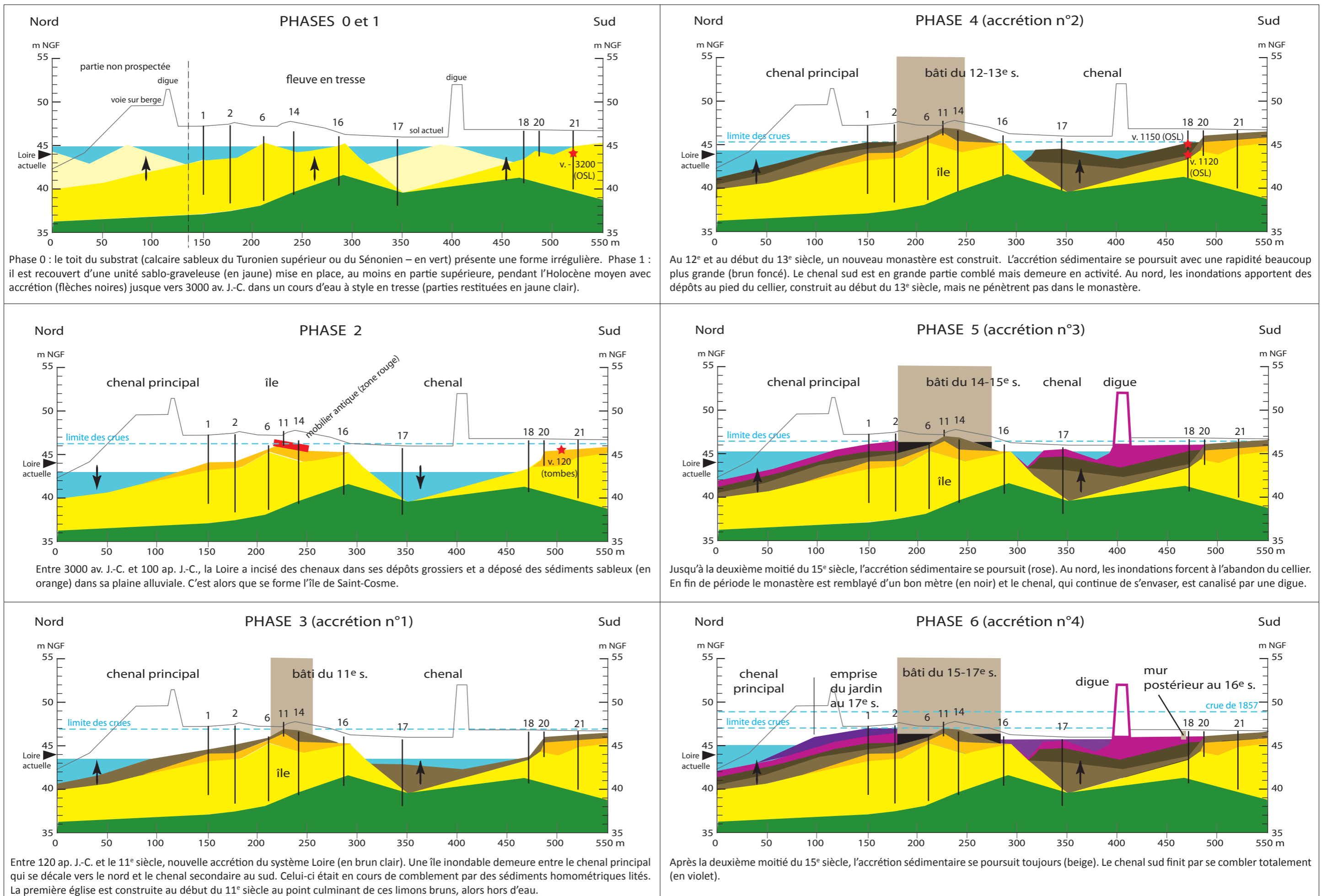


Planche 6 : reconstitution de l'évolution morphologique de l'île de Saint-Cosme (Jean-Jacques Macaire et Bruno Dufaÿ)

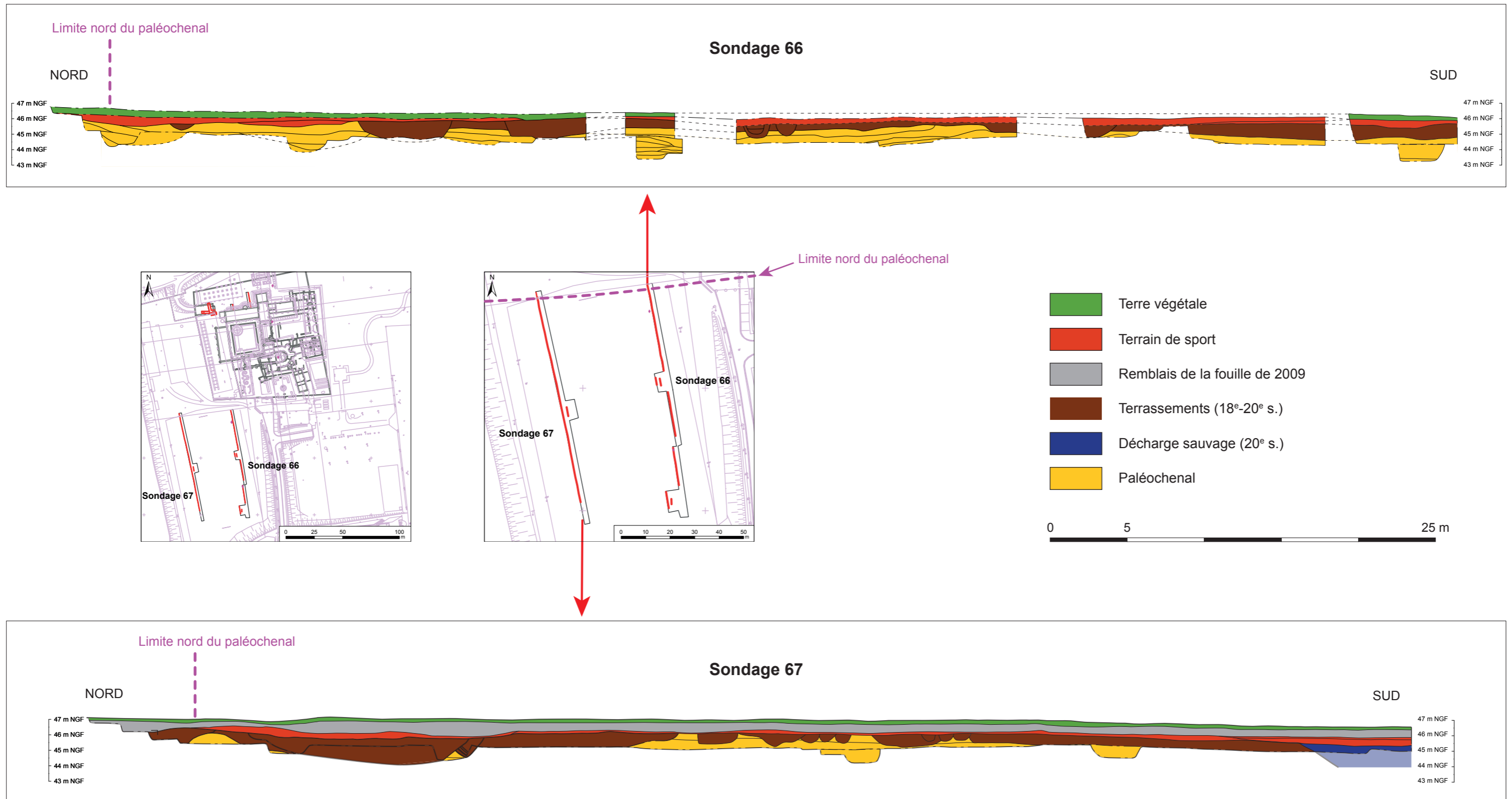


Planche 7 : analyse des sondages n°66 et 67 par grands corps stratigraphiques (relevé Murielle Troubady et Chhavy-Cyril Tan)

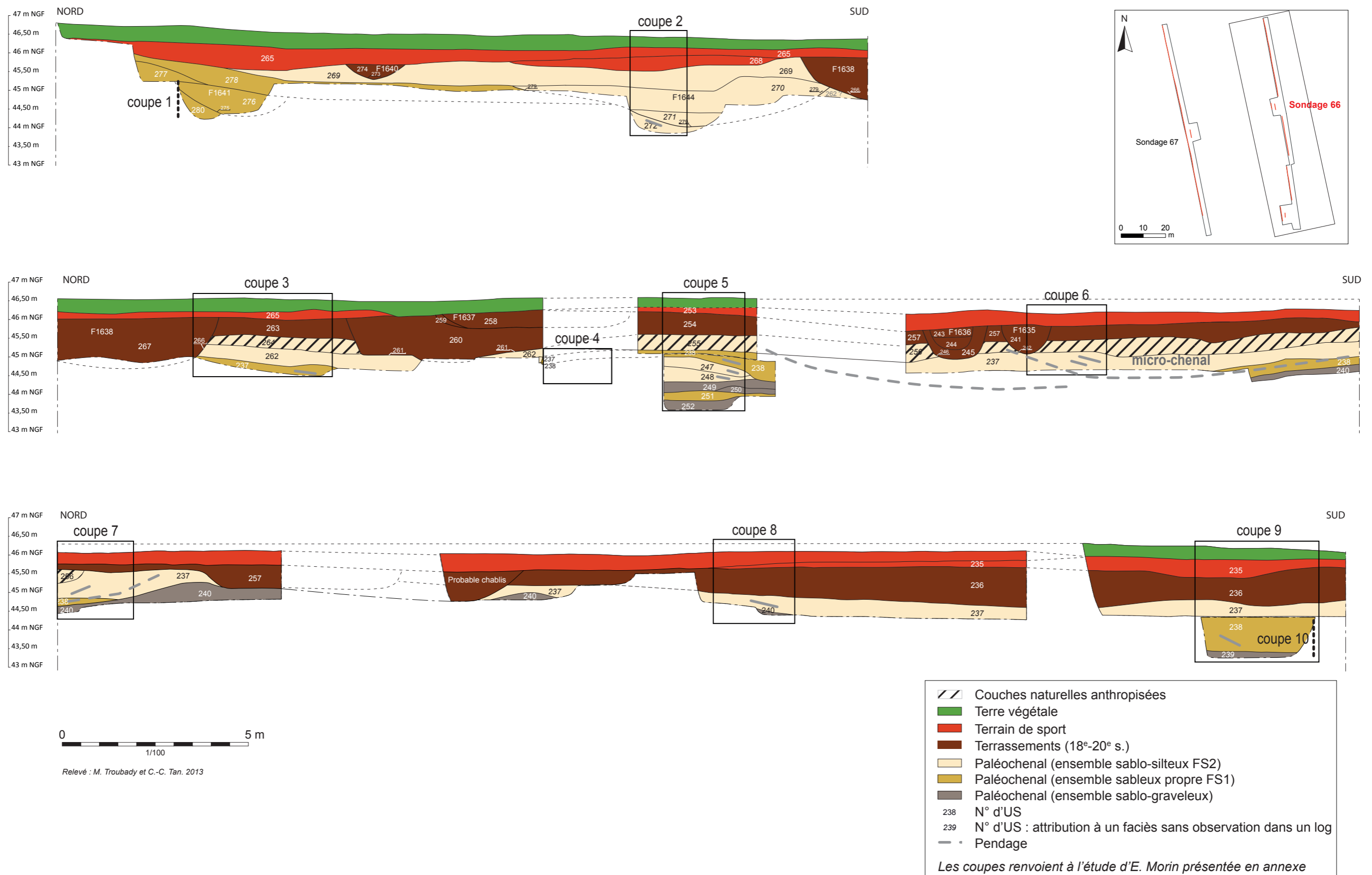


Planche 8 : analyse stratigraphique du sondage n°66 (relevé Murielle Troubady et Chavy-Cyril Tan, analyse Eymeric Morin et Bruno Dufaÿ)

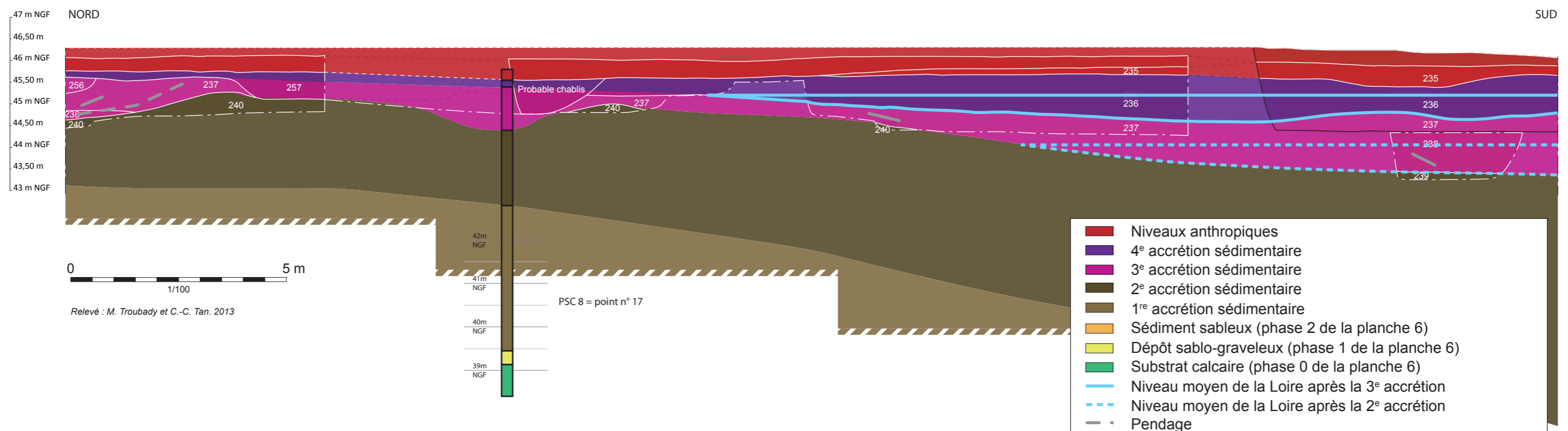
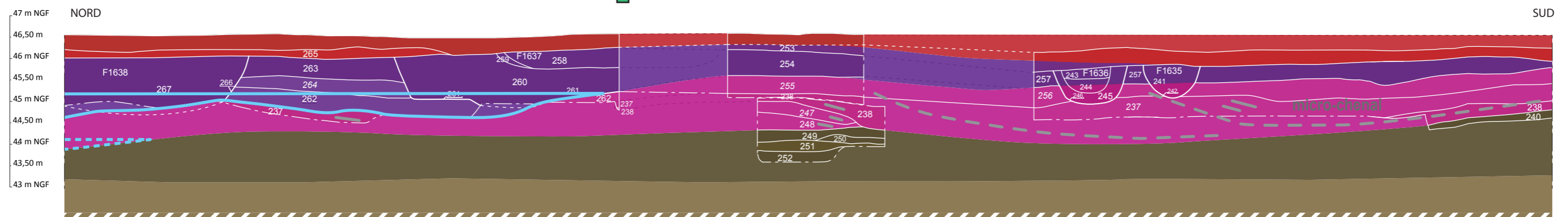
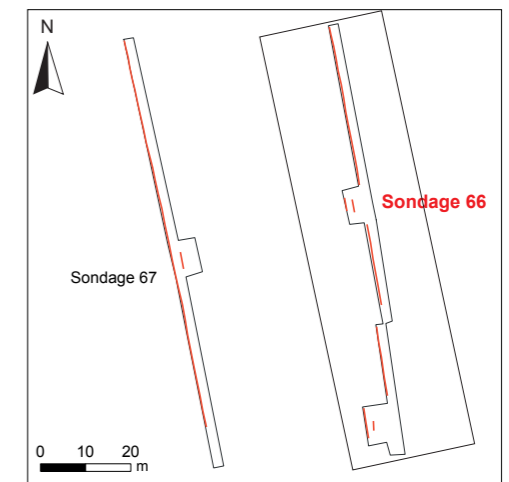
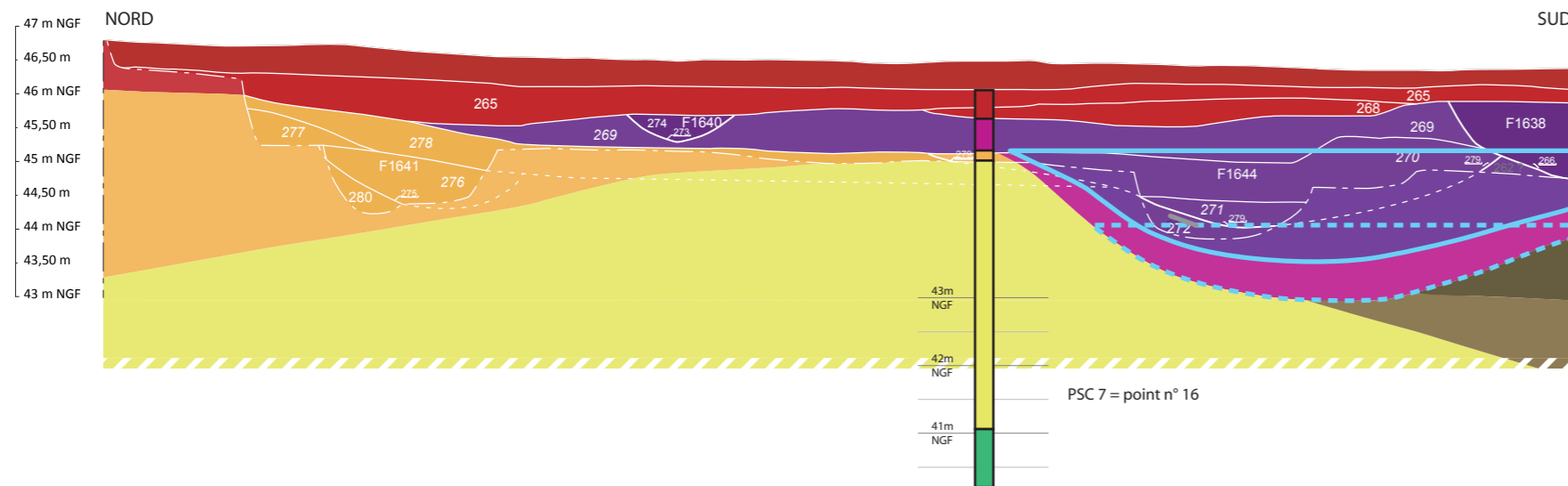


Planche 9 : phasage de l'évolution du paléocheanal dans le sondage n°66 (relevé Murielle Troubady et Chhavy-Cyril Tan, analyse Bruno Dufay)

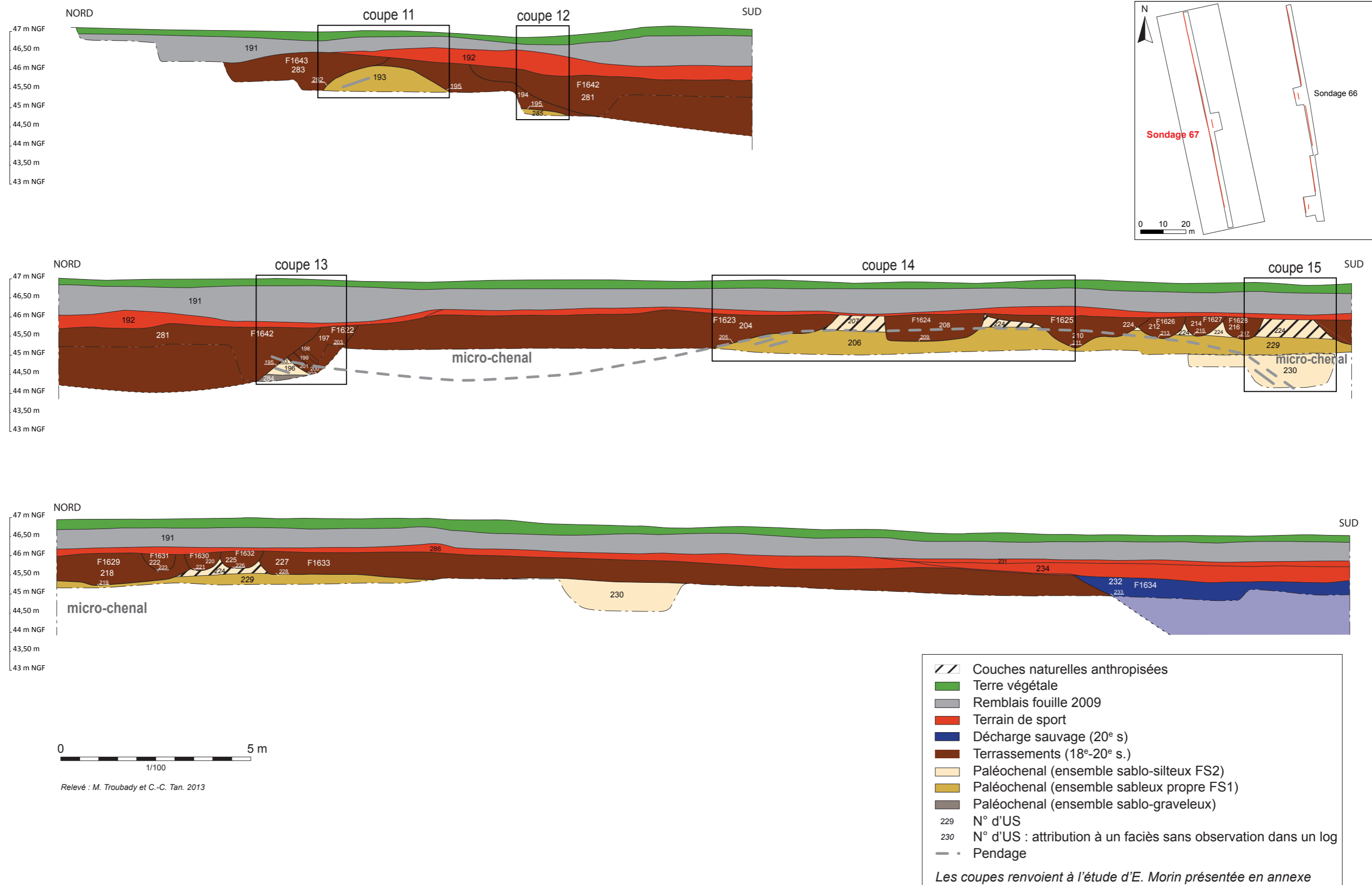


Planche 10 : analyse stratigraphique du sondage n°67 (relevé Murielle Troubady et Chhavy-Cyril Tan, analyse Eymeric Morin et Bruno Dufay)

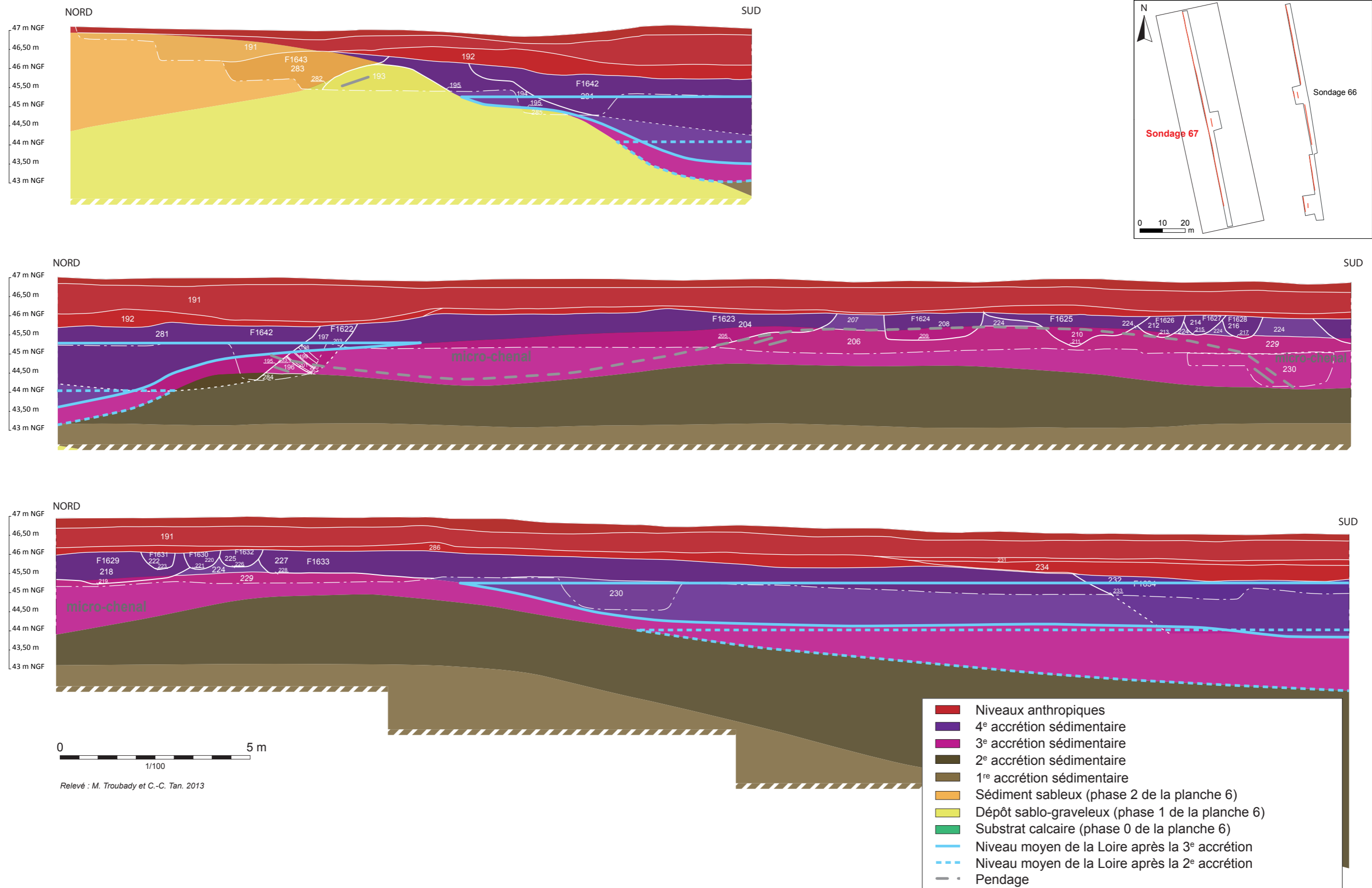
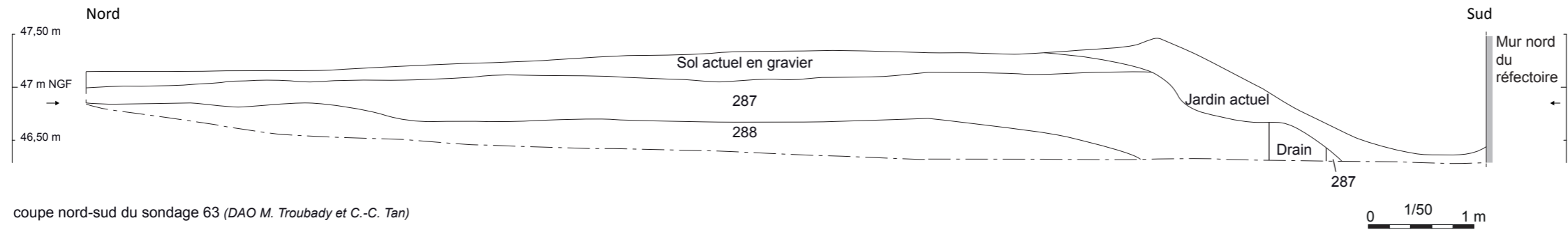


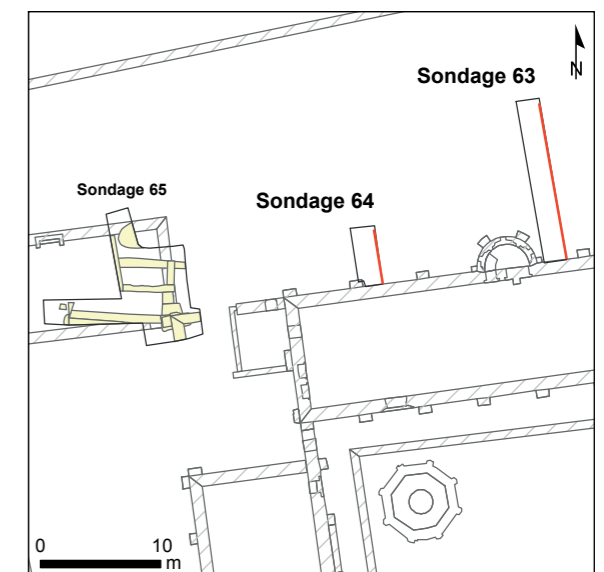
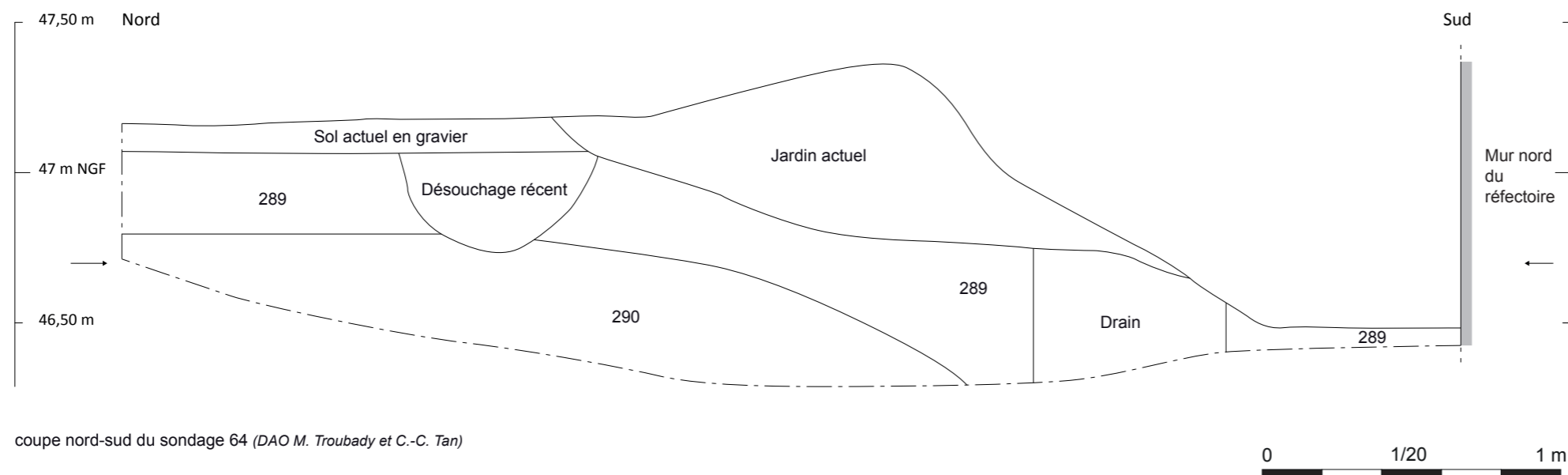
Planche 11 : phasage de l'évolution du paléochenal dans le sondage n°67 (relevé Murielle Troubady et Chhavy-Cyril Tan, analyse Bruno Dufay)



vue générale du sondage 63 (cliché C.-C. Tan)



vue générale du sondage 64 (cliché C.-C. Tan)



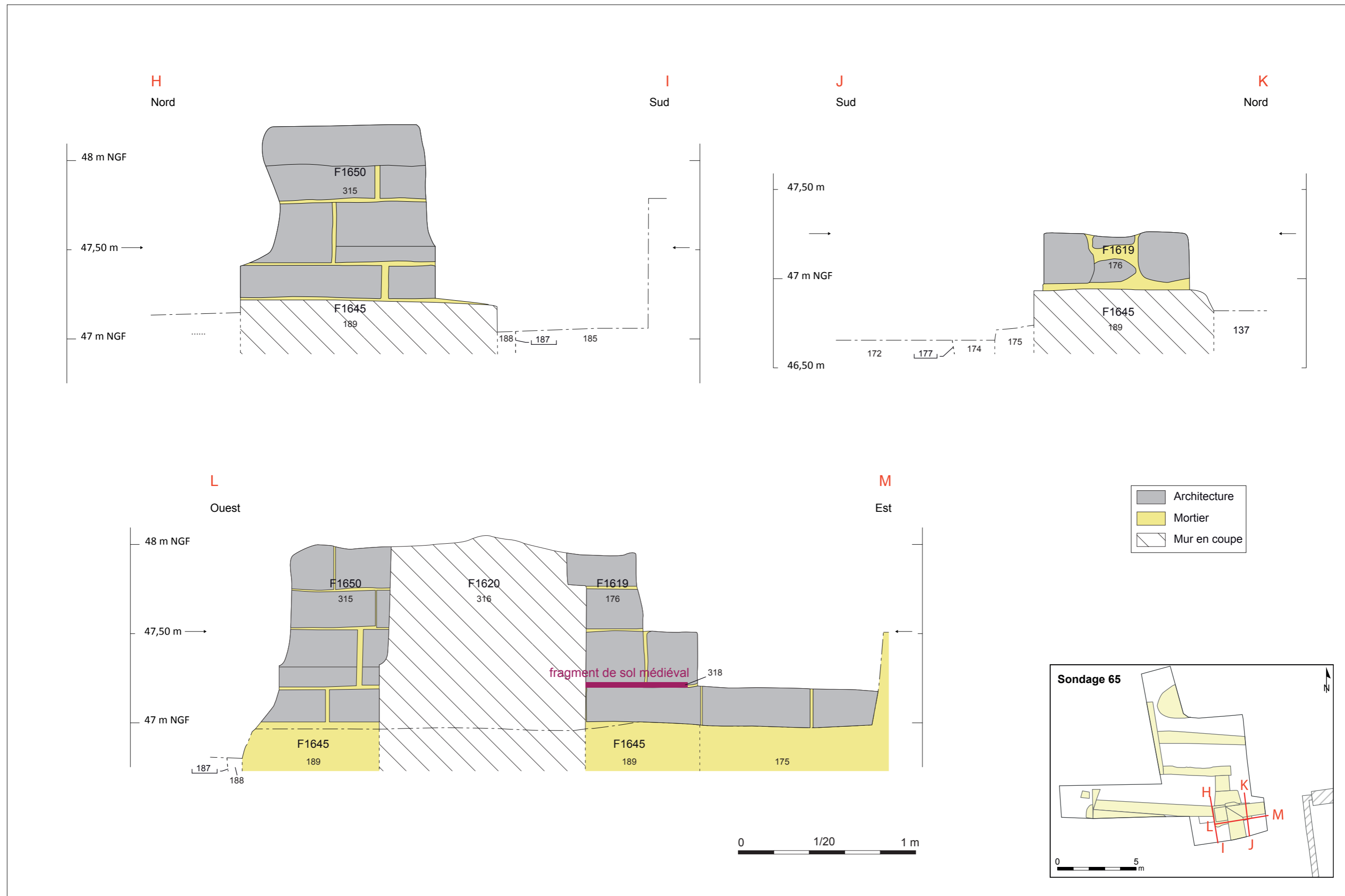


Planche 13 : le sondage n°65, coupes H-I, J-K et L-M (relevés et DAO Murielle Troubady et Chavy-Cyril Tan)

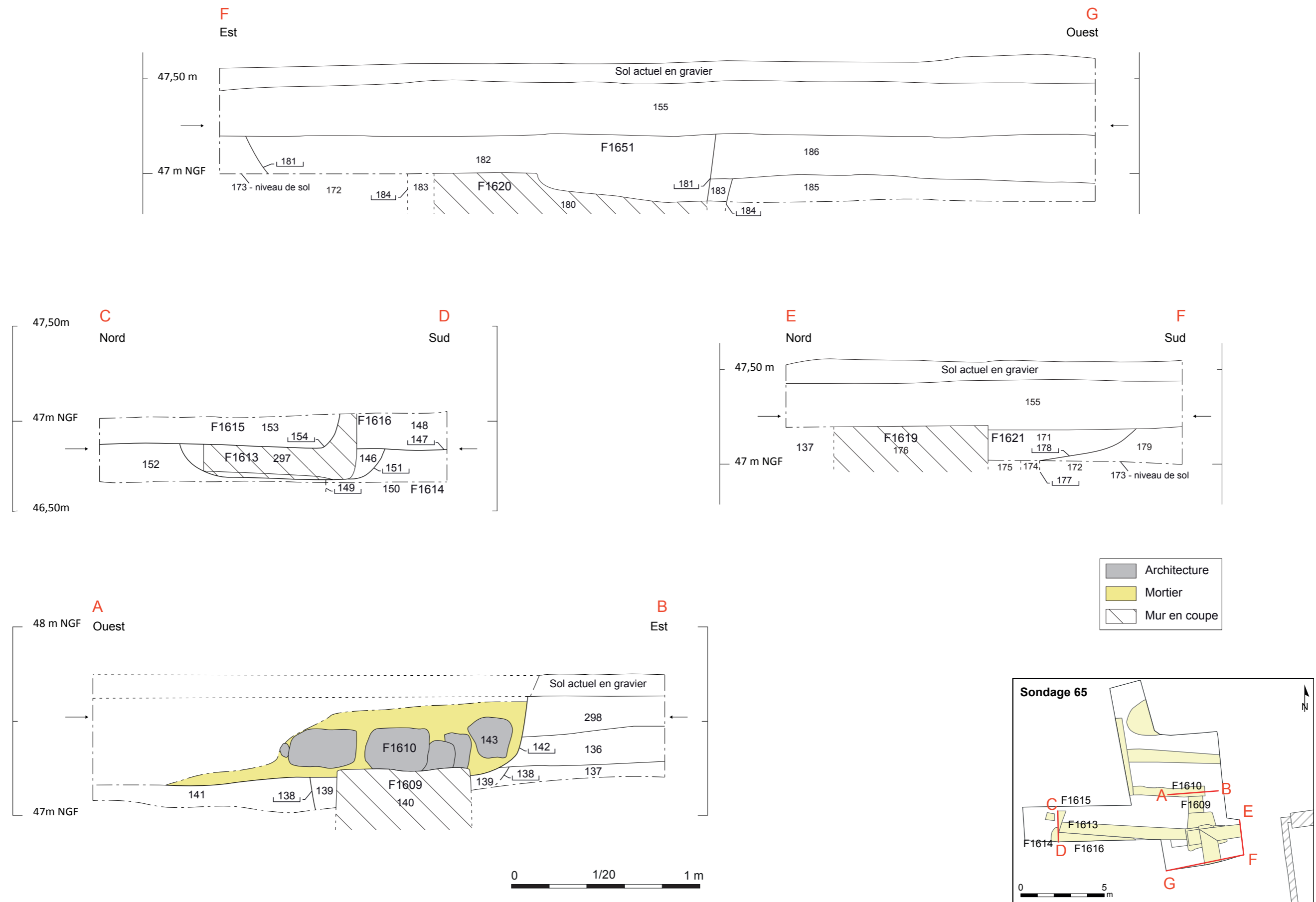


Planche 14 : le sondage n°65, coupes A-B, C-D, E-F et F-G (relevés et DAO Murielle Troubaday et Chhavy-Cyril Tan)

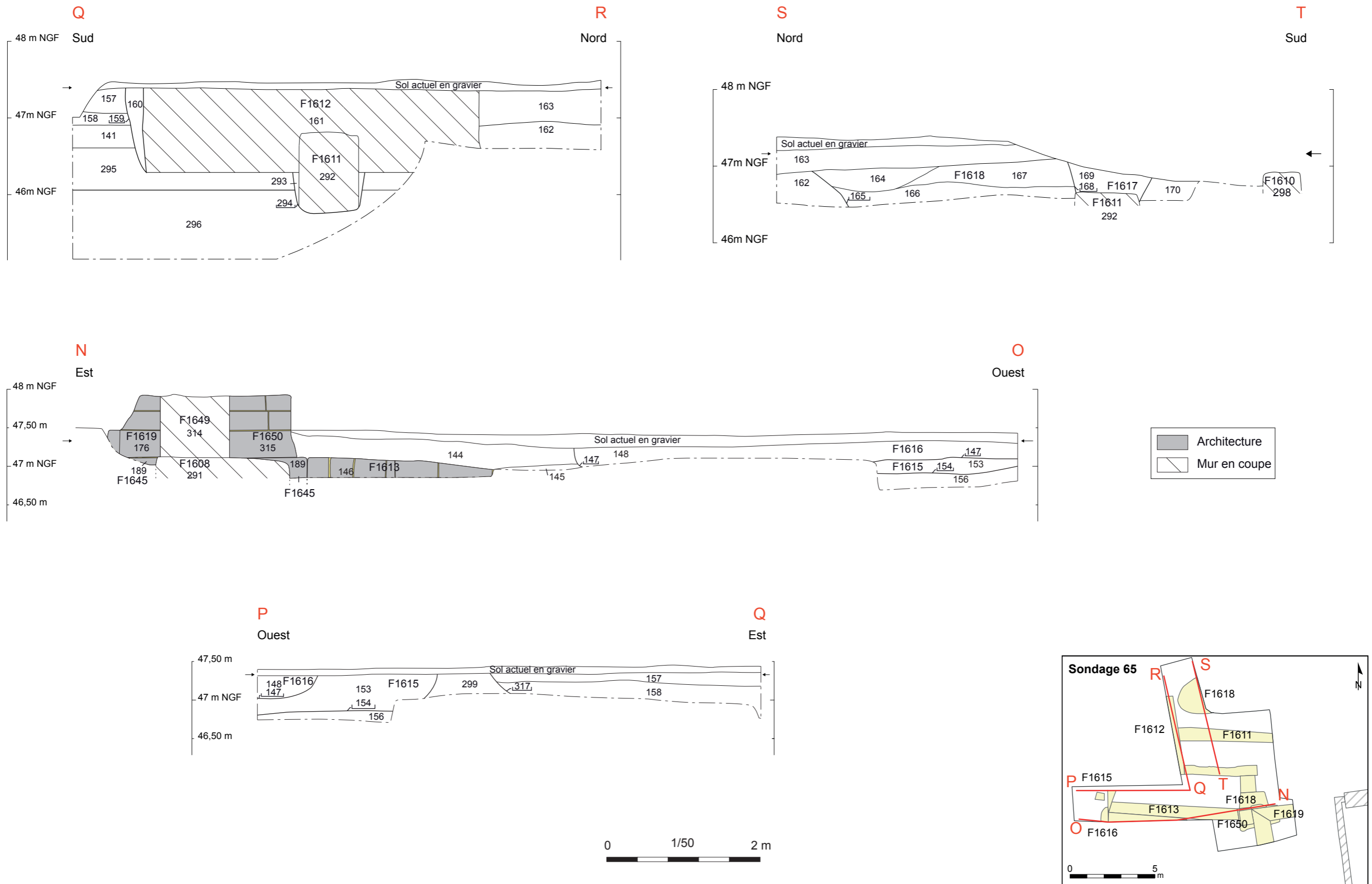


Planche 15 : le sondage n°65, coupes N-O, P-Q, Q-R et S-A (relevés et DAO Murielle Troubaday et Chavy-Cyril Tan)

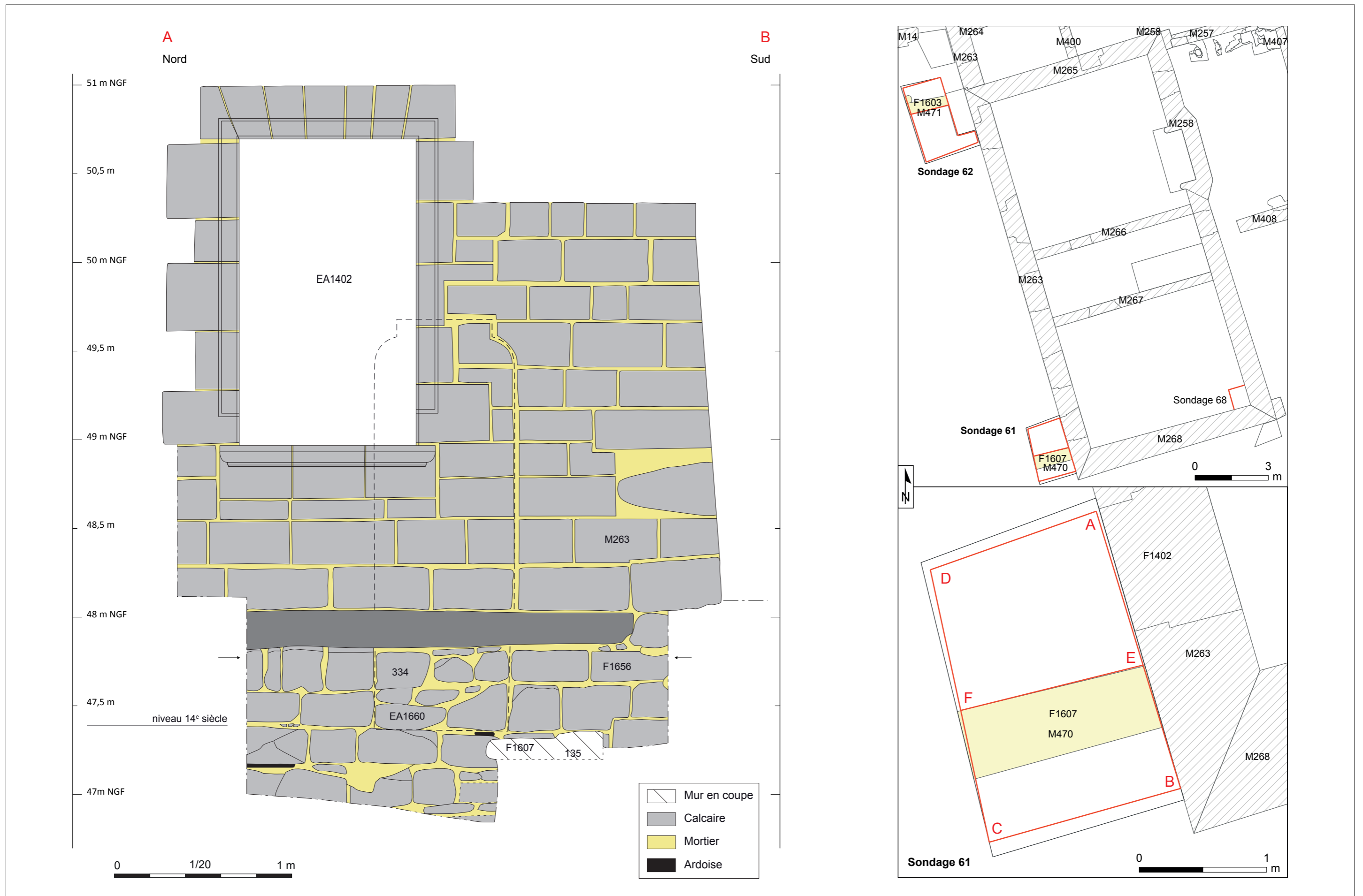
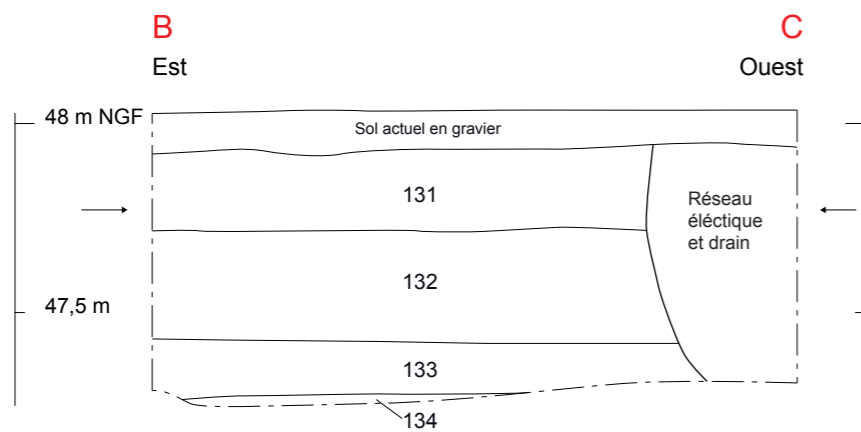
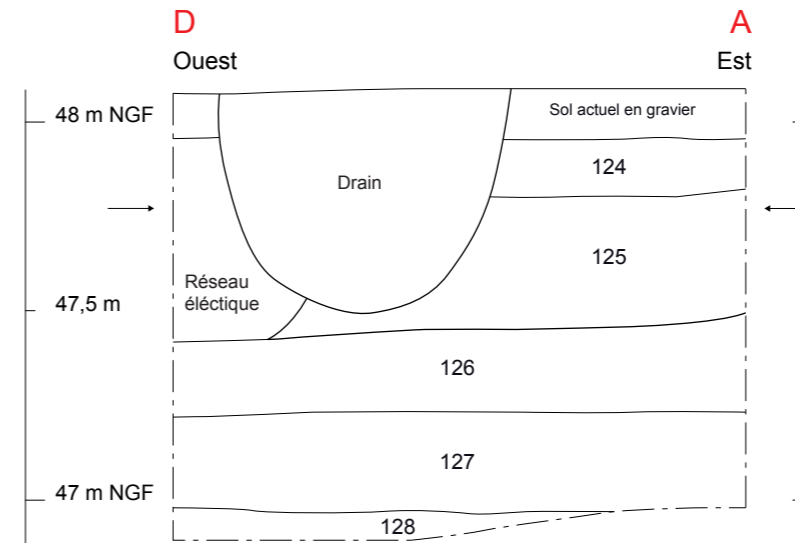


Planche 16 : le sondage n°61, élévation partielle de la façade du logis (relevé Camille Vanhove et Chhavy-Cyril Tan, DAO Chhavy-Cyril Tan)



vue zénithale du sondage 61 (cliché C.-C. Tan)



coupe ouest-est du mur F1607 et du sondage 61 (cliché C.-C. Tan)

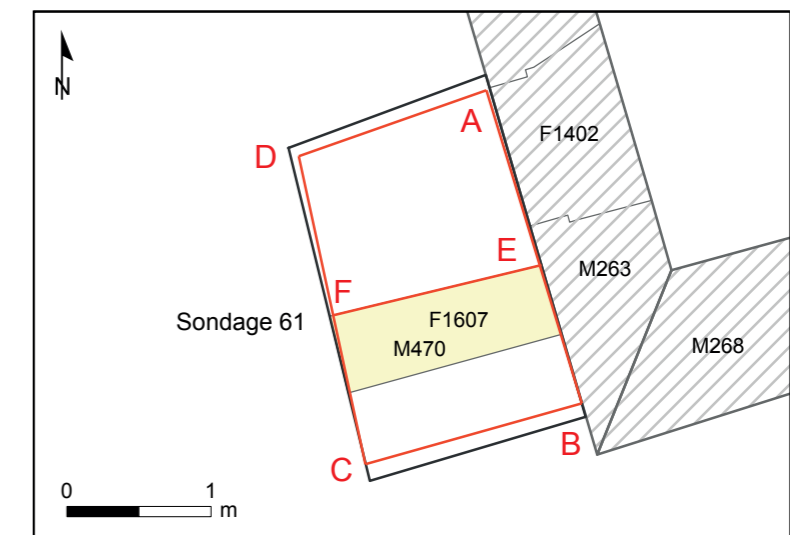
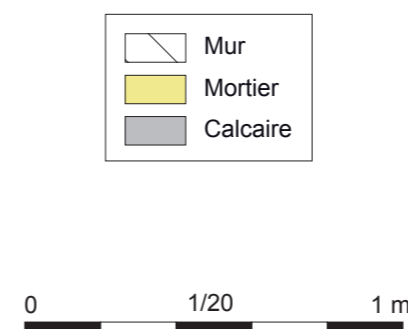
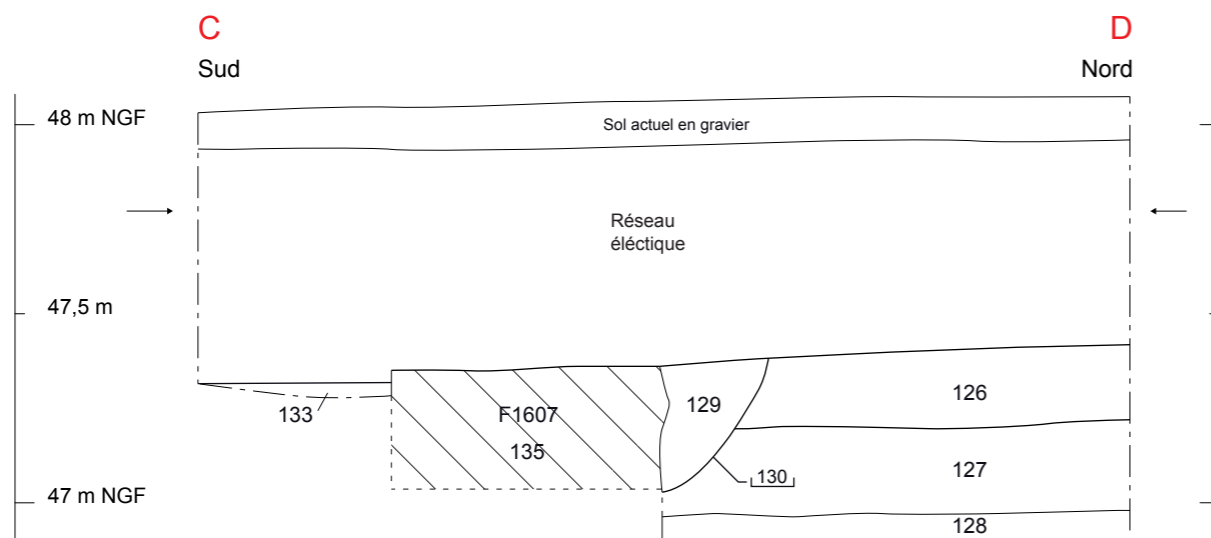
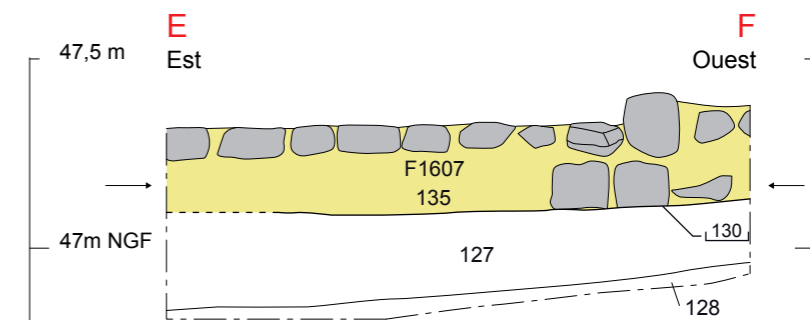
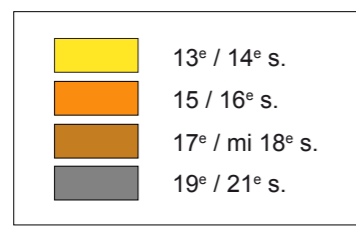
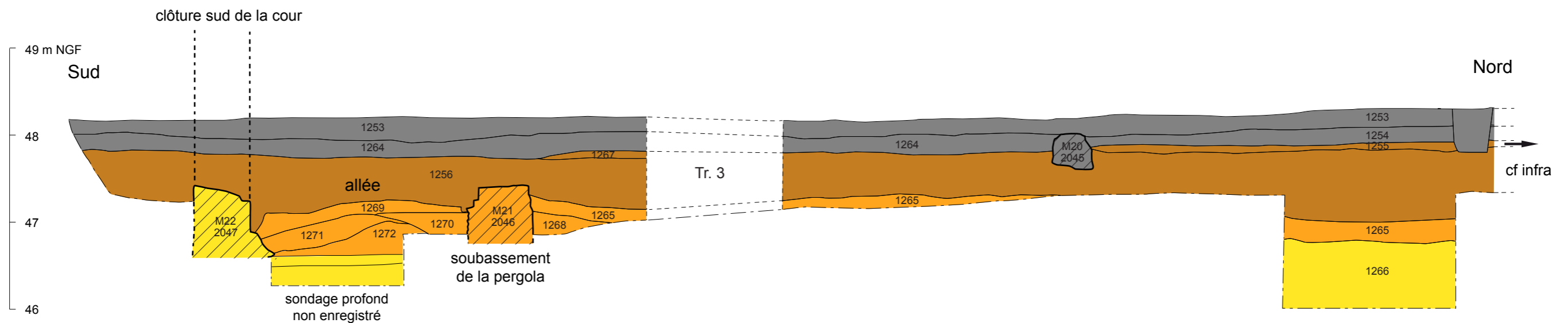
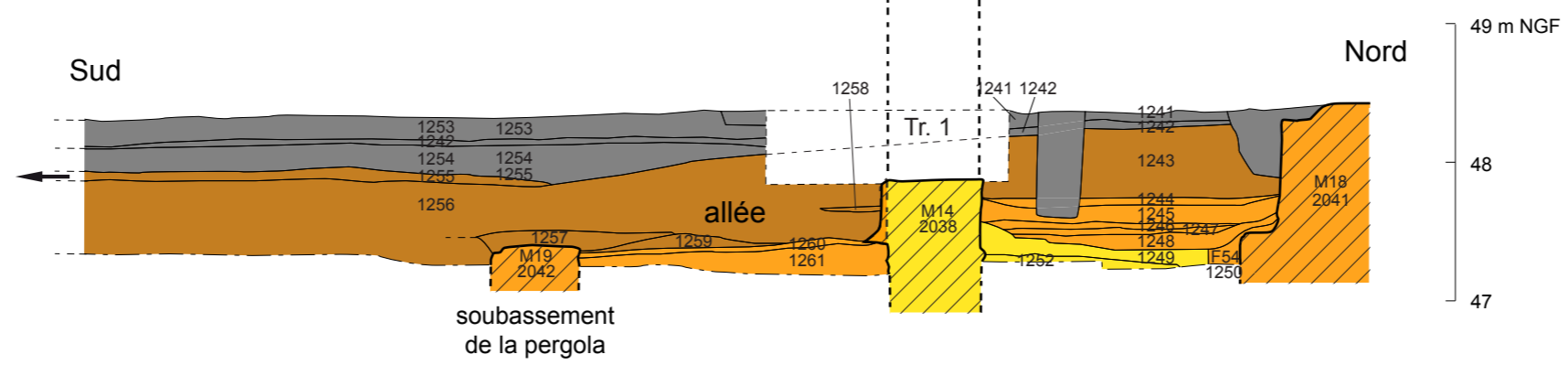


Planche 17 : le sondage n°61, relevé des coupes (relevés Camille Vanhove et Chhavy-Cyril Tan, DAO Chhavy-Cyril Tan)

Section sud de la coupe ouest de la tranchée 2



clôture nord de la cour



Section nord de la coupe ouest de la tranchée 2

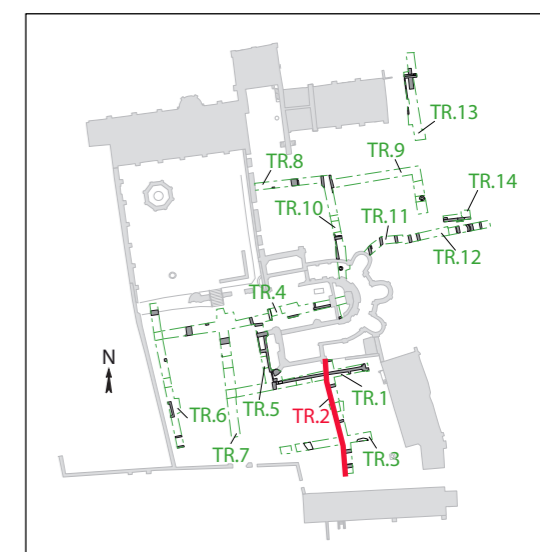


Planche 18 : analyse archéologique de la tranchée n°2 du diagnostic de 2006, montrant les allées et les pergolas de la cour du prieur (reprise de Dufaÿ et al. 2007 : fig. 20)

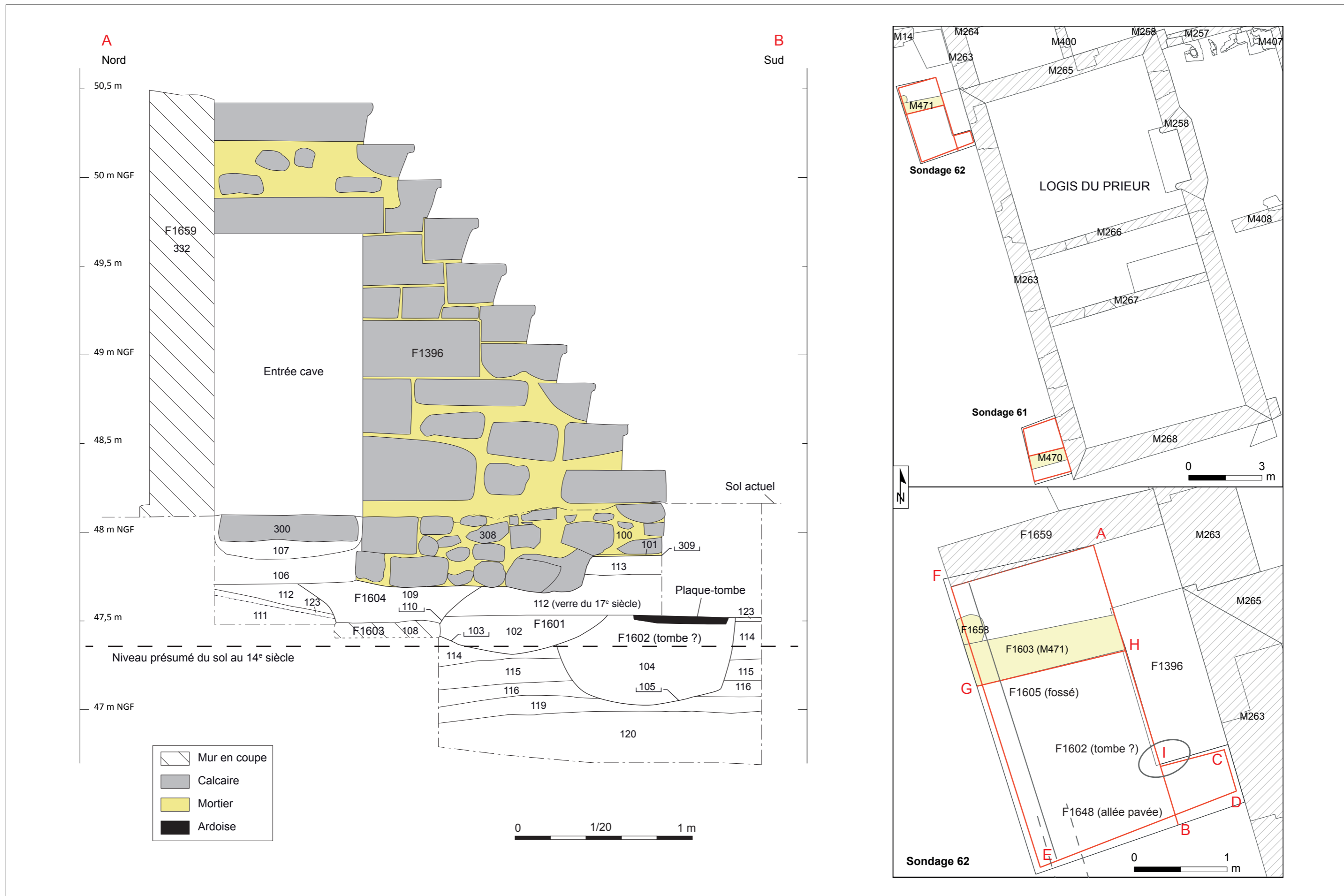


Planche 19 : le sondage n°62, relevé de la coupe-élévation AB (relevé Camille Vanhove et Chavy-Cyril Tan, DAO Chavy-Cyril Tan)

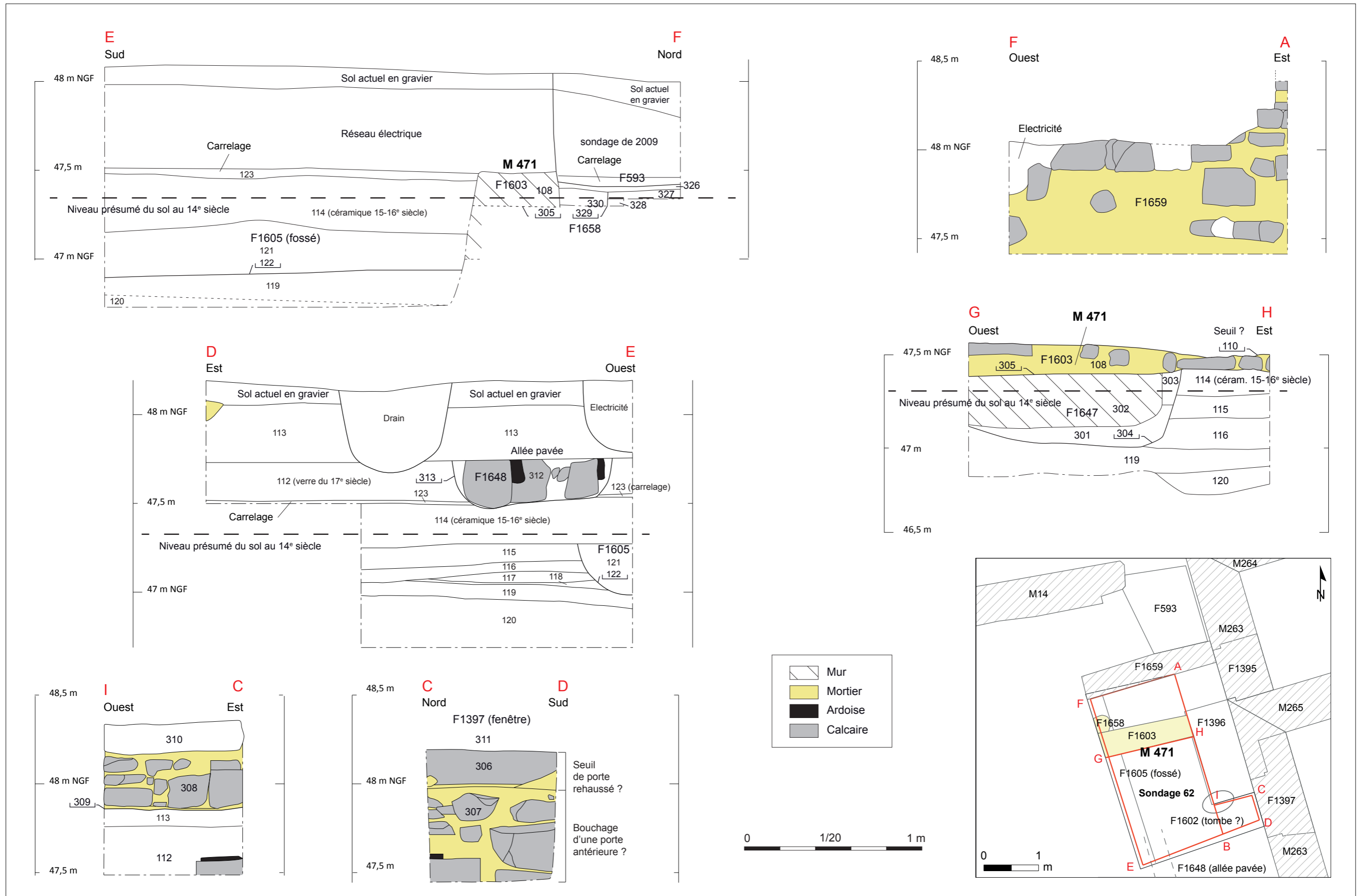


Planche 20 : le sondage n°62, relevé des coupes (relevé Camille Vanhove et Chhavy-Cyril Tan, DAO Chhavy-Cyril Tan)

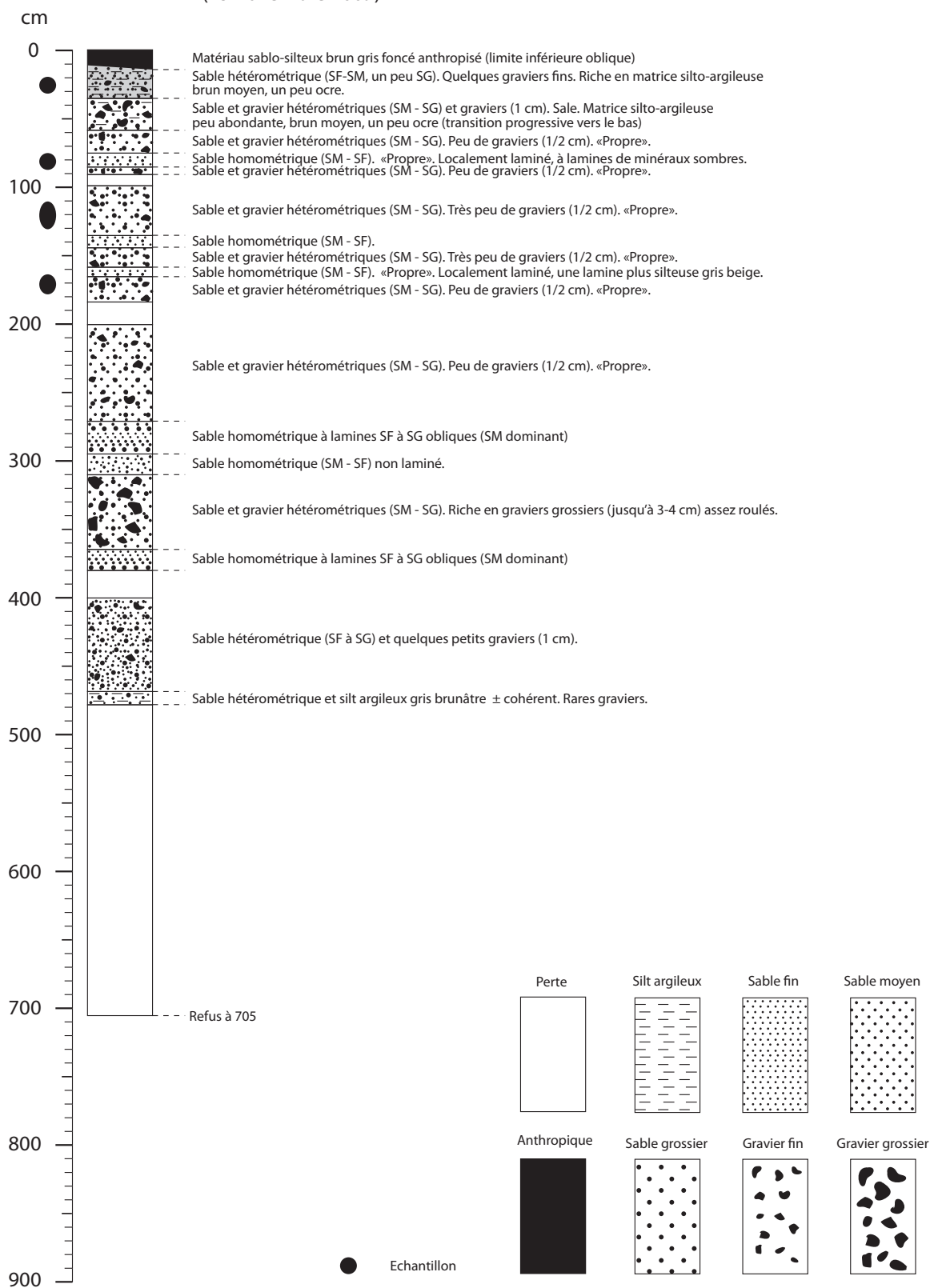
III.

ANNEXES

RAPPORTS D'ANALYSES

PRIEURE SAINT-COSME

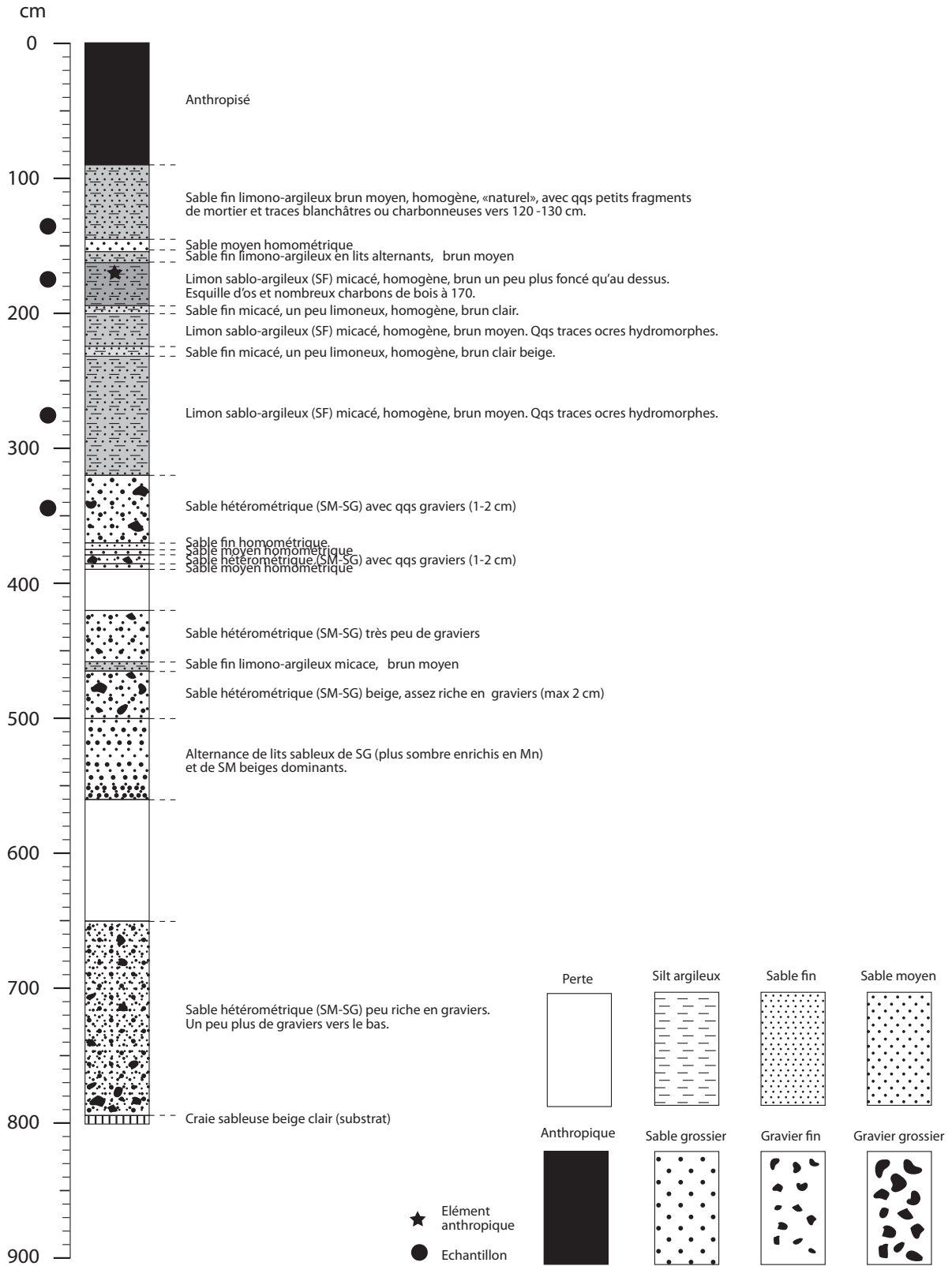
Forage PSC 1 : x = 472762,914000 ; y = 266919,985000 ; z = 45,747000
(25 novembre 2009)



Laboratoire de géologie de l'université François Rabelais de Tours
mars 2010

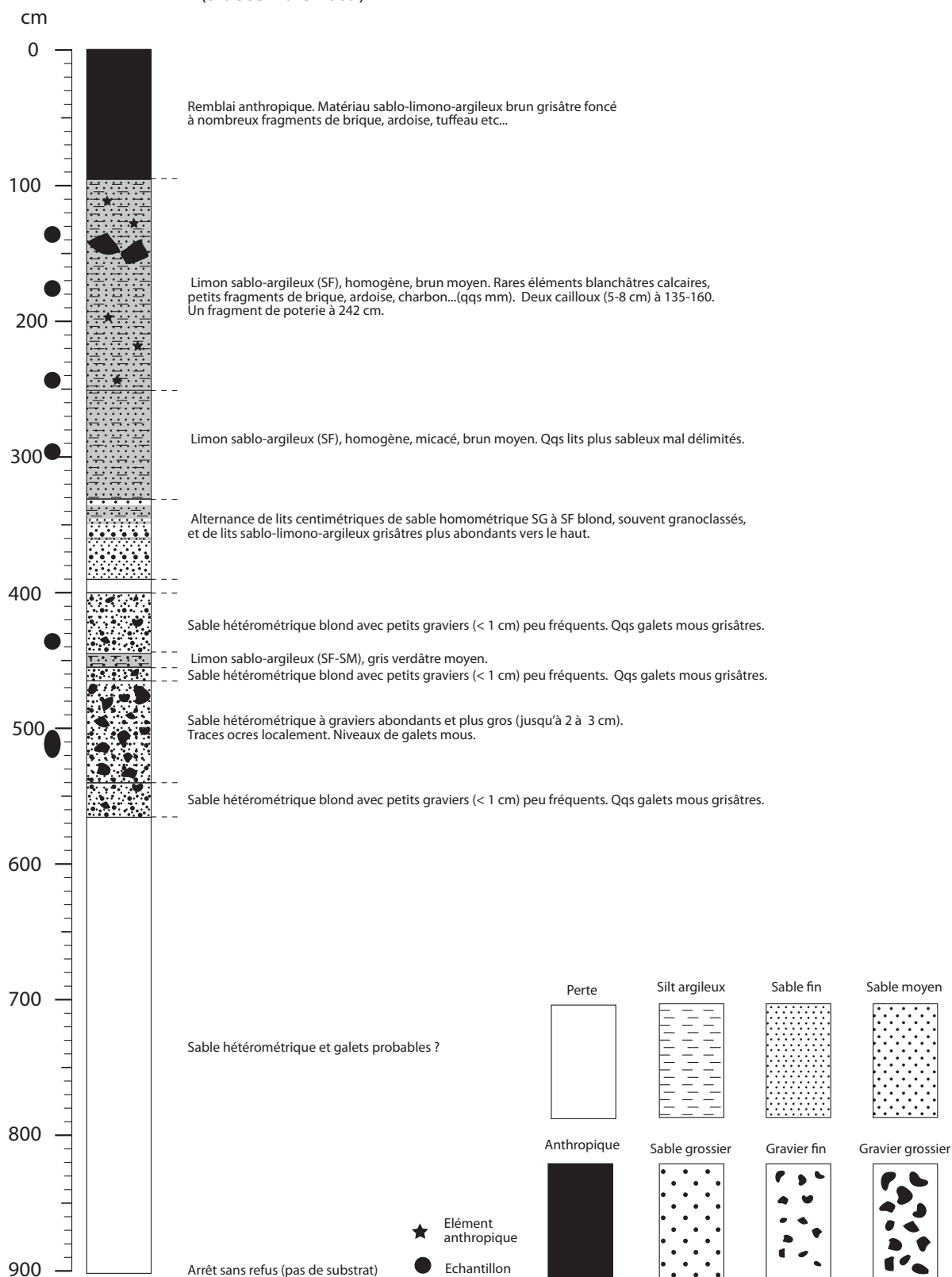
PRIEURE SAINT-COSME

Forage PSC 2 : x = 472768,134000 ; y = 266888,709000 ; z = 47,378000
(25 novembre 2009)



PRIEURE SAINT-COSME

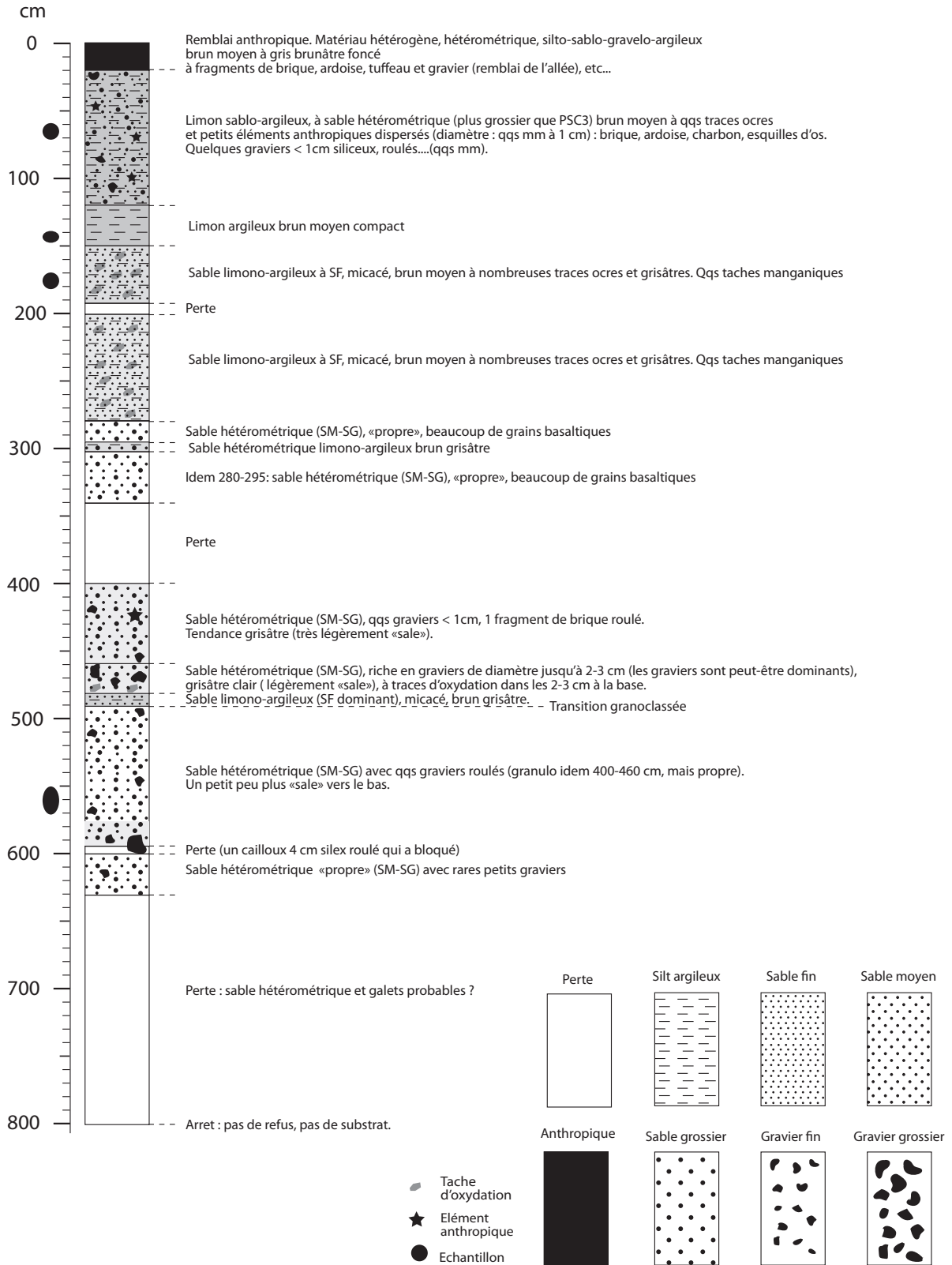
Forage PSC 3 : x = 472763,212000 ; y = 266951,537000 ; z = 47,456000
(3 décembre 2009)



Laboratoire de géologie de l'université François Rabelais de Tours
mars 2010

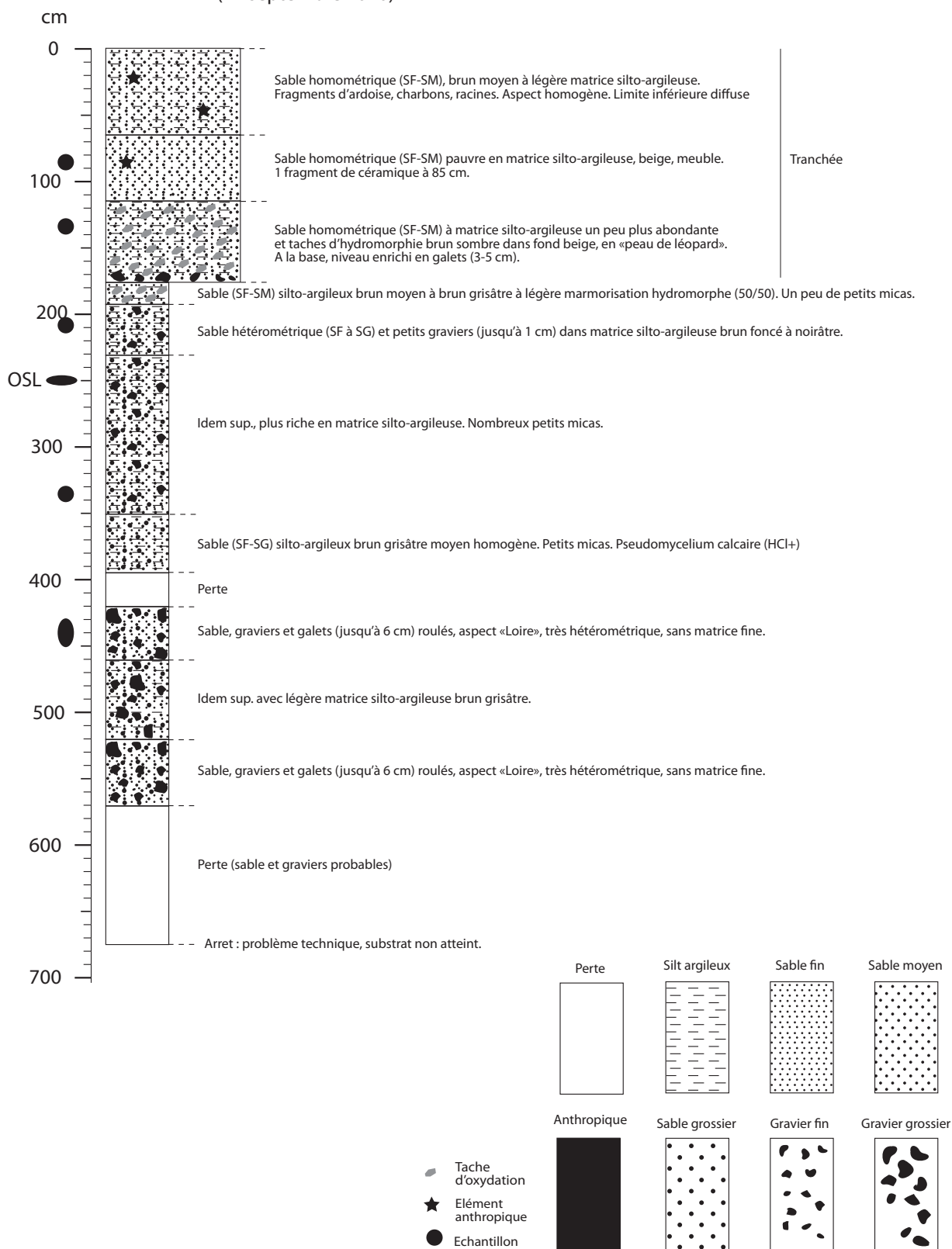
PRIEURE SAINT-COSME

Forage PSC 4 : x = 472759,918 ; y = 266977,887 ; z = 47,211
(19 janvier 2010)



PRIEURE SAINT-COSME

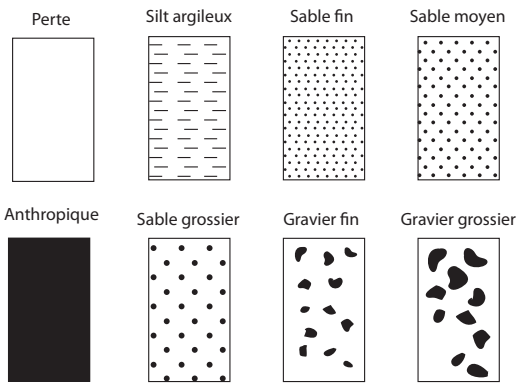
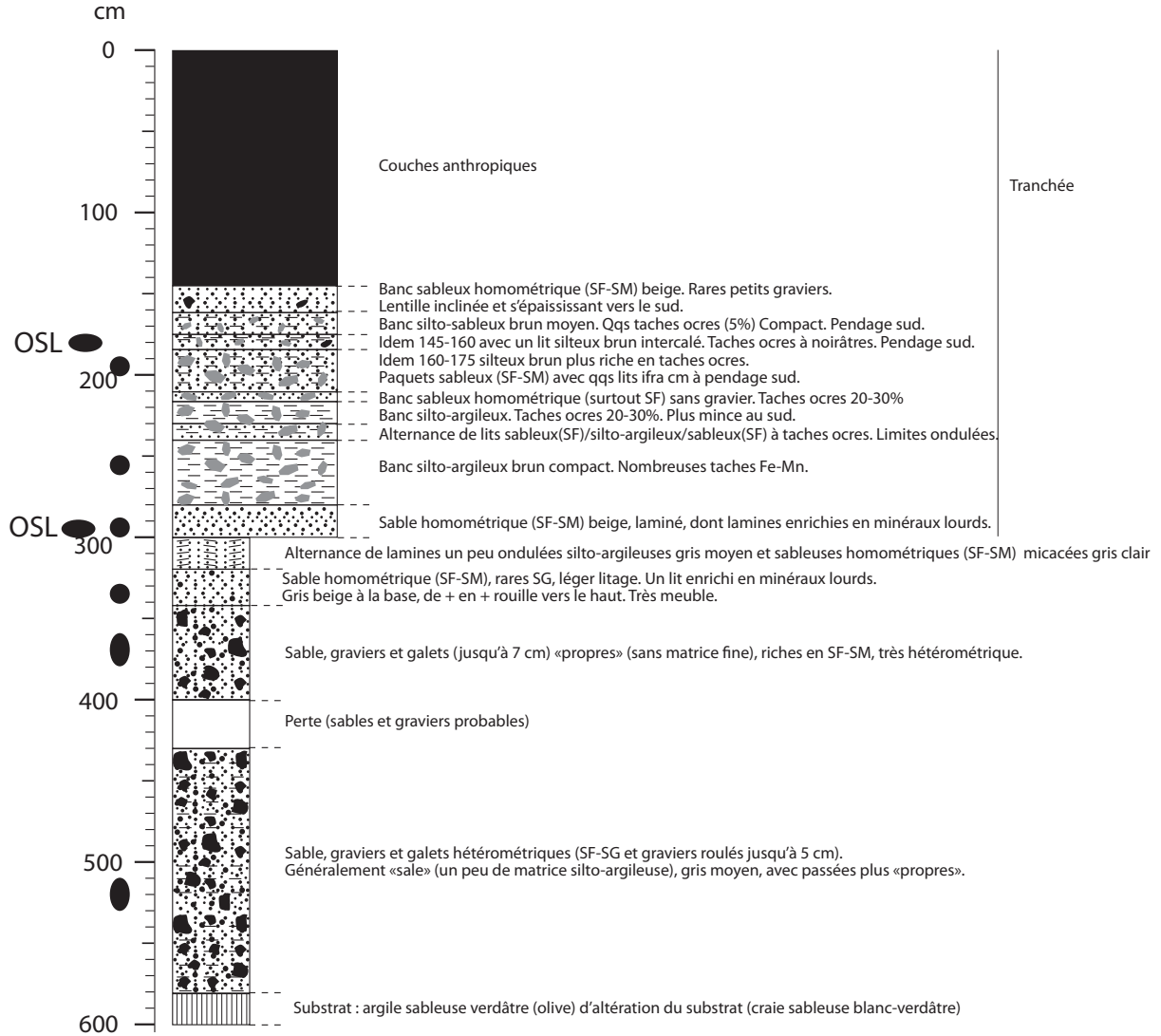
Forage PSC 5 : x =472790,859868 ; y =266609,955251 ; z = 44,237
(21 septembre 2010)



Laboratoire de géologie de l'université François Rabelais de Tours
décembre 2010

PRIEURE SAINT-COSME

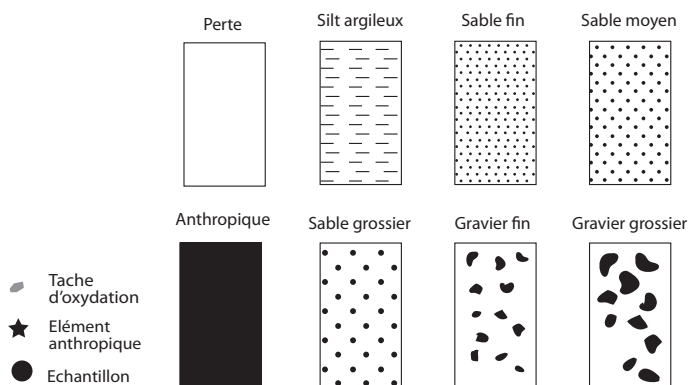
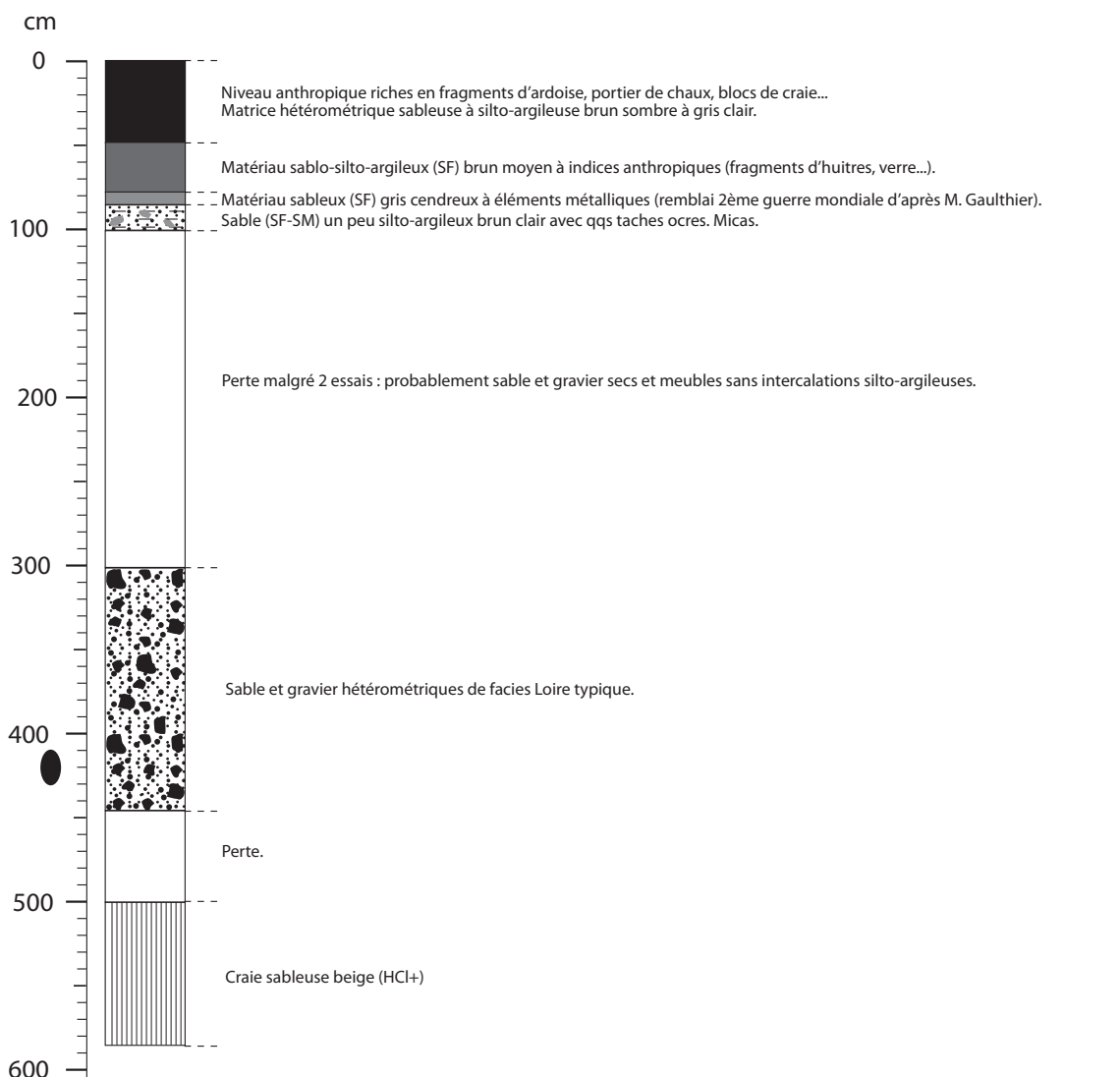
Forage PSC 6 : x = 472775,489255 ; y = 266656,694317 ; z = 43,839
(21 septembre 2010)



Laboratoire de géologie de l'université François Rabelais de Tours
décembre 2010

PRIEURE SAINT-COSME

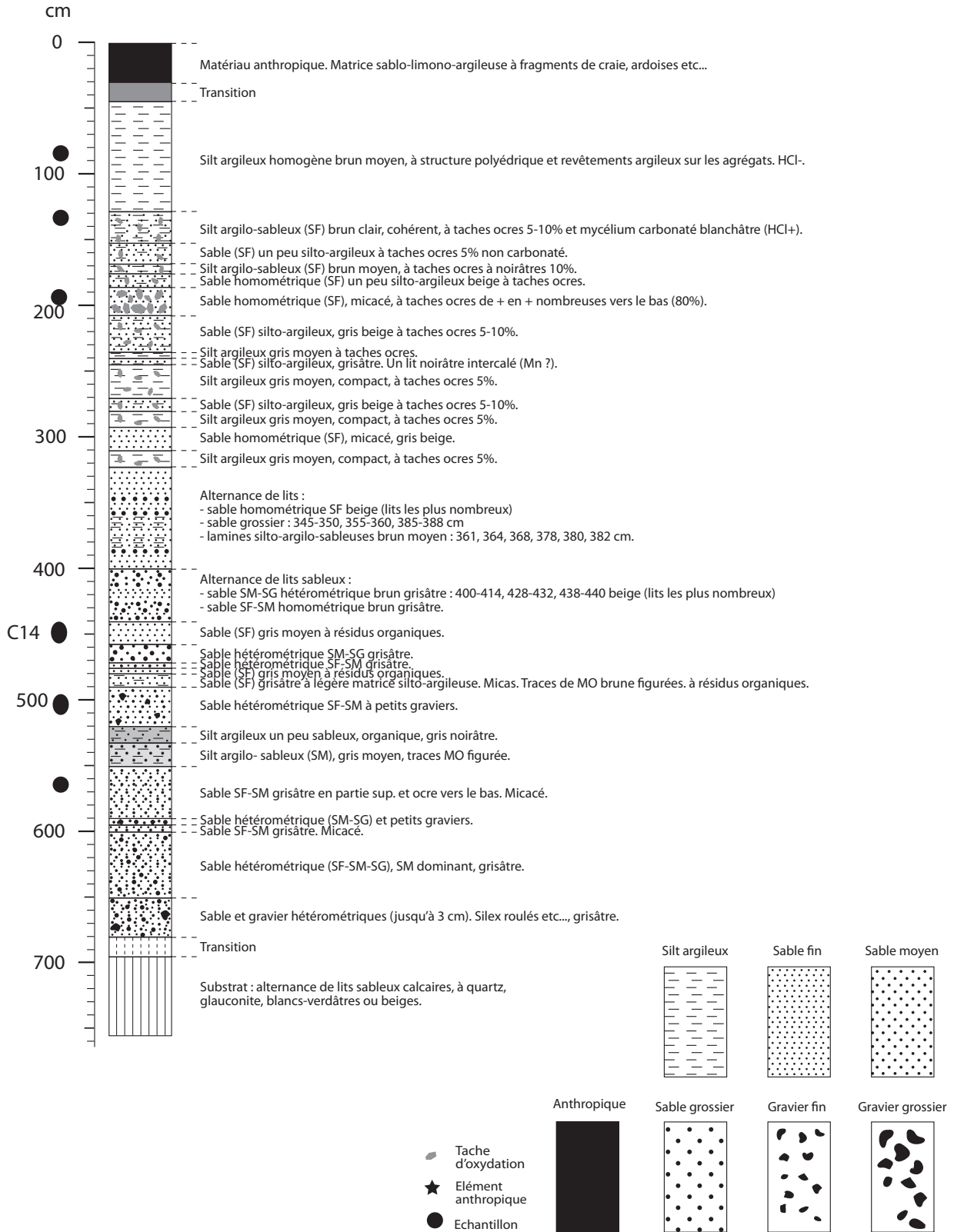
Forage PSC 7 : x = 472727,188597 ; y = 266831,431773 ; z = 46,265
(23 septembre 2010)



Laboratoire de géologie de l'université François Rabelais de Tours
décembre 2010

PRIEURE SAINT-COSME

Forage PSC 8 : x = 472737,057643 ; y = 266774,897484 ; z = 45,979
(23 septembre 2010)



Laboratoire de géologie de l'université François Rabelais de Tours
décembre 2010



Laboratoire Archéologie et Territoires

ÉTUDE GÉOMORPHOLOGIQUE Prieuré Saint-Cosme (Indre-et-Loire)

Eymeric Morin



Janvier 2014

Sommaire

1. Contexte géoarchéologique	3
2. Présentation de l'étude.....	3
3. Résultats	3
3.1. Présentation des coupes	3
3.2. Données granulométriques.....	11
4. Interprétations et remarques.....	12
4.1. Les ensembles morpho-sédimentaires identifiés	12
4.2. Confrontation avec les travaux antérieurs sur le paléochenal de Saint-Cosme	14
4.3. Remarques sur la limite dépôts alluviaux/dépôts anthropiques	15
5. Conclusions.....	16
Références.....	17

Liste des tableaux

Tableau 1 : Listes des échantillons prélevés dans les tranchées SD66 et SD67.....	18
---	----

Liste des figures

Figure 1 : tranchée SD66	19
Figure 2 : tranchée SD67	20
Figure 3 : coupe 1 (voir Fig. 1 pour la localisation)	21
Figure 4 : coupe 2 (voir Fig. 1 pour la localisation)	22
Figure 5 : coupe 3 (voir Fig. 1 pour la localisation)	23
Figure 6 : coupe 4 (voir Fig. 1 pour la localisation)	24
Figure 7 : coupe 5 (voir Fig. 1 pour la localisation)	25
Figure 8 : coupe 6 (voir Fig. 1 pour la localisation)	26
Figure 9 : coupe 7 (voir Fig. 1 pour la localisation)	27
Figure 10 : coupe 8 (voir Fig. 1 pour la localisation)	28
Figure 11 : coupe 9 (voir Fig. 1 pour la localisation)	29
Figure 12 : coupe 10 (voir Fig. 1 pour la localisation)	30
Figure 13 : coupe 11. (voir Fig. 2 pour la localisation)	31
Figure 14 : coupe 12 (voir Fig. 2 pour la localisation)	32
Figure 15 : coupe 13 (voir Fig. 2 pour la localisation)	33
Figure 16 : coupe 14 (voir Fig. 2 pour la localisation)	34

Figure 17 : coupe 15 (voir Fig. 2 pour la localisation)	35
Figure 18 : résultats des analyses granulométriques dans les échantillons prélevés	36
Figure 19 : granulométrie des échantillons de sédiments sablo-graveleux	37
Figure 20 : granulométrie des échantillons de sédiments sableux.....	38
Figure 21 : granulométrie des échantillons de sédiments sablo-silto-argileux	39
Figure 22 : granulométrie des échantillons de sédiments anthropiques	40
Figure 23 : emplacement attesté d'un thalweg aux écoulements actifs dans le paléochenal de Saint-Cosme et positionnement des forages réalisés en 2010, relativement aux tranchées SD66 et SD67 prospectées en 2013	41

Liste des annexes

Annexe 1 : cliché de l'échantillon OSL 2 avant son extraction.....	42
Annexe 2 : cliché de l'échantillon OSL 8 avant son extraction.....	42
Annexe 3 : cliché des échantillons OSL 12 et OSL 14 avant leur extraction	43
Annexe 4 : cliché de l'échantillon OSL 13 avant son extraction.....	43
Annexe 5 : cliché de l'échantillon OSL 1 avant son extraction.....	44
Annexe 6 : cliché de l'échantillon OSL 3 avant son extraction.....	44
Annexe 7 : cliché de l'échantillon OSL 6 avant son extraction.....	45
Annexe 8 : cliché de l'échantillon OSL 7 avant son extraction.....	45
Annexe 9 : cliché de l'échantillon OSL 9 avant son extraction.....	46
Annexe 10 : cliché des échantillons OSL 15, OSL 16 et OSL 17 avant leur extraction	46
Annexe 11 : cliché de l'échantillon OSL 20 avant son extraction.....	47
Annexe 12 : cliché de l'échantillon OSL 4 avant son extraction.....	47
Annexe 13 : cliché de l'échantillon OSL 5 avant son extraction.....	48
Annexe 14 : cliché de l'échantillon OSL 10 avant son extraction.....	48
Annexe 15 : cliché deséchantillon OSL 18 et OSL 19 avant leur extraction.....	49
Annexe 16 : cliché de l'échantillon OSL 11 avant son extraction.....	49

1. Contexte géoarchéologique

Dans le secteur étudié, situé actuellement à environ 200 m au sud de la rive gauche de la Loire, l'existence d'un paléochenal a déjà été mise en évidence par l'étude conjointe de sondages archéologiques, de carottages géologiques et de cartes et cadastres anciens. Ce paléochenal est un ancien chenal secondaire de la Loire, ayant autrefois séparé l'île où a été établi le prieuré de Saint-Cosme du reste de la plaine alluviale au sud. Les précédentes études ont montré les grands traits concernant la géométrie, la nature sédimentaire et la chronologie du comblement de cet ancien chenal secondaire au cours de l'Holocène et les liens topographiques avec la fondation du prieuré. En particulier, 6 phases d'évolution du paléochenal ont été mises en évidence depuis l'Holocène moyen.

En juillet 2013, la réalisation de deux sondages à la pelle mécanique au SSW de l'enceinte du prieuré (sondages 66 et 67 : Fig. 1 et Fig. 2) a permis l'observation de la partie superficielle des dépôts du paléochenal, c'est à dire de son comblement le plus récent. Ce rapport présente les observations géomorphologiques acquises dans les sondages de 2013 et les informations qui peuvent en être tirées sur le comblement tardif du paléochenal.

2. Présentation de l'étude

Les sondages 66 et 67 ne recourent que la partie septentrionale du tracé probable du paléochenal. Dans ces sondages, de nombreuses observations ont pu être effectuées. Les séquences sédimentaires les plus pertinentes sont présentées ci-après d'après 15 coupes (Fig. 1 et Fig. 2). Ces coupes sont toutes situées à des altitudes comprises entre environ 43,2 et 47 m NGF.

La plupart des coupes ont été observées dans l'axe des sondages selon une orientation nord-sud, transversalement au tracé probable du paléochenal. Deux coupes ont néanmoins été observées à la faveur de bornes selon une orientation est-ouest, dans l'axe général du tracé du paléochenal (coupes 1 et 10 : Fig. 1).

Vingt échantillons ont été prélevés : 17 dans les alluvions, trois dans les dépôts anthropiques (Tableau 1). Ces échantillons seront datés par OSL, afin de préciser la chronologie de la fin du comblement du paléochenal. En parallèle, des analyses granulométriques (tamisage en voie humide et sèche) ont été réalisées sur ces mêmes échantillons au Laboratoire GeHCO, Université de Tours, afin de préciser le contexte hydrodynamique de mise en place des dépôts et de faciliter leur classification.

3. Résultats

3.1. Présentation des coupes

Les coupes 1 à 10 ont été réalisées dans la tranchée 66 et les coupes 11 à 15 dans la tranchée 67 (Fig. 1 et Fig. 2). Seules les descriptions des unités sédimentaires d'origine fluviales sont présentées ci-après.

3.1.1. Coupe 1

La coupe 1, réalisée dans l'axe général de l'écoulement du paléochenal (Fig. 1), est constituée d'une US répertoriée dans l'enregistrement stratigraphique et d'origine fluviale

(US 280), et d'un creusement anthropique comblé par un dépôt anthropique silto-argileux non répertorié dans l'enregistrement stratigraphique (Fig. 3).

- **US 280** : elle est constituée par la succession apparente de six couches correspondant à six dunes subaquatiques à texture sableuse, cette succession formant une barre sédimentaire. Chaque dune correspond à un épisode de crue distinct. Ces dunes sont limitées à leur sommet par des surfaces d'érosion. Ces dernières se forment préalablement à la migration de chaque dune lors d'une montée de crue. Des structures sédimentaires ont été observées plus ou moins distinctement selon les couches considérées (Fig. 3). Il s'agit toujours d'un litage oblique entrecroisé orienté d'est en ouest, constitué d'une alternance de lits de sable moyen et de lits sable grossier à petits graviers, ou d'une alternance de lits de sable moyen et de lits de sable fin. Ces structures sédimentaires montrent clairement l'orientation est-ouest des écoulements dans le paléochenal à cet emplacement, dans un environnement de sédimentation relativement dynamique (moyenne-haute énergie). Des traces d'oxydation ferrugineuses ocre liées au battement de la nappe phréatique postérieur au dépôt ont été observées, notamment à la moitié inférieure de la coupe. La partie sommitale de l'US 280 est tronquée par des creusements anthropiques. L'échantillon OSL 20 a été prélevé dans la partie supérieure de cette US (Tab. 1).

3.1.2. Coupe 2

La coupe 2 a permis d'observer une US d'origine fluviale peu épaisse (US 272) et six US d'origine anthropique (Fig. 1 et Fig. 4).

- **US 272** : trois couches sédimentaires ont pu être distinguées de la base vers le sommet de l'US, notamment dans la moitié nord de la coupe. A la base, une couche de 15 à 20 cm de sable fin homogène et propre a été observée. Cette couche sableuse est recouverte par une couche sablo-silto-argileuse grisâtre présentant une forme convexe. Au dessus, un sable fin à passées silto-argileuses et concrétions ferrugineuses et manganiques a été observé (Fig. 4). Les dépôts de l'US 272 traduisent un milieu de sédimentation d'énergie moyenne à faible, avec mise en place d'un sédiment sablo-silto-argileux lors d'épisodes plus calmes. L'US 272 est tronquée à son sommet par un creusement anthropique (279). L'échantillon OSL 18 a été prélevé dans cette US (Tab. 1).
- **US 271, 270, 269, 268, 265 et TV** : dépôts anthropiques. L'échantillon OSL 19 a été prélevé à l'interface entre les US 271 et 270 (Tab. 1).

3.1.3. Coupe 3

La coupe 3 a permis l'observation de deux US d'origine fluviale et de cinq US d'origine anthropique (Fig. 1 et Fig. 5).

- **US 237** : sable fin à moyen homométrique blond et propre. Un litage infracentimétrique d'orientation variée a été mis en évidence : plutôt oblique dans la moitié sud de la coupe et sub-horizontale dans la moitié nord (Fig. 5). Ce litage montre qu'il s'agit d'une succession d'une dune subaquatique recoupée transversalement à la direction générale des écoulements. Ces dunes se sont mises en place dans un contexte de sédimentation de moyenne énergie. La forme du toit de cette US

présente une convexité. L'échantillon OSL 15 a été prélevé au sommet de cette US (Tab. 1).

- **US 262** : sable silto-argileux à silt-argilo-sableux peu homogène, à passées blondes et rousses plus sableuses et passées grises plus silteuses (Fig. 5). Cette US a pu se mettre en place dans un milieu de sédimentation de faible à moyenne énergie. Cette US n'apparaît pas tronquée par des creusements anthropiques, et représente donc la partie sommitale du remplissage alluvial à l'emplacement de la coupe 3 (Fig. 1). Cet élément, et la position basse de cette US par rapport à des dépôts fluviatiles de plus forte énergie situés plus au sud (exemple coupe 7, voir § 3.1.7), suggèrent qu'il s'agisse du colmatage tardif d'une dépression au sein du paléochenal, se présentant probablement sous la forme d'une mouille à l'étiage. La présence de traces ocre et de concrétions ferrugineuses et manganiques montre la précipitation d'oxydes liés au battement de nappe, postérieur au dépôt. L'échantillon OSL 16 a été prélevé au sommet de cette US (Tab. 1).

Les dépôts alluviaux de la coupe 3 traduisent une énergie décroissante dans le temps à cet emplacement dans le paléochenal de Saint-Cosme.

- **US 264, 263, 265, 266 et TV** : dépôts anthropiques. L'échantillon OSL 17 a été prélevé au sein de l'US 264, à la base des dépôts anthropiques (Tab. 1).

3.1.4. Coupe 4

Dans la coupe 4, réalisée dans l'axe général de l'écoulement du paléochenal (Fig. 1), deux US d'origine fluviatile ont été distinguées dans les relevés archéologiques (Fig. 6).

- **US 232** : elle est constituée par la succession apparente de six couches correspondant à six dunes sédimentaires sableuses à sable blond et propre séparées par des surfaces d'érosion sub-horizontales. A l'interface entre deux dunes, une mince couche de sédiment silto-argileux grisâtre est parfois observée (Fig. 6). Au sein d'une même couche, le faciès sableux peut laisser place latéralement à un faciès sablo-graveleux à graviers centimétriques, comme entre 43,5 et 44 m NGF. En contraste, la couche située vers 44 m NGF apparaît enrichie en sable fin avec une légère matrice silto-argileuse (aspect "sale"). Un litage centimétrique à infracentimétrique, sub-horizontale à oblique, a pu être observé de manière plus ou moins nette dans certaines couches. Ces structures sédimentaires indiquent que la coupe se situe transversalement à l'écoulement général dans le paléochenal. Des traces ocre et concrétions ferrugineuses post-dépôt liées au battement de la nappe phréatique ont été observées à différents niveaux dans la coupe.
- **US 237** : sable fin à moyen homogène blond à litage infracentimétrique sub-horizontale à oblique (Fig. 6). L'US 237 a été distinguée de l'US 232 dans les relevés archéologiques. Sur un plan géomorphologique, elle constitue dans la stratigraphie, de la base vers le sommet la coupe 4, la 7e dune subaquatique mise en évidence.

Les dépôts alluviaux observés sur la coupe 4 sont caractéristiques d'une barre sédimentaire constituée par l'accrétion d'au moins sept dunes subaquatiques. De la base vers le sommet de la coupe, un léger granoclassement négatif peut être suggéré : les sédiments sont généralement plus grossiers dans la partie inférieure de la coupe (sable moyen à grossier voire petits graviers) que dans la partie supérieure (sable fin à moyen avec

parfois un peu de matrice silto-argileuse). Ceci traduit une énergie modérément décroissante dans le temps à cet emplacement dans le paléochenal.

- **US 264, 263, 265, 267 et TV** : dépôts anthropiques.

3.1.5. Coupe 5

La coupe 5 a permis l'observation de sept US d'origine fluviatile et de quatre US d'origine anthropique (Fig. 1 et Fig. 7).

- **US 252** : couche sablo-graveleuse (graviers et galets : 3 à 7 cm de diamètre) propre avec quelques lits sub-horizontaux plus sableux. L'échantillon OSL 12 a été prélevé au sommet de cette US (Tab. 1).
- **US 251** : sable moyen à grossier blond et petits graviers infracentimétriques propres, litage infracentimétrique subhorizontal à oblique.
- **US 250** : idem US 249, plus riche en concrétions manganiques noirâtres.
- **US 249** : couche latéralement gravelo-sableuse à sablo-graveleuse à sable hétérométrique et graviers centimétriques propres. Quelques passées plus sableuses litées ont été observées (sable moyen à grossier), avec des lits sub-horizontaux ou obliques infracentimétriques. L'échantillon OSL 13 a été prélevé dans cette US (Tab. 1), sur une coupe perpendiculaire.
- **US 248** : sable fin entrecoupé de lits centimétriques sablo-silto-argileux gris brunâtre à sable fin. L'orientation de ces lits plus fins est convexe. L'échantillon OSL 14 a été prélevé à la base de cette US (Tab. 1).
- **US 247** : sable fin blond propre homogène, avec quelques lits sub-horizontaux à obliques peu distincts à la partie supérieure de l'US. La partie sommitale de cette US est nettement tronquée par l'unité sus-jacente (US 238 : Fig. 7).
- **US 238** : sable fin blond homogène à litage oblique à sub-horizontale et quelques passées grisâtre enrichies en silt (1 à 3 cm d'épaisseur).

La coupe 5 montre la succession de six dunes sédimentaires séparées par des surfaces d'érosion. L'environnement de dépôt est plus énergique dans la moitié inférieure de la coupe (fond de chenal ou proche - US 252, 251 et 249 : fig. 7) que dans la moitié supérieure (barre sédimentaire - US 248, 247 et 238 : Fig. 7). Dans les US 252, 251, 248 et 247, des concrétions liées aux battements de la nappe phréatique postérieurs au dépôt ont été observées. Ces concrétions sont particulièrement abondantes dans l'US 250 (concrétions manganiques noirâtre) et l'US 249 (concrétions ferrugineuses ocre).

- **US 255, 254, 253 et TV** : dépôts anthropiques

3.1.6. Coupe 6

Dans la coupe 6, une US d'origine fluviatile et quatre US d'origine anthropique ont été reconnues (Fig. 1 et Fig.8).

- **US 237** : cette US, déjà décrite dans les coupes 3 et 4, a été observée dans la coupe 6 avec certaines nuances. C'est un sable fin à moyen blond homogène et propre à litage millimétrique sub-horizontale ou oblique, souligné par des lits de minéraux plus sombres. Des passées décimétriques de sable fin à matrice silto-argileuse gris

brunâtre horizontales à convexes recourent le sable fin (Fig.8). Ces dépôts peuvent être interprétés comme ceux d'une barre sédimentaire de moyenne à faible énergie.

- **US 256, 257, 241 et TV** : dépôts anthropiques. L'US 256 est constituée d'un mélange progressif, de la base vers le sommet du dépôt alluvial sous-jacent et du dépôt anthropique sus-jacent. Cette US est probablement en partie autochtone à la base mais a été très déstructuré et compacté par des activités anthropiques.

3.1.7. Coupe 7

La coupe 7 a permis l'observation de trois US d'origine fluviatile et de trois US d'origine anthropique (Fig. 1 et Fig.9).

- **US 240** : sable et graviers hétérométriques (graviers jusqu'à 6 cm de diamètre). La matrice sableuse riche en sable grossier et quartz a présenté un aspect "gros sel". Quelques passées plus sableuses (sable moyen à grossier) pluricentimétriques ont été observées intercalées dans l'encaissant sablo-graveleux. Des concrétions ferrugineuses ocre liées à un battement de la nappe phréatique postérieur au dépôt ont été observées. L'échantillon OSL 8 a été prélevé dans cette US (Tab. 1), sur une coupe perpendiculaire.
- **US 238** : sable fin à moyen homométrique avec litage infracentimétrique sub horizontal, riche en concrétions ferrugineuses ocre. L'échantillon OSL 10 a été prélevé dans cette US (Tab. 1), sur une coupe perpendiculaire.
- **US 237** : cette US a déjà été observée dans les coupes 3, 4 et 6. Elle est ici constituée de sable fin à moyen homométrique blond propre avec quelques passées de sable grossier. Un litage sub-horizontal à oblique est observé. Ce litage est souligné par des lits de minéraux plus sombres. Des couches pluricentimétriques convexes à sub-horizontales constituées d'un sédiment sablo-silto-argileux brunâtre sont intercalées dans le sable propre (Fig.9). L'interprétation de ces faciès est similaire à celle proposée pour cette US dans la coupe 6. L'échantillon OSL 9 a été prélevé dans les faciès plus sableux de cette US.

Les dépôts alluviaux à l'emplacement de la coupe 7 montrent une évolution nette du milieu de sédimentation dans le temps, depuis un fond de thalweg actif (US 240) vers une barre sédimentaire de moyenne à faible énergie (US 237).

- **US 256, 257 et TV** : dépôts anthropiques. A l'instar de l'US 256 sur la coupe 6, les US 256 et 257 constituent apparemment une transition progressive entre les dépôts alluviaux et les dépôts anthropiques.

3.1.8. Coupe 8

Dans la coupe 8, deux US d'origine fluviatile et trois US d'origine anthropique ont été observées (Fig. 1 et Fig.10).

- **US 240** : cette US a déjà été observée dans la coupe 7. Elle est constituée de sable et graviers hétérométriques propres (graviers jusqu'à 5 cm), avec des concrétions ferrugineuses et taches ocre liées au battement de la nappe.
- **US 237** : cette US a déjà été observée dans les coupes 3, 4, 6 et 7. Dans la coupe 8, elle repose sur l'US 240 avec une surface érosive soulignée par un lit infracentimétrique silto-argileux grisâtre. Elle est constituée d'une part de sable fin à

moyen blond beige avec des lits millimétriques sub-horizontaux discrets de minéraux plus sombres. D'autre part, elle présente des taches et bandes obliques sablo-silto-argileuses gris brunâtre, témoins d'épisodes de plus faible énergie des écoulements (Fig.10). Des concrétions et taches ocre ont été observées à la base de l'unité.

Les dépôts alluviaux à l'emplacement de la coupe 8 montrent, à l'instar de la coupe 7, une évolution nette du milieu de sédimentation dans le temps, depuis un fond de thalweg actif (US 240) vers une barre sédimentaire de moyenne à faible énergie (US 237).

- **US 236, US 235 et TV** : dépôts anthropiques. L'US 236 apparaît comme une transition progressive entre les dépôts alluviaux et les dépôts anthropiques, et la limite entre l'US 237 et 236 est diffuse. A la différence de l'US 237, les structures sédimentaires sont absentes dans l'US 236, ce qui suggère un remaniement anthropique partiel.

3.1.9. Coupe 9

La coupe 9 a permis d'observer trois US d'origine fluviale et de trois US d'origine anthropique (Fig. 1 et Fig.11).

- **US 239** : idem US 238, mais plus humide en lien avec la faible profondeur du toit de la nappe phréatique à cet emplacement, qui correspond à l'emplacement le plus profond atteint dans les tranchées SD66 et SD67. L'échantillon OSL 7 a été prélevé à la base de cette US (Tab. 1).
- **US 238** : elle est constituée de dépôts sableux blonds homogènes, caractéristiques d'une barre sédimentaire. La géométrie de l'US montre une succession de couches pluricentimétriques à décimétriques obliques peu distinctes, avec des couches de sable moyen à grossier, à litage sub-horizontale et de couches de sable fin à moyen à litage oblique.
- **US 237** : cette US a déjà été observée dans les coupes 3, 4, 6, 7 et 8. Il s'agit d'un sable fin à moyen homogène comprenant quelques passées centimétriques sub-horizontales peu étendues (quelque décimètres) de sable fin enrichi en matrice silto-argileuse ou de sable grossier. L'échantillon OSL 6 a été prélevé dans cette US (Tab. 1).

Les dépôts alluviaux à l'emplacement de la coupe 9 sont caractéristiques d'une barre sédimentaire sableuse, caractérisant un milieu de sédimentation ayant peu évolué dans le temps, excepté une légère baisse de l'hydrodynamisme lors de la mise en place de l'US 237. Les US 239 et 238, identiques d'un point de vue sédimentaire, pourraient être regroupées.

- **US 236, 235 et TV** : dépôts anthropiques.

3.1.10. Coupe 10

La coupe 10 (Fig.12), réalisée selon un axe est-ouest (Fig. 1), est constituée de deux US d'origine fluviale, déjà observées selon un axe nord-sud dans la coupe 9 (US 239 et 238).

- **US 239** : idem US 238, mais plus humide en lien avec la faible profondeur du toit de la nappe phréatique à cet emplacement.

- **US 238** : elle est constituée de dépôts sableux blonds homogènes, caractéristiques d'une barre sédimentaire. La géométrie de l'US montre une succession de couches pluricentimétriques à décimétriques sub-horizontales peu distinctes, avec des couches de sable moyen à grossier à litage sub-horizontale, et des couches de sable fin à moyen à litage oblique et sub-horizontale.

La coupe 10 montre une barre sédimentaire de moyenne énergie dont la progradation ne s'est pas fait à cet emplacement strictement selon un axe est-ouest.

3.1.11. Coupe 11

Dans la coupe 11, une US d'origine fluviale et cinq US d'origine anthropique ont été observées (Fig. 2 et Fig.13).

- **US 193** : à la base de l'US, quelques centimètres de sédiment sablo-graveleux propre ont été observés. Au dessus, l'US est constituée de sable moyen homogène dans lequel sont intercalées des alternances de lits centimétriques obliques à sub-horizontaux de sable grossier et de petits graviers infracentimétriques, séparés par des surfaces d'érosion peu distinctes. Cette US est tronquée par deux creusements anthropiques (195 et 282 : Fig. 13). L'échantillon OSL 1 a été prélevé au sommet de cette US (Tab. 1).
- **US 194, 283, 192, 191 et TV** : dépôts anthropiques.

3.1.12. Coupe 12

La coupe 12 a permis d'observer une US dont l'origine peut être discutée et de cinq US d'origine anthropique (Fig. 2 et Fig.14).

- **US 285** : à la base de la coupe, un silt argileux grisâtre homogène très compact d'environ 10 cm d'épaisseur a été observé. Au dessus, on observe un silt argilo-sableux gris homogène, avec des poches pluricentimétriques discrètes de sable fin (Fig.14). Ces dépôts pourraient être interprétés comme s'étant mis en place dans un milieu de sédimentation calme, comme un thalweg déconnecté dans le paléochenal. Ceci apparaît peu probable, en comparaison avec d'autres coupes proches, et d'après l'aspect emballé des petites poches sableuses. Cette US pourrait plutôt correspondre au comblement d'un creusement anthropique.
- **US 194, 281, 192, 191 et TV** : dépôts anthropiques.

3.1.13. Coupe 13

Dans la coupe 13, deux US d'origine fluviale et onze US d'origine anthropique ont été observées (Fig. 2 et Fig.15).

- **US 284** : sable et graviers hétérométriques propres (graviers jusqu'à 6 cm de diamètre). L'échantillon OSL 2 a été prélevé au sommet de cette US (Tab. 1).
- **US 196** : sable fin à moyen à lits centimétriques obliques sablo-silto-argileux compacts grisâtre d'aspect déstructuré (Fig.15). Un litage oblique sableux très discret est observé au sommet de l'US. Cette US peut être interprétée comme une barre sédimentaire mise en place dans un milieu de sédimentation d'énergie moyenne à faible, avec des périodes plus calmes permettant le dépôt d'épaisses passées sablo-silto-argileuses, préservées par une absence d'érosion ultérieure.

A l'instar des coupes 7 et 8, les dépôts alluviaux à l'emplacement de la coupe 13 montrent une évolution nette du milieu de sédimentation dans le temps, depuis un fond de thalweg actif (US 284) vers une barre sédimentaire de moyenne à faible énergie (US196).

- **US 202, 201, 200, 199, 198, 197,204, 281, 192, 191 et TV** : dépôts anthropiques.

3.1.14. Coupe 14

La coupe 14 a permis l'observation en continuité latérale d'une US d'origine fluviatile et de 7 US d'origine anthropique (Fig. 2 et Fig.16).

- **US 206** : sable moyen bien trié blond et propre, plus ou moins compact. Un litage infracentimétrique est bien apparent à différents niveaux dans l'US. Le litage présente une orientation différente dans la partie nord de la coupe (lits obliques) et les parties médianes et sud (lits sub-horizontaux, parfois entrecroisés). Il s'agit d'une barre sédimentaire mise en place dans un milieu de sédimentation d'énergie moyenne, recoupée environ perpendiculairement à la direction des écoulements. Le toit de l'unité est en partie tronqué par des creusements anthropiques (205, 209 et 211). L'échantillon OSL 3 a été prélevé au sommet de cette US (Tab. 1).
- **US 207, 210, 208, 204, 192, 191 et TV** : dépôts anthropiques. A l'instar de l'US 236, l'US 207 apparaît comme une transition progressive entre les dépôts alluviaux et les dépôts anthropiques, et la limite entre l'US 207 et 206 est diffuse. Les structures sédimentaires sont absentes dans l'US 236, à la différence de l'US 207, ce qui suggère un remaniement anthropique partiel.

3.1.15. Coupe 15

Dans la coupe 15, trois US d'origine fluviatile et cinq US d'origine anthropique ont été observées (Fig. 2 et Fig.17).

- **US 230** : sable fin homogène, blond à tâches ocre liées au battement de la nappe phréatique. Le sable est assez compact, voire induré, et présente des petits lits sableux millimétriques sub-horizontaux en partie nord de la coupe. Sous ces lits sableux est observée une alternance centimétrique de couches sablo-silto-argileuses brunâtre et de couches à sable fin à moyen blond-ocre. L'échantillon OSL 5 a été prélevé vers la base de cette US au nord de la coupe (Tab. 1).
- **US 229** : idem US 230, moins riche en tâches ocre, absence de lits centimétriques sablo-silto-argileux brunâtre sur la coupe 15, mais présence latéralement dans la tranchée de bandes décimétriques sub-horizontales similaires. L'échantillon OSL 4 a été prélevé dans cette US (Tab. 1), sur une coupe perpendiculaire.

Les dépôts alluviaux à l'emplacement de la coupe 15 montrent une barre sableuse de nature assez homogène mise en place dans un contexte hydrodynamique de faible à moyenne énergie. Sur cette coupe, aucune évolution notable du milieu de sédimentation n'est perceptible, hormis quelques brèves périodes plus calmes propices au dépôt des lits sablo-silto-argileux.

- **US 224, 217, 219, 192, 191 et TV** : dépôts anthropiques. A l'instar des US 236 et 207, l'US 207 apparaît comme une transition progressive entre les dépôts alluviaux et les dépôts anthropiques, et la limite entre l'US 224 et 229 est diffuse.

3.2. Données granulométriques

Les vingt échantillons prélevés présentent des profils variés de courbes de fractions granulométriques cumulées (Fig. 18). Les résultats confirment les appréciations granulométriques de terrain.

3.2.1. Les dépôts sablo-graveleux

Les dépôts sablo-graveleux ont été échantillonnés dans quatre US (OSL 2, OSL 8, OSL 12 et OSL 13 : Fig. 19 et Annexes 1 à 4).

Les échantillons OSL 2 (US 284) et OSL 8 (US 240) présentent une granularité très similaire (Fig. 19). Ces deux échantillons ont été prélevés à une latitude proche et, bien que ces échantillons soient situés à des cotes altimétriques différentes (respectivement vers 44,6 et 45,6 m NGF pour OSL 2 et OSL 8), la base de l'US 240, au pied du sondage SD67, a pu être observée jusque vers 44,4 m NGF, montrant que ces deux US se chevauchent d'un point de vue altimétrique. Ces différents éléments, et la proximité des faciès observés sur le terrain, suggèrent que l'US 284 et l'US 240 correspondent à une même unité sablo-graveleuse, associée à un fond de chenal actif, et plus probablement à un fond de thalweg aux écoulements actifs au sein du paléochenal de Saint-Cosme. Après sa mise en place, l'US 284 a été en partie tronquée par une incision puis un remplissage alluvial de caractère moins dynamique.

Les échantillons OSL 12 (US 252) et OSL 13 (US 249) ont été prélevés sur une verticale à 55 cm d'intervalle (respectivement à environ 43,75 et 43,2 m NGF), dans deux couches sablo-graveleuses distinctes séparées par une couche plus sableuse (US 251 : Fig. 7). Les échantillons OSL 12 et OSL 13 présentent une granularité proche (Fig. 19) et reflètent des conditions hydrodynamiques assez similaires, associées à un fond de chenal actif (thalweg au sein du paléochenal). L'absence de graviers de taille supérieure à 10 mm dans l'US 249, alors qu'ils sont présents dans l'US 252, indique une énergie décroissante dans ce thalweg dans le temps. Ce thalweg est cependant moins actif que celui identifié au niveau des échantillons OSL 2 (US 284) et OSL 8 (US 240). Ces différents éléments suggèrent ainsi l'existence probable de plusieurs thalwegs plus actifs au sein du paléochenal de Saint-Cosme, lesquels étaient séparés par des barres plus sableuses.

3.2.2. Les dépôts sableux

Les dépôts sableux ont été échantillonnés dans sept US (OSL 1, OSL 3, OSL 6, OSL 7, OSL 9, OSL 15 et OSL 20 : Fig. 20 et Annexes 5 à 11).

Les échantillons OSL 07 (US 239) et OSL 01 (US 193) présentent une granularité proche mais sont distants d'un point de vue altimétrique (2,2 m) et planimétrique (Fig. 1, Fig. 2 et Fig. 20). Cela ne renforce pas l'idée d'une relation génétique entre les deux US, même si les conditions hydrodynamiques lors de leur mise en place étaient proches. La même remarque peut s'appliquer à d'autres échantillons (exemple OSL 3 et OSL 15 : Fig. 20). L'ensemble de ces informations montre une certaine homogénéité dans les faciès des barres sableuses retrouvées à la partie sommitale du comblement du paléochenal de Saint-Cosme, bien qu'elles soient probablement polyphasées.

Au sein d'une même US, comme l'US 237 repérée de manière assez continue dans la moitié sud de la tranchée SD66 (Fig. 1), les profils granulométriques sont assez semblables (OSL 6, OSL 9 et OSL 15 : Fig. 20), caractérisant un sable fin à moyen bien trié. Quelques

différences apparaissent néanmoins : l'échantillon OSL 6 apparaît par exemple enrichi en fraction silto-argileuse et en sable fin, en lien avec la présence de lits épais plus fins intercalés dans l'encaissant sableux à sable fin à moyen (Annexe 7). Les datations pourront préciser si l'US 237 est isochrone ou diachrone.

L'échantillon OSL 20 (US 280) constitue un dépôt sableux légèrement graveleux (Fig. 20) : il indique qu'un milieu de sédimentation relativement énergique existait dans la partie nord du paléochenal jusque vers la cote de 44,65 m NGF. La même remarque s'applique à l'échantillon OSL 16 (US 262)

3.2.3. Les dépôts sablo-silto-argileux

Les dépôts sablo-silto-argileux ont été échantillonnés dans six US (OSL 4, OSL 5, OSL 10, OSL 14, OSL 16 et OSL 18 : Fig. 21, Annexes 3 et 10, Annexes 12 à 15). Ces dépôts présentent une relative uniformité granulométrique entre des US échantillonnées à différents niveaux et emplacements dans les tranchées. Sur le site de Saint-Cosme, tous les échantillons prélevés, même dans des faciès apparemment très fins, contiennent une quantité substantielle de sable.

Sur la coupe 15 et à proximité (Fig. 2 et Fig. 17), les échantillons OSL 4 (US 229) et OSL 5 (US 230), distants d'environ 90 cm à la verticale, présentent une granularité quasi similaire (Fig. 21). Ceci suggère que les US 229 et 230 sont identiques d'un point de vue morpho-sédimentaire, et appartiennent à une même barre sédimentaire mise en place dans un contexte d'hydrodynamisme faible à moyen. La distinction entre les deux US, liée probablement à la présence d'une berne, n'apparaît pas justifiée.

Les échantillons 10, 14, 16 et 18, situés respectivement du sud vers le nord de la tranchée SD66 à de cotes comprises entre environ 43,8 et 45,55 m NGF, ont une granularité dominée par le sable fin (Fig. 21). Ceci montre qu'en marge des fonds de chenaux et barres sédimentaires à sable moyen dominant identifiés précédemment, des barres sédimentaires à sable fin dominant enrichi en silt se sont mises en place, témoignant d'un hydrodynamisme moyen à faible. Ceci semble indiquer qu'une variété de milieux sédimentaires, de faible/moyenne à haute énergie, ont coexisté de manière juxtaposée dans la période tardive du comblement du paléochenal de Saint-Cosme.

3.2.4. Les dépôts anthropiques

Les dépôts anthropiques ont été échantillonnés dans trois US (OSL 11, OSL 17 et OSL 19 : Fig. 22 et Annexes 10, 15 et 16). Les échantillons OSL 17 (US 264) et surtout OSL 19 (interface US 270-271) présentent une granularité fine, respectivement sablo-silto-argileuse à silto-argileuse (Fig.22). L'échantillon OSL 11 (interface US 244-245) présente une granularité dominée par les sables grossiers et graviers issus d'un remaniement de sédiment fluvial d'origine locale.

4. Interprétations et remarques

4.1. Les ensembles morpho-sédimentaires identifiés

La confrontation des données de terrain et des données analytiques suggère la présence de deux ensembles morpho-sédimentaires distincts : un ensemble sablo-graveleux relativement homogène et un ensemble sableux à sablo-silto-argileux présentant deux types de faciès.

4.1.1. L'ensemble sablo-graveleux

Cet ensemble est constitué de dépôts hétérométriques sablo-graveleux propres riches en éléments pluricentimétriques. Il est observé dans les US 240 (OSL 8), 252 (OSL 12), 249 (OSL 13), 250 et 284 (OSL 2) (coupes 5, 7, 8 et 13 : Fig. 1 et 2). Il a été observé sur 2 m d'épaisseur entre environ 43,6 m NGF (base de la tranchée SD66 dans la coupe 5 : Fig. 1 et Fig. 7) et 45,6 m NGF (au sud de la coupe 7, tranchée SD66 : Fig. 1 et Fig. 9). Cet ensemble caractérise un milieu de sédimentation de haute énergie, tel un thalweg actif au sein du paléochenal de Saint-Cosme. L'ensemble sablo-graveleux est situé au niveau de la partie médiane de la tranchées SD66 et dans la moitié nord de la tranchée SD67 (Fig. 23). Le toit de cet ensemble a une surface irrégulière, et il n'a pas pu être suivi en continu à la base des tranchées. Il pourrait donc s'agir d'un ou plusieurs thalwegs actifs de direction générale probable WNW à NW, en reliant les points d'observation entre les deux tranchées.

4.1.2. L'ensemble sableux à sablo-silto-argileux

Ce deuxième ensemble est constitué de deux grands types de faciès caractérisant des barres sédimentaires à granularité sableuse dominante :

- Les faciès sableux propres (FS1) constitués de sable moyen à grossier (voire petits graviers infracentimétriques), mais généralement à sable moyen dominant. Ils ont été observés notamment dans les US 280 (OSL 20), 237 (OSL 15), 251, 238, 193 (OSL 1) et 206 (OSL 3) (coupes 1, 3, 4, 5, 11, 12 et 14 : Fig. 1 et 2). Ils ont été suivis sur près de 3 m d'épaisseur entre environ 43,2 (base des coupes 9 et 10 : Fig. 11 et 12) et 46,1 m NGF (coupe 11 : Fig. 13). Ils sont généralement lités mais un litage n'est pas systématiquement observé. On retrouve des lits obliques à subhorizontaux. Dans le cas des lits obliques, ils ne traduisent que rarement une progradation des écoulements dans l'axe du tracé du paléochenal, excepté dans la coupe 1 (Fig. 3). Dans cette coupe, mais aussi dans les coupes 4, 5 et 11 (Fig. 6, Fig. 7 et Fig. 13), on observe que les barres sédimentaires sont constituées par une alternance de dunes séparées par des surfaces érosives. Plus au sud, cette configuration n'apparaît plus. Ceci tend à confirmer que les écoulements ont été plus dynamiques dans la moitié nord des tranchées, au moins durant les périodes chronologiques qu'elles recourent, à proximité du (ou des) thalweg(s) actif(s) identifié(s) précédemment (§ 4.1.1). Les faciès FS1 ainsi définis caractérisent un milieu de dépôt légèrement plus énergétique que les faciès FS2 présentés ci-après.
- Les faciès sableux à sable fin à moyen, souvent entrecoupés de lits (ou couches) centimétriques à décimétriques silto-sablo-argileux brunâtre à grisâtre (FS2). Ils ont été observés notamment dans les US 272 (OSL 18), 237 (OSL 6, OSL 9), 262 (OSL 16), 248 (OSL 14), 196, 230, 299 et 224 (coupe 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 13, 15 : Fig. 1 et Fig. 2). Ils affleuraient dans les tranchées entre environ 44,1 (à la base de la coupe 15 : Fig. 17) et 45,6 m NGF (coupe 7 : Fig. 9). Ils sont souvent présents à la partie sommitale du remplissage alluvial, bien qu'ils puissent être observés jusqu'à la base de certaines coupes (exemple vers 44, 2 m NGF sur la coupe 15 : Fig. 17). Des structures sédimentaires sableuses sont parfois apparentes (litage millimétrique oblique à subhorizontal) mais elles sont plus discrètes et moins abondantes que dans les FS1. En revanche, des lits (ou couches) sablo-silto-argileux brunâtre à grisâtre d'épaisseur centimétrique à décimétrique sont fréquemment observés, souvent de forme convexe, parfois isolés, et souvent en alternance avec des lits (ou couches) plus

sableux. Enfin, l'absence de limites érosives liées aux montées de crues a été remarquée. Ces différents éléments renforcent l'idée que les FS2 correspondent à un milieu de dépôt d'énergie relativement plus faible que celui ayant prévalu au dépôt des FS1. Ce type de milieu a pu exister à la fois dans les secteurs plus éloignés du (des) thalweg(s) actif(s) dans le paléochenal, mais aussi de manière plus prévalente dans la phase terminale du comblement du paléochenal, car ils apparaissent fréquemment à la partie sommitale des dépôts alluviaux. De plus, les faciès FS2 ne sont jamais retrouvés sous les dépôts de l'ensemble sablo-graveleux. L'US 272 pourrait constituer un lit pluridécimétrique de faciès sablo-silto-argileux, marquant une l'existence potentielle d'une mouille à cet emplacement.

Les barres sédimentaires constituées par les faciès FS1 et FS2 ont été mises en place durant une succession de crues, comme suggéré notamment par des surfaces érosives à la base des dunes dans les FS1. Les datations OSL permettront d'encadrer la fourchette de temps couverte par ces crues et le terminus post-quem pour la fin de l'accrétion sédimentaire dans le chenal.

L'US 237 située à la partie sommitale du remplissage alluvial préservé, a été largement employée dans l'enregistrement archéologique pour des faciès cependant différents, comme entre les coupes 5, 7 et 9 (Fig. 1, Fig. 7, Fig. 9 et Fig. 11). Cette US pourrait soit correspondre à plusieurs unités sédimentaires distinctes, soit constituer des équivalents latéraux d'une même phase de sédimentation. Les datations OSL à venir permettront de préciser ce point.

4.1.3. Morphologie et dynamique d'écoulement à la période tardive du comblement du paléochenal de Saint-Cosme

Les deux ensembles sédimentaires établis sont juxtaposés en partie à la verticale mais aussi l'horizontale. Il s'agit donc d'ensembles au moins en partie isochrones, même si les dépôts de l'ensemble sableux à sablo-silto-argileux ont été mis en place jusqu'à plus tardivement, puisqu'ils reposent systématiquement sur l'ensemble sablo-graveleux.

Les tranchées ont révélé une variété de milieux de sédimentation, très proche de la morphologie observée dans les larges chenaux secondaires actuels en Loire moyenne : le chenal est entièrement en eau durant les crues, tandis que durant les périodes d'étiages ne subsistent que quelques thalwegs aux écoulements pérennes sillonnant entre des barres sédimentaires émergées. Les observations réalisées dans les tranchées ne traduisent pas le colmatage d'un chenal abandonné par des matériaux fins et/ou organiques. On peut supposer qu'il s'agit plutôt d'un remplissage alluvial mis en place dans des conditions hydrodynamiques contrastées (moyenne-faible à haute énergie), mais légèrement décroissantes aux périodes les plus récentes (moyenne à faible énergie).

4.2. Confrontation avec les travaux antérieurs sur le paléochenal de Saint-Cosme

La tranchée SD66 passe à l'emplacement ou à proximité immédiate de deux carottages réalisés en 2010 (PSC 7 et PSC 8 : Fig. 1 et Fig. 23), ce qui permet de confronter les informations obtenues entre deux études.

A sa partie sommitale, le forage PSC 7 a rencontré 85 cm de dépôts anthropiques entre 46,27 (surface topographique) et 45,42 m NGF, puis 15 cm de sédiment fluvialite

sableux à sable fin légèrement silto-argileux brun clair, apparenté à l'ensemble sableux à sablo-silto-argileux (FS2) présenté ci avant. Au delà de 45,27 m NGF, le sédiment a été perdu sur 2 m dans le carottier et n'a donc pas été observé (dépôts sableux à sablo-graveleux probables).

Le forage PSC 8 a rencontré 45 cm de dépôts anthropiques entre 45,98 (surface topographique) et 45,53 m NGF, puis 85 cm de silt-argileux homogène brunâtre, interprété comme un dépôt alluvial de colmatage du paléochenal (3^e phase d'accrétion sédimentaire dans le scénario établi d'après les forages) ; au delà de 44,68 m NGF, des alternances de couches sableuses silto-argilo-sableuses semblables à FS2 sont observées jusque vers 42,76 m NGF.

Dans la tranchée SD66, à l'emplacement ou à proximité immédiate de ces forages, il n'y a que des dépôts anthropiques jusqu'à la base des coupes, soit jusqu'au moins 44,25 m NGF (PSC 7) et 44,75 m NGF (PSC 8). Dans le cas de PSC 7, qui est situé à environ 1,5 m à l'ouest de la tranchée SD 66 (Fig. 23), cette différence pourrait être liée à la morphologie des creusements anthropiques. Dans le cas de PSC 8, dont l'emplacement est situé exactement sur le tracé de la tranchée SD66, il est très probable que les dépôts anthropiques comblant le creusement ou chablis aient été interprétés à tort dans le forage comme d'origine fluviale. Il ne s'agirait donc pas de sédiments mis en place durant la 3^e phase d'accrétion sédimentaire, ce qui amène à relativiser le schéma établi en partie grâce à ce forage. Ainsi, l'idée de l'existence d'un envasement du paléochenal, c'est à dire d'un colmatage fin et organique, durant les 3^e et 4^e phases d'accrétion sédimentaire établies à partir des forages, est probablement à relativiser. En outre, l'observation systématique dans les tranchées SD 66 et SD67 des deux ensembles sédimentaires sablo-graveleux et sableux à sablo-silto-argileux, parfois (rarement) intercalés, montre bien que la dynamique sédimentaire dans le paléochenal de Saint-Cosme est restée suffisamment énergique pour permettre l'apport d'une abondante fraction sableuse fine à moyenne jusque tardivement dans la chronologie du comblement. La même observation a été réalisée dans le chenal secondaire qui isolait "l'île de Marmoutier", pour des périodes chronologiques très proches (Morin et al., 2013).

Un scénario différent de celui déjà proposé, satisfaisant également au cadre chronologique établi par les trois dates OSL existantes, peut être suggéré pour la constitution de l'île de Saint-Cosme et du chenal secondaire associé (paléochenal). Dans ce scénario, l'île ne se serait pas constituée suite à une incision, mais par l'évolution naturelle d'une barre sédimentaire en île, en lien avec une végétalisation. Ce même scénario a été proposé pour la constitution de "l'île de Marmoutier" (Morin 2012 ; Morin et al. 2013). Cette hypothèse est renforcée par deux éléments. Tout d'abord, les îles actuelles en Loire moyenne se constituent généralement ainsi, par accrétion verticale et latérale et végétalisation de grandes barres sédimentaires. De plus, aucun indice d'une importante incision du lit de la Loire n'a été décelée dans la plaine alluviale tourangelle entre 3 000 av. J.C. et 100 ap. J.C. (Morin et al. 2014 ; Morin et al., à paraître).

4.3. Remarques sur la limite dépôts alluviaux/dépôts anthropiques

Les dépôts alluviaux ont souvent été observés tronqués par des creusements anthropiques. Quand ils n'étaient apparemment pas tronqués, la surface des barres sédimentaires dans le paléochenal, reflétant la topographie initiale du site avant toute perturbation anthropique de la topographie, n'est pas apparue distinctement. Aucun paléosol n'a été ainsi observé, et ceci suggère un laps de temps court entre la mise en place

des derniers dépôts alluviaux et les premières perturbations anthropiques directes de la topographie (exemple : creusement, déblaiement, arasement, remblaiement). Une transition progressive entre dépôts alluviaux et dépôts anthropiques, plus ou moins épaisse, a été observée. Cette transition a été répertoriée dans l'enregistrement archéologique : US 264 (Fig. 5), 255 (Fig. 7), 256 (Fig. 8), 257 (Fig. 9), 236 (Fig. 10), 207 et 224 (Fig. 16 et Fig. 17). Ces US sont toujours constituées d'un sédiment sableux à sable fin à moyen très compact et sans structures sédimentaires, et possèdent des limites diffuses. De la base vers le sommet, ces US sont enrichies progressivement en éléments d'origine anthropique (éléments grossiers siliceux ou calcaires notamment), et des traces de pénétration par des racines épaisses (arbres/arbustes) ont été fréquemment observées.

Ces US apparaissent plus épaisses lorsque le sédiment alluvial attesté, par des structures sédimentaires notamment, est retrouvé à des cotes altimétriques relativement basses (US 237 et 236 : Fig. 1 et Fig. 11). Inversement, elles apparaissent plus minces lorsque le sédiment alluvial attesté est retrouvé jusqu'à des cotes altimétriques relativement hautes (US 237 et 257 : Fig. 1 et Fig. 9). Ceci suggère que cette US pourrait résulter d'un nivellement de la topographie du site préalablement à son occupation, et subséquentement aux accrétions sédimentaires et creusements d'origine anthropique.

5. Conclusions

Les tranchées SD66 et SD67 réalisées en juillet 2013 ont recoupé la partie supérieure du remplissage sédimentaire du paléochenal (ancien bras secondaire) ayant séparé l'île de Saint-Cosme de la plaine alluviale au sud. La confrontation des données de terrains et analytiques a permis de mettre en évidence deux grands ensembles sédimentaires alluviaux : un ensemble sablo-graveleux et un ensemble sableux à sablo-silto-argileux possédant deux faciès (FS1 et FS2). Le premier ensemble a pu être observé en contact latéral ou, plus souvent, sous le second ensemble. Ces deux ensembles et leur faciès témoignent d'un milieu de sédimentation de moyenne-faible à haute énergie, permettant l'apport systématique d'une abondante fraction sableuse. Ces observations, et la relecture d'un forage effectué en 2010 (PSC 8), suggèrent que l'environnement de dépôt à la période terminale du comblement alluvial du paléochenal n'était pas celui d'un chenal abandonné, en envasement, mais au contraire celui d'un chenal actif.

Les datations OSL en cours permettront de préciser la chronologie de mise en place des deux ensembles sédimentaires et des faciès déterminés au sein de chaque ensemble sédimentaire (isochronie, isochronie partielle, diachronie ?) au sein des tranchées SD 66 et SD 67, ainsi qu'entre les deux tranchées. La géométrie du paléochenal aux périodes tardives de son comblement alluvial pourra être précisée grâce à ce cadre chronologique.

Références

Morin E., 2012. Marmoutier et la Loire, *in*: (Lorans E., Creissen T.), *Le site de l'Abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire), Rapport 2012*, UMR 7324 CITERES-LAT, 66-75.

Morin E., Crozet A. et Thonniet P., 2013. Marmoutier et la Loire, *in*: (Lorans E., Creissen T.), *Le site de l'Abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire), Rapport 2013*, UMR 7324 CITERES-LAT, 105-116.

Morin E., Rodier X., Laurent-Dehecq A. et Macaire J.J., 2014. Évolution morphologique et sédimentaire de la plaine alluviale d'un espace urbanisé (Tours, Indre-et-Loire, France), *Revue archéologique du Centre de la France*, 52, 367-400.

Morin E., Rodier X., Laurent-Dehecq A. et Macaire J.J., à paraître. Morphological and sedimentary evolution of an alluvial floodplain in an urban area: geoarchaeological approaches and applications (Tours, France), *in Journal of Archaeological Science*, accepté.

Echantillon	Tranchée	US	Coupe	X (m)	Y (m)	Z (m NGF)	Texture sédiment
OSL 01	SD67	193	11	472682,570	2266831,159	45,74	sable moyen
OSL 02	SD67	284	13	472686,316	2266814,583	44,59	sable et graviers hétérométriques
OSL 03	SD67	206	14	472690,359	2266796,764	45,02	sable moyen
OSL 04	SD67	229	cf coupe 15	472693,720	2266780,490	45,04	sable silto-argileux
OSL 05	SD67	230	15	472693,845	2266790,291	44,72	sable fin à moyen
OSL 06	SD66	237	9	472734,505	2266754,572	44,12	sable silto-argileux
OSL 07	SD66	239	9	472735,705	2266753,811	43,53	sable moyen
OSL 08	SD66	240	cf coupe 7	472737,000	2266783,433	45,6	sable et graviers hétérométriques
OSL 09	SD66	237	7	472736,889	2266784,887	45,62	sable moyen
OSL 10	SD66	238	cf coupe 7	472736,503	2266787,928	44,38	sable silto-argileux
OSL 11	SD66	244-245		472734,970	2266797,147	45,61	silto-argileux anthropique
OSL 12	SD66	252	5	472731,497	2266802,581	43,73	sable et graviers hétérométriques
OSL 13	SD66	249	cf coupe 5	472733,006	2266804,364	43,21	sable et graviers hétérométriques
OSL 14	SD66	248	5	472731,551	2266802,686	44,63	sable silto-argileux
OSL 15	SD66	237	3	472731,674	2266814,401	44,66	sable fin à moyen
OSL 16	SD66	262	3	472731,688	2266814,355	44,55	sable silto-argileux
OSL 17	SD66	264	3	472731,686	2266814,353	45,75	silto-argileux anthropique
OSL 18	SD66	272	2	472729,696	2266824,925	43,78	sable fin à passées silto-argileuses
OSL 19	SD66	270-271	2	472729,694	2266824,928	44,28	silto-argileux anthropique
OSL 20	SD66	280	1	472727,875	2266838,390	44,09	sable moyen à grossier et petits graviers

Tableau 1 : Liste des échantillons prélevés dans les tranchées SD66 et SD67

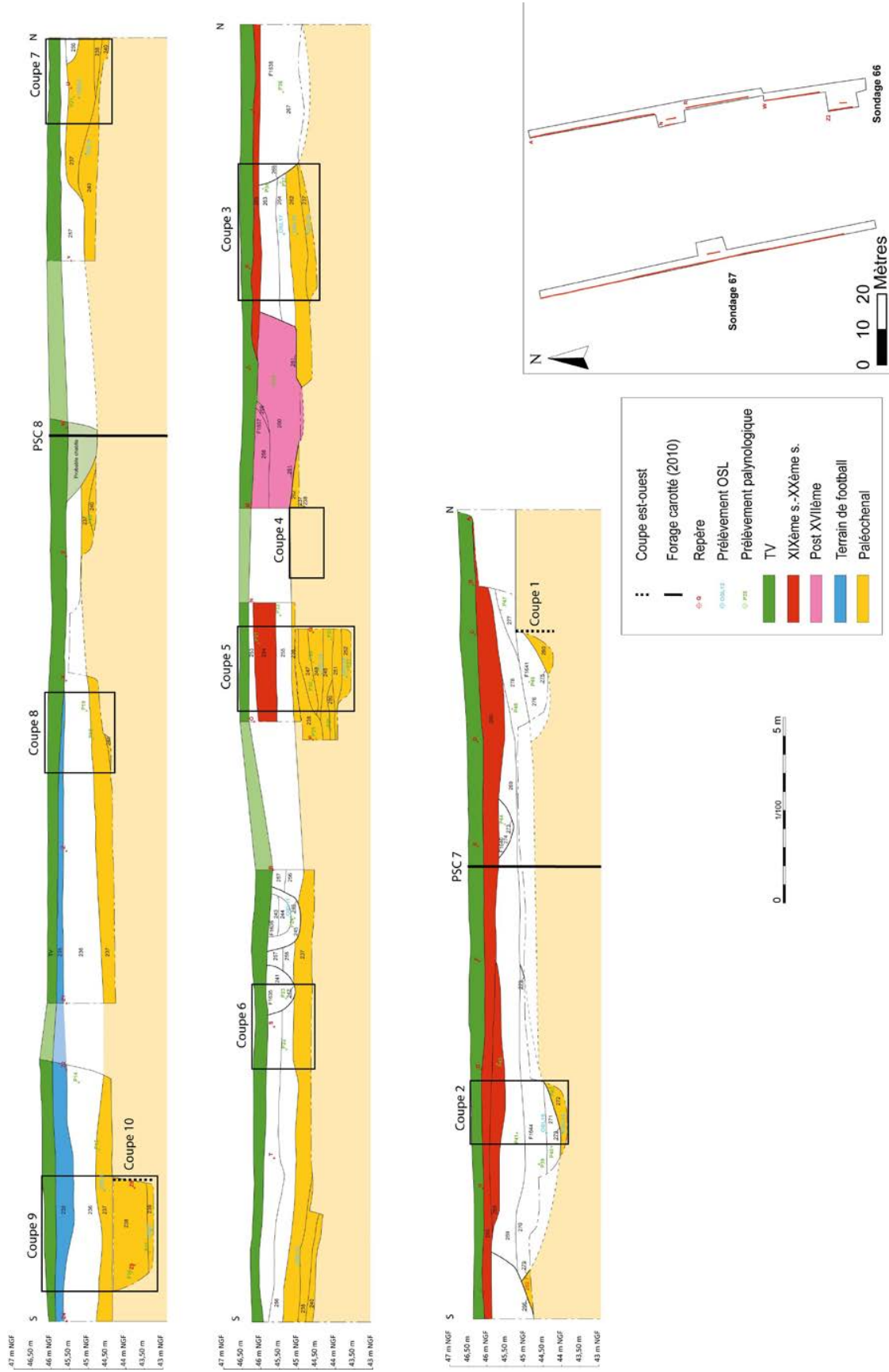


Figure 1 : tranchée SD66

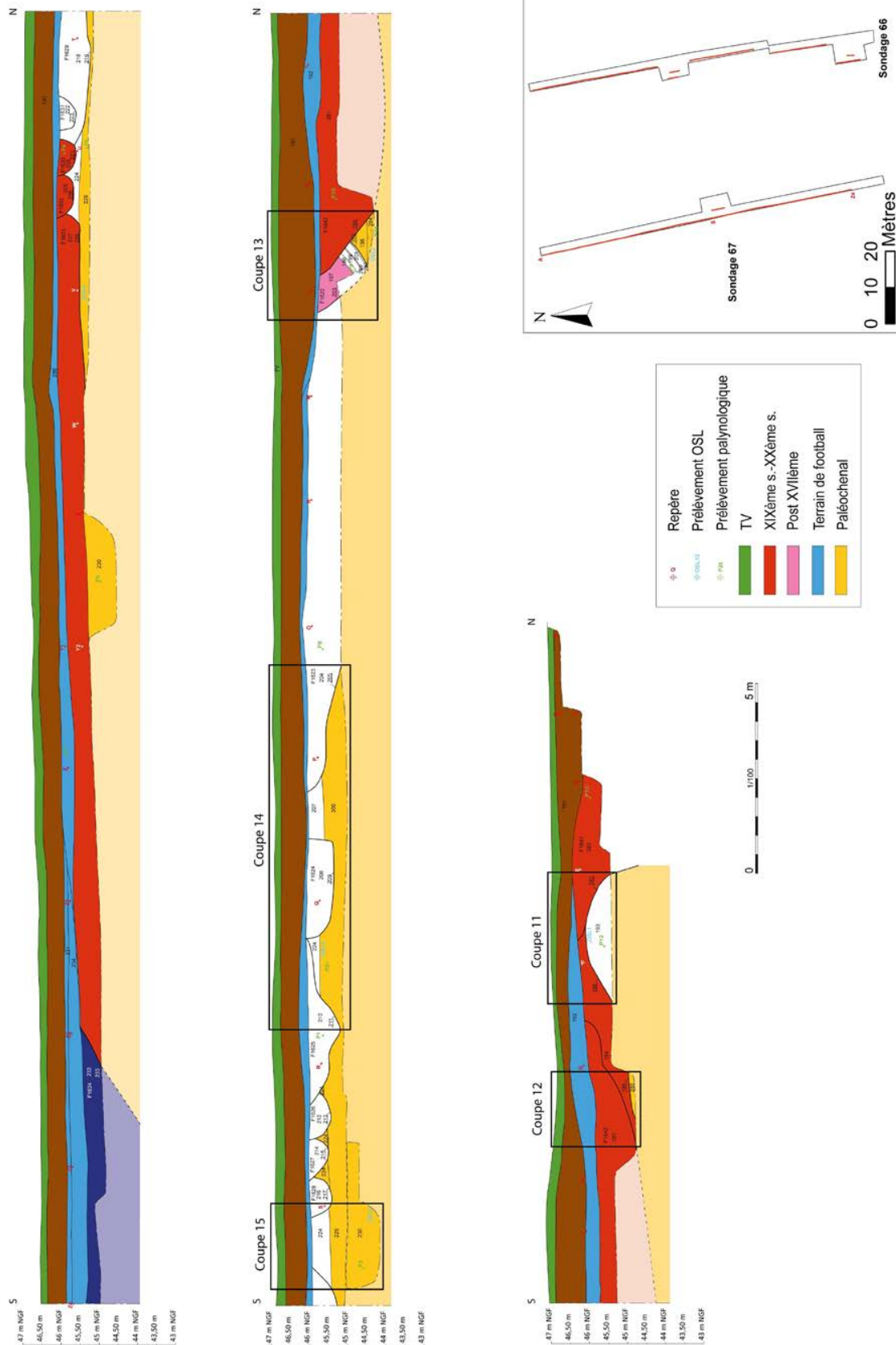
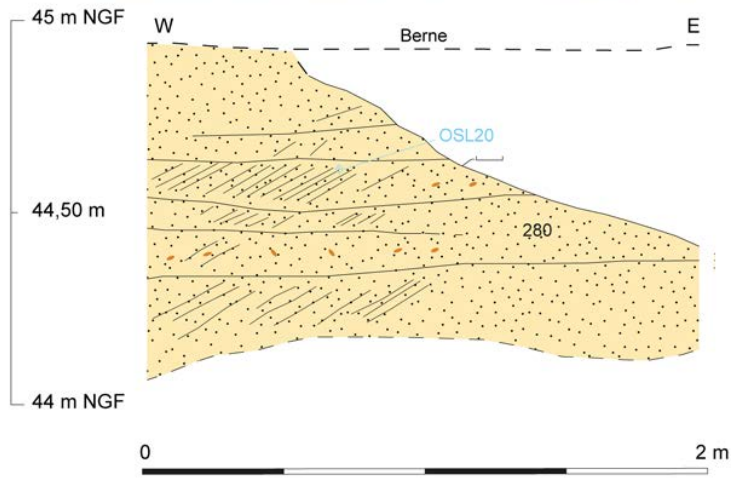
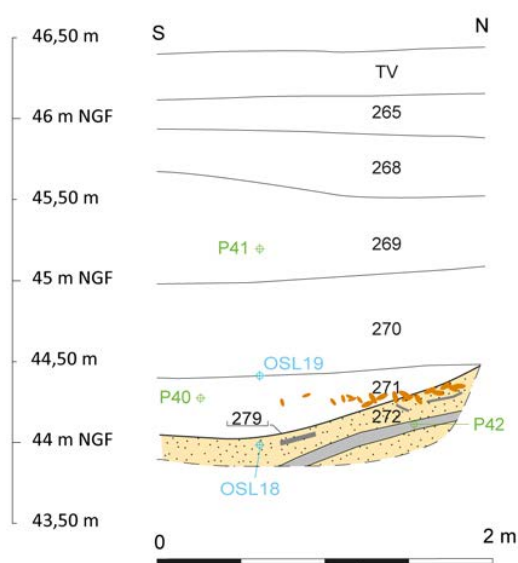
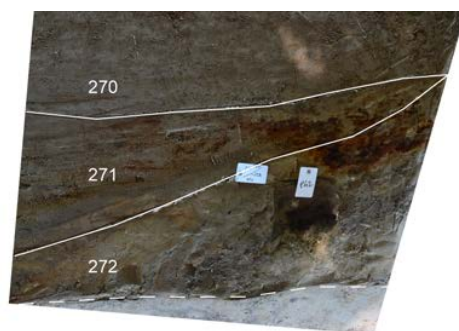


Figure 2 : tranchée SD67



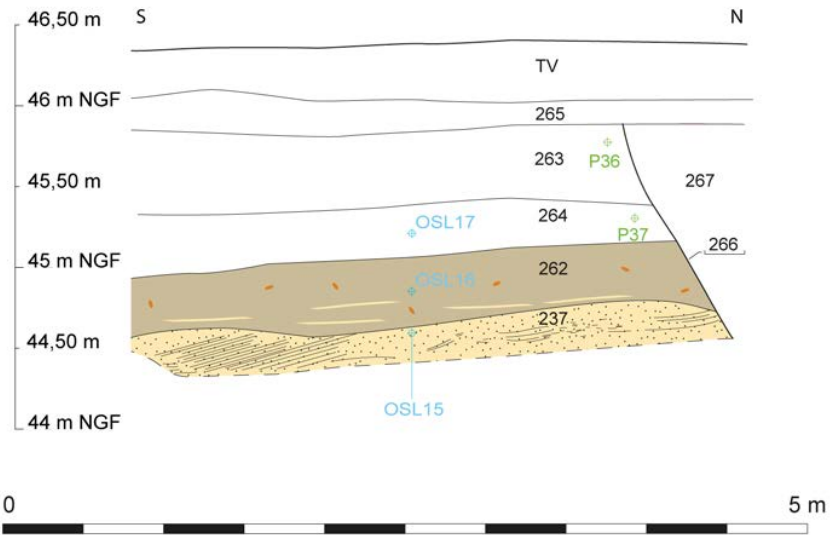
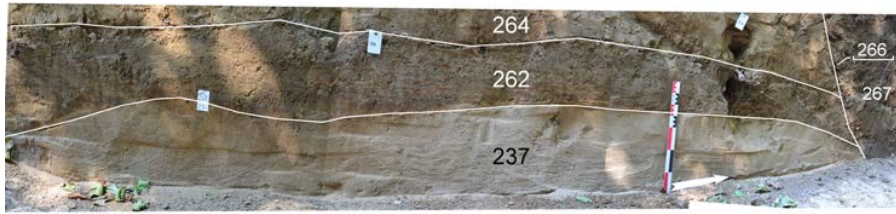
- | | | | |
|---------|---------------------------------|---|----------------------------------|
| ⊕ Q | Repère | 👉 | Traces ocres / concrétions ocres |
| ⊕ OSL12 | Prélèvement OSL / granulométrie | ⊠ | Faciès sableux |
| ⊕ P25 | Prélèvement palynologique | ⊠ | Faciès sablo-graveleux |

Figure 3 : coupe 1 (voir Fig. 1 pour la localisation)



- ⊕ **Q** Repère
 Traces ocres / concrétions ocres
- ⊕ **OSL12** Prélèvement OSL / granulométrie
 Faciès sableux
- ⊕ **P25** Prélèvement palynologique
 Faciès sablo-graveleux

Figure 4 : coupe 2 (voir Fig. 1 pour la localisation)



- | | | | |
|---------|---------------------------------|---|----------------------------------|
| ⊕ Q | Repère | ⊕ | Traces ocres / concrétions ocres |
| ⊕ OSL12 | Prélèvement OSL / granulométrie | ▨ | Faciès sableux |
| ⊕ P25 | Prélèvement palynologique | ▨ | Faciès sablo-graveleux |

Figure 5 : coupe 3 (voir Fig. 1 pour la localisation)

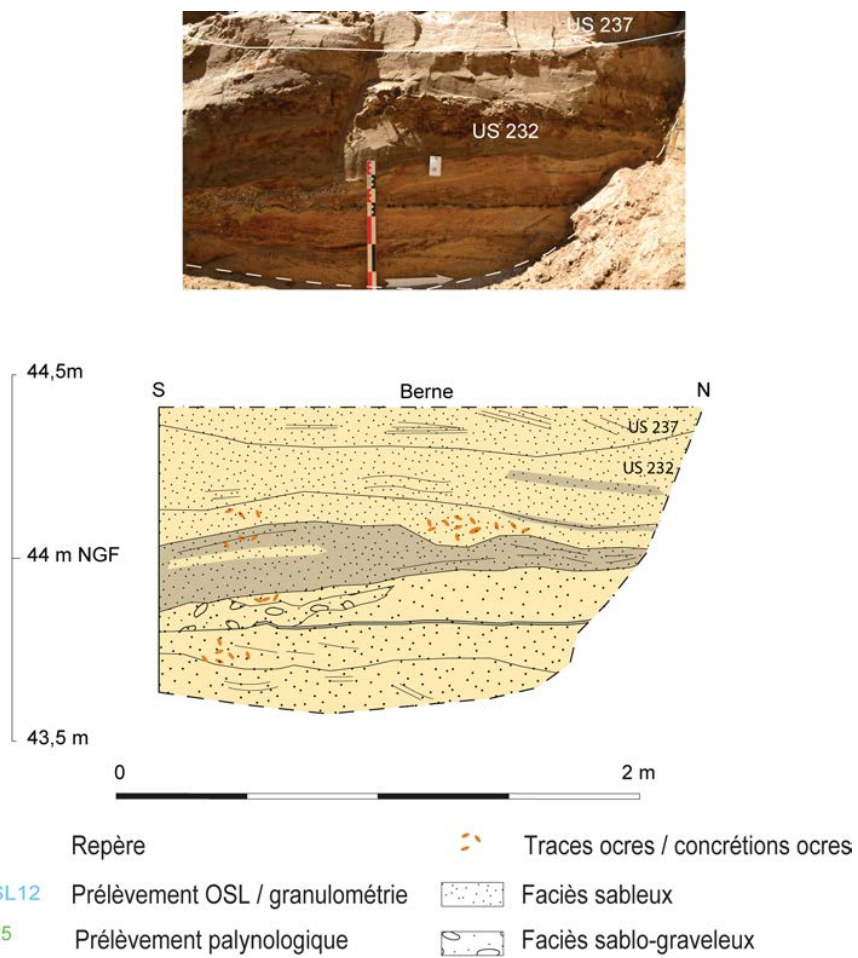


Figure 6 : coupe 4 (voir Fig. 1 pour la localisation)

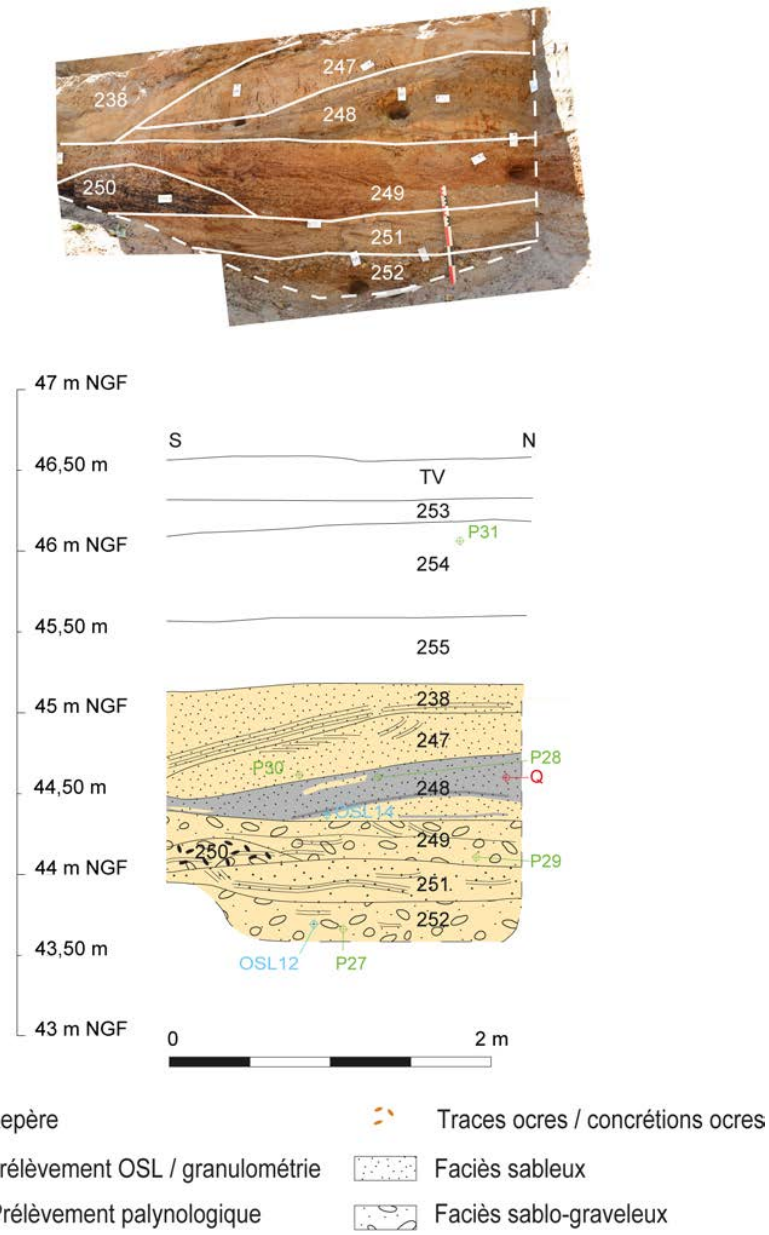


Figure 7 : coupe 5 (voir Fig. 1 pour la localisation)

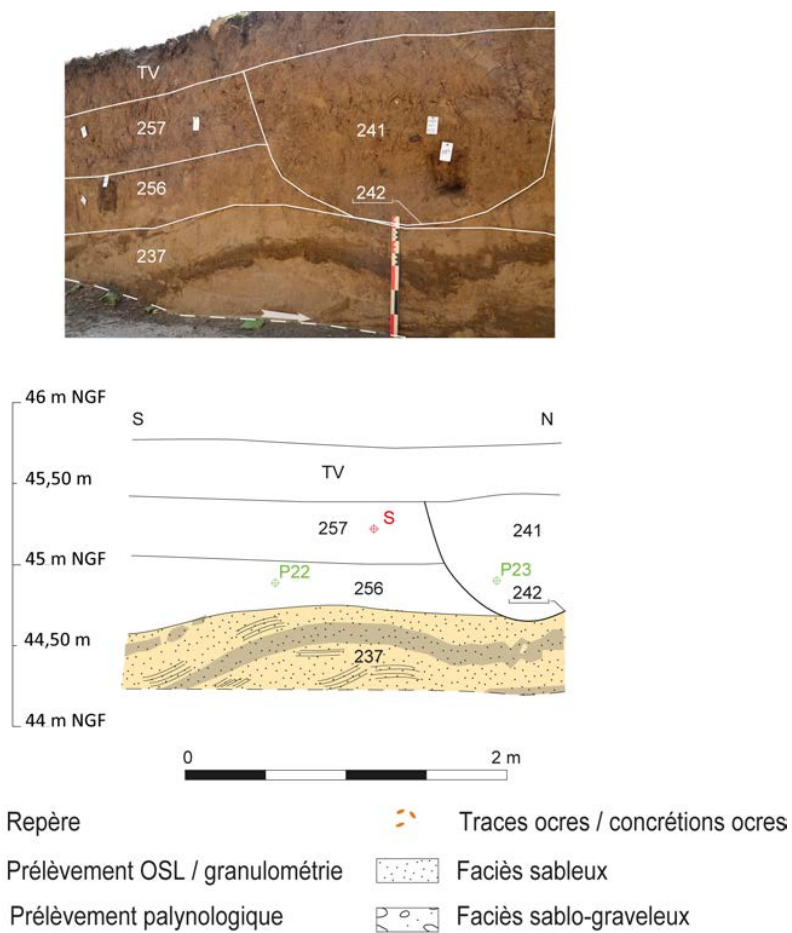
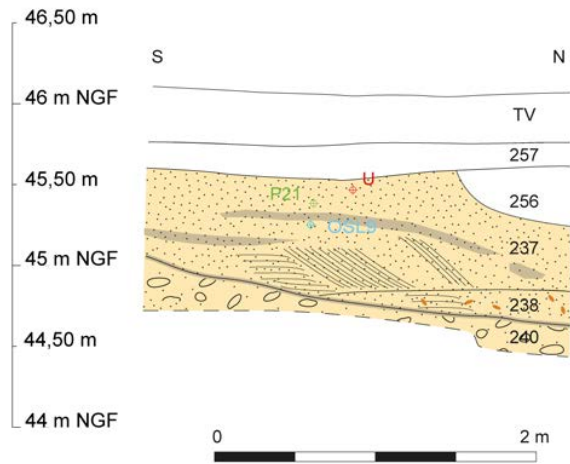


Figure 8 : coupe 6 (voir Fig. 1 pour la localisation)



- | | | | |
|---------|---------------------------------|---|----------------------------------|
| ⊕ Q | Repère | 👉 | Traces ocres / concrétions ocres |
| ⊕ OSL12 | Prélèvement OSL / granulométrie | 👉 | Faciès sableux |
| ⊕ P25 | Prélèvement palynologique | 👉 | Faciès sablo-graveleux |

Figure 9 : coupe 7 (voir Fig. 1 pour la localisation)

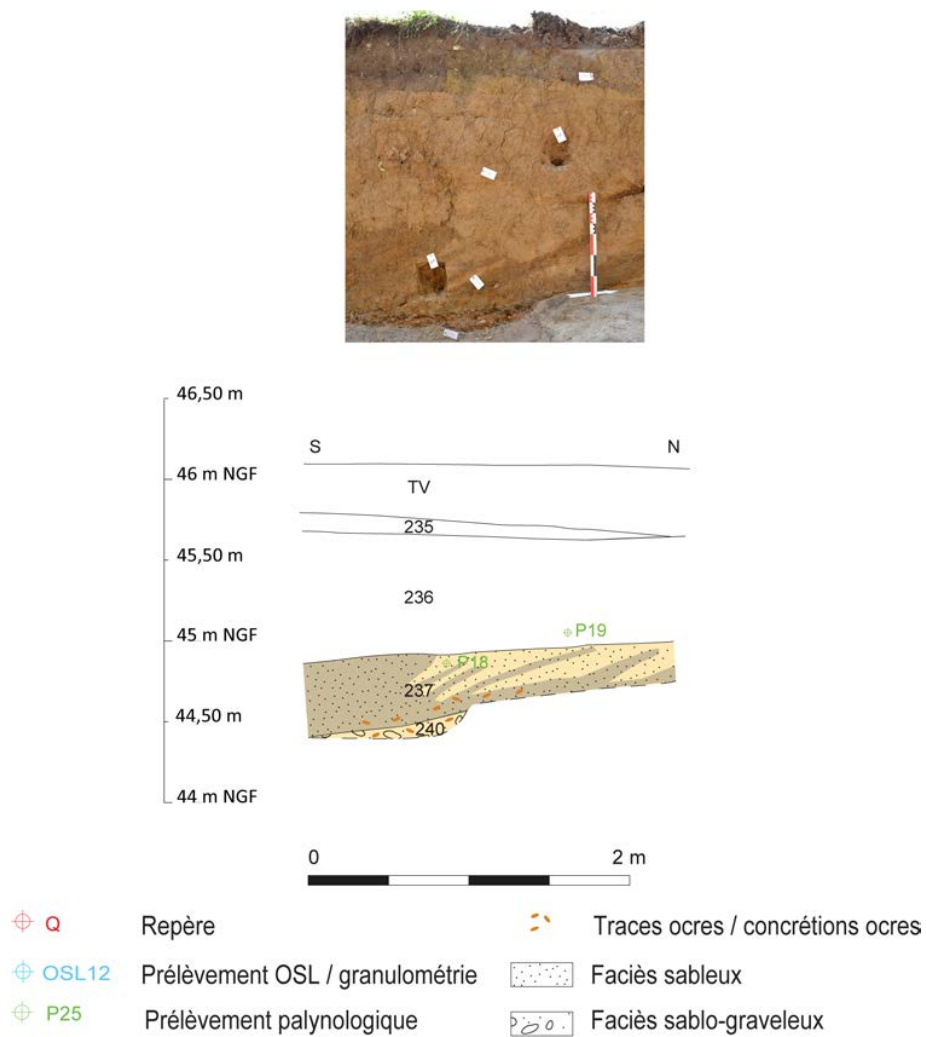
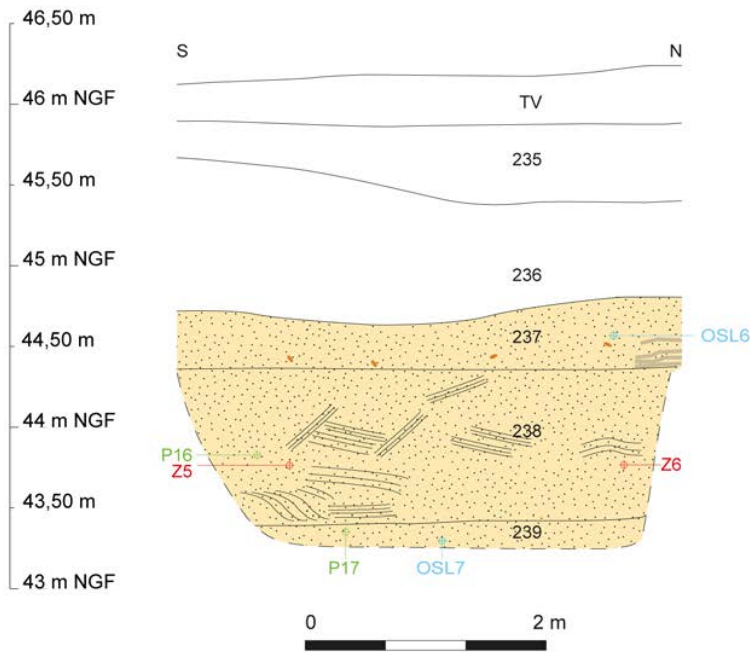
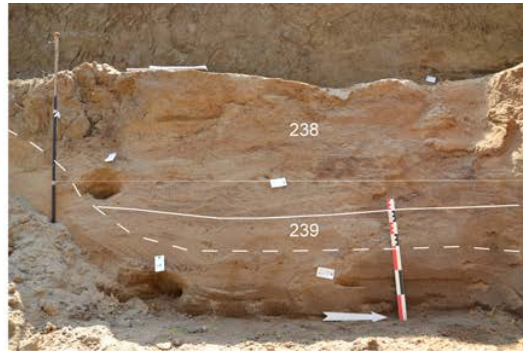


Figure 10 : coupe 8 (voir Fig. 1 pour la localisation)



- | | | | | |
|--|-------|---------------------------------|--|----------------------------------|
| | Q | Repère | | Traces ocres / concrétions ocres |
| | OSL12 | Prélèvement OSL / granulométrie | | Faciès sableux |
| | P25 | Prélèvement palynologique | | Faciès sablo-graveleux |

Figure 11 : coupe 9 (voir Fig. 1 pour la localisation)

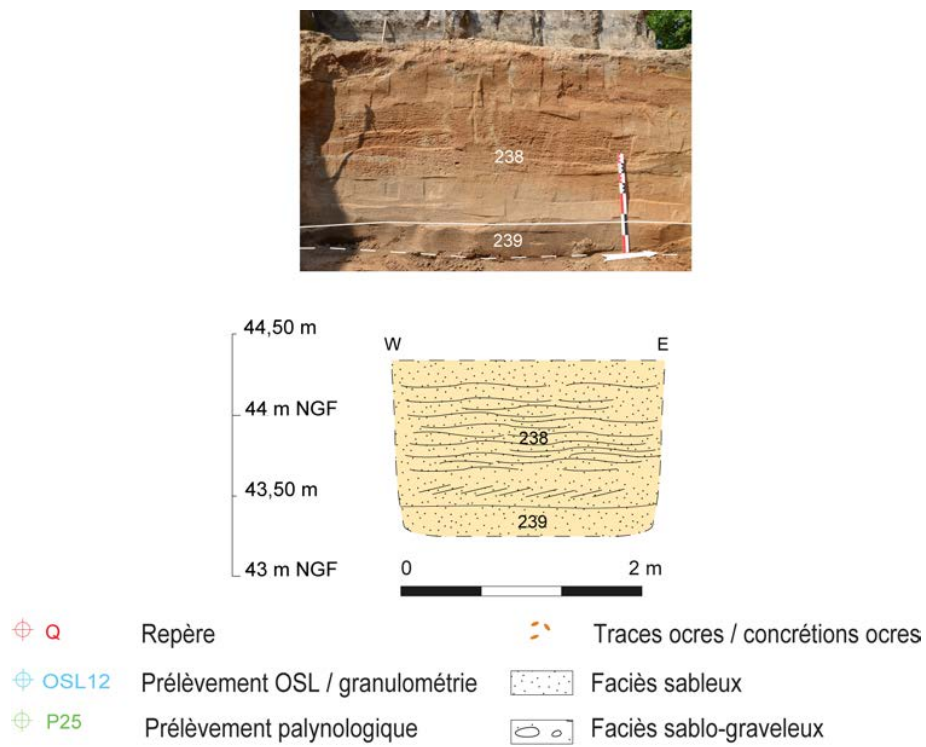


Figure 12 : coupe 10 (voir Fig. 1 pour la localisation)

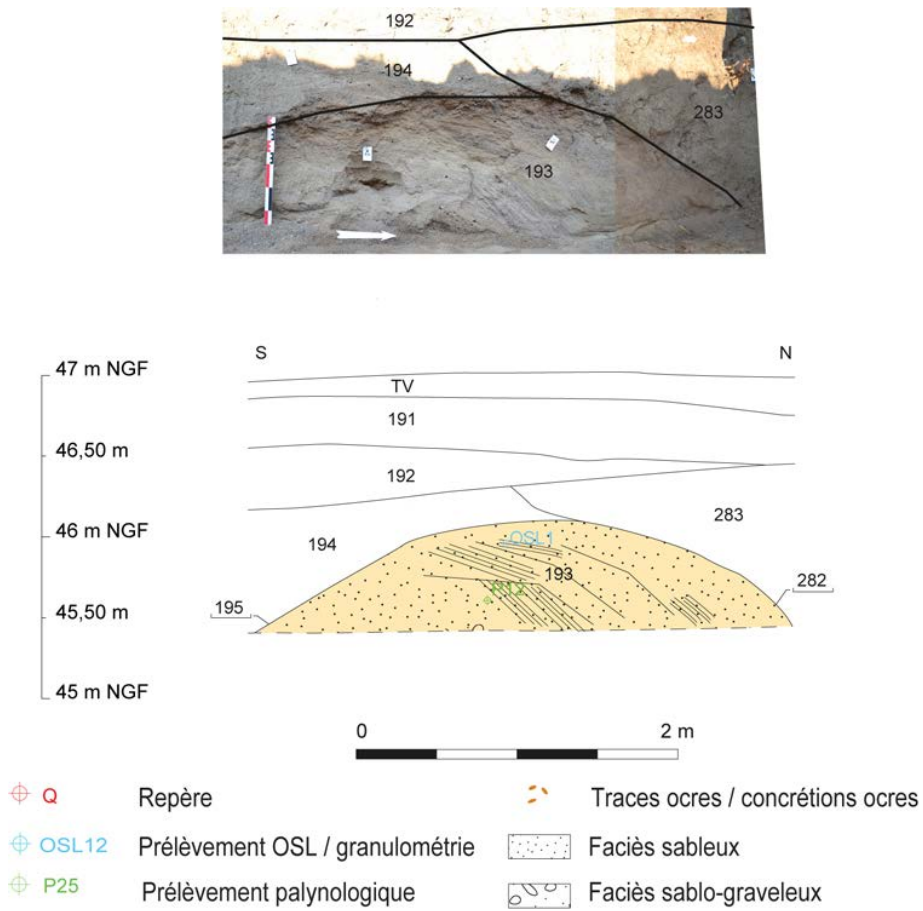


Figure 13 : coupe 11. (voir Fig. 2 pour la localisation)

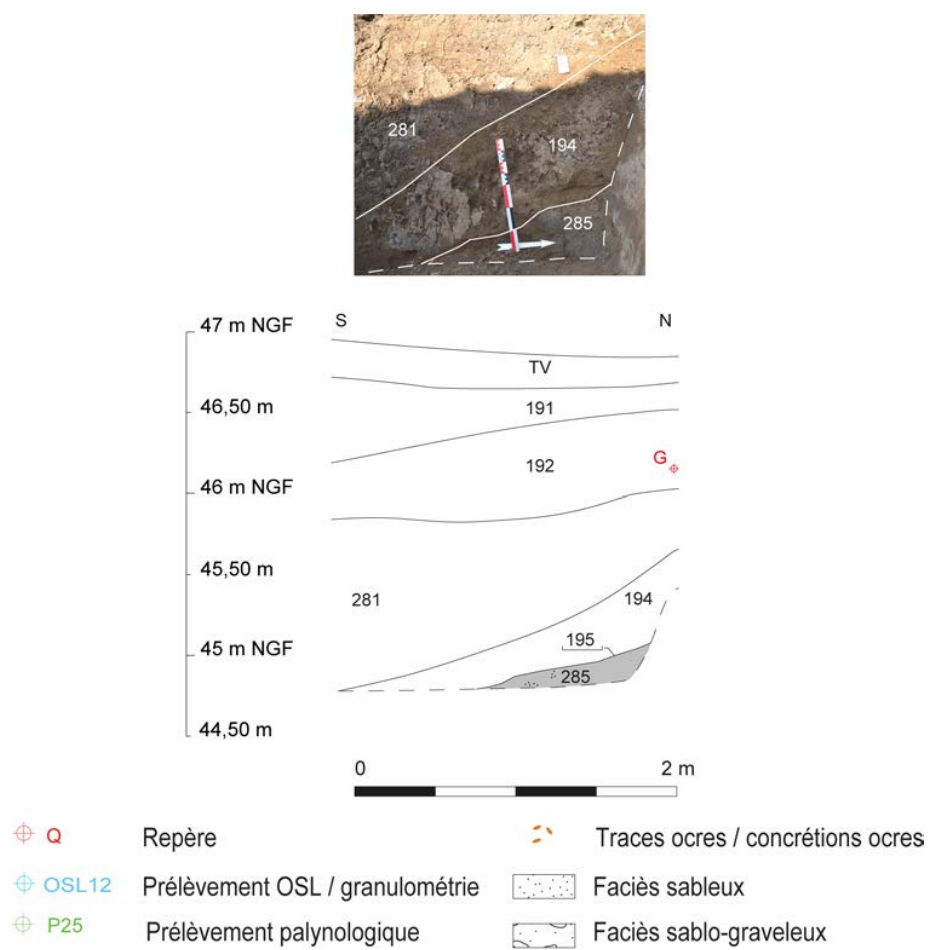


Figure 14 : coupe 12 (voir Fig. 2 pour la localisation)

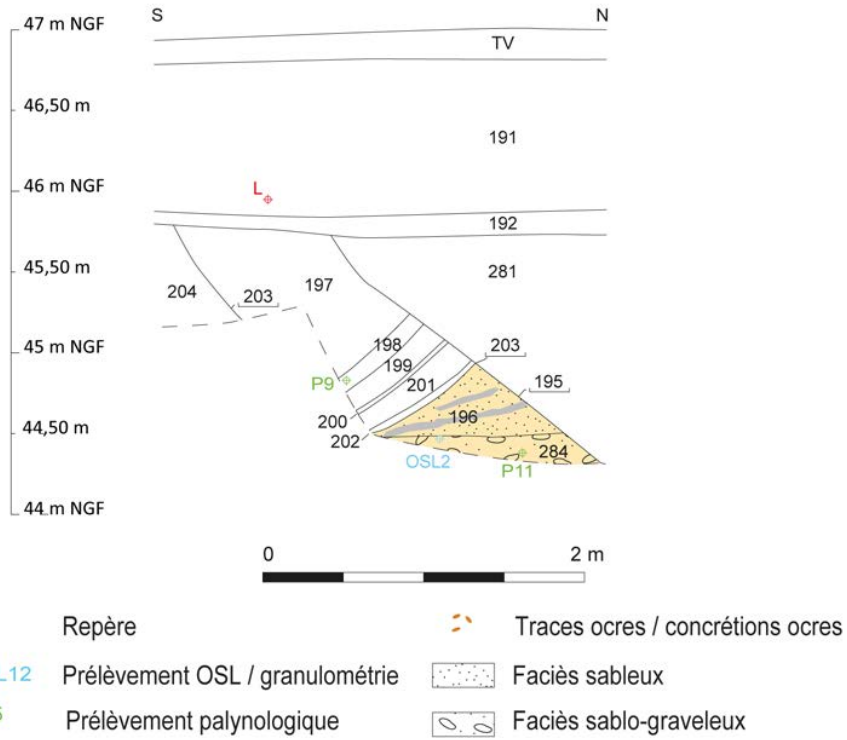


Figure 15 : coupe 13 (voir Fig. 2 pour la localisation)

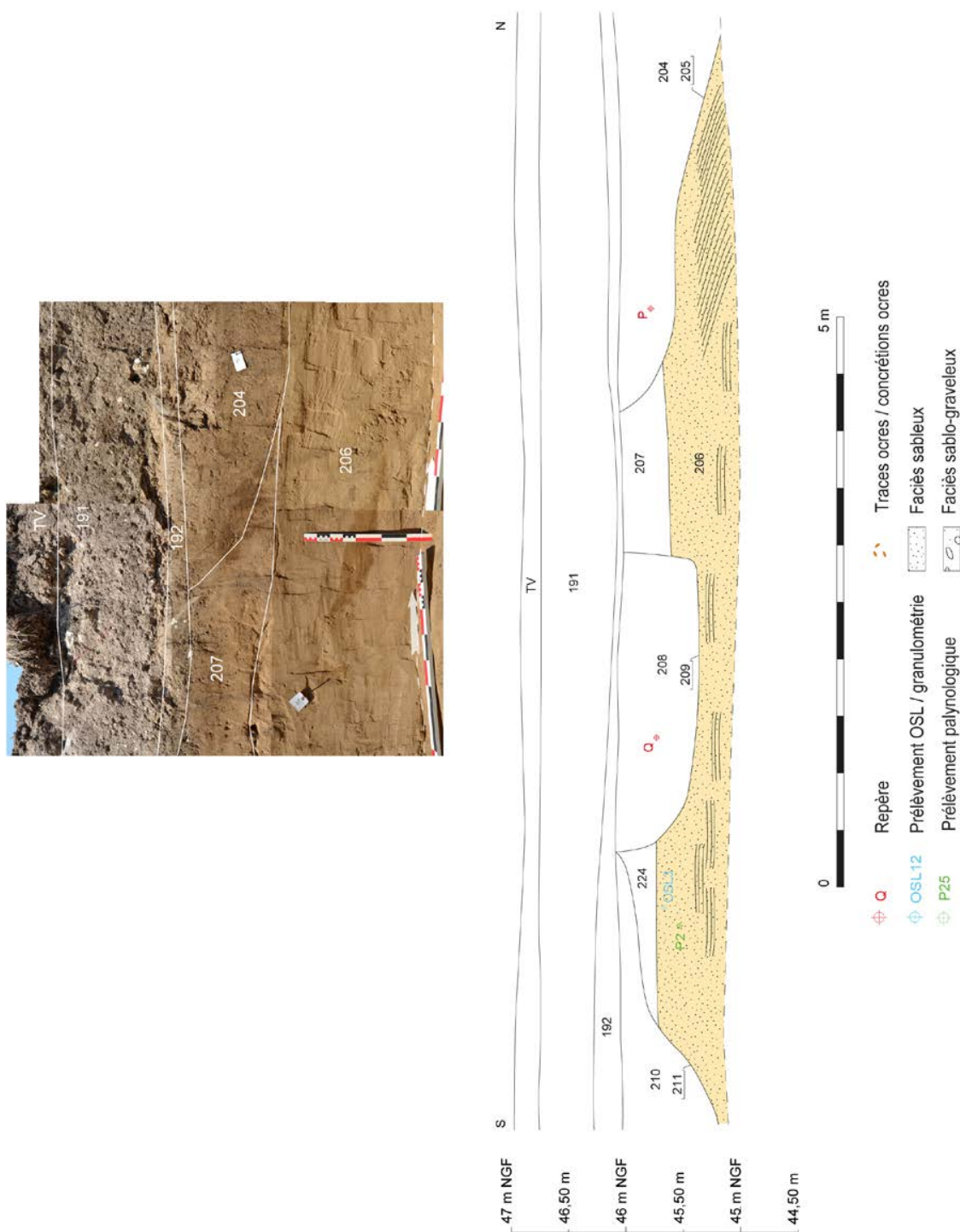
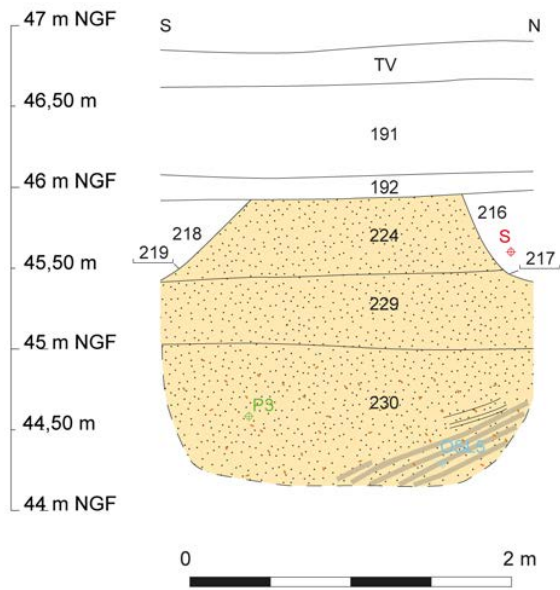


Figure 16 : coupe 14 (voir Fig. 2 pour la localisation)



- | | | | |
|---------|---------------------------------|---|--------------------------------|
| ⊕ Q | Repère | ⊕ | Traces ocre / concrétions ocre |
| ⊕ OSL12 | Prélèvement OSL / granulométrie | ⊕ | Faciès sableux |
| ⊕ P25 | Prélèvement palynologique | ⊕ | Faciès sablo-graveleux |

Figure 17 : coupe 15 (voir Fig. 2 pour la localisation)

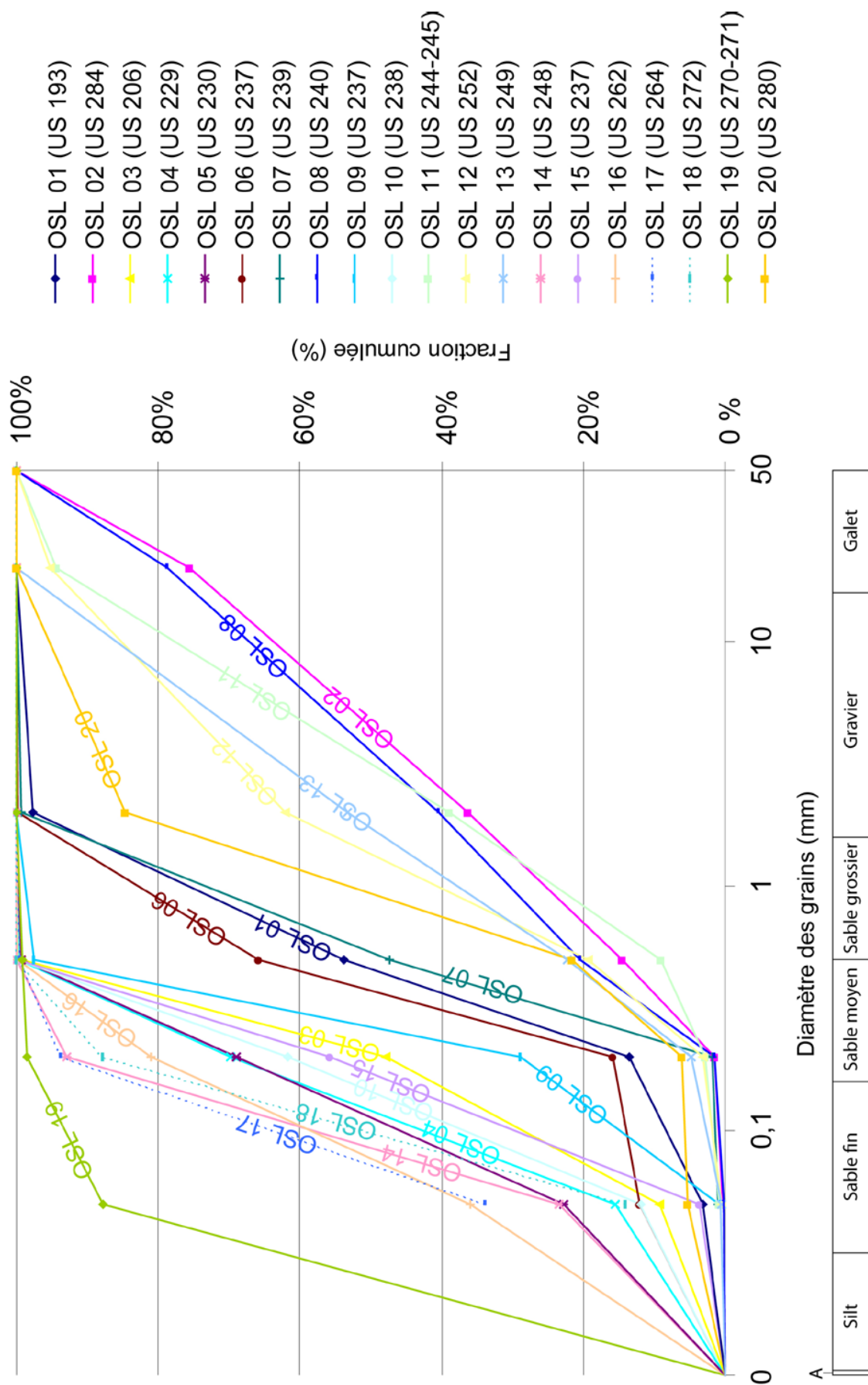


Figure 18 : résultats des analyses granulométriques dans les échantillons prélevés

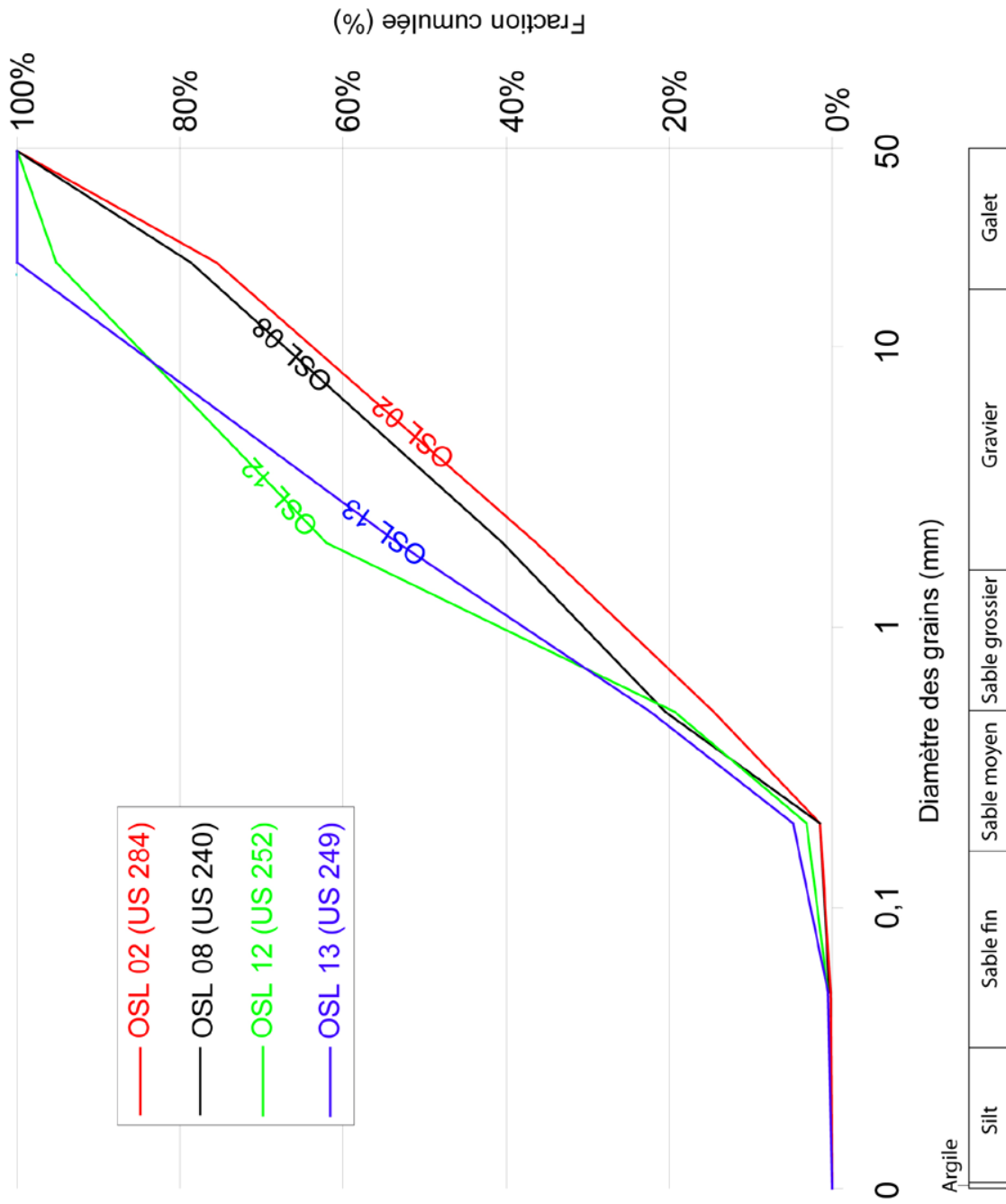


Figure 19 : granulométrie des échantillons de sédiments sablo-graveleux

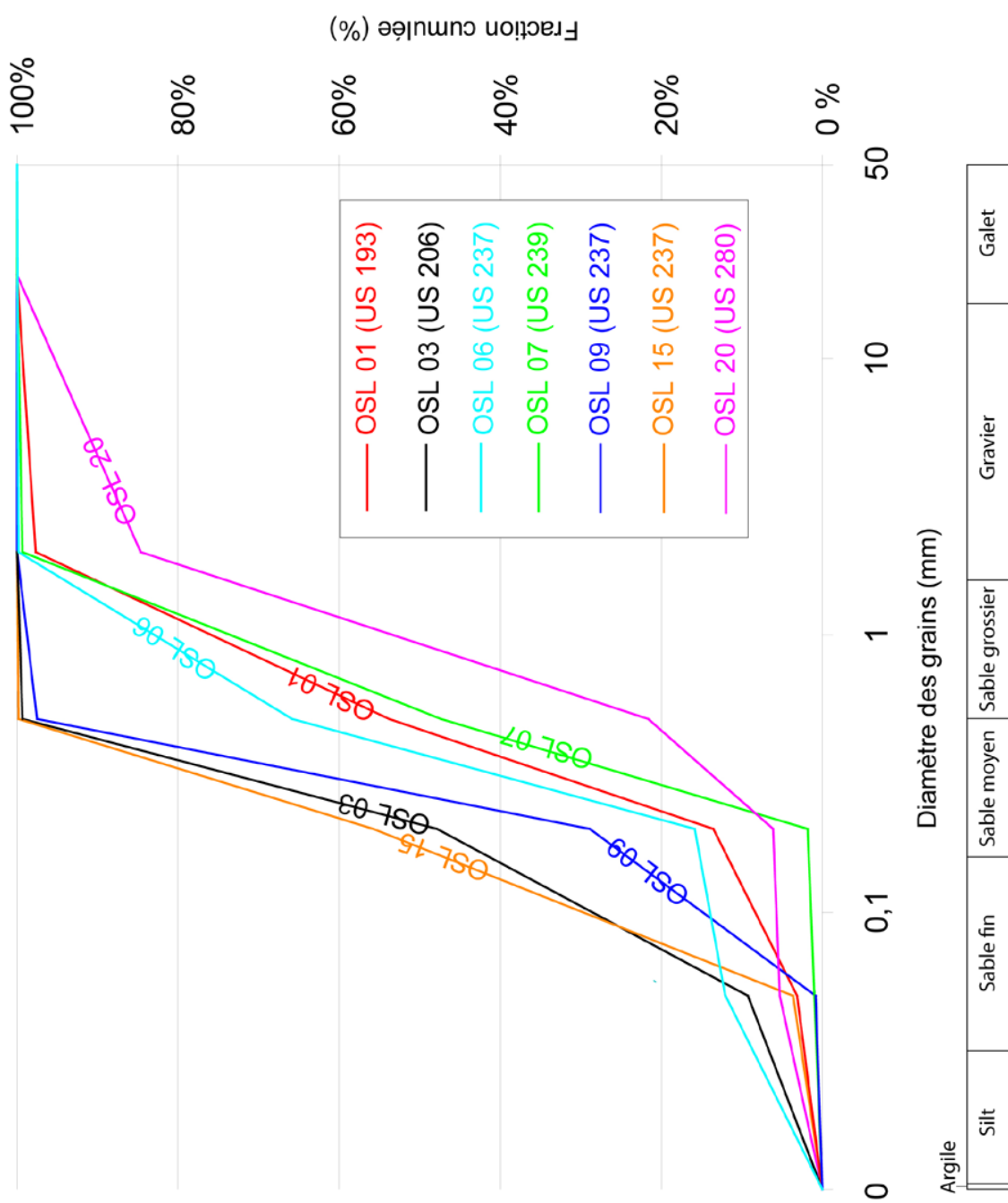


Figure 20 : granulométrie des échantillons de sédiments sableux

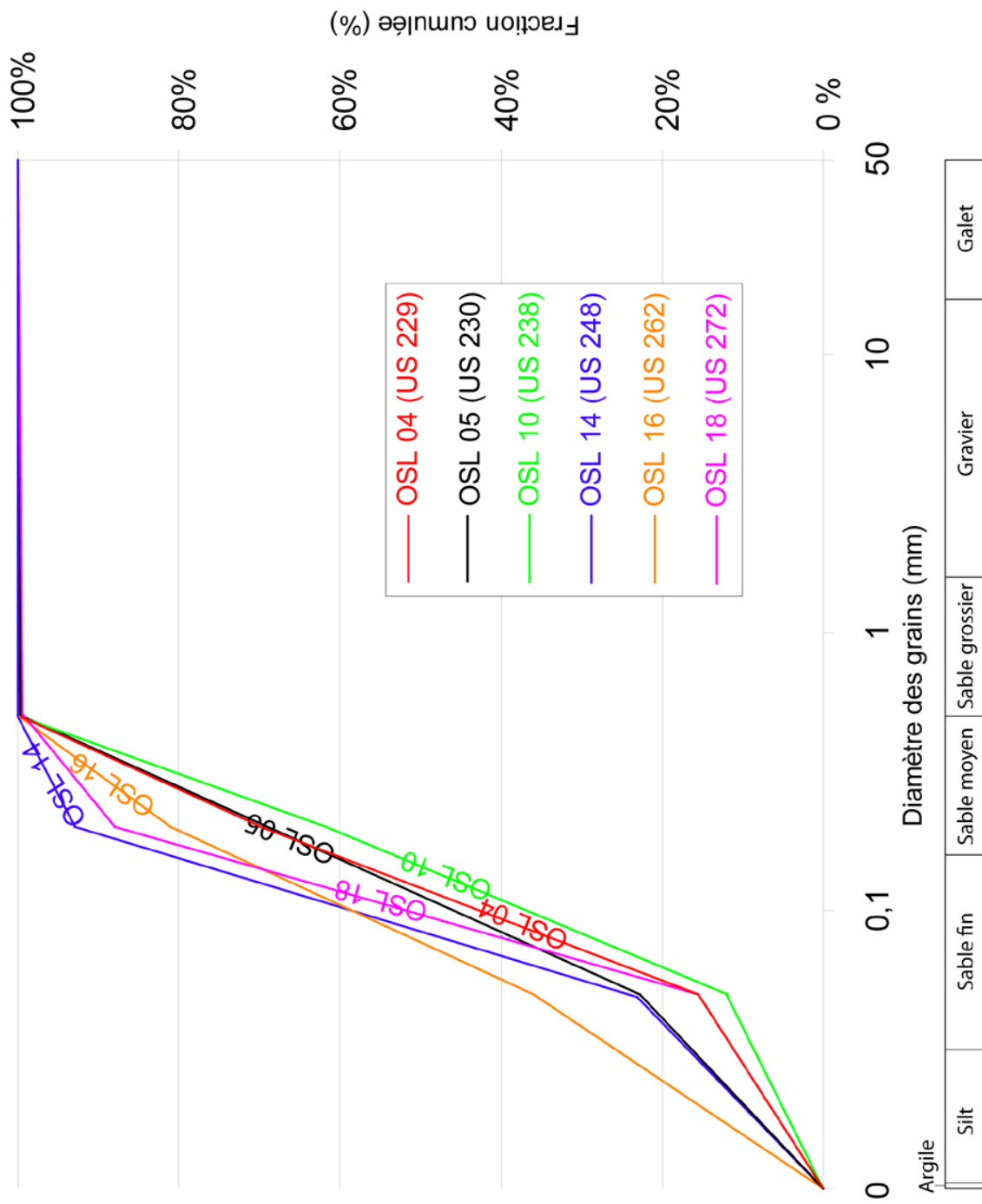


Figure 21 : granulométrie des échantillons de sédiments sablo-silto-argileux

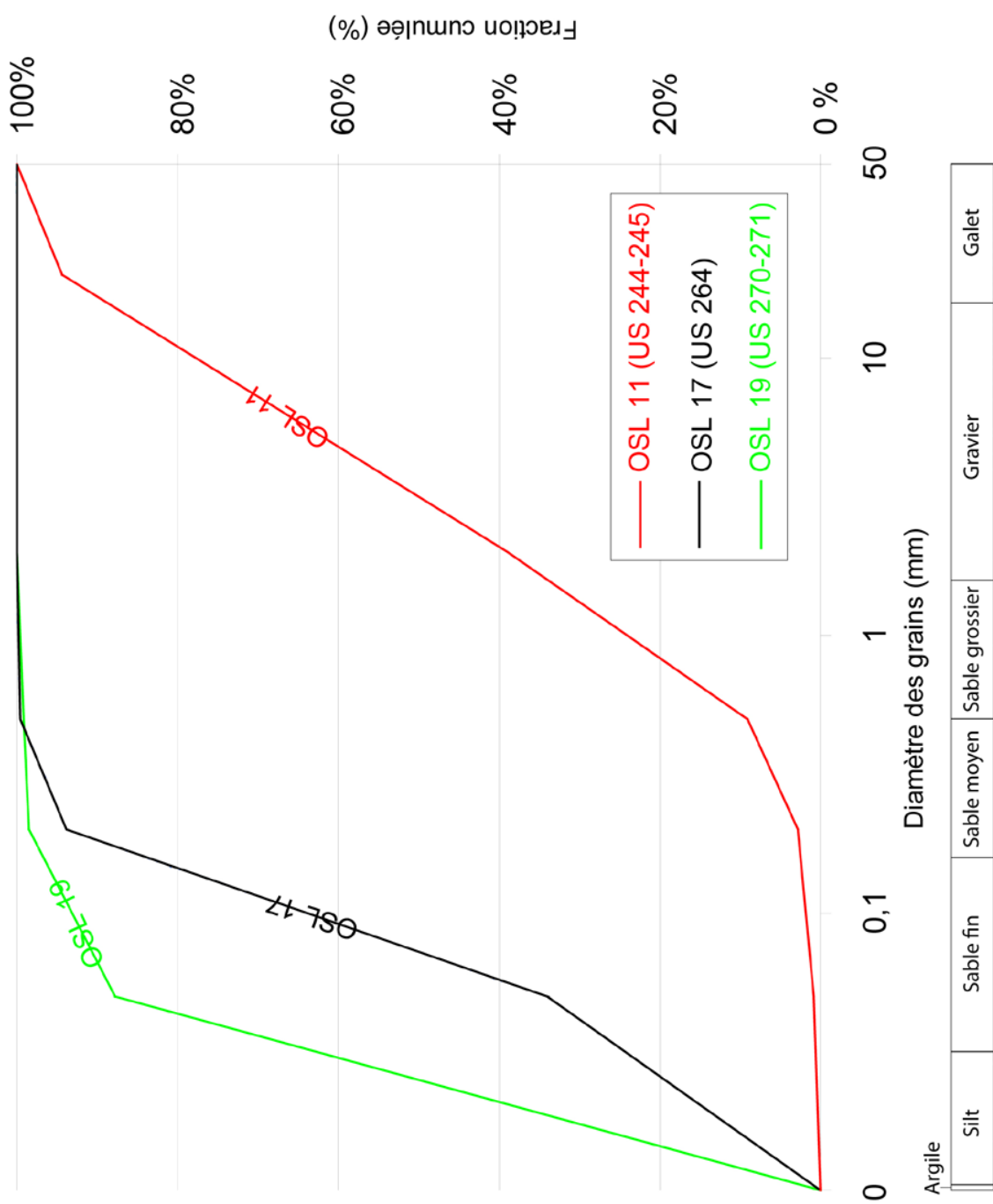


Figure 22 : granulométrie des échantillons de sédiments anthropiques

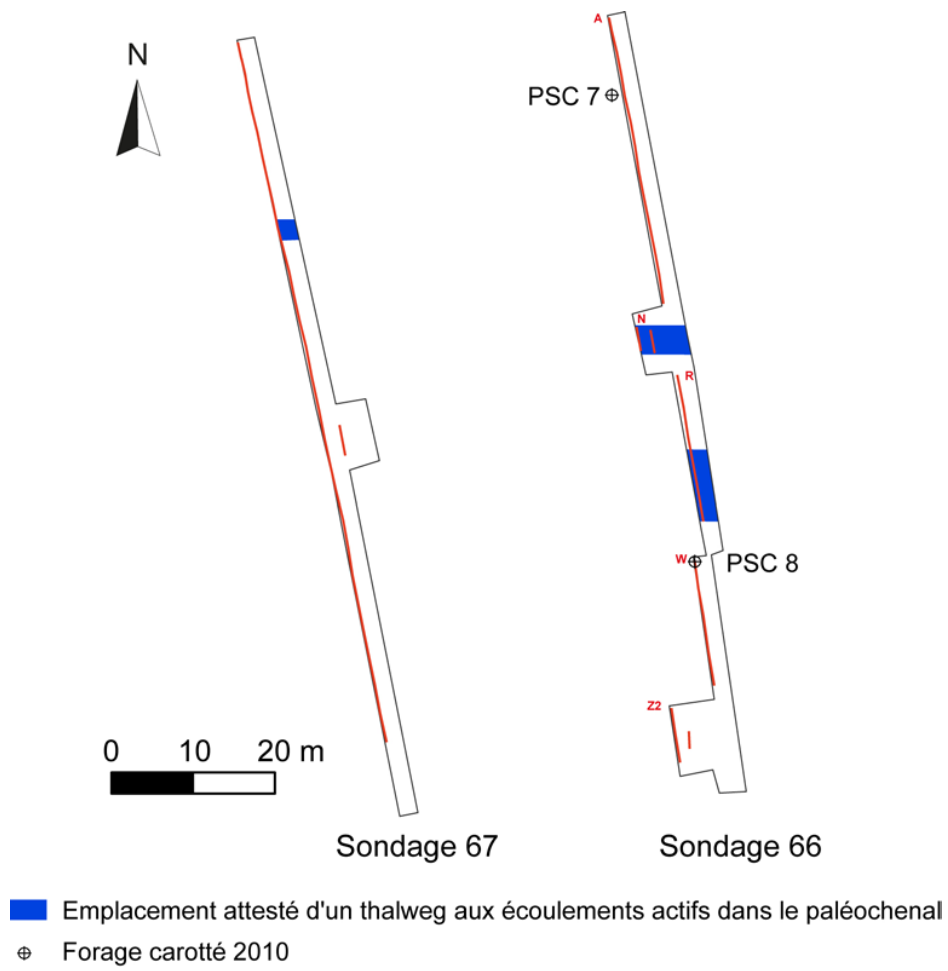


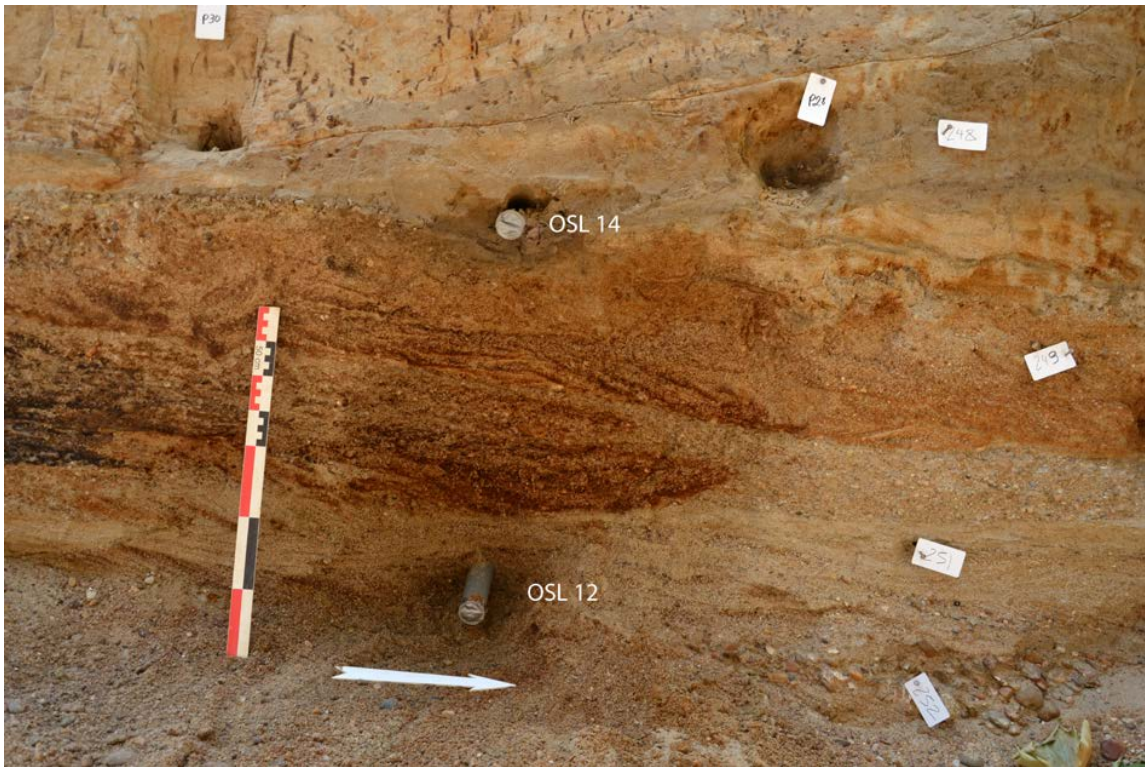
Figure 23 : emplacement attesté d'un thalweg aux écoulements actifs dans le paléochenal de Saint-Cosme et positionnement des forages réalisés en 2010, relativement aux tranchées SD66 et SD67 prospectées en 2013



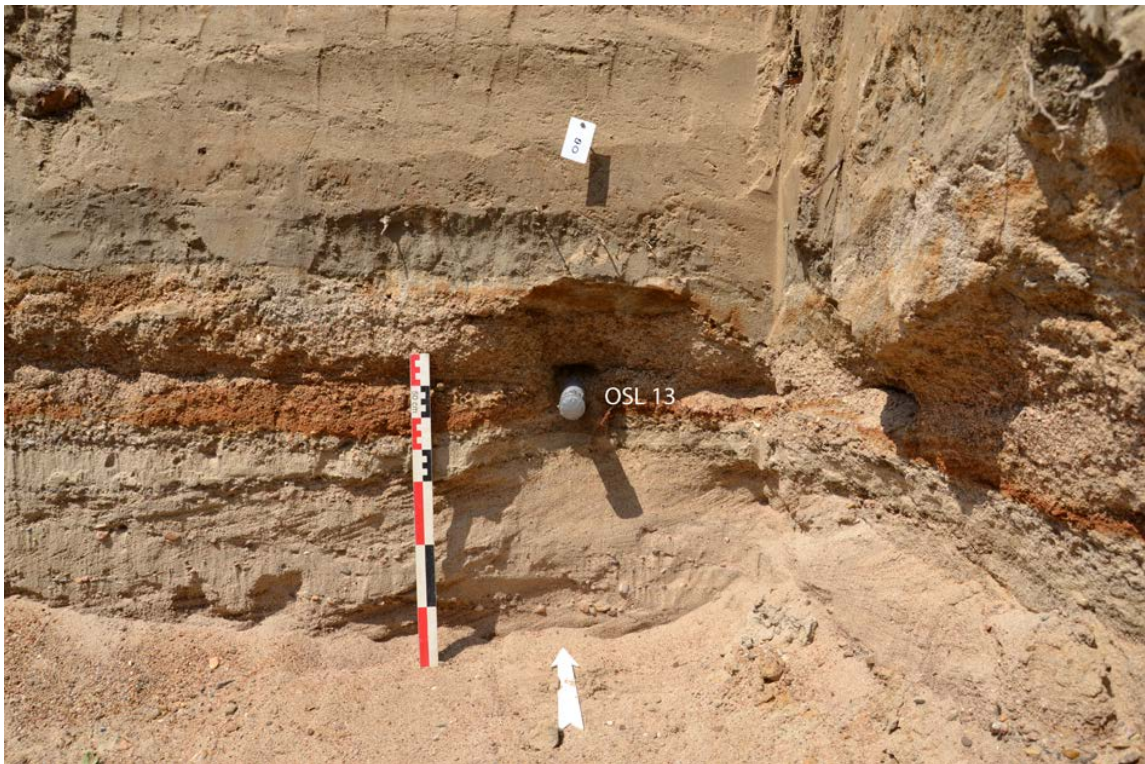
Annexe 1 : cliché de l'échantillon OSL 2 avant son extraction



Annexe 2 : cliché de l'échantillon OSL 8 avant son extraction



Annexe 3 : cliché des échantillons OSL 12 et OSL 14 avant leur extraction



Annexe 4 : cliché de l'échantillon OSL 13 avant son extraction



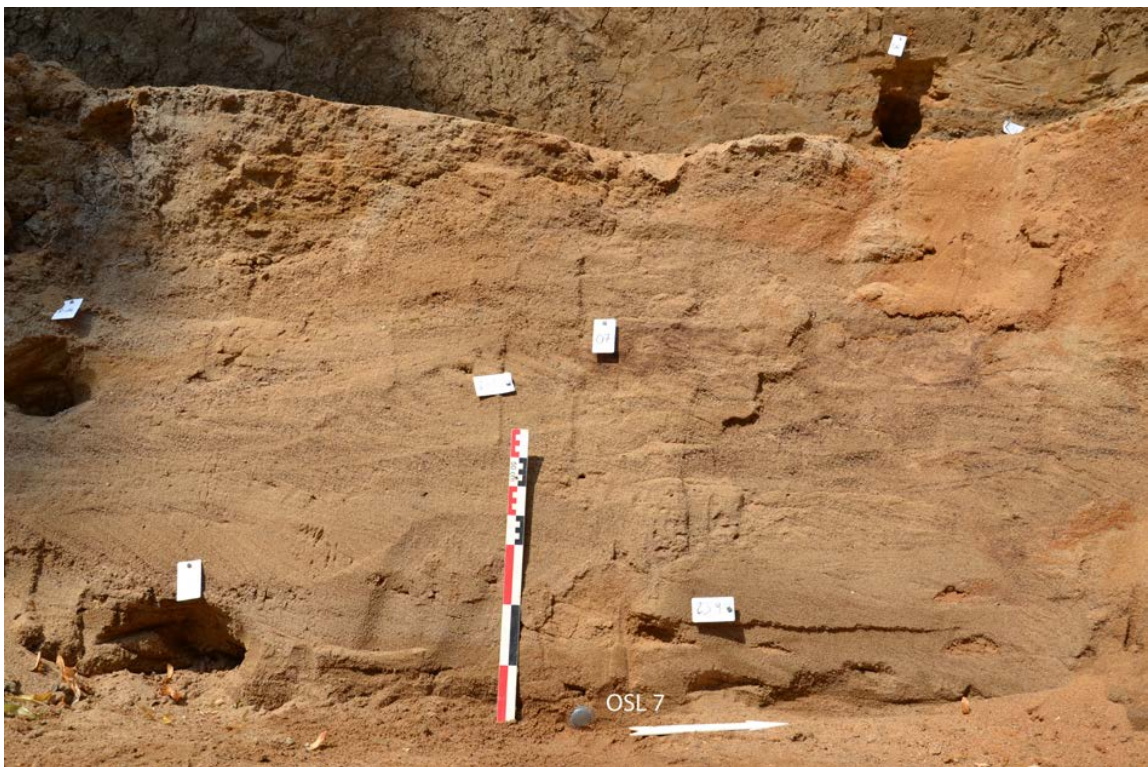
Annexe 5 : cliché de l'échantillon OSL 1 avant son extraction



Annexe 6 : cliché de l'échantillon OSL 3 avant son extraction



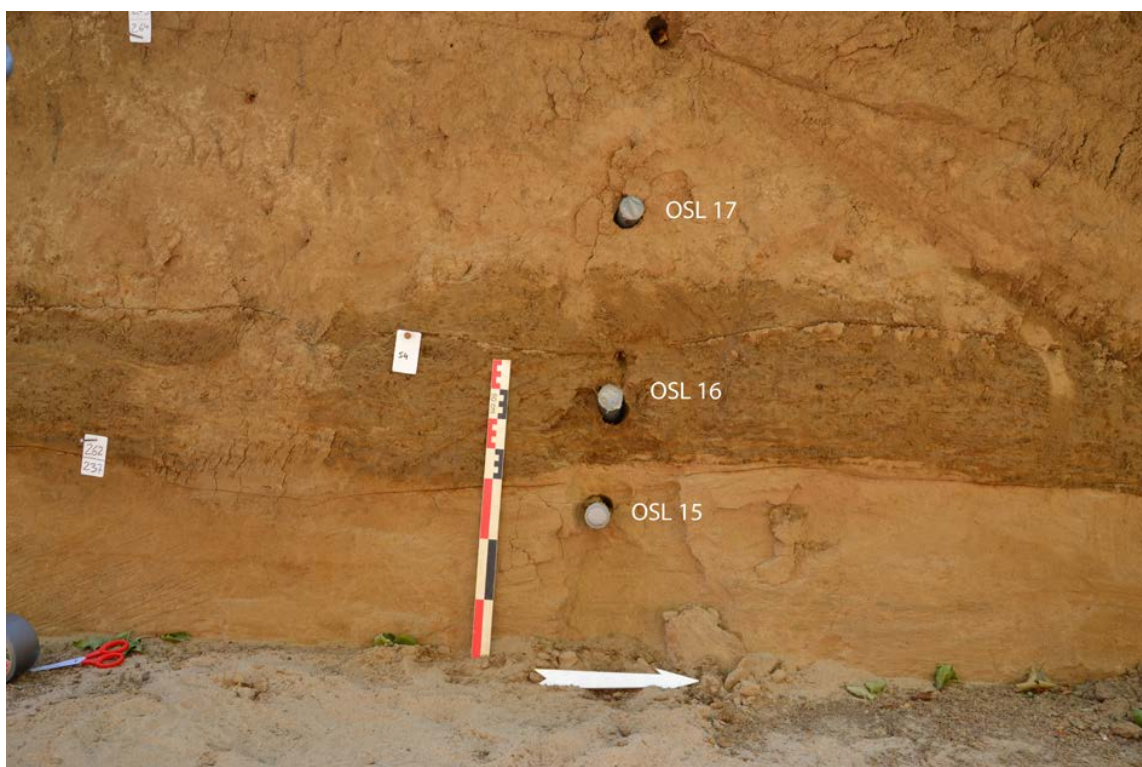
Annexe 7 : cliché de l'échantillon OSL 6 avant son extraction



Annexe 8 : cliché de l'échantillon OSL 7 avant son extraction



Annexe 9 : cliché de l'échantillon OSL 9 avant son extraction



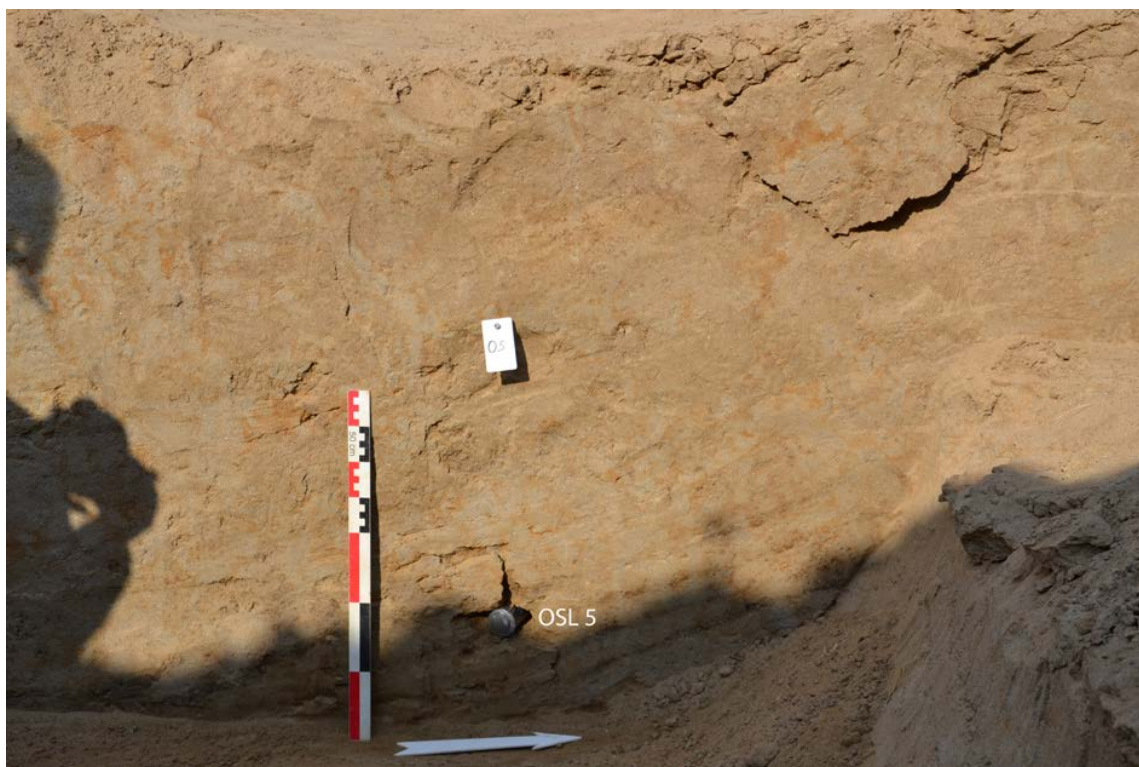
Annexe 10 : cliché des échantillons OSL 15, OSL 16 et OSL 17 avant leur extraction



Annexe 11 : cliché de l'échantillon OSL 20 avant son extraction



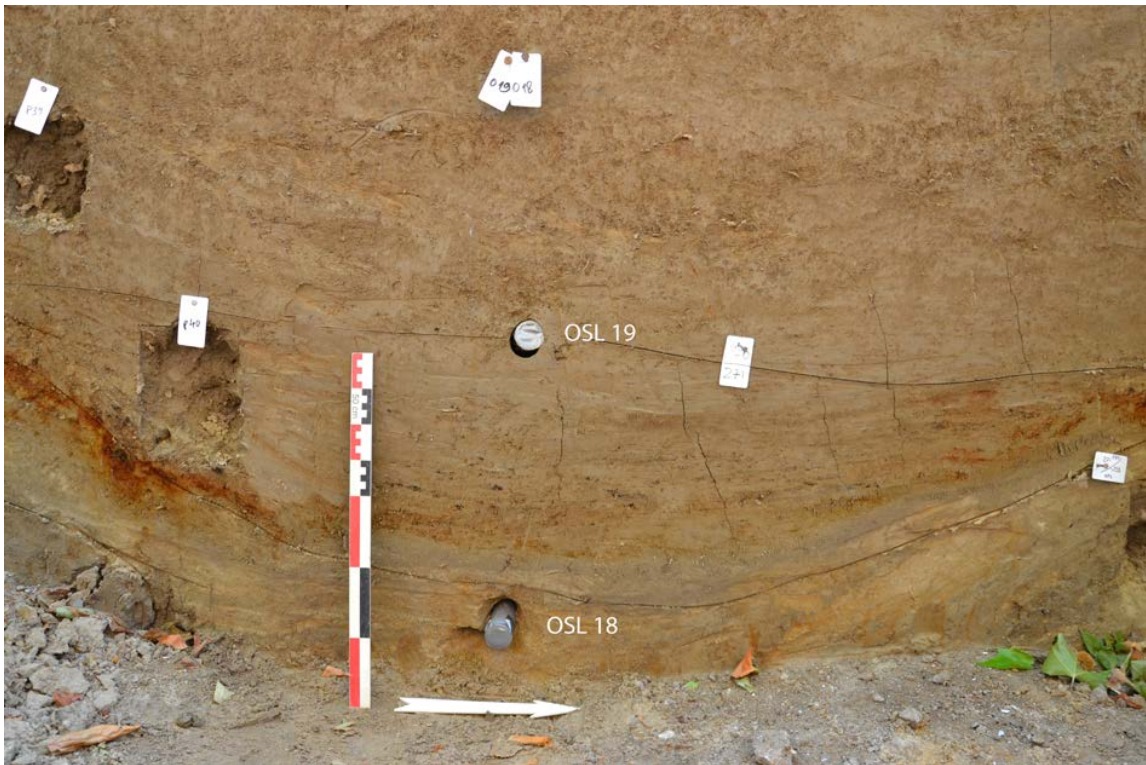
Annexe 12 : cliché de l'échantillon OSL 4 avant son extraction



Annexe 13 : cliché de l'échantillon OSL 5 avant son extraction



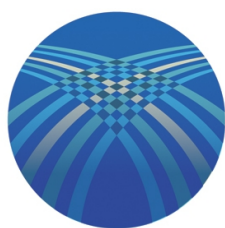
Annexe 14 : cliché de l'échantillon OSL 10 avant son extraction



Annexe 15 : cliché deséchantillon OSL 18 et OSL 19 avant leur extraction



Annexe 16 : cliché de l'échantillon OSL 11 avant son extraction



Amélie
Études environnementales & archéologiques

RAPPORT FINAL

RAPPORT FINAL D'ÉTUDE PALYNOLOGIQUE DU SITE DE "LA RICHE", PRIEURÉ SAINT-COSME (37) *Service de l'Archéologie d'Indre-et-Loire*



N° de projet *Amélie*: 2013-033
Par Sabrina Save et Christopher Batchelor

Pour *Service de l'Archéologie d'Indre-et-Loire*

Amélie SARL©, société au capital de 7500 € – 22, rue de Laneuveville 57170 FRESNES-EN-SAULNOIS
Tél. 09.60.19.68.68 – N° SIRET 497 802 249 00035 – APE 9103Z – N° TVA FR 944 978 02249

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	p. 2
MÉTHODOLOGIE	p. 3
RÉSULTATS	p. 4
INTERPRÉTATION ET DISCUSSION	p. 8
CONCLUSION	p. 9
RÉFÉRENCES	p. 10

Liste des tableaux :

- Tableau 1: Tableau récapitulatif des prélèvements étudiés, Prieuré Saint-Cosme (37) p. 2
- Tableau 2: Résultats comptables de l'étude palynologique, Prieuré Saint-Cosme (37) p. 5-6

Liste des illustrations:

- Couverture: Cours d'eau bordé d'une prairie ouverte (cliché: S. Save)
- Illustration 1: Diagramme palynologique des trois échantillons analysés, Prieuré Saint-Cosme (37)
p. 7

*Amélie 2013-033**CG 37 - Prieuré Saint-Cosme***INTRODUCTION**

Ce rapport présente les résultats de l'étude palynologique du site de "La Riche", Prieuré Saint-Cosme (37). Quatorze échantillons provenant de différents contextes ont été analysés dans le but de reconstruire l'environnement végétal au moment de l'occupation du site.

N° prélèvement	Structure	US
1	1625	210
4	1630	220
8	1623	204
9	1622	198
19		236
20		240
22		256
24	1636	245
37		264
39		270
40		271
46		276
	SD 64	substrat
	SD 64	végétal

Tableau 1: Tableau récapitulatif des prélèvements étudiés, Prieuré Saint-Cosme (37)

MÉTHODOLOGIE

L'extraction des pollens et l'analyse palynologique ont été réalisées par Christopher Batchelor sous la direction de Sabrina Save. Ils ont rédigé ce rapport conjointement. Quatorze échantillons, dont deux de contrôle, ont été traités. Les pollens ont été extraits de la manière suivante:

1. prélèvement d'un volume standard de sédiment (1ml)
2. addition de quatre tablettes de *Lycopodium* pour calculer la concentration en pollen
3. défloculation de l'échantillon dans une solution à 1% de sodium pyrophosphate
4. tamisage de l'échantillon afin d'éliminer les particules minérales grossières et la fraction organique (maille de 125µm)
5. acétolyse de l'échantillon
6. élimination de la fraction minérale fine à l'aide d'une solution de sodium polytungstate (densité de 2,0 g/cm³)
7. montage de l'échantillon en lame mince dans une gelée de glycérol

Chaque étape de la préparation est précédée et suivie par un nettoyage de l'échantillon à l'eau distillée filtrée. Le contrôle qualité est assuré tout au long par la vérification périodique des résidus extraits et la comparaison de plusieurs échantillons réalisés à différentes profondeurs afin d'éliminer toute erreur de manipulation.

Les grains de pollen et les spores ont été identifiés grâce à une collection de référence et à l'aide des ouvrages et photographies Moore *et al.* 1991 et Reille 1992. La nomenclature utilisée suit celle mise en place par Stace (1997) et l'ouvrage de référence *Flora Europaea* (Tutin *et al.* 1964-1980).

La procédure d'analyse consiste en le comptage au sein des lames minces préparées d'un minimum de 300 pollens terrestres par contexte. Les pourcentages polliniques sont calculés sur la base des pollens terrestres. Les spores de plantes aquatiques et de fougères sont pris en compte au même titre que les pollens terrestres et font l'objet d'un comptage spécifique pour chaque catégorie. L'identification des pollens de céréales suit les critères établis dans l'ouvrage Andersen 1979.

RÉSULTATS

Douze prélèvements issus de structures archéologiques et d'un paléochenal, ainsi que deux prélèvements de contrôle ont été traités pour en extraire les pollens et spores fossilisés.

Les résultats de l'évaluation initiale réalisée sur les échantillons a montré que la conservation et la préservation des pollens étaient insuffisantes dans six des échantillons archéologiques ainsi que dans l'un des prélèvements de contrôle. Il s'agit des prélèvements 1, 20, 22, 24, 37 et 46.

Les prélèvements 4, 9 et 19 ainsi que le second prélèvement de contrôle contenaient probablement suffisamment de pollen (en terme de quantité) pour pouvoir réaliser au moins un comptage partiel mais ces assemblages étaient fortement dominés par *Pinus* (pin) et/ou Lactuceae (famille des pissenlits), deux taxa bien connus pour leur grande résistance aux processus de décomposition. Ces assemblages semblaient donc nettement biaisés, d'autant que les grains de pollen non identifiables y étaient nombreux.

En revanche l'évaluation des prélèvements 8, 39 et 40 a permis de procéder à un comptage partiel (100 pollens terrestres identifiés). Même si ces prélèvements contenaient aussi beaucoup de pollen de *Pinus* (pin) et Lactuceae (famille des pissenlits), illustrant sans doute un phénomène de conservation différentielle, les concentrations suffisantes des autres taxa nous fournissent quelques informations sur le couvert végétal de l'époque.

Ces trois assemblages se sont révélés très similaires. Dans chacun d'entre eux, les valeurs du pollen arboréen sont dominées par *Pinus* (pin) accompagné de *Quercus* (chêne), *Alnus* (aulne), *Betula* (bouleau), *Juglans* (noyer) et *Fagus* (hêtre). Les arbustes sont représentés par *Corylus* type (noisetier) et occasionnellement par *Calluna vulgaris* (callune commune). Les herbacées sont quant à elles dominées par Lactuceae (famille des pissenlits), accompagnée de Poaceae (graminés), *Cereale* type (céréale), *Plantago* type (plantain), *Chenopodium* type (chénopode), Caryophyllaceae (famille des oeilletts), *Centaurea nigra* (centaurée noire), et plus sporadiquement *Polygonum* type (renouée), Apiaceae (famille des carottes), *Ranunculus* type (renoncule) et Cyperaceae (famille des laïches). Aucun taxa aquatique n'est enregistré et la quantité de spore présente reste limitée à et comprend *Filicales* (polypode) et *Pteridium aquilinum* (fougère-aigle). Les microcharbons sont présents en quantité modérée.

Amélie 2013-033

CG 37 - Prieuré Saint-Cosme

Taxa	N° prélèvement		Substrat	Végétal	22	37	20	19	39	40	46	24	4	8	1	9
	Evaluation (E) / Analyse (A)	Nom commun														
Arbres																
<i>Alnus</i>		aulne														
<i>Quercus</i>		chêne							11.1	3				2		
<i>Pinus</i>		pin	+	+					8.1	19				3		
<i>Tilia</i>		tilleul	+						30.3	36	+			39	+	+
<i>Betula</i>		bouleau												2		
<i>Fagus</i>		hêtre							2	1				1		
<i>Juglans</i>		noyer												1		
Arbustes																
<i>Calluna vulgaris</i>		callune commune							2	1				1		
<i>Corylus</i> type		noisetier							4	1				6		
Herbes																
Cyperaceae		ex: laïches						+								
Poaceae		graminées	+						10.1	6				2		
Cereale type		céréale							3	3				1		
Lactuceae		ex: pissenlits	+	+					13.1	13	+	+	++	24		+
<i>Plantago</i> type		plantain							2							
<i>Plantago lanceolata</i>		plantain lancéolé		+												
<i>Chenopodium</i> type		chénopode		+					2	1				1		
Caryophyllaceae		ex: oeillets							3	3				9		+
<i>Ranunculus</i> type		renoncule							1							
Apiaceae		ex: carottes								3						
Asteraceae		ex: pâquerettes								1				1		
<i>Centaurea nigra</i>		centaurée noire							1	2				1		
<i>Campanula</i> type		campanule												1		
cf <i>Polygonum</i> type		renouée							2	1				3		
<i>Sinapis</i> type		moutarde							1							
cf <i>Urtica</i> type		ortie							1	2						
Spores																
<i>Pteridium aquilinum</i>		fougère-aigle							3.5	4.3				4		+
<i>Sphagnum</i>		sphaigne							0.9					0.8		
<i>Filicales</i>		polypode							7.9	8.7				15.3		
<i>Polypodium vulgare</i>		polypode commun							0.9					3		

	N° prélèvement		Substrat	Végétal	22	37	20	19	39	40	46	24	4	8	1	9
	US	Evolution (E) / Analyse (A)														
Arbres			E	E	256	264	240	E	A	271	E	E	E	A	210	198
Arbustes									54.5	63.0				48.0		
Herbes									6.1	2.0				7.0		
Aquatiques									39.4	35.0				45.0		
Spores									13.2	13.0				20.0		
Non identifiable									13.2	12.3				15.3		
Total Pollen Terrestre (comptage brut)			4	+	0	1	3	11	4.8	15.3	+	+	+	15.3		
Total Concentration Pollen (grains/cm ³)			444	1243	0	79	1955	972	1330	1274	357	553	2497	1631	535	755
Microcharbon*			2-3	2	1	1	1	1	3	3	1	1	1-2	3	1-2	1-2

Tableau 2: Résultats comptables de l'étude palynologique, Prieuré Saint-Cosme (37)

Légende: microcharbon: 0 = nulle; 1 = négligeable; 2 = occasionnel/faible; 3 = modéré; 4 = fréquent/bon; 5 = abondant

CG 37 - Prieuré Saint-Cosme

Amélie 2013-033

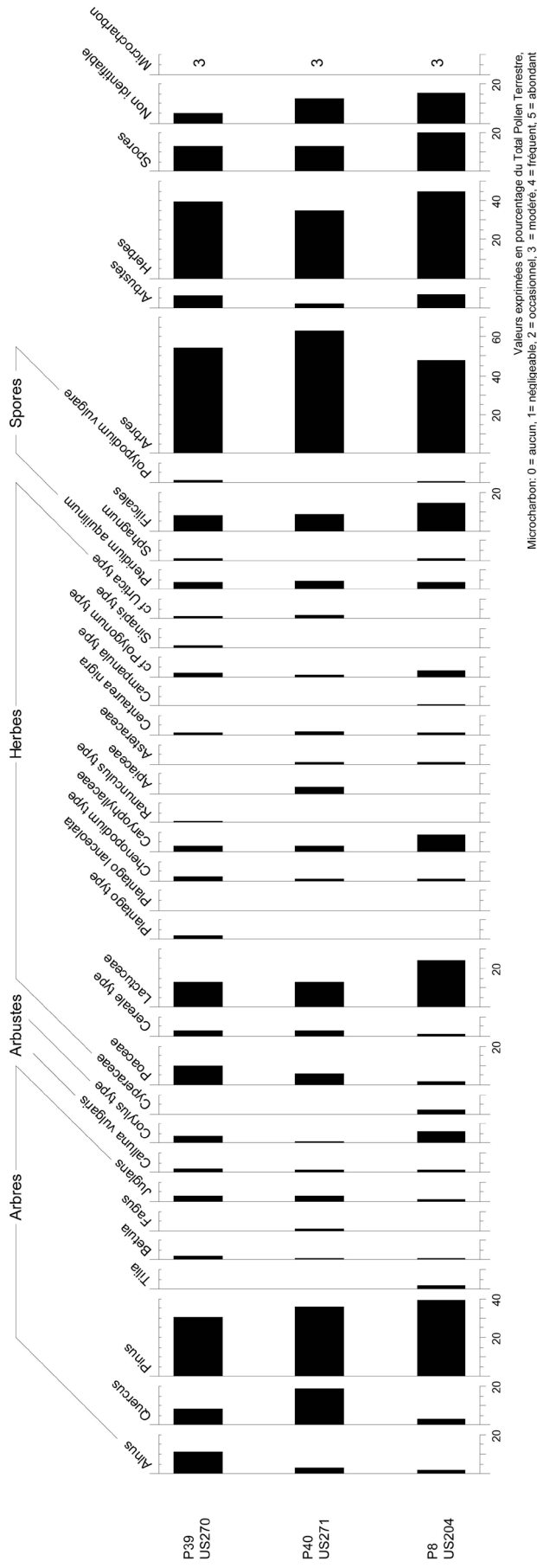


Illustration 1: Diagramme palynologique des trois échantillons analysés, Prieuré Saint-Cosme (37)

INTERPRÉTATION ET DISCUSSION

Au moment de la rédaction de ce rapport, nous disposons de peu d'informations sur les contextes archéologiques prélevés, ce qui limite nos possibilités d'interprétation. Toutefois les similitudes entre les assemblages analysés suggèrent fortement la contemporanéité des structures. Malgré le biais évident observé sur les échantillons, le ratio pollen arboréen / pollen non arboréen (AP/NAP) est caractéristique des paysages protohistoriques et historiques. Ce sentiment est également renforcé par la présence de *Juglans* (noyer) et *Fagus* (hêtre) qui colonisèrent tardivement le territoire. Le spectre des herbacées, comprenant des graminées, des céréales, de la centaurée noire, du plantain, des oeillets et des chénopodes, suggère fortement la présence de cultures céréalières et de terrains anthropisés à proximité du site. Les milieux humides sont peu représentés mais néanmoins existants, matérialisés par l'aulne, les laïches et les renoncules. Il pourrait s'agir d'une végétation de plaine d'inondation, de bords de cours d'eau ou de structures archéologiques en eau.

CONCLUSION

L'étude palynologique du site de "La Riche", Prieuré Saint-Cosme (37) portait sur quatorze échantillons dont douze provenaient de structures archéologiques, plus deux échantillons de contrôle. Le but de cette étude était de reconstruire l'environnement végétal au moment de l'occupation du site.

Malheureusement la plupart des échantillons présentait une très mauvaise conservation des pollens, et onze échantillons sur les quatorze soumis à évaluation étaient trop pauvres ou témoignaient ostensiblement de phénomènes de préservation différentielle. Trois échantillons ont néanmoins pu faire l'objet d'un comptage partiel et ont révélé des assemblages très similaires, plaidant en faveur de la contemporanéité des structures prélevées. Les assemblages sont typiques des périodes historiques et suggèrent la présence de cultures céréalières et de terrains anthropisés à proximité du site. Les milieux humides sont peu représentés mais néanmoins existants. Il pourrait s'agir d'une végétation de plaine d'inondation, de bords de cours d'eau ou de structures archéologiques en eau.

RÉFÉRENCES

Andersen S. 1979, "Identification of wild grasses and cereal pollen", in Danmarks Geologiske Undersogelse, p. 69-92.

Moore P. D., Webb J.A. et Collinson M. E. 1991, *Pollen Analysis* (2nd Ed.), Oxford, Blackwell.

Reille M. 1992, *Pollen et Spores d'Europe et d'Afrique du Nord.*, Marseille, Laboratoire de Botanique Historique et Palynologie.

Stace C. 1997, *New Flora of the British Isles* (2nd ed.), Cambridge, Cambridge University Press.

Tutin T.G., Heywood V.H., Burges N.A., Moore D.M., Valentine D.H., Walters S.M. et Webb D.A. 1964-1980, *Flora Europaea*, Cambridge University Press.

INVENTAIRES

US : 0 Type d'US : Décapage	Structure : Action :	Faits : Action :	Murs : Action :
Description : Correspond au mobilier provenant des réseaux dans ce sondage		Lot(s) mobilier : Poterie : 863, 870, 871	
US : 100 Type d'US : Maçonnerie	Structure : Action :	Faits : 1396 Action :	Murs : Action :
Description : blocs de tuffeau (<50cm), de taille assez disparate liés au mortier de chaux jaune. deux assises présentes uniquement dans la partie nord, servant à installer un accès à la cave Interprétation : fondation de l'escalier			
US : 101 Type d'US : Remblai	Structure : Action :	Faits : 1396 Action :	Murs : Action :
Description : niveau de mortier de chaux rosé composé de sable grossier Interprétation : niveau de préparation à l'installation de la fondation de l'escalier F1600			
US : 102 Type d'US : Remblai	Structure : Action :	Faits : 1601 Action :	Murs : Action :
Description : limone argileux brun foncé avec de nombreux nodules de charbon de bois Interprétation : comblement de la fosse F1601			
US : 103 Type d'US : Creusement	Structure : Action :	Faits : 1601 Action :	Murs : Action :
Interprétation : creusement de la fosse F1601			
US : 104 Type d'US : Remblai	Structure : Action :	Faits : 1602 Action :	Murs : Action :
Description : blocs de tuffeau blanc (<15cm) mêlé à du limon argileux brun, scellé par une plaque schiste Interprétation : comblement de la fosse F1602			
US : 105 Type d'US : Creusement	Structure : Action :	Faits : 1602 Action :	Murs : Action :
Interprétation : creusement de la fosse F1602			
US : 106 Type d'US : Remblai	Structure : Action :	Faits : 1646 Action :	Murs : Action :
Description : limon argileux mêlé à des blocs calcaires (10cm) ainsi qu'à des fragments de TCA (<10 cm) Interprétation : préparation de rehaussement du seuil d'accès à la cave du logis			
US : 107 Type d'US : Maçonnerie	Structure : Action :	Faits : 1646 Action :	Murs : Action :
Description : ciment blanc-gris Interprétation : ciment servant à sceller le bloc de seuil de l'accès à la cave du logis			
US : 108 Type d'US : Maçonnerie	Structure : Action :	Faits : 1603 Action :	Murs : Action :
Description : bloc de tuffeau blanc (<20cm) mêlé à du mortier de chaux blanc/jaune. Interprétation : fondation du mur 471			

US : 109 Type d'US : Remblai	Structure : Action :	Faits : 1604 Action :	Murs : Action :
Description : limon argileux brun clair avec de nombreux fragments de TCA et d'ardoise Interprétation : comblement de la tranchée de récupération F1604			
US : 110 Type d'US : Creusement	Structure : Action :	Faits : 1610 Action :	Murs : Action :
Interprétation : creusement de la tranchée de récupération F1604			
US : 111 Type d'US : Remblai	Structure : Action :	Faits : Action :	Murs : Action :
Description : limon brun mêlé à des poches de tuffeau pulvérulent Interprétation : remblai			
US : 112 Type d'US : Remblai	Structure : Action :	Faits : Action :	Murs : Action :
Description : limon brun clair avec des fragments d'ardoise ainsi que de rares éclats de calcaire Interprétation : remblai			Lot(s) mobilier : Poterie : 858 Faune : 857, 903 Métal : 884, 885 Verre : 856
US : 113 Type d'US : Remblai	Structure : Action :	Faits : Action :	Murs : Action :
Description : limon argileux brun avec quelques éclats de TCA Interprétation : remblai			
US : 114 Type d'US : Remblai	Structure : Action :	Faits : Action :	Murs : Action :
Description : limon argileux brun avec nombreux éclats de TCA, de calcaire ainsi que des blocs de calcaire (<15cm) Interprétation : remblai (nivellement?)			Lot(s) mobilier : Poterie : 881, 905 Faune : 872, 906 Terre cuite : 904, 906
US : 115 Type d'US : Remblai	Structure : Action :	Faits : Action :	Murs : Action :
Description : calcaire pulvérulent mêlé à du limon argileux Interprétation : remblai			
US : 116 Type d'US : Remblai	Structure : Action :	Faits : Action :	Murs : Action :
Description : limon sableux homogène Interprétation : remblai			
US : 117 Type d'US : Remblai	Structure : Action :	Faits : Action :	Murs : Action :
Description : calcaire pulvérulent damé Interprétation : niveau de chantier			
US : 118 Type d'US : Remblai	Structure : Action :	Faits : Action :	Murs : Action :
Description : limon sableux homogène Interprétation : remblai			
US : 119 Type d'US : Remblai	Structure : Action :	Faits : Action :	Murs : Action :
Description : calcaire pulvérulent damé avec de rares petites poches de limon brun Interprétation : remblai de nivellement			

US : 120 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Construction

Description : calcaire pulvérulent
Interprétation : remblai (de nivellement?)

US : 121 Structure : Faits : 1605 Murs :
Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : limon argileux brun avec de quelques éclats de calcaire
Interprétation : comblement du fossé F1605

US : 122 Structure : Faits : 1605 Murs :
Type d'US : Creusement Action : Construction

Interprétation : creusement du fossé F1605

US : 123 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Sol Action : Occupation

Description : carreaux en terre cuite
Interprétation : niveau de sol fonctionnant avec celui de la cave du logis
Lot(s) mobilier : Terre cuite : 887

US : 124 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Occupation

Description : limon brun mêlé à des graviers, des fragments d'ardoise et des éclats de tuffeau
Interprétation : remblai

US : 125 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Occupation

Description : limon gris brun mêlé à de nombreux graviers, fragments d'ardoise (<10cm), de TCA ainsi qu'à des fragments de tuffeau (<5cm)
Interprétation : remblai

US : 126 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Occupation

Description : limon argileux brun foncé mêlé à de très nombreux fragments calcaires (<5 cm), quelques fragments d'ardoise (20 cm) et quelques graviers
Interprétation : remblai

US : 127 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Occupation

Description : limon brun mêlé à de très nombreux fragments calcaires (<10 cm) assez serrés
Interprétation : remblai

US : 128 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Construction

Description : calcaire pulvérulent damé
Interprétation : niveau de chantier?

US : 129 Structure : Faits : 1607 Murs :
Type d'US : Remblai Action : Construction

Description : limon brun foncé avec quelques éclats de calcaire
Interprétation : comblement de la tranchée de fondation du mur 470

US : 130 Structure : Faits : 1607 Murs :
Type d'US : Creusement Action : Construction

Interprétation : creusement de la tranchée de fondation du mur 470

US : 131 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Occupation

Description : limon brun mêlé à des graviers, des fragments d'ardoise et des éclats de tuffeau
Interprétation : remblai

US : 132 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Occupation

Description : limon gris brun mêlé à de nombreux graviers, fragments d'ardoise (<10cm), de TCA ainsi qu'à des fragments de tuffeau (<5cm)
Interprétation : remblai

US : 133 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Occupation

Description : limon argileux brun foncé mêlé à de très nombreux fragments calcaires (<5 cm), quelques fragments d'ardoise (20 cm) et quelques graviers
Interprétation : remblai

US : 134 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Occupation

Description : limon brun mêlé à de très nombreux fragments calcaires (<10 cm) assez serrés
Interprétation : remblai

US : 135 Structure : Faits : 1607 Murs :
Type d'US : Maçonnerie Action : Construction

Description : blocs de calcaire blanc mêlé à du mortier jaune à sable grossier
Interprétation : fondation du mur 470
Lot(s) mobilier : Poterie : 866

US : 136 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Occupation

Description : limon sableux gris avec quelques éclats de TCA, de verre et de la céramique
Interprétation : remblai
Lot(s) mobilier : Poterie : 867
Verre : 854

US : 137 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action :

Description : limon sableux brun-gris clair, avec quelques éclats de TCA
Interprétation : remblai

US : 138 Structure : Faits : 1609 Murs :
Type d'US : Creusement Action : Construction

Interprétation : creusement de la tranchée de fondation du mur F1609

US : 139 Structure : Faits : 1609 Murs :
Type d'US : Remblai Action : Construction

Description : limon sableux brun avec des fragments d'ardoise et de TCA
Interprétation : comblement de la tranchée de fondation du mur F1609

US : 140 Structure : Faits : 1609 Murs :
Type d'US : Maçonnerie Action : Construction

Description : blocs calcaire (>30cm)
Interprétation : fondation du mur F1609, arasée

US : 141	Structure :	Faits :	Murs :
Type d'US : Remblai		Action : Construction	
Description : limon sableux brun foncé avec de petits graviers, homogène et meuble		Lot(s) mobilier : Poterie : 862 Faune : 861	
Interprétation : remblai de nivellement			
US : 142	Structure :	Faits : 1610	Murs :
Type d'US : Creusement		Action : Construction	
Interprétation : creusement de la tranchée de fondation du mur 473			
US : 143	Structure :	Faits : 1610	Murs :
Type d'US : Maçonnerie		Action : Construction	
Description : blocs calcaires liés au mortier de chaux beige			
US : 144	Structure :	Faits :	Murs :
Type d'US : Remblai		Action :	
Description : limon sableux brun avec nombreux éclats de calcaire (<4 cm), hétérogène et compact			
US : 145	Structure :	Faits :	Murs :
Type d'US : Remblai		Action : Occupation	
Description : limon sableux brun-ocre homogène et meuble			
Interprétation : remblai de jardin?			
US : 146	Structure :	Faits : 1613	Murs :
Type d'US : Remblai		Action : Construction	
Description : limon sableux brun foncé avec de nombreux de fragments de bloc de calcaire blanc (<5cm)			
Interprétation : comblement de la tranchée de fondation du mur 476			
US : 147	Structure :	Faits : 1616	Murs :
Type d'US : Creusement		Action : Construction	
Interprétation : creusement de la fosse F1616			
US : 148	Structure :	Faits :	Murs :
Type d'US : Remblai		Action : Abandon	
Description : limon sableux brun mêlé à du calcaire pulvérulent ainsi qu'à des blocs de calcaire blanc (<12 cm), des éclats de TCA, d'ardoise; hétérogène et compact			
Interprétation : comblement de la fosse F1616			
US : 149	Structure :	Faits : 1614	Murs :
Type d'US : Creusement		Action : Construction	
Interprétation : creusement de la fosse F1614			
US : 150	Structure :	Faits : 1614	Murs :
Type d'US : Remblai		Action : Abandon	
Description : limon sableux gris-brun avec de nombreux éclats de calcaire			
Interprétation : comblement de la fosse F1614			
US : 151	Structure :	Faits : 1613	Murs :
Type d'US : Creusement		Action : Construction	
Interprétation : creusement de la tranchée de fondation du mur 476			

US : 152	Structure :	Faits :	Murs :
Type d'US : Remblai		Action :	
Description : cf US 156			
US : 153	Structure :	Faits : 1615	Murs :
Type d'US : Remblai		Action : Abandon	
Description : limon sableux brungris mêlé à de nombreux fragments de TCA ainsi qu'à des blocs calcaires (< 5 cm)			
Interprétation : comblement de la fosse F1615			
US : 154	Structure :	Faits : 1615	Murs :
Type d'US : Creusement		Action : Construction	
Interprétation : creusement de la fosse F1615			
US : 155	Structure :	Faits :	Murs :
Type d'US : Remblai		Action :	
Description : limon sableux brun avec de nombreux éclats de calcaire (<3 cm)			
US : 156	Structure :	Faits :	Murs :
Type d'US : Remblai		Action :	
Description : sable limoneux brun, avec quelques éclats et blocs de calcaire (<10 cm).			
US : 157	Structure :	Faits :	Murs :
Type d'US : Remblai		Action : Démolition	
Description : limon brun hétérogène avec graviers et éléments démolition			
Interprétation : remblai			
US : 158	Structure :	Faits :	Murs :
Type d'US : Sol		Action : Occupation	
Description : limon brun foncé avec beaucoup de gros graviers, assez compact			
Interprétation : niveau de circulation			
US : 159	Structure :	Faits : 1612	Murs :
Type d'US : Creusement		Action : Construction	
Interprétation : creusement de la tranchée de fondation du mur 475			
US : 160	Structure :	Faits : 1612	Murs :
Type d'US : Remblai		Action : Construction	
Description : limon brun foncé avec graviers, calcaire et rares TCA			
Interprétation : comblement de la tranchée de fondation du mur 475			
US : 161	Structure :	Faits : 1612	Murs :
Type d'US : Maçonnerie		Action : Construction	
Description : parement non visible: sondage dans le blocage de la maçonnerie. Blocs calcaire non assisés, mortier de chaux maigre, liant à la terre			
Interprétation : fondation du mur 475			
US : 162	Structure :	Faits :	Murs :
Type d'US : Remblai		Action : Construction	
Description : limon brun sableux avec moins d'éléments de démolition que dans l'US163, et moins compact.			
Interprétation : remblai de nivellement			

US : 163 Structure : Faits : Murs :
 Type d'US : Remblai Action : Construction

Description : limon sableux brun avec de petites inclusions d'éléments de démolition (mortier, TCA, ardoise), hétérogène et assez compact
Interprétation : remblai

Lot(s) mobilier :
 Poterie : 869

US : 164 Structure : Faits : 1618 Murs :
 Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : limon brun homogène, avec de rares inclusions de calcaire, de mortier ainsi que d'ardoise
Interprétation : comblement terminal de la fosse F1618

US : 165 Structure : Faits : 1618 Murs :
 Type d'US : Creusement Action : Construction

Interprétation : creusement de la fosse F1618

US : 166 Structure : Faits : 1618 Murs :
 Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : limon sableux avec beaucoup d'éléments de démolition (mortier, petits blocs calcaire, TCA)
Interprétation : premier comblement observable de la fosse F1618

Lot(s) mobilier :
 Faune : 859
 Terre cuite : 880

US : 167 Structure : Faits : 1618 Murs :
 Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : limon sableux brun clair avec des éléments de démolition (calcaire, mortier, ardoise)
Interprétation : comblement intermédiaire de la fosse F1618

US : 168 Structure : Faits : 1617 Murs :
 Type d'US : Creusement Action : Démolition

Interprétation : creusement de la tranchée de récupération du mur F1611

US : 169 Structure : Faits : 1617 Murs :
 Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : limon sableux brun clair avec des éléments de démolition, hétérogène et meuble
Interprétation : comblement de la tranchée de récupération F1617

US : 170 Structure : Faits : Murs :
 Type d'US : Remblai Action : Occupation

Description : limon brun foncé avec de rares éclats de calcaire ainsi que quelques graviers. présence de TCA, faune et céram
Interprétation : remblai

Lot(s) mobilier :
 Poterie : 886
 Faune : 864
 Verre : 855

US : 171 Structure : Faits : 1621 Murs :
 Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : limon mélangé à du calcaire pulvérulent, rares éclats de calcaire (<1cm)
Interprétation : comblement de la tranchée de récupération du mur F1619

Lot(s) mobilier :
 Poterie : 883
 Faune : 865

US : 172 Structure : Faits : Murs :
 Type d'US : Remblai Action :

Description : limon sableux brun foncé
Interprétation : remblais

US : 173 Structure : Faits : Murs :
 Type d'US : Sol Action : Occupation

Description : mobilier posé à plat
Interprétation : interface d'occupation

Lot(s) mobilier :
 Poterie : 868
 Faune : 882

US : 174 Structure : Faits : 1619 Murs :
 Type d'US : Remblai Action : Construction

Description : calcaire pulvérulent mêlé à du limon brun
Interprétation : comblement de la tranchée de fondation du mur F1619

US : 175 Structure : Faits : 1619 Murs :
 Type d'US : Fondation Action :

Description : mortier gris-jaune
Interprétation : semelle de fondation du mur F1619

US : 176 Structure : Faits : 1619 Murs :
 Type d'US : Élévation Action :

Description : moellons calcaires et mortier de chaux
Interprétation : élévation du mur F1619

US : 177 Structure : Faits : 1619 Murs :
 Type d'US : Creusement Action : Construction

Interprétation : creusement de la tranchée de fondation du mur F1619

US : 178 Structure : Faits : 1621 Murs :
 Type d'US : Creusement Action : Démolition

Interprétation : creusement de la tranchée de récupération F1621

US : 179 Structure : Faits : Murs :
 Type d'US : Remblai Action : Occupation

Description : limon sableux brun-gris avec de nombreux blocs calcaires (<10cm)
Interprétation : remblai

US : 180 Structure : Faits : 1620 Murs :
 Type d'US : Fondation Action :

Description : blocs calcaire mêlé à du mortier de jaune blanc-gris
Interprétation : fondation du mur F1620

US : 181 Structure : Faits : 1651 Murs :
 Type d'US : Creusement Action : Démolition

Interprétation : creusement de la tranchée de récupération

US : 182 Structure : Faits : 1651 Murs :
 Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : limon mélangé à du calcaire pulvérulent, rares éclats de calcaire (<1cm)
Interprétation : comblement de la tranchée de récupération

US : 183 Structure : Faits : 1620 Murs :
 Type d'US : Remblai Action :

Description : calcaire pulvérulent mêlé à du limon brun
Interprétation : comblement de la tranchée de fondation du mur F1620

US : 184 Structure : Faits : 1620 Murs :
Type d'US : Creusement Action : Construction

Interprétation : creusement de la tranchée de fondation du mur F1620

US : 185 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action :

Description : limon sableux brun avec nombreux blocs de calcaire (<5cm)
Interprétation : remblai

Lot(s) mobilier :
Poterie : 879
Faune : 860

US : 186 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action :

Description : limon brun avec quelques éclats de calcaire ainsi que de TCA
Interprétation : remblai d'occupation?

US : 187 Structure : Faits : 1645 Murs :
Type d'US : Creusement Action : Construction

Interprétation : creusement de la tranchée de fondation du massif F1645

US : 188 Structure : Faits : 1645 Murs :
Type d'US : Remblai Action : Construction

Description : mortier gris-jaune
Interprétation : comblement de la tranchée de fondation du massif maçonné F1645

US : 189 Structure : Faits : 1645 Murs :
Type d'US : Fondation Action : Construction

Description : mortier gris-jaune et blocs calcaire
Interprétation : fondation du massif F1645

US : 191 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Construction

Description : limon sableux gris avec des blocs calcaires (<50cm), des fragments de béton, de PVC, d'os de faune, d'ardoise, de céramiques ainsi que de TCA. Aspect brassé et compact
Interprétation : étalement des terres issues de la fouille du Prieuré de 2009

US : 192 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Construction

Description : limon sableux brun avec des fragments de calcaire (<3cm); homogène et meuble
Interprétation : remblai de nivellement pour le terrain de foot

US : 193 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Terrain naturel Action : Géologique

Description : dôme de sable lité, sable moyen avec lits de sable grossiers voire petits galets
Interprétation : paléochenal

US : 194 Structure : Faits : 1642 Murs :
Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : limon argileux brun/gris avec quelques blocs calcaire (<20cm), de rares fragments de TCA, céramique. Aspect brassé et compact
Interprétation : comblement de la fosse d'extraction F1642

Lot(s) mobilier :
Poterie : 845
Faune : 844
Verre : 846

US : 195 Structure : Faits : 1642 Murs :
Type d'US : Creusement Action : Construction

Description : creusement irrégulier
Interprétation : creusement de la fosse d'extraction F1642

US : 196 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Terrain naturel Action : Géologique

Description : sable limoneux gris clair hétérogène assez compact avec de rares cailloux
Interprétation : paléochenal

US : 197 Structure : Faits : 1622 Murs :
Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : limon argileux brun avec charbons de bois, hétérogène avec de petits graviers et silex. 1 fragment de céramique.
Interprétation : comblement terminal du fossé F1622.

Lot(s) mobilier :
Poterie : 848

US : 198 Structure : Faits : 1622 Murs :
Type d'US : Remblai Action : Géologique

Description : sédiment argileux gris compact avec des traces ocres
Interprétation : comblement du fossé F1622

US : 199 Structure : Faits : 1622 Murs :
Type d'US : Remblai Action : Géologique

Description : sable fin homogène beige clair, compact voire induré
Interprétation : comblement du fossé F1622

US : 200 Structure : Faits : 1622 Murs :
Type d'US : Remblai Action : Géologique

Description : sédiment argileux gris compact avec des traces ocres
Interprétation : comblement du fossé F1622

US : 201 Structure : Faits : 1622 Murs :
Type d'US : Remblai Action : Géologique

Description : sable fin homogène beige clair, compact voire induré
Interprétation : comblement naturel d'utilisation du fossé

US : 202 Structure : Faits : 1622 Murs :
Type d'US : Interface Action : Géologique

Description : argile grise compact, structurer poly-hydrique (pédogenèse) sable carbonaté
Interprétation : comblement naturel d'utilisation du fossé

US : 203 Structure : Faits : 1622 Murs :
Type d'US : Creusement Action : Construction

Description : Creusement de profil en V
Interprétation : creusement du fossé F1622

US : 204 Structure : Faits : 1623 Murs :
Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : limon argileux brun, céramique et TCA.
Interprétation : comblement unique de la fosse F1623

US : 205 Structure : Faits : 1623 Murs :
Type d'US : Creusement Action : Construction

Description : Creusement dont le profil visible des parois semble irrégulier
Interprétation : creusement de la fosse F1623 qui perce les couches 207 et 206 du paléochenal

US : 206 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Terrain naturel Action : Géologique

Description : sable fin beige/blanc, homogène et très meuble
Interprétation : Paléochenal

US : 207 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Terrain naturel Action : Géologique

Description : sable fin beige/brun, homogène et meuble
Interprétation : terrain naturel altéré par lessivage des fosses d'extraction et fossés environnante paléochenal

US : 208 Structure : Faits : 1624 Murs :
Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : limon sableux brun avec des rares éclats calcaires
Interprétation : comblement unique de la fosse d'extraction F1624

US : 209 Structure : Faits : 1624 Murs :
Type d'US : Creusement Action : Construction

Description : Profil en cuvette à fond plat mais paroi nord quasi verticale
Interprétation : creusement de la fosse F1624

US : 210 Structure : Faits : 1625 Murs :
Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : sable limoneux brun avec des poches de sable fin beige, hétérogène et meuble
Interprétation : comblement unique de la fosse d'extraction F1625

US : 211 Structure : Faits : 1625 Murs :
Type d'US : Creusement Action : Construction

Description : Profil en V à fond irrégulier
Interprétation : creusement de la fosse F1625

US : 212 Structure : Faits : 1626 Murs :
Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : sable argileux brun avec de rares fragments calcaire (<3cm)
Interprétation : comblement unique de la fosse d'extraction F1626

US : 213 Structure : Faits : 1626 Murs :
Type d'US : Action :

Description : Profil en U
Interprétation : creusement de la fosse F1626

US : 214 Structure : Faits : 1627 Murs :
Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : limon sableux brun avec des poches de sable fin beige, homogène et meuble
Interprétation : comblement unique de la fosse d'extraction F1627

US : 215 Structure : Faits : 1627 Murs :
Type d'US : Action :

Description : Creusement de profil en U mais légèrement asymétrique, paroi sud plus oblique
Interprétation : creusement de la fosse F1627

US : 216 Structure : Faits : 1628 Murs :
Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : limon argileux brun, homogène et meuble
Interprétation : comblement unique de la fosse d'extraction F1628

US : 217 Structure : Faits : 1628 Murs :
Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : Creusement de profil en U
Interprétation : creusement de la fosse F1628

US : 218 Structure : Faits : 1629 Murs :
Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : sable argileux avec des rares éclats calcaires, hétérogène meuble
Interprétation : comblement unique de la fosse d'extraction F1629

US : 219 Structure : Faits : 1629 Murs :
Type d'US : Creusement Action : Construction

Description : Profil en auge à parois évasés, fond assez plat
Interprétation : creusement de la fosse F1629

US : 220 Structure : Faits : 1630 Murs :
Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : sable argileux brun, meuble et homogène, présence de fragments de TCA
Interprétation : comblement unique de la fosse d'extraction F1630

Lot(s) mobilier :
Terre cuite : 849

US : 221 Structure : Faits : 1630 Murs :
Type d'US : Creusement Action : Construction

Description : Profil en U
Interprétation : creusement de la fosse F1630

US : 222 Structure : Faits : 1631 Murs :
Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : sable argileux brun avec de rares éclats calcaires, homogène et meuble
Interprétation : comblement unique de la fosse d'extraction F1631

US : 223 Structure : Faits : 1631 Murs :
Type d'US : Creusement Action : Construction

Description : Profil en U asymétrique avec paroi sud quasi verticale
Interprétation : creusement de la fosse F1631

US : 224 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Terrain naturel Action : Géologique

Description : sable fin beige/brun, homogène et meuble

Interprétation : terrain naturel (US229), altéré par lessivage des fosses d'extraction et fossés environnante
Paléochenal

US : 225 Structure : Faits : 1632 Murs :
Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : sable argileux brun avec de rares éclats de calcaire blanc; homogène et meuble

Interprétation : comblement unique de la fosse d'extraction F1632

Lot(s) mobilier :
Terre cuite : 840

US : 226 Structure : Faits : 1632 Murs :
Type d'US : Creusement Action : Construction

Description : Creusement en U à parois légèrement évasées

Interprétation : creusement de la fosse F1632

US : 227 Structure : Faits : 1633 Murs :
Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : sable argileux brun mêlé à de grosses poches de sable brun et beige

Interprétation : comblement unique de F1633

Lot(s) mobilier :
Terre cuite : 847

US : 228 Structure : Faits : 1633 Murs :
Type d'US : Creusement Action : Construction

Description : Creusement en auge à fond plat

Interprétation : creusement de F1633

US : 229 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Terrain naturel Action : Géologique

Description : sable fin beige/blanc, homogène et très meuble

Interprétation : paléochenal

US : 230 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Terrain naturel Action : Géologique

Description : sable orangé/beige lité, avec su sable gris; homogène et meuble

Interprétation : paléochenal

US : 231 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Construction

Description : déchets, PVC, métal, plastique, vaisselle... mêlé à du limon noir

Interprétation : remblai de nivellement pour le terrain de foot et pour sceller la décharge

US : 232 Structure : Faits : 1634 Murs :
Type d'US : Remblai Action : Occupation

Description : déchets, PVC, métal, plastique, vaisselle...

Interprétation : décharge XXème s.

US : 233 Structure : Faits : 1634 Murs :
Type d'US : Creusement Action : Construction

Interprétation : creusement de la décharge F1634

US : 234 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Construction

Description : Limon argileux brun mêlé à des déchets ménagers

Interprétation : remblai de nivellement pour le terrain de foot et pour sceller la décharge

US : 235 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Construction

Description : limon sableux brun avec des fragments de calcaire (<3cm); homogène et meuble

Interprétation : remblai de nivellement pour le terrain de foot

US : 236 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : sable argileux brun, hétérogène et meuble

US : 237 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Terrain naturel Action : Géologique

Description : litage alterné: sable beige/sable argileux gris

Interprétation : paléochenal

US : 238 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Terrain naturel Action : Géologique

Description : Sable moyen à grossier, meuble, gris avec zone d'oxydation de fer

Interprétation : paléochenal

US : 239 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Terrain naturel Action : Géologique

Description : Sable moyen à fin gris très meuble

Interprétation : paléochenal

US : 240 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Terrain naturel Action : Géologique

Description : Sable grossier plutôt gris avec petits galets centimétriques (inf. à 3 cm)

Interprétation : paléochenal

US : 241 Structure : Faits : 1635 Murs :
Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : Limoneux argileux brun hétérogène assez compact avec poche de sable jaune et éléments grossiers : pierres centimétriques, graviers calcaire, sable grossier

Interprétation : Comblement de la fosse

US : 242 Structure : Faits : 1635 Murs :
Type d'US : Creusement Action : Construction

Description : Profil en U. Creusement atteint au fond la couche de sable 237

Interprétation : Creusement fosse d'extraction de sable ?

US : 243 Structure : Faits : 1636 Murs :
Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : Limoneux sableux brun hétérogène assez compact avec cailloux centimétriques, fragments calcaire et sables grossiers

Interprétation : comblement terminal de la fosse

US : 244 Structure : Faits : 1636 Murs :
Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : Hétérogène composé d'éléments grossiers : sables grossiers gris à orangé, graviers, cailloux centimétriques (éléments que l'on retrouve dans US 240)

Interprétation : Remblais composés des éléments grossiers issus du paléochenal (fosse d'extraction ?)

US : 245 Structure : Faits : 1636 Murs :
Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : Argilo-limoneux gris compact hétérogène avec rares petits cailloux siliceux et calcaire

Interprétation : Comblement primaire de la fosse

US : 246 Structure : Faits : 1636 Murs :
Type d'US : Creusement Action : Construction

Description : Profil en u, le fond perce la couche de sable 237

Interprétation : fosse d'extraction ? Remblais composés d'éléments issus du géol. Recreusée en son centre ou comblée au moins en deux temps.

US : 247 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Terrain naturel Action : Géologique

Description : Sable fin à moyen clair avec tache brunes et taches d'oxydation. Sable assez compact

Interprétation : paléochenal

US : 248 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Terrain naturel Action : Géologique

Description : Sable un peu limoneux allant du gris-bleu à l'ocre. Présence de graviers dans les veines plus argileuses de couleur grise. Hétérogène, meuble.

Interprétation : paléochenal

US : 249 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Terrain naturel Action : Géologique

Description : Présence d'ardoise ou de fragments de schiste.

Sable grossier ocre avec forte oxydation. Grains moyens à grossiers et rares petits cailloux millimétriques

Interprétation : paléochenal

US : 250 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Terrain naturel Action : Géologique

Description : sable avec oxydation noire. Sable grossier et petits galets centimétriques (<2cm). Même faciès que US 249

Interprétation : Paléochenal

US : 251 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Terrain naturel Action : Géologique

Description : Litage de sable grossier de couleur beige à orangé

Interprétation : Paléochenal

US : 252 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Terrain naturel Action : Géologique

Description : Sable beige gris grossier avec galets moyen <5cm. Même faciès que US 240

Interprétation : Paléochenal

US : 253 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : Argilo-limoneux brun foncé avec petits cailloux calcaire assez compact hétérogène avec sable grossier

Interprétation : remblais

US : 254 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : Sablo-limoneux brun hétérogène avec petites poches de sable, cailloux centimétriques (<2cm) siliceux et calcaire

Interprétation : remblai massif contemporain

US : 255 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : Limono sableux hétérogène brun clair avec poches de sable moyen à grossier

Interprétation : Remblais : interface entre les niveaux bruns anthropiques et le sable du paléochenal

US : 256 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : Sablo-limoneux brun orangé, sable grossier. Homogène meuble. Poches de sables.

Interprétation : Remblais

US : 257 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : Argilo-limoneux brun assez sableux, meuble hétérogène. Présence de petits nodules calcaire, de petits galets et de TCA

Interprétation : Remblais

US : 258 Structure : Faits : 1637 Murs :
Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : Limon sableux brun avec nodules calcaire.

Interprétation : Comblement terminal de la fosse

US : 259 Structure : Faits : 1637 Murs :
Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : Limon sableux brun foncé avec rares graviers et nodules calcaire

Interprétation : Comblement intermédiaire de la fosse

US : 260 Structure : Faits : 1637 Murs :
Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : Sable argileux brun hétérogène meuble avec fragments de calcaire <10 cm. Céramique et TCA et fragments d'ardoise

Interprétation : Comblement primaire de la fosse

US : 261 Structure : Faits : 1637 Murs :
Type d'US : Creusement Action : Construction

Description : Profil incomplet, type en auge à fond plus ou moins plat. Perce les niveaux sableux du paléochenal : 237, 262

Interprétation : Creusement de la fosse peut-être d'extraction

Lot(s) mobilier :
Poterie : 841

Lot(s) mobilier :
Poterie : 843
Terre cuite : 839

US : 262 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Terrain naturel Action : Géologique

Description : Litage sable beige et sable limoneux gris. Sable fin à moyen. Très limoneux à certains endroits
Interprétation : Paléochenal

US : 263 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : Limon sableux brun gris avec fragments de TCA. Hétérogène assez compact
Interprétation : Remblai

US : 264 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : Limons très sableux brun clair avec poches de sable beige hétérogène et meuble
Interprétation : remblai

US : 265 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : Limono-argileux brun foncé avec inclusions de calcaire, rares cailloux calcaire, sable grossier, fragments de TCA et de d'ardoises. Hétérogène assez meuble
Interprétation : Remblais massifs contemporains

US : 266 Structure : Faits : 1638 Murs :
Type d'US : Creusement Action : Construction

Description : Profil en cuvette qui perce les sables du paléochenal
Interprétation : Creusement de la fosse

US : 267 Structure : Faits : 1638 Murs :
Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : Limon argileux brun mêlé à des poches d'argile limoneuse grise hétérogène et compact
Interprétation : comblement massif de la fosse

US : 268 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Construction

Description : Limon sableux avec poches d'argile grise avec traces de fragments de blocs calcaire <10 cm, rares nodules de charbons de bois et petits fragments de TCA
Interprétation : Remblais de nivellement pour la construction du stade de football

Lot(s) mobilier :
Poterie : 842, 853
Faune : 852
Métal : 850
Verre : 851

US : 269 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : Limon argileux avec poches d'argiles grises, rares petits fragments de TCA et nodules calcaire. Hétérogène et compact
Interprétation : remblai

US : 270 Structure : Faits : 1644 Murs :
Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : Limon argileux brun clair à gris homogène et compact
Interprétation : Comblement massif et terminal de la fosse

US : 271 Structure : Faits : 1644 Murs :
Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : Litage de limons sableux gris et de limons sableux orangés
Interprétation : Comblement primaire de la fosse

US : 272 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Terrain naturel Action : Géologique

Description : Litage de sable fin gris clair et de limons sableux gris, nombreuses traces d'oxydation
Interprétation : Paléochenal

US : 273 Structure : Faits : 1640 Murs :
Type d'US : Creusement Action : Construction

Description : Creusement avec un profil en V évasé
Interprétation : Creusement d'un fossé peut-être pour drainer

US : 274 Structure : Faits : 1640 Murs :
Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : Limon argileux gris brun compact hétérogène avec beaucoup de fragments d'ardoise et blocs calcaire
Interprétation : Comblement du fossé

US : 275 Structure : Faits : 1641 Murs :
Type d'US : Creusement Action : Construction

Description : Creusement d'une grande fosse dont le profil n'est pas totalement visible mais en forme de cuvette
Interprétation : Fosse d'extraction ?

US : 276 Structure : Faits : 1641 Murs :
Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : Argilo-limoneux brun foncé compact. Présence d'un petit bloc de calcaire tendre (10 cm)
Interprétation : Comblement primaire de la fosse

US : 277 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : Argilo-limoneux brun hétérogène avec sable grossier inclusions et cailloux calcaire. Peu compact.
Interprétation : Remblais récents ?

US : 278 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : Argilo-limoneux brun clair hétérogène assez compact. Très rares petits cailloux calcaire
Interprétation : Comblement terminal de la fosse

US : 279 Structure : Faits : 1644 Murs :
Type d'US : Creusement Action : Construction

Description : Creusement en cuvette d'une très grande fosse
Interprétation : Creusement d'une fosse d'extraction

US : 280 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Terrain naturel Action : Géologique

Description : Sablo-limoneux brun avec litage de gros sable et de couche assez épaisses de limon gris
Interprétation : paléochenal

US : 281 Structure : Faits : 1642 Murs :
Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : Argilo-limoneux brun clair avec nodules calcaire et petits fragments de blocs. TCA. Hétérogène peu compact
Interprétation : Comblement terminal de la fosse

US : 282 Structure : Faits : 1643 Murs :
Type d'US : Creusement Action : Construction

Description : Creusement aux parois assez obliques
Interprétation : Creusement de la fosse, qui a pu servir à extraire du sable

US : 283 Structure : Faits : 1643 Murs :
Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : Argilo limoneux brun gris avec rares nodules calcaire. Homogène compact
Interprétation : Comblement de la fosse

US : 284 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Terrain naturel Action : Géologique

Description : Sable grossier et galets millimétriques et centimétriques
Interprétation : Paléochenal

US : 285 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Terrain naturel Action : Géologique

Description : Limon argileux brun gris hétérogène (petits graviers) compact
Interprétation : Géologique

US : 286 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Construction

Description : déchets, PVC, métal, plastique, vaisselle... mêlé à du limon noir
Interprétation : remblai de nivellement pour le terrain de foot

US : 287 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Construction

Description : limon brun avec des éclats de TCA, d'ardoise et de tuffeau
Interprétation : remblai moderne

US : 288 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Construction

Description : limon argileux gris d'aspect brassé avec quelques de nombreux fragments de TCA, d'ardoise et de tuffeau (<5cm)
Interprétation : remblai moderne

US : 289 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Action :

Description : limon brun avec quelques éclats d'ardoise; homogène et meuble
Interprétation : remblai moderne

US : 290 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Action :

Description : limon argileux gris avec quelques éclats de tuffeau et d'ardoise
Interprétation : remblai moderne

US : 291 Structure : Faits : 1608 Murs :
Type d'US : Maçonnerie Action : Construction

Description : mortier blanc-jaune et blocs de calcaire blanc
Interprétation : fondation du contrefort F1608

US : 292 Structure : Faits : 1611 Murs :
Type d'US : Maçonnerie Action : Construction

Description : bloc calcaire (<40cm)
Interprétation : fondation du mur 474

US : 293 Structure : Faits : 1611 Murs :
Type d'US : Remblai Action : Construction

Description : limon sableux brun foncé avec de nombreux éclats de calcaire blanc
Interprétation : comblement de la tranchée de fondation

US : 294 Structure : Faits : 1611 Murs :
Type d'US : Creusement Action : Construction

Interprétation : creusement de la tranchée de fondation du mur 474

US : 295 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action :

Description : sable limoneux gris

US : 296 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action :

Description : sable limoneux beige homogène et meuble
Interprétation : remblai

US : 297 Structure : Faits : 1613 Murs :
Type d'US : Maçonnerie Action : Construction

Description : bloc des calcaire blanc et jaune (<20 cm) lié au mortier de chaux blanc-beige, dans sa partie nord, il est composé de couvercles de sarcophage en réemploi
Interprétation : Fondation du mur 476

US : 298 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Construction

Description : limon sableux brun mêlé de très nombreux éclats de calcaire blanc, de TCA ainsi que d'ardoise, hétérogène et compact.
Interprétation : remblai de nivellement

US : 299 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action :

Description : limon sableux brun avec de très nombreux éclats de calcaire (<2 cm)

US : 300 Structure : Faits : 1646 Murs :
Type d'US : Maçonnerie Action : Construction

Description : Bloc de grès
Interprétation : seuil d'accès au couloir de la cave du logis

US : 301 Structure : Faits : 1647 Murs :
Type d'US : Remblai Action : Construction

Description : limon argileux brun avec nombreux éclats de calcaire blanc
Interprétation : remblai de nivellement lit de pose de la fondation du mur 477

US : 302 Structure : Faits : 1647 Murs :
Type d'US : Fondation Action : Construction

Description : Blocs de calcaire (<35cm) et mortier de chaux sable grossier blanc-beige
Interprétation : fondation du mur 477

US : 303 Structure : Faits : 1647 Murs :
Type d'US : Remblai Action : Construction

Interprétation : comblement de la tranchée de fondation du mur 477

US : 304 Structure : Faits : 1647 Murs :
Type d'US : Creusement Action : Construction

Interprétation : creusement de la tranchée de fondation du mur 477

US : 305 Structure : Faits : 1603 Murs :
Type d'US : Creusement Action : Construction

Interprétation : creusement de la tranchée de fondation du mur 471

US : 306 Structure : Faits : 1397 Murs :
Type d'US : Maçonnerie Action : Construction

Description : bloc de pierre scellé avec du mortier de chaux jaune
Interprétation : pierre de seuil de la porte F1397

US : 307 Structure : Faits : 1397 Murs :
Type d'US : Maçonnerie Action : Construction

Description : blocs de calcaire entre 5 cm et 30 cm liés au mortier de chaux beige à sable grossier
Interprétation : possible reprise en sous-oeuvre ou bouchage d'une ancienne porte

US : 308 Structure : Faits : 1396 Murs :
Type d'US : Maçonnerie Action : Construction

Description : blocs calcaires (<40 cm) mêlé à du mortier de chaux jaane-beige
Interprétation : fondation de l'escalier F1396

US : 309 Structure : Faits : 1396 Murs :
Type d'US : Creusement Action : Construction

Interprétation : creusement de la tranchée de fondation de l'escalier F1396

US : 310 Structure : Faits : 1396 Murs :
Type d'US : Elévation Action :

Description : blocs
Interprétation : Elévation de l'escalier F1396

US : 311 Structure : Faits : 1397 Murs :
Type d'US : Elévation Action :

Interprétation : bouchage de la porte F1397 pour une transformation en fenêtre

US : 312 Structure : Faits : 1648 Murs :
Type d'US : dallage Action : Construction

Description : blocs calcaires(<35 cm), fragments d'ardoise et blocs de calcaire plus petits (<12 cm)
Interprétation : niveau de circulation

US : 313 Structure : Faits : 1648 Murs :
Type d'US : Creusement Action : Construction

Interprétation : creusement pour l'installation d'un chemin de circulation F1648

US : 314 Structure : Faits : 1649 Murs :
Type d'US : Maçonnerie Action : Construction

Description : moellons calcaires et mortier de chaux
Interprétation : Elévation du contrefort s'appuyant sur le mur F1619

US : 315 Structure : Faits : 1650 Murs :
Type d'US : Elévation Action :

Description : moellons calcaires et mortier de chaux
Interprétation : Elévation du contrefort s'appuyant sur le mur F1620

US : 316 Structure : Faits : 1620 Murs :
Type d'US : Maçonnerie Action : Construction

Description : moellons calcaires et mortier de chaux
Interprétation : Elévation du mur F1620

US : 317 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Creusement Action : Construction

Interprétation : creusement, pour création d'un pendage avec un niveau de circulation US 158

US : 318 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Couche d'occupation Action : Occupation

Description : niveau de mortier damé
Interprétation : Niveau de sol: reste d'un niveau de mortier "collé" au murs F1619 et F1620 mais "coupé" par leur tranchée de récupération respective (F1621 et F1651)

US : 319 Structure : Faits : 1653 Murs :
Type d'US : Interface Action : Construction

Interprétation : interface correspondant à la maçonnerie d'un mur F1653, uniquement observable grâce à sa tranchée de récupération

US : 320 Structure : Faits : 1654 Murs :
Type d'US : Creusement Action : Démolition

Interprétation : creusement de la tranchée de récupération F1654, du mur F1653

US : 321 Structure : Faits : 1654 Murs :
Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : mortier de chaux jaune, mêlé à du limin brun ainsi qu'à de très nombreux fragments calcaires (<3cm)
Interprétation : comblement de la tranchée de récupération F1654 du mur F1653

US : 322 Structure : Faits : 1655 Murs :
Type d'US : Creusement Action : Construction

Interprétation : Tranchée de fondation du mur

US : 323 Structure : Faits : 1655 Murs :
Type d'US : Creusement Action : Construction

Description : Moellons calcaire non taillés de petit module
Interprétation : Mur/ fondation du mur

US : 324 Structure : Faits : 1652 Murs :
Type d'US : Creusement Action : Construction

Interprétation : creusement de la fosse F1652

US : 325 Structure : Faits : 1652 Murs :
Type d'US : Remblai Action : Abandon

Interprétation : comblement de la fosse F1652

US : 326 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Occupation

Description : limon brun ocre homogène et meuble
Interprétation : niveau d'occupation perturbé par les fouilles de 2009, scelle le trou de poteau F1658

US : 327 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Construction

Description : mortier de chaux damé
Interprétation : niveau de chantier

US : 328 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Occupation

Description : limon sableux mêlé à du mortier de chaux
Interprétation : remblai de construction

US : 329 Structure : Faits : 1658 Murs :
Type d'US : Creusement Action : Construction

Interprétation : creusement du trou de poteau F1658

US : 330 Structure : Faits : 1658 Murs :
Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : limon sableux brun foncé mêlé à des éclats de calcaire (<2cm)
Interprétation : comblement du trou de poteau F1658

US : 331 Structure : Faits : 1657 Murs :
Type d'US : élévation Action :

Description : blocs de calcaire, module >30 cm, avec du mortier de chaux entre les blocs et en enduit

US : 332 Structure : Faits : 1659 Murs :
Type d'US : Maçonnerie Action : Construction

Interprétation : élévation du mur F1659

US : 333 Structure : Faits : 1396 Murs :
Type d'US : Maçonnerie Action : Construction

Interprétation : élévation de l'escalier F1396

US : 334 Structure : Faits : 1660 Murs :
Type d'US : Maçonnerie Action : Construction

Description : blocs de tuffeau jaune (<40 cm)

Interprétation : bouchage de la porte F1660

US : 335 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Sol Action : Construction

Description : sol composé de galets jointé
Interprétation : Sol actuel de la pièce sud au RDZ du logis du prieur

US : 336 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Construction

Description : sédiment limoneux gris-brun mêlé à de la TC et de la céramique
Interprétation : remblai de rehaussement de la pièce sud au RDZ du logis du prieur

Lot(s) mobilier :
Terre cuite : 907, 908

US : 337 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Sol Action : Construction

Description : niveau de sol composé de galets, en majorité récupéré
Interprétation : Sol de la pièce sud au RDZ du logis du prieur, la hauteur correspond au niveau du sol actuel de la pièce nord du logis

US : 338 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Construction

Description : sédiment limoneux gris-brun mêlé à de la TCA
Interprétation : remblai de la pièce sud au RDZ du logis du prieur, avant installation d'un sol US 337

Lot(s) mobilier :
Poterie : 910
Terre cuite : 909

US : 339 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Maçonnerie Action : Construction

Description : Dalle de béton
Interprétation : Préparation au sol US 335

Inventaire des faits

N° fait : 1 Tr. 2

Catégorie : fossé

dimensions

larg. : 114 prof. : 14

Description :

Fossé observé sur une vingtaine de mètres, présent dans les tranchées 2 et 3 et absent des tranchées 1 et 4.
Observation d'un curage du fossé.

Tranchée : 2
Liste des US :
1006 / 1007 / 1008 / 1009

N° fait : 2 Tr. 2

Catégorie : Fosse

dimensions

diam. : 61 prof. : 4

Description :

Fait indéterminé. Cette fosse fait partie d'une zone comprenant 11 faits similaires.

Tranchée : 2
Liste des US :
1012 / 1013

N° fait : 3 Tr. 2

Catégorie : Fosse

dimensions

diam. : 64 prof. : 14

Description :

Fait indéterminé. Cette fosse fait partie d'une zone comprenant 11 faits similaires.

Tranchée : 2
Liste des US :
1010 / 1011

N° fait : 5 Tr. 3

Catégorie : Fosse

dimensions

larg. : 310 prof. : 64

Description :

Cette au profil irrégulier n'a été observé que dans la tranchée 5. En plan il se présentait comme un fossé. Deux bords parallèles. Le profil pourrait s'apparenter soit à une fosse d'extraction de l'argile à silice soit à un abreuvoir. Les comblements ne présentaient pas de caractère hydromorphe.

Tranchée : 3
Liste des US :
1014 / 1015 / 1016

N° fait : 7 Tr. 7

Catégorie : bâtiment

dimensions

long. : 183 larg. : 155 prof. : 12

Description :

Petit bâtiment aux murs de briques renforcés de barres métalliques (acier) comprenant un sol de carreaux de terre cuite blancs. Remise à outil ou bien loge de vigne.

Tranchée : 7
Liste des US :
1019 / 1020 / 1021 / 1022 / 1039

N° fait : 8 Tr. 7

Catégorie : Fosse

dimensions

diam. : 56 prof. : 14

Description :

Fait indéterminé. Cette fosse fait partie d'une zone comprenant 11 faits similaires.

Tranchée : 7
Liste des US :
1025 / 1026

N° fait : 9 Tr. 7

Catégorie : Fosse

dimensions

diam. : 76 prof. : 3

Description :

Fait indéterminé. Cette fosse fait partie d'une zone comprenant 11 faits similaires.

Tranchée : 7
Liste des US :
1027 / 1028

N° fait : 11 Tr. 7

Catégorie : Fosse

dimensions

long. : 161 larg. : 74 prof. : 8

Description :

Fait indéterminé. Cette fosse fait partie d'une zone comprenant 11 faits similaires. Seule fosse différente des autres par son plan oblong. Il n'est tout de même pas exclu que cette fosse corresponde à deux fosses circulaires emboîtées dont les limites n'auraient pas été perçues à la fouille.

Tranchée : 7
Liste des US :
1023 / 1024

N° fait : 12 Tr. 7

Catégorie : Fosse

dimensions

diam. : 48 prof. : 10

Description :

Fait indéterminé. Cette fosse fait partie d'une zone comprenant 11 faits similaires.

Tranchée : 7
Liste des US :
1031 / 1032

N° fait : 14 Tr. 7

Catégorie : Fosse

dimensions

diam. : 65 prof. : 5

Description :

Fait indéterminé. Cette fosse fait partie d'une zone comprenant 11 faits similaires.

Tranchée : 7
Liste des US :
1029 / 1030

N° fait : 18 Tr. 7

Catégorie : Fosse

dimensions

diam. : 47 prof. : 5

Description :

Fait indéterminé. Cette fosse fait partie d'une zone comprenant 11 faits similaires.

Tranchée : 7
Liste des US :
1033 / 1034

N° fait : 19 Tr. 7

Catégorie : Fosse

dimensions

diam. : 56 prof. : 3

Description :

Fait indéterminé. Cette fosse fait partie d'une zone comprenant 11 faits similaires.

Tranchée : 7
Liste des US :
1035 / 1036

Inventaire des faits

N° fait : 20 Tr. 7

Catégorie : Fosse

dimensions

diam. : 80 prof. : 3

Description :

Fait indéterminé. Cette fosse fait partie d'une zone comprenant 11 faits similaires.

Tranchée : 7
Liste des US :
1037 / 1038**N° fait : 1396**

Catégorie : Escalier

dimensions

Description :

Liste des US :
100 / 101 / 308 / 309 / 310 /
333**N° fait : 1397** Zone 2, Sect. 15

Catégorie : Porte

dimensions

Description :

ancienne porte nord-ouest du logis, transformée en fenêtre

Liste des US :
306 / 307 / 311 / 9160**N° fait : 1601**

Catégorie : fosse

dimensions

larg. : 96 prof. : 22

Description :

fosse s'appuyant sur le mur F1603

Liste des US :
102 / 103**N° fait : 1602**

Catégorie : fosse

dimensions

larg. : 98 prof. : 50

Description :

fosse recoupée par la fosse F1601

Liste des US :
104 / 105**N° fait : 1603**

Catégorie : fondation

dimensions

larg. : 60 prof. : 10

Description :

fondation du mur 471 orienté est-ouest

Liste des US :
108 / 305**N° fait : 1604**

Catégorie : Récupération

dimensions

larg. : 104 prof. : 20

Description :

tranchée de récupération du mur F1603

Liste des US :
109**N° fait : 1605**

Catégorie : fossé

dimensions

larg. : 30 prof. : 30

Description :

fossé nord-sud

Liste des US :
121 / 122**N° fait : 1607**

Catégorie : fondation

dimensions

Description :

fondation du mur 470 est-ouest, venant s'accoler à la façade ouest du logis du prieur

Liste des US :
129 / 130 / 135**N° fait : 1608**

Catégorie : fondation

dimensions

long. : 80 larg. : 160

Description :

fondation du contrefort d'angle contre lequel vient s'appuyer F1609 (M452)

Liste des US :
291**N° fait : 1609**

Catégorie : fondation

dimensions

Description :

fondation du mur 472 orienté nord-sud, s'appuyant sur le contrefort F1608

Liste des US :
138 / 139 / 140**N° fait : 1610**

Catégorie : fondation

dimensions

Description :

fondation du mur 473 orienté est-ouest installé sur le mur 472

Liste des US :
110 / 142 / 143**N° fait : 1611**

Catégorie : fondation

dimensions

Description :

mur orienté est-ouest, antérieur au mur 475

Liste des US :
292 / 293 / 294**N° fait : 1612**

Catégorie : fondation

dimensions

Description :

mur orienté nord-sud, fonctionne avec le mur 472

Liste des US :
159 / 160 / 161**N° fait : 1613**

Catégorie : fondation

dimensions

long. : 760 larg. : 70

Description :

fondation du mur 476 orienté est-ouest

Liste des US :
146 / 151 / 297**N° fait : 1614**

Catégorie : fosse

dimensions

long. : 87 larg. : 41

Description :

fosse observée seulement en partie, antérieure au mur F1613

Liste des US :
149 / 150

Inventaire des faits

N° fait : 1615

Catégorie : fosse

dimensions

Description :

fosse coupant le mur F1613

Liste des US :
153 / 154**N° fait : 1616**

Catégorie : fosse

dimensions

Description :

fosse "s'appuyant" sur le mur F1613

Liste des US :
147**N° fait : 1617**

Catégorie : Tranchée de récupération

dimensions

long. : 55 larg. : 10

Description :

tranchée de récupération du mur F1611

Liste des US :
168 / 169**N° fait : 1618**

Catégorie : fosse

dimensions

Description :

fosse ovoïde

Liste des US :
164 / 165 / 166 / 167**N° fait : 1619**

Catégorie : fondation

dimensions

Description :

fondation du mur 262 orienté est-ouest

Liste des US :
174 / 175 / 176 / 177**N° fait : 1620**

Catégorie : fondation

dimensions

Description :

fondation du mur 280 orienté nord-sud

Liste des US :
180 / 183 / 184 / 316**N° fait : 1621**

Catégorie : Tranchée de récupération

dimensions

Description :

tranchée de récupération du mur F1619, orienté est-ouest

Liste des US :
171 / 178**N° fait : 1622**

Catégorie : fossé

dimensions

Description :

Fossé recoupé par la grande fosse 1642. Comblé en partie avec des éléments issus du paléochenal. Peut-être en partie comblé naturellement

Liste des US :
197 / 198 / 199 / 200 / 201 / 202 / 203**N° fait : 1623**

Catégorie : Fosse d'extraction ?

dimensions

Description :

Très grande fosse de profil semble t-il irrégulier recoupé par le fossé 1622. Elle perce les niveaux de sables du paléochenal et à donc pu servir à son extraction

Liste des US :
204 / 205**N° fait : 1624**

Catégorie : Fosse d'extraction ?

dimensions

Description :

Petite fosse creusée dans les sables du paléochenal. Paroi N quasi verticale tandis que la paroi sud est plus arrondie

Liste des US :
208 / 209**N° fait : 1625**

Catégorie : fosse d'extraction

dimensions

Description :

Fosse d'extraction (perce deux niveaux de sable du paléochenal) profil en V à fond irrégulier. Recoupe F1626

Liste des US :
210 / 211**N° fait : 1626**

Catégorie : fosse d'extraction

dimensions

Description :

Fosse d'extraction dont le profil est en U. Recoupée par F1625

Liste des US :
212 / 213**N° fait : 1627**

Catégorie : fosse d'extraction

dimensions

Description :

Petite fosse d'extraction de sable (perce deux niveaux de sable du paléochenal. Paroi sud plus oblique.

Liste des US :
214 / 215**N° fait : 1628**

Catégorie : fosse d'extraction

dimensions

Description :

Recoupée par 1627. Fosse d'extraction de sables (perce deux niveaux du paléochenal)

Liste des US :
216 / 217**N° fait : 1629**

Catégorie : fosse d'extraction

dimensions

Description :

Grande fosse en forme d'auge aux parois évasées. Percée par F1631 et recoupée par 1630. Perce deux niveaux de sable du paléochenal.

Liste des US :
218 / 219

Inventaire des faits

N° fait : 1630

Catégorie : fosse d'extraction

dimensions

Description :

Petite fosse d'extraction creusée dans les sables du paléochenal. Recoupe F1629 et 1632

Liste des US :
220 / 221

N° fait : 1631

Catégorie : Fosse

dimensions

Description :

Profil en U asymétrique avec une paroi sud quasi verticale. Elle perce la fosse F1629. fosse d'extraction de sable avortée ?

Liste des US :
222 / 223

N° fait : 1632

Catégorie : fosse d'extraction

dimensions

Description :

Fosse d'extraction (perce sables du paléochenal). Recoupée par 1630 et recoupe 1633

Liste des US :
225 / 226

N° fait : 1633

Catégorie : Fosse d'extraction ?

dimensions

Description :

Très grande fosse en auge à fond plat. Perce les niveaux de sables du paléochenal, a pu servir à son extraction, ce qui expliquerait la grande quantité de sable dans son comblement

Liste des US :
227 / 228

N° fait : 1634

Catégorie : Fosse

dimensions

Description :

Fosse dépotoir contemporaine, décharge

Liste des US :
232 / 233

N° fait : 1635

Catégorie : Fosse

dimensions

Description :

Petite fosse, peut-être d'extraction mais le fond perce qu'une faible partie des sables du paléochenal perceptible

Liste des US :
241 / 242

N° fait : 1636

Catégorie : Fosse

dimensions

Description :

Petite fosse probablement d'extraction, son comblement est composé en partie d'éléments naturels du paléochenal

Liste des US :
243 / 244 / 245 / 246

N° fait : 1637

Catégorie : Fosse

dimensions

Description :

Grande fosse à parois obliques et fond presque plat qui perce les sables du paléochenal

Liste des US :
258 / 259 / 260 / 261

N° fait : 1638

Catégorie : Fosse

dimensions

Description :

Grande fosse peut-être d'extraction de sable. Perce les sables du paléochenal : 237, 267. Recoupe une autre grande fosse F1644

Liste des US :
266 / 267

N° fait : 1640

Catégorie : fossé

dimensions

Description :

Petit fossé avec un profil en V évasé, ne perce pas les niveaux de sables naturels observés. Drainage ?

Liste des US :
273 / 274

N° fait : 1641

Catégorie : Fosse d'extraction ?

dimensions

Description :

Grande fosse probablement d'extraction dont le profil n'est visible qu'en partie et recoupée par des niveau de remblais. Elle perce un à deux niveaux de sable du paléochenal

Liste des US :
275 / 276

N° fait : 1642

Catégorie : Fosse d'extraction ?

dimensions

Description :

Grande fosse en cuvette dont le profil n'est qu'en partie vu. elle perce à un à deux niveaux de sables du paléochenal

Liste des US :
194 / 195 / 281

N° fait : 1643

Catégorie : Fosse d'extraction ?

dimensions

Description :

Grande fosse vue partiellement en coupe. Recoupe F1642 qui est datée XIXe-XXe s. elle perce le banc de sable du paléochenal US 193.

Liste des US :
282 / 283

N° fait : 1644

Catégorie : fosse d'extraction

dimensions

Description :

Certainement une grande fosse d'extraction de sable, son creusement perce plusieurs couches de sable du paléochenal que l'on retrouve en partie dans son comblement primaire. Fosse recoupée par fosse F1638

Liste des US :
270 / 271 / 279

Inventaire des faits

N° fait : 1645Catégorie : *fondation*

dimensions

Description :

massif de fondation installé pour recevoir les mur 262 et 280, ainsi que les contreforts M452 et M456

Liste des US :
187 / 188 / 189

N° fait : 1646Catégorie : *bouchage*

dimensions

Description :

bouchage, et rehaussement de l'accès à la cave du logis

Liste des US :
106 / 107 / 300

N° fait : 1647Catégorie : *fondation*

dimensions

Description :

massif maçonné orienté nord-sud dérasé par la construction du mur 471

Liste des US :
301 / 302 / 303 / 304

N° fait : 1648Catégorie : *Chemin*

dimensions

Description :

niveau de circulation creusé et rempli de blocs calcaires, orienté nord-sud

Liste des US :
312 / 313

N° fait : 1649Catégorie : *Contrefort*

dimensions

Description :

contrefort nord, à l'angle des murs 262 et 280

Liste des US :
314

N° fait : 1650Catégorie : *Contrefort*

dimensions

Description :

contrefort ouest, à l'angle des murs 262 et 280

Liste des US :
315

N° fait : 1651Catégorie : *Tranchée de récupération*

dimensions

Description :

tranchée de récupération du mur F1620

Liste des US :
181 / 182

N° fait : 1652Catégorie : *Fosse*

dimensions

long. : 55 larg. : 39

Description :

fosse quadrangulaire isolée

Liste des US :
324 / 325

N° fait : 1653Catégorie : *Négatif*

dimensions

Description :

mur orienté nord-sud; n'existe plus; observable uniquement grâce à sa tranchée de récupération F1654

Liste des US :
319

N° fait : 1654Catégorie : *Tranchée de récupération*

dimensions

Description :

tranchée de récupération du mur F1653

Liste des US :
320 / 321

N° fait : 1655Catégorie : *fondation*

dimensions

Description :

fondation du mur limitant le prieuré au sud (fondation observée à l'ouest de la partie conservée du mur)

Liste des US :
322 / 323

N° fait : 1657Catégorie : *maçonnerie*

dimensions

Description :

mur orienté est-ouest, dans l'alignement de l'entrée de la cave, au niveau de la façade ouest du logis du prieur

Liste des US :
331

N° fait : 1658Catégorie : *Trou de poteau*

dimensions

Description :

trou de poteau s'installant sur/contre le mur F1603

Liste des US :
329 / 330

N° fait : 1659Catégorie : *maçonnerie*

dimensions

Description :

mur orienté NE-SO s'appuyant sur le mur ouest du logis du prieur (M263) et "fonctionnant" avec l'escalier F1396

Liste des US :
332

N° fait : 1660Catégorie : *Porte*

dimensions

Description :

porte au sud de la façade ouest du logis, bouchée

Liste des US :
334

FAUNE**lot n° : 857** / US 112

NR : 3, Poids : 25

Datation :

Type : / description : fragment de mandibule de suidé

lot n° : 903 / US 112

NR : 34, Poids : 674

Datation :

Type :

lot n° : 872 / US 114

NR : 2, Poids : 51

Datation :

Type : / description : 1 mandibule et un os long

lot n° : 906 / US 114

NR : 6, Poids : 210

Datation :

Type :

lot n° : 861 / US 141

NR : 1, Poids : 28

Datation :

Type : / description : 1 fragment d'os long

lot n° : 864 / US 170

NR : 6, Poids : 53

Datation :

Type : / description : dont 2 dents

lot n° : 865 / US 171

NR : 4, Poids : 59

Datation :

Type :

lot n° : 882 / US 173

NR : 3, Poids : 15

Datation :

Type :

lot n° : 860 / US 185

NR : 6, Poids : 94

Datation :

Type : / description : une mandibule

lot n° : 852 / US 268

NR : 1, Poids : 1

Datation :

Type : moule / description : 1 fragment de coquille

lot n° : 859 / F1618 / US 166

NR : 1, Poids : 11

Datation :

Type : / description : 1 fragment d'os long

lot n° : 844 / F1642 / US 194

NR : 1, Poids : 4

Datation :

Type : huitre / description : fragment d'une coquille d'huitre

MÉTAL / CUIVRE**lot n° : 884** / US 112

NR : 4, NMI : 4, Poids : 1

Datation :

Type : épingle / sous-type : linceul / matière : cuivre / 3 épingles à linceul à tête arrondie et un fragment de tige creuse / état de conserv. : bon état

LITHIQUE / SCHISTE**lot n° : 838** / US 249

NR : 2, Poids : 60

Datation :

Type : ardoise / matière : schiste

MÉTAL / FER**lot n° : 885** / US 112

NR : 3, NMI : 3, Poids : 39

Datation :

Type : / matière : fer / 2 clous et un fragment de plaque / état de conserv. : corrodé

lot n° : 850 / US 268

NR : 3, NMI : 1, Poids : 40

Datation : 19-20e

Type : / matière : fer / datation : 19-20e / 1 clou entier et deux fragments indéterminés / état de conserv. : corrodé

POTERIE

lot n° : 863 / US 0 NR : 12, NMI : 1, Poids : 141

Datation :

Type : pot à encens / description : sondage 61 tranchée de drainage.
pot à encens / remarque : suie à l'extérieur et à l'intérieur du col

lot n° : 870 / US 0 NR : 7, NMI : 2, Poids : 201

Datation :

Type : / surface : glaçure / description : sondage 61 tranchée de drainage 7 NR 2 bords et une anse

lot n° : 871 / US 0 NR : 9, NMI : 2, Poids : 207

Datation : 20e

Type : / description : sondage 61 réseau électrique / description :
faïence peinte

lot n° : 858 / US 112 NR : 27, NMI : 3, Poids : 424

Datation : 1er moitié 16e s

Type : / surface : glaçure / description : pâte blanche à orangée,
Glaçure intérieure et extérieure

lot n° : 881 / US 114 NR : 4, NMI : 1, Poids : 217

Datation : 15-16e s

Type : / surface : glaçure / description : pâte blanche ou orangée

lot n° : 905 / US 114 NR : 3, NMI : 1, Poids : 96

Datation :

Type : / description : fragments de deux céramiques dont une avec
décor digité

lot n° : 866 / US 135 NR : 1, Poids : 8

Datation : 16-17e s

Type : / surface : peinture / description : traces de peinture rouge à
l'intérieur

lot n° : 867 / US 136 NR : 4, NMI : 1, Poids : 48

Datation : 17e

Type : / description : pâte blanche, grès glaçure
Décor : motif glaçuré

lot n° : 862 / US 141 NR : 4, NMI : 1, Poids : 58

Datation : 16e 17e s

Type : / description : pâte orangée, 1 anse
Décor : digité

lot n° : 869 / US 163 NR : 4, NMI : 1, Poids : 85

Datation : 18-19e

Type : / surface : glaçure / fonction : vaisselle / description : 1 fond en
faïence blanche fragmenté et un fragment de grès glaçuré marron

lot n° : 886 / US 170 NR : 3, Poids : 22

Datation : 13-14e

Type : / description : 3 fragments de céramique à pâte claire dont 2
glaçurés

lot n° : 883 / US 171 NR : 4, NMI : 1, Poids : 55

Datation : 12-13e s

Type : / surface : glaçure / description : pâte blanche à orangé. 1 bord
glaçuré

lot n° : 868 / US 173 NR : 6, NMI : 1, Poids : 132

Datation : 9-11e s

Type : / description : pâte sombre

lot n° : 879 / US 185 NR : 1, Poids : 6

Datation :

Type : / description : 1 tesson de pâte claire

lot n° : 841 / US 254 NR : 1, Poids : 4

Datation : 19-20e

Type : faïence

lot n° : 842 / US 268 NR : 3, Poids : 26

Datation : fin 19e s

Type : / description : 1 NR de faïence blanche et 2 NR de commune
orangée (voire 1 NR de TCA ?)

lot n° : 853 / US 268 NR : 1, Poids : 3

Datation : fin 19e s

Type : assiette / fonction : vaisselle / description : assiette en faïence
blanche à motifs floraux bleu / remarque : associé au prélèvement
palyologique n°10

lot n° : 910 / US 338 NR : 1, NMI : 1, Poids : 38

Datation :

Type : céramique / description : 1 fragment de céramique

lot n° : 848 / F1622 / US 197 NR : 1, Poids : 2

Datation : postérieure au 17e s

Type : assiette / description : fragment de faïence blanche avec décor
rouge

lot n° : 843 / F1637 / US 260 NR : 2, Poids : 93

Datation : à partir de 1650

Type : cruche ou pichet / fonction : service à boisson / description : 1
fragment de col avec goulot en grès glaçuré bleu, un fragment de anse
de la même couleur
Décor : glaçure

lot n° : 845 / F1642 / US 194 NR : 3, Poids : 6

Datation : 20e

Type : assiette / description : 2 fragments de faïence blanche et 1 de
porcelaine blanche

TERRE CUITE**lot n° : 904** / US 114

NR : 1, Poids : 160

Datation :

Type : carreau / description : Carreau de couleur rouge, traces de mortier sur un bord

lot n° : 887 / US 123

NR : 25, NMI : 1, Poids : 6500

Datation :

Type : carreau / description : carreaux dont 1 entier formant niveau de sol. Certains portent encore les traces d'un enduit rouge sur une face

lot n° : 839 / US 260

NR : 2, Poids : 17

Datation :

Type : indéterminé / description : TCA de couleur orangé dégraissant sable

lot n° : 907 / US 336

NR : 1, NMI : 1, Poids : 46

Datation :

Type : Brique / enduit : non / empreinte : non / description : 1 fragment de brique

lot n° : 908 / US 336

NR : 1, NMI : 1, Poids : 325

Datation :

Type : carreau / enduit : non / empreinte : non / description : 1 fragment de carreau

lot n° : 909 / US 338

NR : 3, NMI : 3, Poids : 611

Datation :

Type : briques / enduit : non / empreinte : non / description : 3 fragments de briques

lot n° : 880 / F1618 / US 166**Datation :**

Type : carreau / description : 1 carreau fragmenté (ép. 14 mm) et peut-être un fragment de tuile

lot n° : 849 / F1630 / US 220

NR : 2, NMI : 1, Poids : 45

Datation :

Type : carreau / description : Carreau de sol pâte orangé

lot n° : 840 / F1632 / US 225

NR : 2, Poids : 15

Datation :

Type : carreau / description : 2 fragments de carreau de sol couleur orangé

lot n° : 847 / F1633 / US 227

NR : 1, Poids : 17

Datation :

Type : carreau / description : pâte orangé

VERRE**lot n° : 856** / US 112

NR : 3, NMI : 1, Poids : 2

Datation : 17e

Type : gobelet / description : 1 bord

lot n° : 854 / US 136

NR : 1, Poids : 9

Datation : 20e

Type : bouteille

lot n° : 855 / US 170

NR : 4, NMI : 1, Poids : 313

Datation : 18-19e

Type : bouteille / description : fond fragmenté

lot n° : 851 / US 268

NR : 4, Poids : 21

Datation : 20e

Type : indéterminé / description : 2 fragments de verre brun à bouteille et 2 fragments de verre plat à vitre

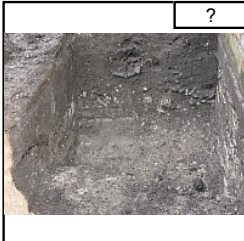







lot n° : 846 / F1642 / US 194

NR : 3, Poids : 18


Datation : 20e

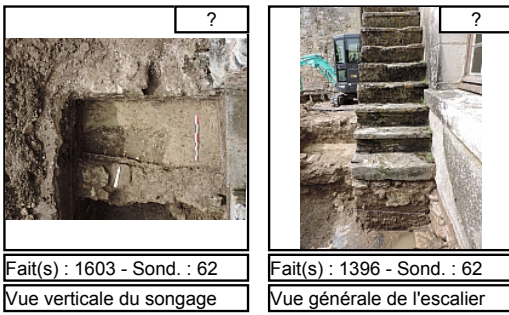
Type : vitre

Lot n° 34 - PSC 2013 sondage 61

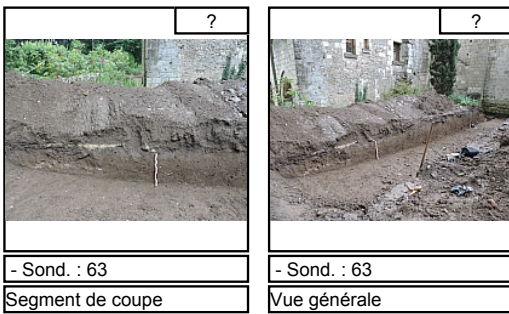
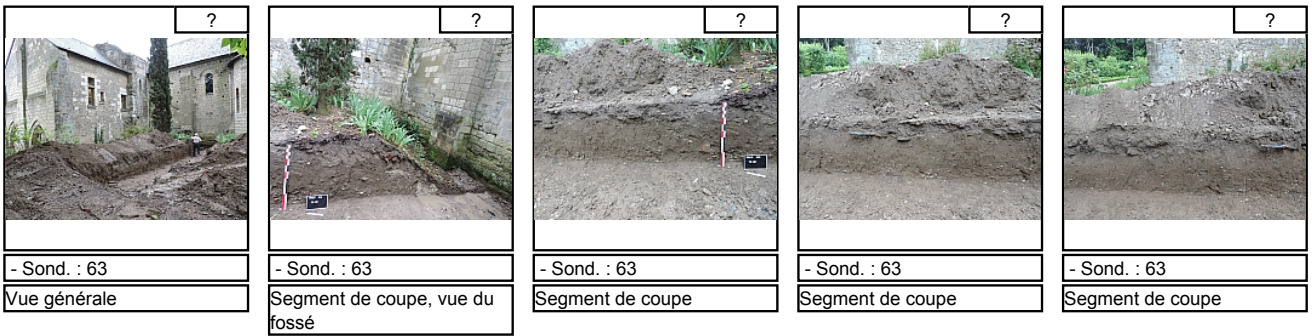
				
- Sond. : 61	- Sond. : 61	Fait(s) : 1656 - Sond. : 61	Fait(s) : 1656 - Sond. : 61	Fait(s) : 1607 - Sond. : 61
Vue du sondage après ouverture	Coupe O/E, vue du système de drainage	Coupe N/S, mur du logis	Coupe N/S, mur du logis	Vue verticale du sondage
				
- Sond. : 61	Fait(s) : 1607 - Sond. : 61	Fait(s) : 1607 - Sond. : 61		
coupe sud du sondage	Coupe ouest du sondage, réseau électrique	Coupe sud du sondage après reflux de l'eau		

Lot n° 35 - PSC 2013 sondage 62

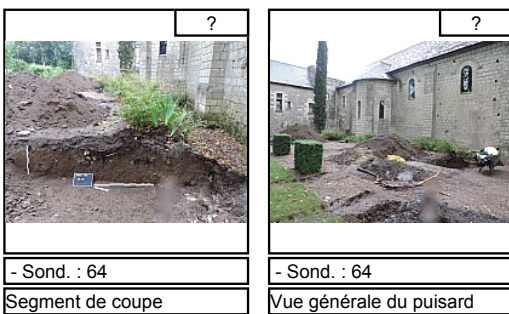
				
- Sond. : 62	Fait(s) : 1603 / 1605 - Sond. : 62	Fait(s) : 1603 / 1605 - Sond. : 62	Fait(s) : 1603 - Sond. : 62	Fait(s) : 1648 / 1605 - Sond. : 62
Niveau de sol en carreaux rouges	Coupe ouest du sondage	Coupe ouest du sondage	Coupe ouest du sondage, remblai de diagnostic de 2009	Coupe sud
				
Fait(s) : 1396 / 1602 / 1601 / 1604 / 1603 - Sond. : 62	Fait(s) : 1603 / 1647 - Sond. : 62	Fait(s) : 1603 - Sond. : 62	Fait(s) : 1603 - Sond. : 62	Fait(s) : 1603 - Sond. : 62
Coupe est	Coupe nord	Vue verticale du sondage	Vue verticale du sondage	Vue verticale du sondage
				
Fait(s) : 1396 - Sond. : 62	Fait(s) : 1657 - Sond. : 62	Fait(s) : 1603 / 1647 - Sond. : 62	Fait(s) : 1603 - Sond. : 62	Fait(s) : 1603 - Sond. : 62
Vue fondation de l'escalier	Coupe nord	Coupe nord	Vue verticale du sondage	Vue verticale du sondage
		mur		



Lot n° 36 – PSC 2013 sondage 63



Lot n° 37 – PSC 2013 sondage 64





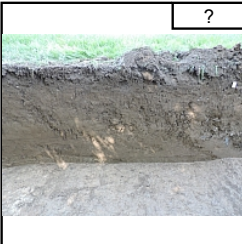





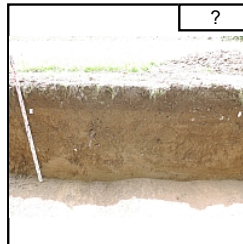

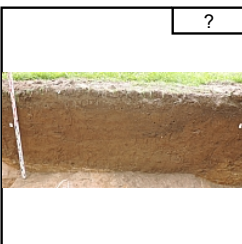
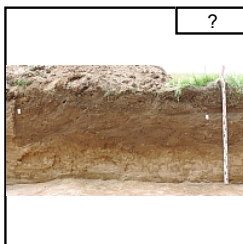
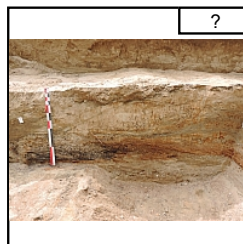
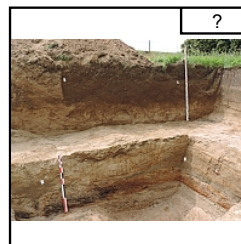


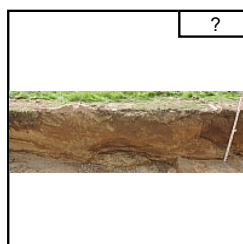
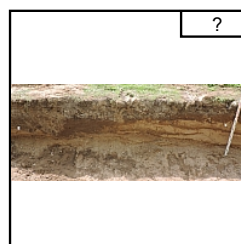
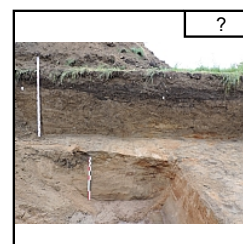


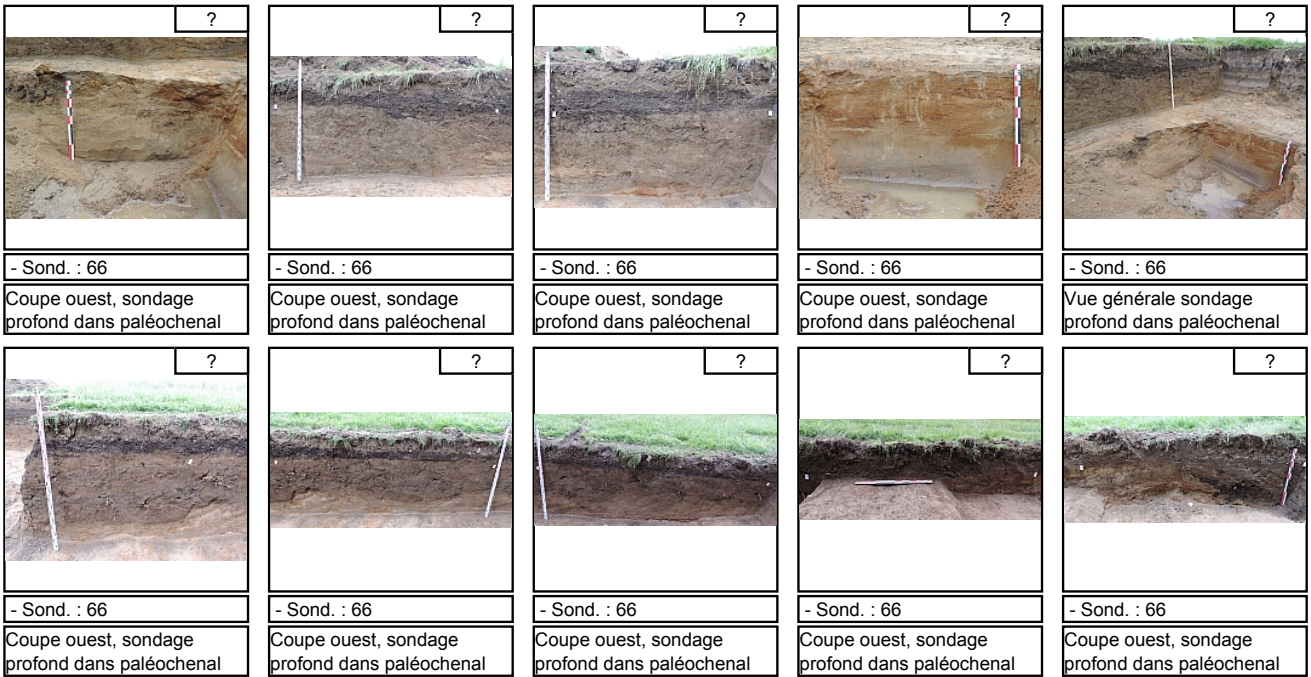
Lot n° 38 – PSC 2013 sondage 65

				
- Sond. : 65	- Sond. : 65	- Sond. : 65	Fait(s) : 1613 / 1610 / 1612 / 1611 / 1608 / 1609 - Sond. : 65	Fait(s) : 1608 / 1609 / 1610 - Sond. : 65
Vue avant sondage mécanique	Vue en cours de fouille	Vue en cours de fouille	Vue des murs après ouverture	photo calée des murs
				
Fait(s) : 1610 - Sond. : 65	Fait(s) : 1610 - Sond. : 65	Fait(s) : 1613 - Sond. : 65	Fait(s) : 1613 - Sond. : 65	Fait(s) : 1613 - Sond. : 65
photo calée des murs	photo calée des murs	photo calée des murs	photo calée des murs	photo calée des murs
				
Fait(s) : 1611 - Sond. : 65	Fait(s) : 1608 / 1609 / 1610 - Sond. : 65	Fait(s) : 1613 - Sond. : 65	Fait(s) : 1611 - Sond. : 65	Fait(s) : 1611 / 1610 / 1612 / 1613 - Sond. : 65
photo calée des murs	photo calée des murs	photo calée des murs	Vue des murs après ouverture	Vue des murs après ouverture
				
Fait(s) : 1609 / 1610 - Sond. : 65	Fait(s) : 1611 / 1612 / 1610 - Sond. : 65	Fait(s) : 1608 / 1609 / 1613 - Sond. : 65	Fait(s) : 1608 / 1609 / 1610 / 1612 / 1613 - Sond. : 65	Fait(s) : 1608 / 1609 / 1613 - Sond. : 65
Coupe nord	Coupe est	Coupe sud	Coupe sud	Coupe sud
				
Fait(s) : 1613 - Sond. : 65	Fait(s) : 1613 / 1616 - Sond. : 65	Fait(s) : 1613 / 1614 - Sond. : 65	Fait(s) : 1616 / 1615 - Sond. : 65	Fait(s) : 1613 / 1614 / 1615 - Sond. : 65
Coupe sud	Coupe sud	Coupe sud	Coupe ouest/est, extrémité sud	Coupe est du sondage plus profond à l'extrémité ouest de l'ouverture

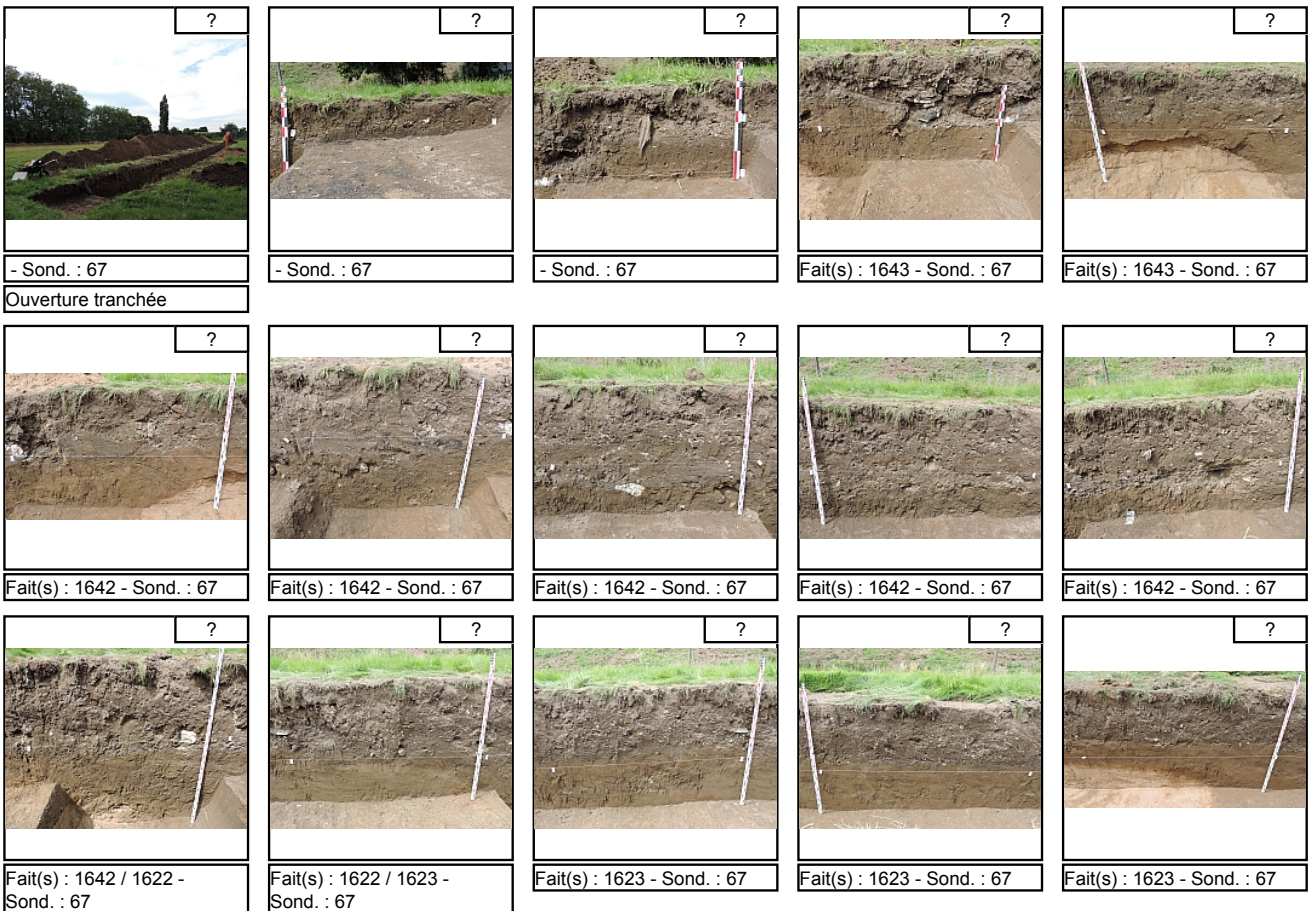
				
Fait(s) : 1615 - Sond. : 65 Coupe nord	Fait(s) : 1613 / 1615 - Sond. : 65 Coupe nord	Fait(s) : 1608 / 1609 / 1610 / 1613 - Sond. : 65 Coupe Est	Fait(s) : 1611 - Sond. : 65 Extension du mur	Fait(s) : 1611 - Sond. : 65 Extension du mur
				
Fait(s) : 1619 - Sond. : 65 Coupe est du sondage	Fait(s) : 1608 / 1609 / 1613 / 1620 - Sond. : 65 Ensemble maçonné	Fait(s) : 1608 / 1609 / 1613 / 1619 - Sond. : 65 Ensemble maçonné	Fait(s) : 1620 / 1619 - Sond. : 65 Ensemble maçonné	- Sond. : 65 Coupe sud
				
- Sond. : 65 Coupe sud	- Sond. : 65 Coupe sud	Fait(s) : 1619 / 1620 / 1608 - Sond. : 65 Vue verticale des murs	Fait(s) : 1620 - Sond. : 65 Vue verticale des murs	Fait(s) : 1620 / 1613 / 1608 - Sond. : 65 Vue verticale des murs
				
Fait(s) : 1611 / 1610 / 1609 / 1608 / 1613 / 1620 - Sond. : 65 Vue générale extrémité est du sondage après extension	Fait(s) : 1611 / 1610 / 1609 / 1608 / 1614 - Sond. : 65 Vue générale extrémité est du sondage après extension			

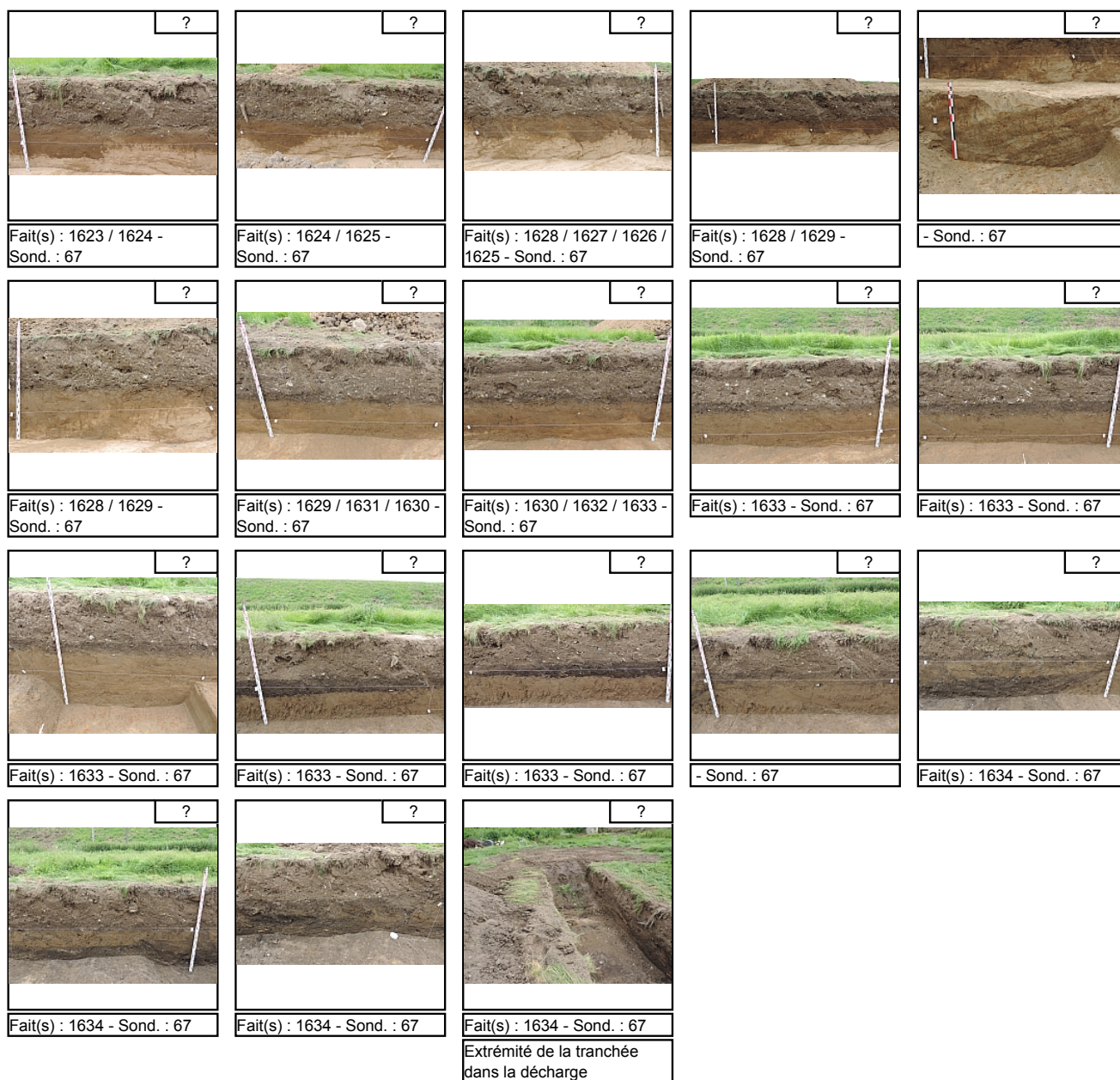
Lot n° 39 – PSC 2013 sondage 66

				
- Sond. : 66	- Sond. : 66	Fait(s) : 1641 - Sond. : 66	Fait(s) : 1640 - Sond. : 66	Fait(s) : 1641 - Sond. : 66
Coupe ouest	Coupe ouest	Coupe ouest	Coupe ouest	Coupe ouest
				
- Sond. : 66	- Sond. : 66	- Sond. : 66	- Sond. : 66	Fait(s) : 1644 - Sond. : 66
Coupe ouest	Coupe ouest	Vue générale de la tranchée	Vue générale de la tranchée	Coupe ouest
				
Fait(s) : 1644 - Sond. : 66	Fait(s) : 1638 / 1644 - Sond. : 66	Fait(s) : 1638 - Sond. : 66	Fait(s) : 1638 - Sond. : 66	Fait(s) : 1637 - Sond. : 66
Coupe ouest	Coupe ouest	Coupe ouest	Coupe ouest	Coupe ouest
				
Fait(s) : 1637 - Sond. : 66	- Sond. : 66	- Sond. : 66	- Sond. : 66	- Sond. : 66
Coupe ouest	Coupe ouest	Coupe ouest, sondage profond dans paléochenal	Vue d'ensemble du sondage profond	Vue d'ensemble du sondage profond
				
Fait(s) : 1635 / 1636 - Sond. : 66	- Sond. : 66	- Sond. : 66	- Sond. : 66	- Sond. : 66
Coupe ouest, sondage profond dans paléochenal	Coupe ouest, sondage profond dans paléochenal	Coupe ouest, sondage profond dans paléochenal	Coupe ouest, sondage profond dans paléochenal	Coupe ouest, sondage profond dans paléochenal

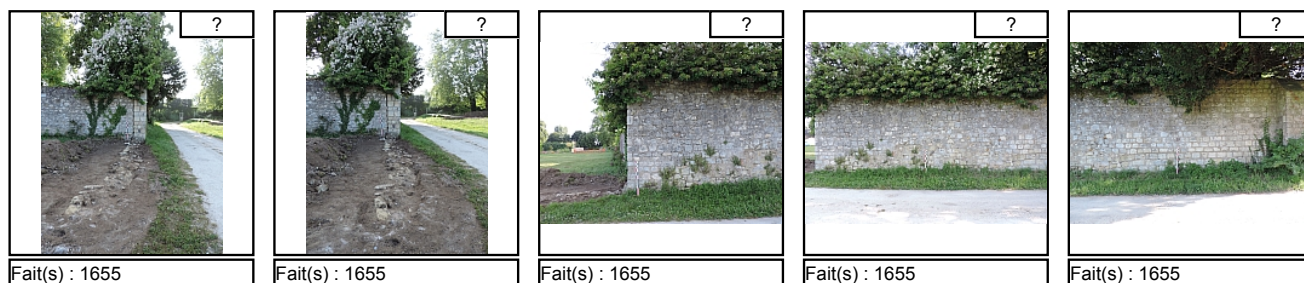


Lot n° 40 – PSC 2013 sondage 67





Lot n° 41 - PSC 2013 mur sud de l'enclos





Lot n° 42 – PSC 2013 méthodologie prélèvements



US : 9895	Structure :	Faits : 1801	Murs :
Type d'US : Maçonnerie	Action :	Construction	
<i>Interprétation : récupération du mur ouest du noviciat</i>			
US : 9896	Structure :	Faits : 1802	Murs :
Type d'US : Maçonnerie	Action :	Construction	
<i>Interprétation : récupération du mur nord du noviciat/ sud cuisine</i>			
US : 9897	Structure :	Faits : 1805	Murs :
Type d'US : Remblai	Action :	Abandon	
<i>Interprétation : Comblement d'une fosse</i>			
US : 9898	Structure :	Faits : 1806	Murs :
Type d'US : Creusement	Action :	Construction	
<i>Interprétation : Fosse contemporaine</i>			
US : 9899	Structure :	Faits : 1807	Murs :
Type d'US : Creusement	Action :	Construction	
<i>Interprétation : Fosse de plantation</i>			
US : 9900	Structure :	Faits : 1808	Murs :
Type d'US : Creusement	Action :	Construction	
<i>Interprétation : Fosse contemporaine comblée de sable</i>			
US : 9901	Structure :	Faits : 1810	Murs :
Type d'US : Creusement	Action :	Construction	
<i>Interprétation : tranchée de réseaux dans la tranchée 5</i>			
US : 9902	Structure :	Faits : 1811	Murs :
Type d'US : Creusement	Action :	Construction	
<i>Interprétation : Récupération (?) du mur contemporain</i>			
US : 9903	Structure :	Faits : 1812	Murs :
Type d'US : Creusement	Action :	Construction	
<i>Interprétation : Récupération (?) du mur contemporain</i>			
US : 9905	Structure :	Faits :	Murs : 501
Type d'US : Maçonnerie	Action :	Construction	
<i>Interprétation : Mur sud du noviciat</i>			
US : 9906	Structure :	Faits :	Murs : 503
Type d'US : Maçonnerie	Action :	Construction	
<i>Interprétation : Mur</i>			
US : 9907	Structure :	Faits :	Murs : 504
Type d'US : Maçonnerie	Action :	Construction	
<i>Interprétation : Mur contemporain, perpendiculaire à F1801</i>			
US : 9908	Structure :	Faits :	Murs : 509
Type d'US : Maçonnerie	Action :	Construction	
<i>Description : Moellons de tuffeau de grand appareillés au mortier rosâtre</i>			
<i>Interprétation : Banquette accolée au mur ouest du narthex, M173</i>			

US : 11000	Structure :	Faits :	Murs :
Type d'US : Remblai	Action :	Occupation	
<i>Description : terre végétale et/ou niveau récent avec sable + fragments goudrons + faluns + terre mélangée + tuile</i>			
<i>Interprétation : niveau supérieur</i>			
US : 11001	Structure :	Faits :	Murs :
Type d'US : Remblai	Action :	Occupation	
<i>Description : niveau remblai limono-sableux brun avec fragments calcaire + ardoise</i>			
<i>Interprétation : niveau remblai récent</i>			
US : 11002	Structure :	Faits :	Murs :
Type d'US : Remblai	Action :	Occupation	
<i>Description : sable alluvial brun clair mélangé avec limon brun, percolation du niveau supérieur</i>			
<i>Interprétation : niveau remblai</i>			
US : 11003	Structure :	Faits :	Murs :
Type d'US : Remblai	Action :	Occupation	
<i>Description : sable blanc/jaune clair</i>			
<i>Interprétation : niveau remblai</i>			
US : 11004	Structure :	Faits :	Murs :
Type d'US : Remblai	Action :	Occupation	
<i>Description : niveau terre + cailloux + calcaire et silex + bloc mortier</i>			
<i>Interprétation : remblai supérieur d'une fosse récente</i>			
US : 11005	Structure :	Faits :	Murs :
Type d'US : Remblai	Action :	Occupation	
<i>Description : limon brun, quelques inclusions calcaire, tuile ardoise</i>			
<i>mobilier fer 20e siècle au fond de la tranchée</i>			
<i>Interprétation : remblai d'une fosse récente</i>			
US : 11006	Structure :	Faits :	Murs :
Type d'US : Remblai	Action :	Occupation	
<i>Description : limon brun, quelques inclusions calcaire, tuile ardoise</i>			
<i>équivalent 11005</i>			
<i>Interprétation : remblai d'une fosse récente</i>			
US : 11007	Structure :	Faits :	Murs :
Type d'US : Remblai	Action :	Occupation	
<i>Description : limon brun clair</i>			
<i>équivalent 11006 et 11005</i>			
<i>Interprétation : remblai d'une fosse récente</i>			
US : 11008	Structure :	Faits :	Murs :
Type d'US : Remblai	Action :	Occupation	
<i>Description : terre végétale</i>			
<i>Interprétation : terre végétale jardin actuel</i>			
US : 11009	Structure :	Faits :	Murs :
Type d'US : Remblai	Action :	Occupation	
<i>Description : remblai contemporain</i>			
<i>Interprétation : remblai</i>			
US : 11010	Structure :	Faits :	Murs :
Type d'US : Remblai	Action :	Occupation	
<i>Description : niveau terreux avec gros graviers</i>			
<i>Interprétation : remblai</i>			

US : 11011 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Occupation

Description : niveau limoneux brun gris avec quelques fragments de blocs calcaire
Interprétation : remblai

US : 11012 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Occupation

Description : niveau proche de 11011 et 11013
Interprétation : remblai

US : 11013 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Occupation

Description : niveau proche de 11011 et 11012
Interprétation : remblai
Lot(s) mobilier :
Faune : 895

US : 11014 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Occupation

Description : niveau limoneux mélangé avec mortier
Interprétation : remblai

US : 11015 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Occupation

Description : niveau limoneux mélangé avec mortier comme 11014
Interprétation : remblai

US : 11016 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Occupation

Description : limon sableux gris clair
Interprétation : remblai

US : 11017 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Occupation

Description : calcaire pulvérulent
Interprétation : remblai de déchets de taille

US : 11018 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Occupation

Description : limon sableux gris clair
Interprétation : remblai

US : 11019 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Occupation

Description : calcaire pulvérulent mélangé à du limon beige / brun
Interprétation : remblai

US : 11020 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Occupation

Description : limon brun quelques inclusions calcaire, tuile mécanique équivalent 11005-11006
Interprétation : remblai

US : 11021 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Occupation

Description : limon brun quelques inclusions calcaire équivalent 11005-11006-11020
Interprétation : remblai

US : 11022 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Occupation

Description : limon brun-gris quelques inclusions calcaire équivalent 11013
Interprétation : remblai

US : 11023 Structure : Faits : 1800 Murs : 500
Type d'US : Maçonnerie Action : Construction

Description : blocs calcaire taillé, liant de mortier gris, formant un angle
Interprétation : mur récent ?

US : 11024 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Couche d'occupation Action : Occupation

Description : brun limoneux riche en charbons, assez noir, mobilier céram et faune, épais de 10-15 cm
Interprétation : niveau d'occupation
Lot(s) mobilier :
Poterie : 890, 891
Faune : 896, 897
Métal : 901

US : 11025 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Couche d'occupation Action : Occupation

Description : brun limoneux assez noir, avec ardoises écrasées posées à plat mobilier céram et faune,
Interprétation : niveau d'occupation
Lot(s) mobilier :
Poterie : 892
Faune : 898

US : 11026 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Occupation

Description : limon brun riche en matériaux de construction
Interprétation : remblai

US : 11027 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Occupation

Description : niveau caillouteux gris sableux
Interprétation : remblai

US : 11028 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Sol Action : Occupation

Description : calcaire blanc/jaune avec recharges grises
Interprétation : sol aménagé

US : 11029 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Occupation

Description : couche grise-noire avec traces vertes de circulation d'eau, riche en charbons
Interprétation : comblement d'une mare ?
Lot(s) mobilier :
Poterie : 893
Faune : 899

US : 11030 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Démolition

Description : gros blocs calcaire + mortier pulvérulent
Interprétation : remblai de démolition

US : 11031 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Occupation

Description : sable orangé grossier avec cailloux
Interprétation : remblai de rechargement, assainissement ?

US : 11032 Structure : Faits : Murs :
Type d'US : Remblai Action : Occupation

Description : limon brun argileux riche en charbons mais sans mobilier
Interprétation : remblai

US : 11032	Structure :	Faits :	Murs :
Type d'US : Remblai		Action : Occupation	
Description : limon brun argileux riche en charbons mais sans mobilier			
Interprétation : remblai			
US : 11033	Structure :	Faits : 1803	Murs :
Type d'US : Remblai		Action : Occupation	
Description : terre brune			
Interprétation : remblai supérieur de F1803			
US : 11034	Structure :	Faits : 1803	Murs :
Type d'US : Remblai		Action : Occupation	
Description : niveau caillouteux pulvérulent			
Interprétation : remblai inférieur de F1803			
US : 11035	Structure :	Faits : 1809	Murs :
Type d'US : Remblai		Action : Abandon	
Description : Limon sableux noir, homogène, sans mobilier			
Interprétation : négatif de poteau présentant un profil en cuvette, d'un diamètre de 0,52m pour une profondeur de 0,30m			
US : 11036	Structure :	Faits :	Murs :
Type d'US : Remblai		Action : Occupation	
Description : niveau ocre-brun argileux			
Interprétation : remblai de nivellement			
US : 11037	Structure :	Faits :	Murs :
Type d'US : Remblai		Action : Démolition	
Description : niveau caillouteux			
Interprétation : remblai de démolition			
US : 11038	Structure :	Faits :	Murs :
Type d'US : Remblai		Action : Occupation	
Description : calcaire concassé blanc, recoupé par F1802 et F1803, récupération de murs formant un angle, cuisine ?			
Interprétation : recharge de sol intérieur du bâtiment ou remblai ?			
US : 11039	Structure :	Faits :	Murs :
Type d'US : Remblai		Action : Occupation	
Description : sable gris avec poches argileuses, comblement d'une fosse F1808, 1 objet métal			
Interprétation : comblement F1808			
US : 11040	Structure :	Faits :	Murs :
Type d'US : Remblai		Action : Occupation	
Description : altération sur 2 à 3 cm du parement 11040, couleur rosée, trace de rubéfaction			
Interprétation : cheminée interne du bâtiment noviciat ?			
US : 11041	Structure :	Faits :	Murs :
Type d'US : Sol		Action : Occupation	
Description : mortier à gros graviers jaune/blanc,			
Interprétation : niveau de sol			
Lot(s) mobilier : Poterie : 894 Faune : 900			
US : 11042	Structure :	Faits :	Murs :
Type d'US : Sol		Action : Occupation	
Description : brun limoneux homogène meuble			
Interprétation : recharge de sol			

US : 11043	Structure :	Faits :	Murs :
Type d'US : Sol		Action : Occupation	
Description : brun limoneux homogène			
Interprétation : recharge de sol			
US : 11044	Structure :	Faits :	Murs :
Type d'US : Sol		Action : Occupation	
Description : lambeau de mortier et calcaire concassé			
Interprétation : sol construit			
US : 11045	Structure :	Faits :	Murs :
Type d'US : Sol		Action : Occupation	
Description : niveau blanc calcaire			
Interprétation : sol construit			
US : 11046	Structure :	Faits :	Murs : 502
Type d'US : Maçonnerie		Action : Construction	
Description : parement calcaire taillé avec traces de layage, joint gras beurré, mortier beige			
Interprétation : parement du mur ouest du noviciat M502			

Inventaire des faits

N° fait : 1800 Tr. 5

Catégorie : *fondation*

dimensions

Description :

Fondation du mur contemporain

Liste des US :
11023

N° fait : 1801 Zone 1, Sect. 1

Catégorie : *Récupération*

dimensions

Description :

du mur ouest du noviciat

Liste des US :
9895

N° fait : 1802 Zone 1, Sect. 1

Catégorie : *Récupération*

dimensions

Description :

Liste des US :
9896

N° fait : 1803 Tr. 1

Catégorie : *Récupération*

dimensions

Description :

du mur ouest de la cuisine

Liste des US :
11033 / 11034

N° fait : 1805 Tr. 2

Catégorie : *Fosse*

dimensions

Description :

Liste des US :
9897

N° fait : 1806

Catégorie : *Fosse*

dimensions

Description :

recoupé par F1802

Liste des US :
9898

N° fait : 1807

Catégorie : *fosse de plantation*

dimensions

Description :

Liste des US :
9899

N° fait : 1808

Catégorie : *Fosse*

dimensions

Description :

Liste des US :
9900

N° fait : 1808

Catégorie : *Fosse*

dimensions

Description :

Liste des US :
9900

N° fait : 1809 Tr. 1

Catégorie :

dimensions

Description :

Liste des US :
11035

N° fait : 1809 Tr. 1

Catégorie : *Trou de poteau*

dimensions

Description :

Liste des US :
11035

N° fait : 1810 Tr. 5

Catégorie : *tranchée*

dimensions

Description :

de réseaux

Tranchée : 5
Liste des US :
9901

N° fait : 1811 Tr. 9

Catégorie : *Récupération*

dimensions

Description :

recoupe F1801

Liste des US :
9902

N° fait : 1812 Tr. 9

Catégorie : *Récupération*

dimensions

Description :

recoupe F1801

Tranchée : 5
Liste des US :
9903

FAUNE

lot n° : 895 / US 11013 <i>Datation :</i> Type :	NR : 3
lot n° : 896 / US 11024 <i>Datation :</i> Type :	NR : 121
lot n° : 897 / US 11024 RI <i>Datation :</i> Type :	NR : 8
lot n° : 898 / US 11025 <i>Datation :</i> Type :	NR : 3
lot n° : 899 / US 11029 <i>Datation :</i> Type :	NR : 3
lot n° : 900 / US 11041 <i>Datation :</i> Type :	NR : 3
lot n° : 914 / US 20001 <i>Datation :</i> Type :	NR : 30
lot n° : 915 / US 20011 <i>Datation :</i> Type :	NR : 1

POTERIE

lot n° : 890 / US 11024 <i>Datation : 12e-13e siècle</i> Type : / description : tessons dont 2 redépôts antique et méro	NR : 77
lot n° : 891 / US 11024 RI <i>Datation : 12e-13e s</i> Type : / description : ramassage en surface de 11024	NR : 13
lot n° : 892 / US 11025 <i>Datation : 12e-13e s</i> Type :	NR : 7
lot n° : 893 / US 11029 <i>Datation : 12e-13e</i> Type :	NR : 12
lot n° : 894 / US 11041 <i>Datation :</i> Type :	NR : 1
lot n° : 911 / US 20000 <i>Datation :</i> Type : / description : faïence, grès, commune 19e siècle	NR : 19
lot n° : 912 / US 20001 <i>Datation :</i> Type : / description : faïence, grès commune glaurée vert, productions plutôt 18e siècle	NR : 33
lot n° : 913 / US 20011 <i>Datation :</i> Type : / description : pâte commune et glaçurée, fragment d'anse ou objet modelé ?	NR : 3

MÉTAL

lot n° : 901 / US 11024 <i>Datation :</i> Type : / 1 objet indéterminé + 1 clou	NR : 2
lot n° : 902 / US 11039 <i>Datation :</i> Type : / 1 objet indéterminé	NR : 1
lot n° : 917 / US 20007 <i>Datation :</i> Type : / objet circulaire gravé en all. cu mais NON monétaire (médaille, bouton ?)	NR : 1
lot n° : 916 / US 20011 <i>Datation :</i> Type : / 1 clou	NR : 1

Lot n° 44 - PSC_2013_verger_tranchee_1

Annexe 11 - Diag. n° 13/0667 : Inventaire des photographies

				
Fait(s) : F1808 / F1803 / F1809 / F1802 / F1807	Fait(s) : F1808 / F1803 / F1809 / F1802 / F1807	Fait(s) : F1808 / F1803 / F1809 / F1802 / F1807	Fait(s) : F1808 / F1803 / F1809 / F1802 / F1807	Fait(s) : F1808 / F1803 / F1809 / F1802 / F1807
tranchée 1, niveaux 12e, récupération de murs	tranchée 1, niveaux 12e, récupération de murs	tranchée 1, niveaux 12e, récupération de murs	tranchée 1, niveaux 12e, récupération de murs	tranchée 1, niveaux 12e, récupération de murs
				
Fait(s) : F1808 / F1803 / F1809 / F1802 / F1807	Fait(s) : F1808 / F1803 / F1809 / F1802 / F1807	Fait(s) : F1808 / F1803 / F1809 / F1802 / F1807	Fait(s) : F1808 / F1803 / F1809 / F1802 / F1807	Fait(s) : F1808 / F1803 / F1809 / F1802 / F1807
tranchée 1, niveaux 12e, récupération de murs	tranchée 1, niveaux 12e, récupération de murs	tranchée 1, niveaux 12e, récupération de murs	tranchée 1, niveaux 12e, récupération de murs	tranchée 1, niveaux 12e, récupération de murs
				
Fait(s) : F1808 / F1803 / F1809 / F1802 / F1807	Fait(s) : F1808 / F1803 / F1809 / F1802 / F1807	Fait(s) : F1808 / F1803 / F1809 / F1802 / F1807	Fait(s) : F1808 / F1803 / F1809 / F1802 / F1807	Fait(s) : F1808 / F1803 / F1809 / F1802 / F1807
tranchée 1, niveaux 12e, récupération de murs	tranchée 1, niveaux 12e, récupération de murs	tranchée 1, niveaux 12e, récupération de murs	tranchée 1, niveaux 12e, récupération de murs	tranchée 1, niveaux 12e, récupération de murs
				
Fait(s) : F1808 / F1803 / F1809 / F1802 / F1807	Fait(s) : F1808 / F1803 / F1809 / F1802 / F1807	Fait(s) : F1808 / F1803 / F1809 / F1802 / F1807	Fait(s) : F1808 / F1803 / F1809 / F1802 / F1807	Fait(s) : F1808 / F1803 / F1809 / F1802 / F1807
tranchée 1, niveaux 12e, récupération de murs	tranchée 1, niveaux 12e, récupération de murs	tranchée 1, niveaux 12e, récupération de murs	tranchée 1, niveaux 12e, récupération de murs	tranchée 1, niveaux 12e, récupération de murs
				
Fait(s) : F1808 / F1803 / F1809 / F1802 / F1807				
tranchée 1, niveaux 12e, récupération de murs				

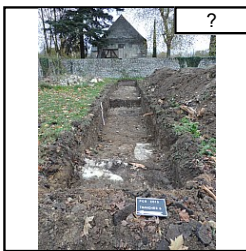
Lot n° 45 - PSC_2013_verger_tranchée_2

				
Fait(s) : 1805	Fait(s) : 1805	Fait(s) : 1805	Fait(s) : 1805	Fait(s) : 1805
tranchée 2, murs ouest noviciat, niveaux de sols	tranchée 2, murs ouest noviciat, niveaux de sols	tranchée 2, murs ouest noviciat, niveaux de sols	tranchée 2, murs ouest noviciat, niveaux de sols	tranchée 2, murs ouest noviciat, niveaux de sols
				
Fait(s) : 1805	Fait(s) : 1805	Fait(s) : 1805	Fait(s) : 1805	Fait(s) : 1805
tranchée 2, murs ouest noviciat, niveaux de sols	tranchée 2, murs ouest noviciat, niveaux de sols	tranchée 2, murs ouest noviciat, niveaux de sols	tranchée 2, murs ouest noviciat, niveaux de sols	tranchée 2, murs ouest noviciat, niveaux de sols
				
Fait(s) : 1805	Fait(s) : 1805	Fait(s) : 1805	Fait(s) : 1805	Fait(s) : 1805
tranchée 2, murs ouest noviciat, niveaux de sols	tranchée 2, murs ouest noviciat, niveaux de sols	tranchée 2, murs ouest noviciat, niveaux de sols	tranchée 2, murs ouest noviciat, niveaux de sols	tranchée 2, murs ouest noviciat, niveaux de sols
				
Fait(s) : 1805	Fait(s) : 1805	Fait(s) : 1805	Fait(s) : 1805	Fait(s) : 1805
tranchée 2, murs ouest noviciat, niveaux de sols	tranchée 2, murs ouest noviciat, niveaux de sols	tranchée 2, murs ouest noviciat, niveaux de sols	tranchée 2, murs ouest noviciat, niveaux de sols	tranchée 2, murs ouest noviciat, niveaux de sols
				
Fait(s) : 1805	Fait(s) : 1805	Fait(s) : 1805	Fait(s) : 1805	Fait(s) : 1805
tranchée 2, murs ouest noviciat, niveaux de sols	tranchée 2, murs ouest noviciat, niveaux de sols	tranchée 2, murs ouest noviciat, niveaux de sols	tranchée 2, murs ouest noviciat, niveaux de sols	tranchée 2, murs ouest noviciat, niveaux de sols



Fait(s) : 1805
tranchée 2, murs ouest
noviciat, niveaux de sols

Lot n° 46 - PSC_2013_verger_tranchée_5



Fait(s) : 1800
tranchée 5, mur M500

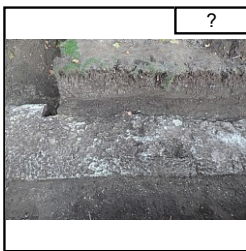


Fait(s) : 1800
tranchée 5, mur M500

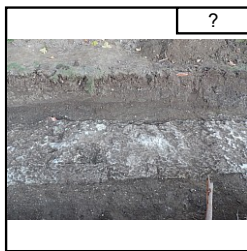


Fait(s) : 1800
tranchée 5, mur M500

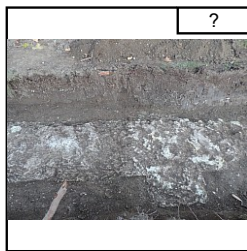
Lot n° 47 - PSC_2013_verger_tranchée_8



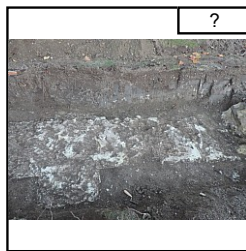
tranchée 8, mur M502



tranchée 8, mur M502



tranchée 8, mur M502



tranchée 8, mur M502



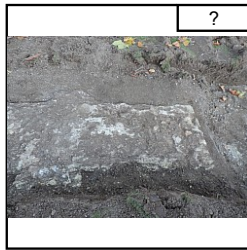
tranchée 8, mur M502



tranchée 8, mur M502



tranchée 8, mur M502



tranchée 8, mur M502



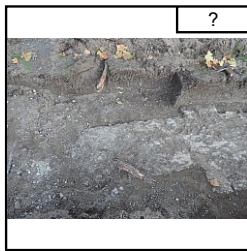
tranchée 8, mur M502



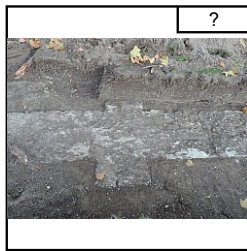
tranchée 8, mur M502



tranchée 8, mur M502



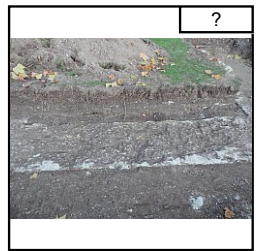
tranchée 8, mur M502



tranchée 8, mur M502

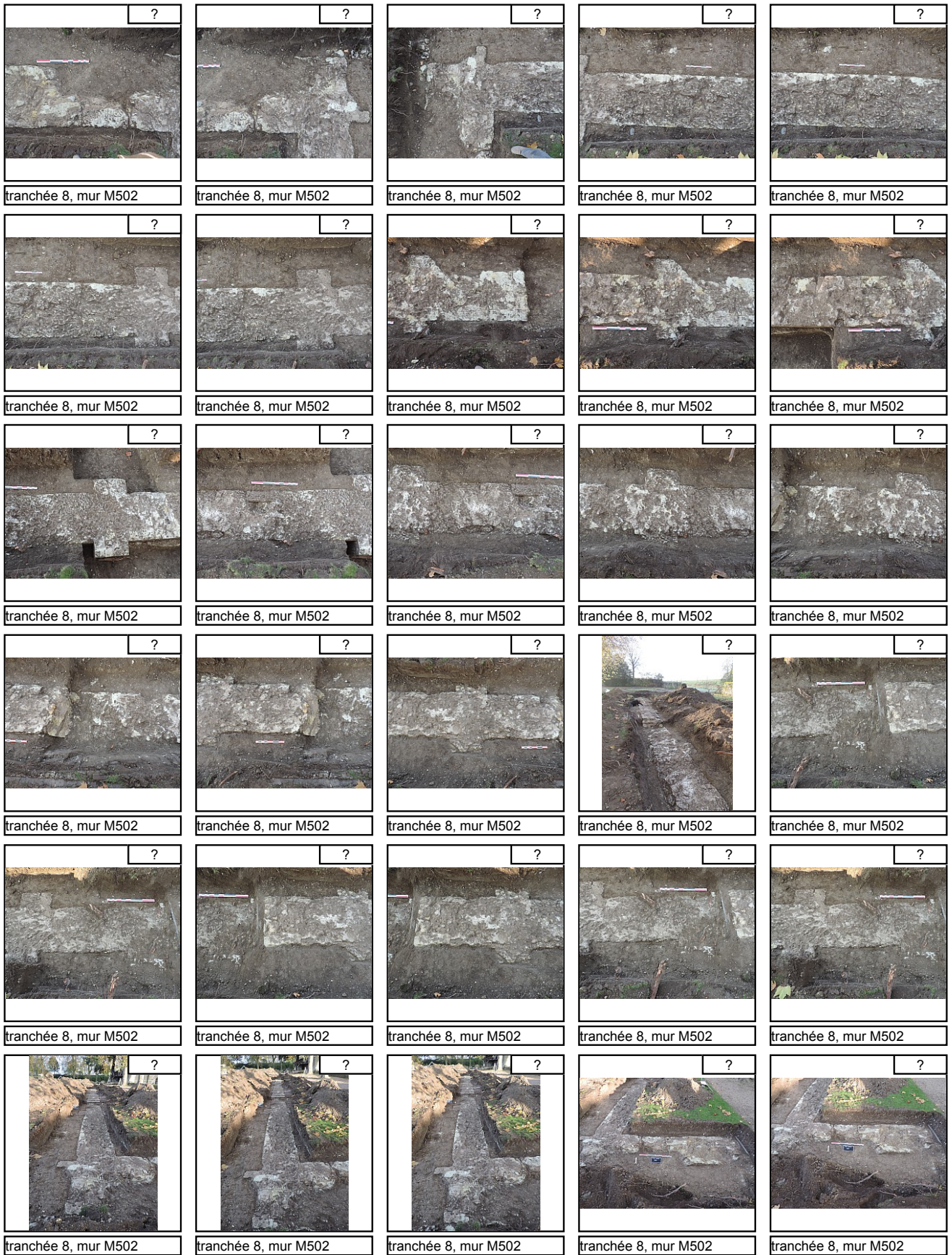


tranchée 8, mur M502



tranchée 8, mur M502

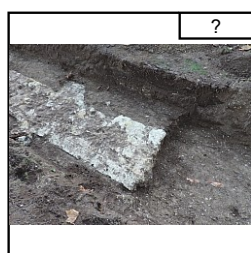




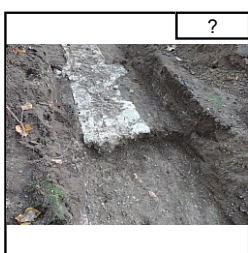


tranchée 8, mur M502

Lot n° 48 - PSC_2013_verger_tranchée_9



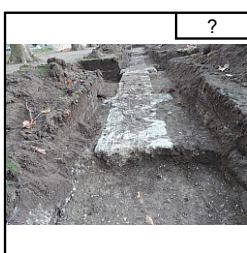
Fait(s) : 1801
tranchée 9, mur M502



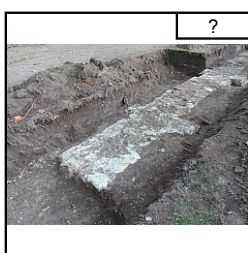
Fait(s) : 1801
tranchée 9, mur M502



Fait(s) : 1801
tranchée 9, mur M502



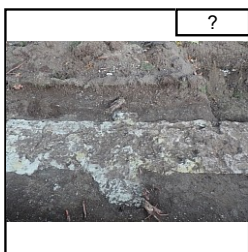
Fait(s) : 1801
tranchée 9, mur M502



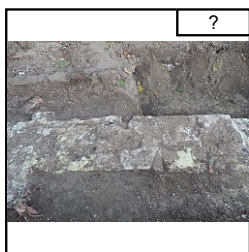
Fait(s) : 1801
tranchée 9, mur M502



Fait(s) : 1801
tranchée 9, mur M502



Fait(s) : 1801
tranchée 9, mur M502



Fait(s) : 1801
tranchée 9, mur M502



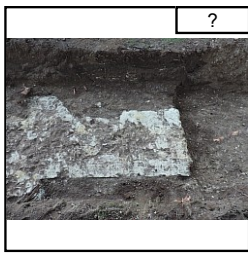
Fait(s) : 1801
tranchée 9, mur M502



Fait(s) : 1801
tranchée 9, mur M502



Fait(s) : 1801
tranchée 9, mur M502



Fait(s) : 1801
tranchée 9, mur M502



Fait(s) : 1801
tranchée 9, mur M502



tranchée 9, mur M502



tranchée 9, mur M502



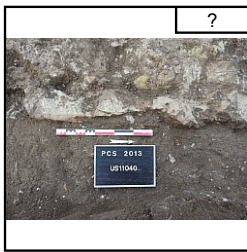
Fait(s) : 1801
tranchée 9, mur M502



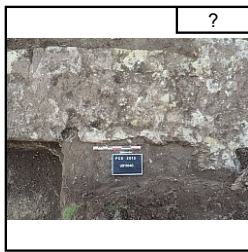
Fait(s) : 1801
tranchée 9, mur M502



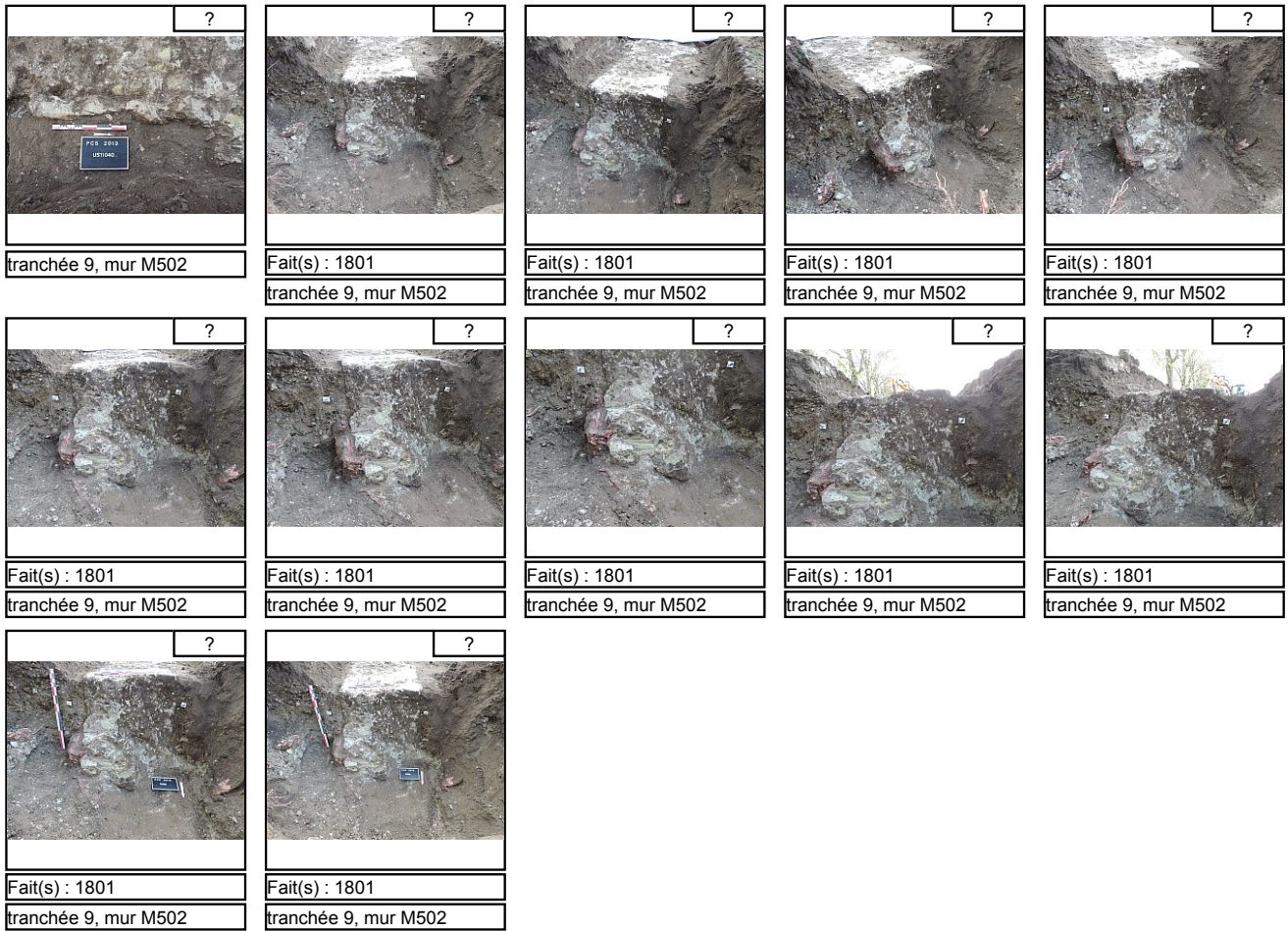
Fait(s) : 1801
tranchée 9, mur M502



tranchée 9, mur M502



tranchée 9, mur M502



Lot n° 49 - PSC_2013_verger_tranchée_3_6

